Le Monde

CINQUANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 16268 – 7 F | SAMEDI 17 MAI 1997 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

# Le maréchal Mobutu a fui Kinshasa devant l'avancée des rebelles

LE MARÉCHAL MOBUTU a quitté Kinshasa, vendredi 16 mai en fin de matinée, pour se rendre dans sa résidence de Gbadolite, au nord-est du pays. Il a pris cette décision, nous indique notre envoyé spécial Frédéric Fritscher, après une nuit de discussions avec ses principaux généraux. Selon de bonnes sources, le président zaïrois, au terme de plus de trente et un ans de pouvoir, pourrait se réfugier au Maroc, après un détour par sa villa de Cap-Martin, dans le sud de la France.

Ces événements interviennent alors que les troupes rebelles sont aux portes de Kinshasa et que leur chef, Laurent-Désiré Kabila, à l'issue d'une rencontre, jeudi, avec le président sud-africain, Nelson Mandela, avait donné jusqu'à lundi au maréchal Mobutu pour quitter le pouvoir.

*Lire page 39*
*et nos autres informations page 3*

# Les socialistes cherchent à relancer la campagne en dénonçant les « affaires » du RPR à Paris

## Les chiraquiens s'interrogent sur l'éventuelle succession de Jean Tiberi

A HUIT JOURS du premier tour des élections législatives, les socialistes ont haussé le ton polémique de la campagne en attaquant la droite sur les affaires, notamment celles qui mettent en cause la mairie de Paris. « *Corruption, affaires, réseaux de financement occulte, politique cynique à l'égard des pauvres et des jeunes : Paris est devenue la propriété exclusive de quelques-uns* (...), *la capitale de l'opacité* », a déclaré Lionel Jospin, jeudi 15 mai. Les socialistes parisiens lui ont emboîté le pas, jeudi. Bertrand Delanoë, sénateur et président du groupe socialiste au Conseil de Paris, a dénoncé « *l'Etat RPR* » destiné, selon lui, à « *détourner l'appareil d'Etat pour le mettre au service de l'intérêt partisan* ».

Il a aussi accusé Jean Tiberi, maire de Paris, d'utiliser « *le bien collectif au profit d'un clan* », évoquant les affaires de Paris et sa région, les fausses factures de l'office HLM, l'attribution des marchés publics en Ile-de-France, le système de répartition des logements dans la capitale, les inscriptions suspectes sur les listes électorales du 5e arrondissement, celui du maire.

A la direction du RPR, la succession de Jean Tiberi est à l'étude, dans l'hypothèse d'une défaite du maire dans sa circonscription et d'un reflux significatif de la majorité. Les noms de Jacques Toubon, Bernard Pons, et surtout Edouard Balladur sont cités. Jean Tiberi se refuse à envisager pareille hypothèse, qu'il qualifie « *d'absurdité totale* ».




*Lire pages 6 à 9, 12 et 39*

LES SEPT SUJETS CAPITAUX
Retour sur décembre 1995

pages 10 et 11


DEREK HUDSON

# Le Festival de Cannes

*UN GRAND FILM*, *Le Destin*, de l'Egyptien Youssef Chahine, a été salué debout, jeudi 15 mai, par une salle enthousiaste. Le cinéaste, aux prises avec l'intégrisme religieux dans son pays, est allé chercher au XIIe siècle le cadre d'un film qui affronte joyeusement les terreurs actuelles.

Au sommaire des pages Cannes, outre le film très attendu du Canadien Atom Egoyan, un reportage sur le marché du film et trois questions au président de l'Association pour le cinéma indépendant et son développement, à propos du court-métrage collectif sur les sans-papiers.

*Lire pages 30 et 31*

## ■ M. Chirac à Pékin

En visite en Chine, le président de la République a plaidé, vendredi 16 mai, pour « *l'affirmation de l'Etat de droit* » contre « *l'arbitraire* ». Plusieurs contrats ont été signés, dont la vente de 30 Airbus. p. 2

## ■ Le suicide des « ados »

*Extrêmement rare, le suicide chez les moins de quinze ans est en augmentation depuis cinq ans.* p. 14

## ■ Economies allemandes

Un nouveau trou de 18 milliards de marks dans le budget fédéral pour 1997 conduit le gouvernement à faire des économies au nom de l'euro. p. 4 et notre éditorial p. 19

## ■ Grève à la SNCF

Les syndicats souhaitent la reprise du travail. Les cheminots décident en assemblée de la suite à donner au mouvement. p. 21

## ■ « La Belle » retrouvée

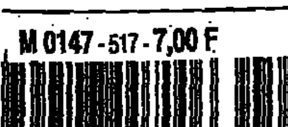
La France réclame l'épave du navire de Robert Cavelier de La Salle qui aurait été retrouvée par des archéologues américains. p. 25

## ■ Crise financière en Thaïlande

Les banques centrales asiatiques ont provisoirement réussi à enrayer la spéculation contre la devise nationale, le baht. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 517 - 7,00 F



# *Achetez la Terre pour 300 000 000 000 000 de francs, c'est donné !*

POUR LE POÈTE, elle était bleue. Bleue comme une orange. Pour les conquérants de la Lune, elle l'était aussi. Un joyau flottant *dans le noir du cosmos. Inspiré peut-être* par ces précieuses comparaisons, un groupe de chercheurs européens et américains s'est posé la question : combien la Terre vaut-elle ? Mise à *prix : entre 90 000 et 300 000 milliards de* francs. Entre 90 000 000 000 000 francs et 300 000 000 000 000 francs, soit une à trois fois le « PNB » de la planète. La somme est astro*nomique, à moins qu'à ce prix-là ce ne soit* donné. Les « services » rendus par notre Terre ne sont-ils pas considérables ? Sommes-nous prêts à payer pour leur pérennité ? C'est la *question que se sont posée le plus sérieuse*ment du monde une douzaine de chercheurs et d'économistes réunis à l'université de Maryland sous la calculette iconoclaste de Robert Costanza, *directeur de l'Institut pour l'écono*mie de l'environnement.

Leur arithmétique, simpliste et planétaire, les a conduits tout naturellement à évaluer le *prix moyen de chaque hectare du globe* terrestre. Seize grands biotopes ont ainsi été passés en revue, qui vont des océans profonds aux plaines littorales sous-marines riches en réserves halieutiques en passant par les forêts, les zones de culture et les récifs coralliens. *Sauf les déserts, les zones sub-arctiques* et les villes. Pour chacun d'entre eux, les « services » rendus – production de nourriture, régulation du climat, protection contre l'érosion des sols, *tourisme et loisirs – ont été soumis à une grille* de dix-sept critères écologiques.

Le résultat de cette étude, publiée cette semaine par la revue scientifique britannique *Nature dans un six* pages aux allures de catalogue, a de quoi surprendre plus d'un économiste. Mais cette tentative d'évaluation d'une planète, jusqu'ici offerte, devrait à la fois les *satisfaire et les alerter. D'abord* parce que cette étude prend en compte les sacro-saintes lois du marché et met en scène – comment pourrait-il en être autrement ? – la mondiali*sation de notre vieille Terre. Ensuite*, parce qu'elle détermine, avec tout le sérieux dont les chercheurs sont capables, que chaque chose a son prix en ce bas monde.

*Ainsi l'hectare d'océan pourrait, sur le marché des maquignons planétaires, se négocier à* 252 dollars par an (environ 1 430 francs), tandis que l'hectare de forêt tropicale pourrait aller chercher dans les 2 000 dollars. Pour les greniers à céréales, l'humanité n'est pas prête à payer plus de 56 dollars. Ces chiffres peuvent surprendre. L'économiste Paul Ekins (université de Keele, Grande-Bretagne) ne s'est pas privé de les critiquer et d'affirmer que vouloir *donner un prix à la planète n'a pas de sens.*

*Ces estimations, souligne-t-il, ne sont que le* reflet de ce que les gens sont prêts à payer. Or, insiste-t-il, la valeur que l'on peut attribuer à une même prestation varie d'une zone à l'autre, d'un pays riche à un pays pauvre. Elle est le fruit d'une équation complexe où entrent en jeu des paramètres moraux, éthiques et politiques.

Cette opinion, Robert Costanza ne la blâme pas. Les économistes des grandes banques, dit-il, ne comprendront jamais le coût de l'environnement tant qu'on ne leur aura pas indiqué un prix, fût-il imparfait, comme on le fait pour une route ou un barrage. Mais le message est clair : investissez dans la planète, pas *dans la Bourse.*

*Jean-François Augereau*

# L'âme des pianos

C'EST l'histoire d'un petit artisan allemand qui ne savait ni lire ni écrire mais qui était obsédé par l'idée d'offrir aux artistes l'instrument le plus parfait du monde. Heinrich Engelhard Steinweg débarqua à New York en 1850, américanisa son nom et créa la société *Steinway and Sons* avec ses huit enfants. Un an après naissaient les onze premiers exemplaires du piano Steinway : un bijou de 12 000 pièces de bois, de cordes, de métal et de cuivre qui prolongeait les doigts et exprimait l'âme.

L'histoire tourna rapidement à l'épopée. *Wagner, Berlioz* et *Liszt* s'en firent les hérauts. Quatre générations après, bien que la société ait changé de propriétaire, Henry, l'arrière petit-fils, perpétue le rêve.

*Lire page 17*



# L'ours russe et le dragon chinois

PAS QUESTION pour Jacques Chirac de laisser les platitudes de la campagne électorale éclipser les *perspectives*, autrement fascinantes, de la politique planétaire. A peine rentré de Pékin, il va retrouver, entre autres grands de ce monde, son vieil ami Eltsine, attendu à Paris pour signer l'accord de « partenariat » destiné à lui rendre *moins amère la pilule de l'élargis*sement de l'OTAN à l'Est. Deng étant mort et le tsar Boris provisoirement ressuscité, l'occasion est *évidemment* belle d'essayer d'y voir un peu plus clair dans ce que Bill Clinton disait, il y a peu, à *The Economist* : au nombre des grandes *questions appelées à dominer* le prochain siècle figure l'usage que la Russie et la Chine feront de leur « *greatness* », mot qui en l'occurrence *serait sans* doute mieux rendu par « *dimensions* » ou par « *immensité* » que par « *grandeur* ».

D'autant plus qu'il serait *contraire à toutes les lois de l'His*toire que les Etats-Unis demeurent éternellement la puissance dominante de la planète. Leur messianisme est avant tout le fait de leur *population d'origine européenne.* Or celle-ci, selon les prévisions officielles, cessera dans cinquante ans d'être majoritaire. De toute façon, à force d'identifier l'intérêt général au leur propre, ils *commencent* à *sérieusement* agacer leurs supporteurs les plus convaincus. Tôt ou tard, il leur faudra composer, voire se résigner à laisser un autre mastodonte leur faire contrepoids, sinon, qui sait, prendre leur relève, comme jadis la France prit *celle de l'Espagne*, puis l'Angleterre celle de la France.

L'Union européenne tardant à se sortir de ses contradictions, et le *monde islamique de ses déchire*ments, l'Inde commençant tout juste à décoller, seuls paraissent aujourd'hui de taille à jouer un *jour les challengers de l'Oncle Sam* les deux pays dont le nom a été longtemps associé au rêve de la révolution mondiale. L'un a abjuré le communisme. L'autre continue de s'en réclamer. Mais on aurait tort de voir là ce que Mao appelait une contradiction « *fondamentale* » : dans les deux cas, nationalisme chatouilleux, *appétit* du pouvoir, corruption et recherche du profit ont pris depuis belle lurette la relève du marxisme-léninisme.

*André Fontaine*

*Lire la suite page 19*

# Un Américain à Paris



J. R. REID

LE PARIS Saint-Germain-Racing a remporté, jeudi 15 mai, le titre de champion de France de basket-ball, cinq ans après la reprise du club par Canal Plus. Ce succès est aussi celui de l'Américain J. R. Reid. Il s'était donné une année pour réussir à Paris et revenir plus fort, plus cher, sur le marché de la NBA, le championnat professionnel américain.

*Lire page 26*

**DIPLOMATIE** Jacques Chirac et le président chinois Jiang Zemin se sont entretenus une première fois jeudi 15 mai, à Pékin. La visite de quatre jours du chef de l'Etat français doit se terminer dimanche soir. ● SUR UN TON TRÈS GAULLIEN, les deux hommes ont plaidé pour un *« nouvel ordre politique international »*, mettant implicitement en garde les Etats-Unis contre *« toute tentative de domination »*. Leur rencontre marque le départ d'un nouveau *« partenariat économique »* entre la Chine et la France, et a notamment débouché sur la vente d'avions Airbus. ● L'ÉTABLISSEMENT D'UN ÉTAT DE DROIT est une garantie contre *« l'arbitraire »*, a souligné M. Chirac, son homologue chinois reconnaissant le principe d'une *« universalité »* des droits de l'homme. Les deux présidents sont tombés d'accord pour *« respecter la pluralité des différences historiques et économiques »*.

# M. Chirac inaugure à Pékin la nouvelle politique chinoise de la France

## Le chef de l'Etat et son homologue chinois Jiang Zemin ont plaidé pour l'émergence d'un « monde multipolaire, plus juste ». La déclaration commune souligne l'« universalité » des droits de l'homme

**PÉKIN**
*de nos envoyés spéciaux*

Le texte signé dans la matinée du vendredi 16 mai dans la capitale chinoise par les présidents Jacques Chirac et Jiang Zemin, intitulé « Déclaration conjointe franco-chinoise pour un partenariat global », vise à donner une substance à des relations que ni Paris ni Pékin ne souhaitaient voir apparaître comme un marchandage dans lequel les Français auraient vendu leur âme contre des commandes de technologie. Sur dix pages dans sa version française, il précise les grands principes de ces relations dans tous les domaines, mais inclut aussi les résultats de la visite de Jacques Chirac qui *« témoignent de la volonté des deux Etats de promouvoir leur partenariat économique et constituent une nouvelle étape du renforcement des relations entre* [leurs] *entreprises »*. En particulier, l'achat d'appareils Airbus, la coproduction de l'avion de cent places et l'octroi à un groupe français (AXA-UAP) d'une licence d'assurance-vie, un marché prometteur en Chine.

Le texte énonce, également, les différents accords gouvernementaux de coopération signés la veille par le chef de l'Etat dans les domaines de l'utilisation pacifique de l'espace et de l'énergie nucléaire, de l'environnement et de la santé.

Sur un ton gaullien, les deux pays plaident pour un *« nouvel ordre international politique et économique qui soit juste et rationnel »* contre *« toute tentative de domination dans les affaires internationales »*, formule qui vise implicitement les Etats-Unis. Au nom de cette *« multipolarité »*, fondement d'un *« meilleur équilibre entre petites et grandes nations, entre grandes régions du monde et entre pays riches et pays en développement »* auquel les deux pays veulent œuvrer, ils peuvent ainsi s'entendre sur une formulation du principal point délicat, la question des droits de l'homme, qui laisse ouvertes toutes les interprétations : *« Les deux parties soulignent que les efforts tendant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme doivent s'exercer dans le respect des buts et des principes de la Charte des Nations unies, ainsi que de l'universalité des droits de l'homme, tout en tenant pleinement compte des particularités de chacun »*.

La France note *« avec satisfaction »* l'intention de Pékin d'adhérer à deux conventions internationales sur les droits de l'individu et les droits sociaux. La Chine, pour sa part, salue la *« position constructive »* de Paris pour sortir de l'affrontement sur cette question.

Avant leur premier entretien officiel, les deux hommes avaient eu un tête-à-tête qui a, peut-être, été l'occasion d'une explication sinon plus directe, du moins plus substantielle, sur les dossiers délicats que M. Chirac avait confiés aux ministres des affaires étrangères : le souci de la France de ne pas être l'objet de discrimination par rapport aux ventes d'armes que se permettent les Etats-Unis à Taïwan, les questions sensibles du Tibet, de Hongkong (cette dernière étant présentée comme un test à venir du comportement de Pékin par rapport aux normes internationales, notamment dans la manière dont seront traités les chrétiens de l'ex-colonie britannique) et les cas de prisonniers politiques célèbres, comme *Wei Jingsheng* et *Wang Dan*, dont on ne saura pas si les noms ont bien été prononcés. La discrétion française permet en tout cas au porte-parole chinois, selon un rituel désormais bien rodé, de dire qu'il ne les a pas entendus.

**« CONTRE L'ARBITRAIRE »**

Un accent particulier est mis, côté français, sur la volonté de faire avancer la notion d'Etat de droit en Chine, même si l'on reconnaît qu'en l'occurrence la simple adoption de lois est un pas nécessaire mais non suffisant. M. Chirac prononçait, après son entretien final avec M. Jiang, vendredi, un discours en ce sens devant une assemblée d'enseignants et d'élèves de l'Ecole nationale d'administration chinoise, un établissement créé en liaison avec l'ENA française.

*« Au moment où la Chine s'ouvre au monde*, a déclaré M. Chirac, *l'affirmation de l'Etat de droit est la condition de la confiance des opérateurs internationaux. Mais l'Etat de droit est aussi la protection légitimement accordée à chacun contre l'arbitraire. En outre, la belle notion de l'Etat de droit ne peut se réduire à une simple construction intellectuelle. Elle doit constituer, pour tous, une réalité tangible dans la vie quotidienne. »*

La presse chinoise a accordé la vedette à la visite du chef de l'Etat français qui permet à Pékin de signifier à Washington que la Chine n'est pas prisonnière de sa relation avec les Etats-Unis. Les deux pays sont convenus de rencontres au plus haut niveau (chefs d'Etat et de gouvernement) à raison d'une par an et de deux pour leurs ministres des affaires étrangères. L'emphase avec laquelle la déclaration assure que cette démarche française d'un type nouveau vis-à-vis de la Chine vise à œuvrer à *« un monde plus stable »* ne cache pas, pourtant, une motivation plus prosaïque : la volonté désormais mal dissimulée de reprendre également les ventes de matériel militaire à ce pays dans la constatation que l'embargo décidé au sommet européen de Madrid en 1989, après Tiananmen, est déjà violé.

Les industriels concernés n'ont plus de peine à exprimer cette volonté illustrée par la mise en fabrication en Chine d'un rotor français d'hélicoptère pouvant avoir un usage militaire : *« On commence par le rotor, puis on fabrique les pales, puis on construit tout l'hélicoptère »*, dit l'un.

N'ayant pas de caractère juridique, la déclaration de Madrid mourra ainsi de sa belle mort sans nécessiter d'autopsie. Il incombera alors à la France de jouer un rôle moteur dans la mise en pratique des engagements chinois en matière de sécurité et de non-prolifération des technologies sensibles, une préoccupation dûment exprimée dans la déclaration franco-chinoise de Pékin à la rubrique « Promouvoir le désarmement ». Tâche plus aisée à conceptualiser qu'à réaliser.

*Frédéric Bobin et Francis Deron*

### « L'audace et le courage », selon Lionel Jospin

**Lors d'une réunion publique, jeudi 15 mai au Zenith à Paris, Lionel Jospin a évoqué le voyage de Jacques Chirac en Chine. *« Nous espérons que le président de la République, au lieu de mener campagne électorale depuis la Chine, posera la question des droits de l'homme en Chine, et je voudrais savoir s'il en aura l'audace et le courage »*, a-t-il affirmé.**

***« Ce qui se passe au Zaïre aujourd'hui signe la faillite de la politique africaine de Chirac*, a d'autre part déclaré M. Jospin, *qui a remis en selle Mobutu que nous avions commencé, trop tard sans doute, à lâcher. Mais nous ne voulons pas d'un autre dictateur pour le Zaïre. » « Il y a comme une vision d'obscénité*, a-t-il poursuivi, *quand on voit ces hommes d'affaires qui se pressent, chéquier en main, auprès du nouveau conquérant pour signer à chaud les futurs contrats pour dépouiller les Zaïrois de leurs ressources (...) sur fond de massacres de la population. »* M. Jospin a pris l'*« engagement solennel »* de *« changer profondément la politique africaine de la France »*.**

## « Universalité » et « particularités »

La Chine reconnaît *« l'universalité »* des droits de l'homme, dans une *« déclaration conjointe franco-chinoise pour un partenariat global »*, signée, vendredi 16 mai à Pékin, par les présidents français Jacques Chirac et chinois Jiang Zemin. Sous le titre *« Respecter la pluralité »*, les deux parties *« estiment que les différences historiques, culturelles, économiques et sociales sont sources d'enrichissement du patrimoine commun de l'humanité »*, et *« constatent qu'un dialogue constructif et sérieux est préférable à la confrontation pour régler les différends »*.



VERBATIM

*« Les deux parties*, poursuit le document, *soulignent que les efforts tendant à promouvoir et à protéger les droits de l'homme doivent s'exercer dans le respect des buts et des principes de la charte des Nations unies, ainsi que de l'universalité des droits de l'homme, tout en tenant pleinement compte des particularités de chacun. »*

*« La France et la Chine souhaitent que le dialogue entre la Chine et l'Union européenne sur les droits de l'homme se développe de manière constructive sur la base de l'égalité et du respect mutuel, et permette le développement des échanges et de la coopération pour le renforcement de l'Etat de droit »*, ajoute la déclaration, qui insiste : *« C'est en approfondissant la compréhension mutuelle et la confiance réciproque que se réduiront les divergences. »* En conclusion sur ce chapitre, *« la France prend note avec satisfaction de la décision de la Chine de signer, avant la fin de l'année 1997, le pacte des Nations unies relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, et d'examiner favorablement son adhésion au pacte des Nations unies relatif aux droits civils et politiques »*.

Pékin, de son côté, *« apprécie la position constructive adoptée par la France dans le cadre de la commission des droits de l'homme des Nations unies »* où Paris a refusé, pour la première fois, de s'associer, cette année, à la traditionnelle résolution condamnant la Chine. – *(AFP.)*

## Airbus ébrèche le quasi-monopole de Boeing

**PÉKIN**
*de nos envoyés spéciaux*

*« Aujourd'hui est un grand jour pour Aerospatiale. »* C'est en ces termes qu'Yves Michot, PDG du groupe public, commentait l'annonce de contrats pour l'industrie aéronautique française et européenne, jeudi 15 mai, au deuxième jour de la visite de Jacques Chirac en Chine. A l'issue de tractations serrées *qui ont épuisé les négociateurs* français, les dirigeants d'Airbus et de la CASC (China Aviation Supplies Company) ont signé un accord-cadre portant sur l'achat de trente avions par les Chinois, un contrat d'une valeur de 7,5 milliards de francs. Cette commande s'ajoute à la livraison de trente A 320 déjà annoncée lors de la visite du premier ministre Li Peng à Paris, en avril 1996.

Les modalités de l'accord restent à préciser car les deux parties n'avaient pas pu s'entendre sur la ventilation de ces appareils entre les modèles A 320 (150 places) et A 321 (200 places). Dans la meilleure hypothèse, Airbus vendra vingt A 321 et, dans la moins bonne, dix. Grâce à cet accord, le consortium européen, dont Aerospatiale est l'actionnaire français, ébrèche le quasi-monopole détenu par Boeing, dont la part descend maintenant à 70 % du marché chinois. Mais l'écart reste important : Airbus, avec cette nouvelle commande, aura vendu 63 avions à la Chine tandis que le géant américain, *présent depuis* 1972, en a déjà livré 250.

**COPRODUCTION**

L'autre grosse affaire industrielle de cette visite est la coproduction en Chine d'un avion de cent places, qui illustre le souhait de Pékin de développer une industrie aéronautique locale. Un accord-cadre pour la mise au point d'un avion de ce type, AE-100, a été signé entre un consortium européen composé d'Airbus et de l'italien Alenia, le chinois Avic (Aviation Industries of China) et le singapourien STPL (Singapore Technologies Private Ltd.). Il s'agira de produire trois mille appareils sur vingt ans, soit un investissement d'une valeur d'environ 450 milliards de francs.

Si la répartition du capital au sein de la future société n'est pas encore tranchée, le consortium européen devrait détenir environ 40 % des parts. Les Européens ont obtenu des assurances en matière de certification pour que l'appareil soit commercialisable aux Etats-Unis : *les deux tiers de la production* sont destinés aux marchés européens et américain.

Enfin, d'autres contrats signés portent sur la vente par le consortium franco-italien AI(R) de dix ATR 72 (avions de transport régional) et la vente par Eurocopter d'un rotor pour un hélicoptère de 5,5 tonnes, un matériel à double usage civil et militaire. D'autres annonces étaient espérées dans le domaine de l'espace, portant notamment sur une coopération entre la société européenne Arianespace et la chinoise Longue Marche *dans les lanceurs spatiaux*.

*F. B. et F. D.*

### Les autres contrats industriels et financiers

● **Chimie.** Le premier chimiste français, Rhône-Poulenc, a signé un accord avec Hangzhou General Pesticide Plant en vue de créer une filiale commune dans laquelle ils investiront 500 millions de francs. La future société, qui attend les autorisations nécessaires pour la fin de l'année, sera détenue à 75 % par une filiale du groupe français, *Rhône-Poulenc Agro, et à 25 % par* son partenaire chinois.
Elle produira un insecticide, le Regent, qui permet d'améliorer les rendements dans la culture du riz et celle du chou, produits de base de l'alimentation chinoise. Ce projet avait été lancé par une lettre d'intention en date de juillet 1996.

● **Matériaux de construction.** Lafarge, leader mondial des matériaux de construction, a annoncé qu'il allait investir 420 millions de francs pour porter de 235 000 de tonnes à un million de tonnes par an la capacité de sa *cimenterie de Huairou (au nord de* Pékin), créée en 1994.

● **Banques.** La BNP devait obtenir des autorités chinoises, vendredi 16 mai, une licence lui permettant de transformer son bureau de représentation de Pékin en succursale, devenant la seule banque française dans ce cas. La BNP dispose déjà de succursales dans d'autres villes, tels Shenzen, *Tianjin, Guanghzou et Shanghaï.* Une dizaine de banques françaises ont déposé des demandes du même type.

● **Assurances.** Le groupe d'assurance AXA-UAP devait recevoir, vendredi 16 mai, le feu vert pour démarrer une activité d'assurance-vie en Chine. Seul l'américain AIG disposait, jusqu'à présent, d'une telle licence.

● **Énergie.** *Parmi les retombées de* la visite de Jacques Chirac pourrait figurer un contrat de 4,5 milliards de francs, dont 2 milliards seraient confiés à l'industrie française, concernant la fourniture d'équipements pour le barrage des Trois Gorges. La tête de file de ce projet est GEC-Alsthom. La décision est attendue avant le mois de juillet.

## « Le Conflit à venir »... un livre que les Chinois ne liront pas

**PÉKIN**
*de notre correspondant*

Cela faisait longtemps qu'un ouvrage publié par des Occidentaux à propos de la Chine n'avait provoqué une telle colère de la part des autorités de Pékin. Deux anciens correspondants américains à Pékin, Richard Bernstein (alors pour l'hebdomadaire *Time*) et Ross Munro (alors pour le quotidien *Globe and Mail* de Toronto) viennent de faire mouche avec un livre prédisant qu'à défaut d'une gestion habile et énergique des relations sino-américaines par Washington, les deux pays risquent fort de se retrouver dans une fâcheuse situation d'affrontement. L'ouvrage, intitulé *Le Conflit à venir avec la Chine*, envisage même l'éventualité d'une impasse stratégique du type sino-soviétique sur fond de *« destruction mutuelle assurée »* (hypothèse jadis dite « MAD », pour *« mutually assured destruction »*).

Signe de grand courroux gouvernemental, l'ouvrage, dans sa version originale anglaise, a été saisi dans les bagages du correspondant du *Monde* à l'aéroport de Pékin alors qu'une sorte de tolérance permet – en principe – aux étrangers d'introduire en Chine, pour leur propre usage, toute littérature jugée par le gouvernement inappropriée pour le commun des mortels chinois. *« Règlement d'Etat »*, répondit à plusieurs reprises le douanier, qui ne songeait pas à confisquer d'autres ouvrages au moins aussi critiques envers le régime de Pékin.

Les auteurs mettent en relief les raisons profondes qui ont amené les Etats-Unis à dépêcher dans le détroit de Formose, en février et en mars 1996, deux porte-avions et leurs escadres pour signifier à la Chine qu'il lui fallait se retenir dans ses gesticulations à l'égard de Taïwan.

**LE « ROC » SOULEVÉ**

Comme à Pékin, l'épisode a été pris beaucoup plus au sérieux à Washington que dans les autres capitales occidentales. Pour les auteurs, il traduit pourtant une nouveauté stratégique d'importance globale : les contentieux sur les droits de l'homme, les questions commerciales, les différends technologiques sont autant de manifestations d'une propension des deux pays à s'opposer de manière marquée, à présent que l'Union soviétique n'existe plus et que l'émergence économique de la Chine la pose en rivale des Etats-Unis en Extrême-Orient.

Bernstein et Munro ont *« soulevé un roc qui va leur retomber sur les pieds »*, a lancé, dans un anathème classique, la presse officielle chinoise. L'affaire dépasse les polémiques jadis lancées par Pékin contre les auteurs d'œuvres n'ayant pas eu l'heur de lui plaire – tels le cinéaste Antonioni dans les années 70 ou le journaliste américain Fox Butterfield dans les années 80.

Ces querelles-là étaient principalement dues à des raisons circonstancielles appartenant aux arcanes pékinoises. La présente tient à des considérations plus amples et plus graves. Dans leur ouvrage, les auteurs suggèrent que l'intérêt stratégique américain consiste notamment à convaincre le Japon de réarmer... ouvrant ainsi la boîte de Pandore asiatique.

*F. D.*

# L'avancée des rebelles oblige M. Mobutu à quitter Kinshasa

## Alors que les troupes de Laurent-Désiré Kabila sont aux portes de la ville, le chef de l'Etat zaïrois a abandonné son quartier général de la capitale. Il pourrait gagner sa résidence de Gbadolite avant de s'envoler, ensuite, pour le Maroc

**De bonnes sources à Kinshasa ont indiqué, *vendredi 16 mai en fin de matinée*, à notre envoyé spécial Frédéric Fritscher, que le président zaïrois, M. Mobutu Sese Seko, a pris la route de sa résidence de Gbadolite, dans la région de l'Equateur, d'où il pourrait s'envoler pour le Maroc. Le chef de la rébellion zaïroise, Laurent-Désiré Kabila, avait affirmé, jeudi 16 mai, qu'il attendrait jusqu'à lundi 19 mai une réponse du *président Mobutu à un plan de paix sud-africain* prévoyant le départ du pouvoir du chef de l'Etat. De son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU a dénoncé, jeudi, *« l'obstruction »* exercée par les rebelles contre une enquête sur les *violations des droits de l'homme* au Zaïre. Toujours jeudi, le Parlement européen a lancé un appel pressant au chef rebelle pour qu'il mette en place un pouvoir de transition permettant l'organisation d'élections *(lire aussi nos informations page 39).***

***LE PRÉSIDENT** Mobutu Sese* Seko aurait quitté Kinshasa vendredi 16 mai en fin de matinée, ont indiqué à notre envoyé spécial, Frédéric Fritscher, de bonnes *sources dans la capitale zaïroise*. Ces mêmes sources affirment qu'il aurait pris la route de sa résidence de Gbadolite, dans le Nord du pays, près de la frontière centrafricaine. De là, *le chef de l'Etat* zaïrois pourrait se rendre au Maroc, où le roi Hassan II serait prêt à l'accueillir.

Ces développements interviennent alors que les forces de la rébellion sont aux portes de Kinshasa et après les conversations que le chef de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo-Zaïre (ADFL), Laurent-Désiré Kabila, a eues au Cap avec le président sud-africain, Nelson Mandela. Le chef rebelle avait annoncé qu'il attendrait jusqu'à lundi 19 mai la réponse que le maréchal Mobutu devait donner à un plan de paix proposé par la diplomatie sud-africaine.

Ce plan prévoit le départ du président zaïrois et son remplacement par une autorité de transition dirigée par le chef rebelle et représentative de toutes les tendances de la société du pays.

A l'issue d'un entretien de plus de deux heures au Cap avec le président Nelson Mandela, le chef rebelle a refusé de dire s'il avait ordonné à ses troupes d'arrêter leur marche sur Kinshasa jusqu'à lundi. Prié de faire d'autres commentaires sur sa rencontre avec M. Mandela, il a répondu : *« Je n'ai rien à dire de plus. Nous devrons attendre lundi pour recevoir une réponse de l'autre camp. C'est tout ce que je peux dire »*.

De son côté, M. Mandela a déclaré qu'il avait fait *« une certaine proposition »* au président Mobutu, mercredi à Pointe-Noire (Congo). *« Il* [M. Mobutu] *a demandé à repartir à Kinshasa pour consulter ses conseillers »*, a poursuivi le chef de l'Etat sud-africain, ajoutant : *« Nous attendons sa réponse lundi »*.

**UN POSSIBLE COMPROMIS**

*Le chef rebelle*, invoquant des raisons de sécurité, avait refusé de se rendre mercredi à Pointe-Noire, entraînant l'annulation de sa rencontre avec le maréchal. Peu avant l'entretien Mandela-Kabila, qui, selon Pretoria, devait être consacré essentiellement à la *« composition d'une autorité de transition » (Le Monde* du 15 mai), le numéro deux sud-africain, Thabo Mbeki, avait révélé que des progrès avaient été accomplis pour une solution négociée.

Selon M. Mbeki, la rébellion est d'accord pour accorder à M. Mobutu *« toutes les protections et marques de respect »* dues à un ancien chef d'Etat, une fois qu'il aura quitté le pouvoir. Toujours selon lui, les deux parties sont également d'accord sur la nécessité d'installer aussi vite que possible une autorité de transition représentant toutes les forces politiques. Selon l'agence *sud-africaine SAPA, un projet de* plan de paix préparé par les médiateurs sud-africains appelle M. Mobutu à abandonner le pouvoir à un gouvernement de transition.

Ce document apparaît comme un possible compromis entre la rébellion et le président. Ce dernier a jusqu'ici accepté l'instauration d'une autorité de transition chargée de conduire le pays à des élections et *« offert de remettre le pouvoir à un président ainsi élu »*. Mais, deux textes – remis à la presse jeudi à Lubumbashi – affirment, eux, que la rébellion exige une *« reddition »* du maréchal Mobutu et la remise du pouvoir *« entièrement et immédiatement »* au président de l'Alliance, *« le compatriote Laurent-Désiré Kabila »*.

Les rebelles ne sont plus qu'à quelques dizaines de kilomètres de la capitale dont ils peuvent à tout moment s'emparer par la force *(lire ci-dessous)*. Selon les analystes, en dépit des multiples pressions en faveur d'une solution pacifique, M. Kabila aura du mal à faire accepter à ses troupes et aux Zaïrois *« libérés »* un quelconque compromis, alors qu'une victoire totale est à portée de main. La rébellion semble en effet proche de réaliser la promesse de prendre Kinshasa *« avant juin »*, faite solennellement par son chef en mars, peu après la conquête de Kisangani, capitale du Haut-Zaïre. – *(AFP, Reuter.)*

# Aidés par des troupes angolaises, l'Alliance a fait sauter le « verrou » de Kenge

**LES FORCES ARMÉES** zaïroises (FAZ) – et notamment des éléments de la division spéciale présidentielle (DSP) – ont, dans la région *de Kenge, à 200 kilomètres à l'est de Kinshasa*, suffisamment résisté face aux troupes de Laurent-Désiré Kabila pour que la rébellion soit obligée d'engager, à ses côtés, des formations de l'armée régulière angolaise et de contourner l'obstacle. C'est, du moins, l'analyse des spécialistes du renseignement français.

*Le général Mahele Lieko Bokungu, chef* d'état-major des armées zaïroises, a utilisé le « verrou » géographique naturel de Kenge pour retarder l'avance des troupes de M. Kabila, afin de donner du temps aux négociations *organisées, entre les deux camps*, par l'Afrique du Sud.

Selon ces mêmes sources militaires françaises, les combats de Kenge, qui ont fait de nombreuses victimes, ont opposé les forces de l'Alliance, appuyées par des unités angolaises du président José Eduardo dos Santos, aux troupes régulières zaïroises, aidées par des éléments de l'Unita (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), le mouvement *d'opposition à Luanda de Jonas Savimbi* (*Le Monde* du 13 mai).

**MERCENAIRES ET « ARMÉE D'EMPRUNT »**

Il semble que, de part et d'autre, ont été engagés quelque 3 000 hommes de M. Kabila, soutenus par des effectifs équivalents de Luanda, et les forces régulières zaïroises (dont *des détachements de la DSP, les seuls véritablement opérationnels du pays*), qui ont reçu l'appui d'un millier d'hommes de l'Unita. C'est la première fois que forces armées angolaises et rébellion angolaise se retrouvaient *face à face en territoire zaïrois*. Pour la conquête d'autres lieux du Zaïre, les forces de l'Alliance avaient précédemment bénéficié du soutien des armées du Rwanda, du Burundi et de l'Ouganda, avec une logistique fournie, à *partir de ces mêmes territoires*, par des conseillers originaires des Etats-Unis. C'est ce que les services américains appellent *« une armée d'emprunt »*. De son côté, le maréchal Mobutu a recruté des mercenaires européens.

A *Kenge, le général Mahele a organisé* son dispositif en profitant de la barrière naturelle offerte par les rivières Wamba et Bakali, de façon à retarder le plus longtemps possible l'avance des troupes de l'Alliance – et leur irruption dans Kinshasa – et à donner, ainsi, suffisamment de temps aux négociations Mobutu-Kabila pour que le conflit débouche sur une solution politique. Il apparaît, à ce jour, que le chef d'état-major des armées zaïroises est en passe d'avoir épuisé les opportunités de sa tactique sur le terrain, en dépit du renfort que l'Unita lui a apporté.

*Dans le même temps, cinq pays occidentaux* – Grande-Bretagne, Belgique, Etats-Unis, France et Portugal – ont déployé entre 3 500 et 4 000 hommes en Afrique centrale afin, le cas échéant, d'évacuer les quelque 2 000 ressortissants étrangers au Zaïre. Depuis mars, la France, pour sa part, a stationné quelque 300 militaires à Brazzaville, la capitale du Congo séparée de Kinshasa par le fleuve Zaïre. Elle procède actuellement à une relève. *Des détachements du 8e régiment de parachutistes* d'infanterie de marine (basé normalement à Castres, dans le Tarn) sont remplacés par des hommes du 2e régiment étranger de parachutistes (venus de Calvi, en Haute-Corse). La France a refusé la création d'un commandement unique de cette opération, dont les Etats-Unis, depuis un porte-hélicoptères au large des côtes africaines, ambitionnaient d'obtenir la responsabilité. Pour autant, les Français se sont déclarés partisans d'organiser, au besoin, des actions combinées de récupération des étrangers désireux de *quitter le Zaïre. C'est une « cellule »* spéciale, constituée des quatre ambassadeurs (Etats-Unis, France, Royaume-Uni et Belgique), à Kinshasa, qui est chargée de donner le « feu vert » à une éventuelle mission d'évacuation

***Jacques Isnard***

# Goma attend la chute de Kinshasa... et espère le départ des « amis rwandais »

**GOMA (Nord-Kivu)**
*de notre envoyée spéciale*

*« Depuis une semaine, des soldats rwandais volent, pillent et violent comme l'ancienne armée zaïroise ».*

**REPORTAGE**

« Nous ne voulons pas que les Rwandais importent leur violence ethnique chez nous »

Dans la ville de Goma placée sous surveillance, les accusations se multiplient. *Un employé zaïrois de* l'aide humanitaire a été battu par une patrouille. Un autre a vu sa maison saccagée. On ne compte plus les enlèvements, évoqués *comme tous les autres incidents* sous couvert de l'anonymat. *« Une patrouille a ordonné à mon voisin de la suivre*, raconte un jeune étudiant. *On ne l'a jamais revu. Son père, un riche Hutu, possédait une grande ferme. L'Alliance l'accusait d'avoir logé des "génocideurs" en 1994, et d'avoir fait transiter des armes. Elle l'a tué. Mais son fils n'y était pour rien. On m'a répondu que les fils de serpents deviendront serpents, et qu'il faut les tuer »*.

Dimanche 11 mai, trois gradés zaïrois de l'armée rebelle ont été libérés après avoir été enfermés par leurs homologues rwandais pendant une semaine. Ils sont au plus vite partis pour Lubumbashi, *« rejoindre le président Kabila »*. Le 9 mars dernier, toujours à Goma, le général rebelle Kisasi avait été éliminé, *« parce qu'il avait une autre vision de la situation »*, rappelle une jeune femme soldat qui faisait partie de sa garde. *« Goma, en ce moment, c'est comme un embouteillage. On est sur le feu. Ca va se calmer avec la prise de Kinshasa. »*

Engagée volontaire, elle attend en s'entraînant à la course chaque matin. C'est sa seule occupation. *« Si Kabila reste notre président, tout ira bien. Je rentrerai dans la gendarmerie. Sinon, je quitterai l'armée »*, avoue-t-elle. Mariée à un Tutsi, elle n'a pas revu ses enfants, restés à Kigali avec leur père. Ce dernier, après la prise du pouvoir par les Tutsis, l'a proprement mise dehors. *« La chute de Kinshasa, c'est une garantie pour nous. Nous ne voulons pas de la dictature dans notre République du Congo »*, se réjouit-elle, comme beaucoup en ville.

**« ON SE SENT ISOLÉS »**

Mais très vite, on sent les cœurs qui se serrent. *« Après la chute du régime de Mobutu, nous aurons ici un autre problème. Nos amis rwandais ne veulent pas abandonner un pays aussi riche que le nôtre. »* De diverses sources, on confirme le risque de nouvelles violences. Les *« amis rwandais »*, comme on les appelle ici, ont aidé l'Alliance à libérer la région. *« Les Zaïrois ont eux-mêmes beaucoup aidé les Rwandais à se débarrasser des anciens FAR* [hutus] *de l'armée. Mais nous ne voulons pas que les Rwandais importent leur haine et leur violence ethnique chez nous »*, explique un lumumbiste de la première heure. *« Notre peuple multiethnique a su gérer ce type de conflit, pendant l'époque coloniale, avec sagesse. Avec la même sagesse, il le fera dans la période de transition vers la démocratie. »*

Comment exprimer toutes ces réserves dans l'opinion publique ? La parution des journaux a été suspendue. La radio La Voix du peuple, qui diffuse entre autres programmes *« Alliance actualité »*, ne parle pas de ces tensions. *« Pour le moment, elle voit tout en rose »*, concède, vaguement goguenard, un étudiant favorable à l'Alliance. Goma, dans sa *grande majorité*, a applaudi les « libérateurs » de Laurent-Désiré Kabila. Le « patron » politique, de l'Alliance, Deo Douglas Bugera, est d'ailleurs originaire de la ville. *Jusqu'à son départ*, le 12 mai, à la suite de l'avancée des forces de l'Alliance, il circulait en ville et il était une présence rassurante pour ses concitoyens, recevant les ambassadeurs et les ténors de la diaspora. *« A présent, on se sent comme isolés. Vivement que tombe Kinshasa. Nos soldats reviendront, et les amis rwandais rentreront chez eux »*. Enfin, c'est que l'on espère... Mais la présence massive de ces *« amis »* tutsis, comme sur la route bitumée qui va vers le nord, où ils ont multiplié les *check-points*, est désormais une évidence.

***Danielle Rouard***

# Les trafiquants d'héroïne punis de mort au Vietnam

**BANGKOK**
*de notre correspondant en Asie du Sud-Est*

Les Vietnamiens prennent peur. A Lang-Son, sur la frontière chinoise, un sondage dans des écoles secondaires a décelé des traces d'héroïne dans les urines de 10 % des élèves. A Hanoï, cette drogue s'arrache à des prix dérisoires. Soixante-quinze pour cent des 1 500 drogués arrêtés à Hô-Chi-Minh-Ville de décembre à mars étaient des adolescents appartenant à des familles aisées. Ce commerce se pratique au vu de tous. La police multiplie les rafles, mais en vain.

Aussi, quand s'est ouvert, le 2 mai à Hanoï, un procès contre un réseau de 22 trafiquants, dont des fonctionnaires du ministère de l'intérieur, accusés d'avoir introduit au Vietnam jusqu'à 400 kilos d'héroïne et plusieurs centaines de kilos d'opium, une foule hostile était présente.

Le principal inculpé, Vu Xuân Truong, capitaine affecté à la division criminelle du ministère de l'intérieur, ayant menacé de donner les noms de ceux qui l'avaient *« trahi »*, *« notamment des gens très importants »*, la presse, même officielle, a été tenue à l'écart d'audiences dramatiques. Plusieurs inculpés se sont évanouis et Truong a tenté de se suicider à trois reprises en prison. Des extraits ont été, cependant, retransmis à la télévision et le tribunal a été inondé de lettres réclamant des sentences plus fermes que celles réclamées par le parquet.

**FRONTIÈRES-PASSOIRES**

Le verdict sévère, prononcé mercredi 14 mai, a pourtant répondu à la requête du procureur. Huit accusés ont été condamnés à mort – dont Truong, un officier des gardes-frontières et deux femmes – et huit autres à perpétuité, dont le frère de Truong. La femme de Truong a été condamnée à vingt ans de prison ferme. Peu de temps auparavant, pour répondre aux angoisses de parents qui voient la drogue circuler librement parmi les écoliers, l'Assemblée nationale avait voté une loi rendant passible de la peine de mort la possession de 100 grammes d'héroïne, et le premier ministre Vo Van Kiêt, qui a pris la tête de la lutte contre la drogue, avait reconnu que son gouvernement *« n'avait pas su mettre en garde la population et introduire de fermes méthodes pour enrayer ce fléau qui a prospéré avec la politique d'ouverture économique »*.

Truong et une partie au moins du réseau auquel il appartient ont été dénoncés par un condamné à mort laotien, qui a ainsi évité le peloton d'exécution. Avec le doublement, ces dix dernières années, de la production d'opium en Birmanie, le Laos et le Vietnam, dont les frontières sont de véritables passoires, constituent désormais des filières vers l'Occident.

Dans les huit premiers mois de 1996, Hanoï a saisi cinquante kilos d'héroïne, soit 60 % de plus qu'en 1995. Les autorités savaient donc. Mais le procès de Hanoï a joué le rôle de révélateur : la corruption aidant, la jeunesse est devenue une proie de choix. A Hô-Chi-Minh-Ville, l'injection d'un mélange redoutable coûte l'équivalent de 5 francs...

***Jean-Claude Pomonti***

# La campagne électorale en Algérie s'ouvre sur un nouveau massacre

**A QUELQUES HEURES** de l'ouverture officielle de la campagne pour les élections législatives du 5 juin en Algérie, un nouveau massacre de civils est intervenu, dans la nuit du mercredi 14 au jeudi 15 mai, dans la région de Blida.

Selon les forces de sécurité, trente personnes, dont deux bébés et sept femmes, ont été *« lâchement assassinées »* – expression employée par les autorités pour des égorgements à l'arme blanche – à Haouche Faner, un hameau situé dans la plaine de la Mitidja, à une quarantaine de kilomètres au sud d'Alger. Deux femmes et un enfant ont été portés disparus. Ce même hameau avait été attaqué il y a un peu plus d'un mois et les assaillants y avaient décapité ou mutilé à mort un nombre égal de victimes.

Le massacre a eu lieu selon un scénario maintes fois répété ces derniers mois dans les villages isolés près de la capitale. Haouche Faner ne possède pas de Groupe de légitime défense (GLD) armé et doté de sirène d'alarme par les autorités. Les assaillants étaient assurés de ne pas trouver de résistance.

**450 MORTS DEPUIS DÉBUT AVRIL**

*Ce nouveau massacre porte* à plus de quatre cent cinquante le nombre de personnes tuées depuis le début avril dans des attaques de villages ou des attentats à l'explosif. En visite officielle au Danemark, le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf, s'est déclaré convaincu jeudi que *« l'élimination du terrorisme est proche »*. *« Les terroristes mènent des actions désespérées. Ils ont perdu la bataille et se sont disqualifiés aux yeux de l'opinion en s'attaquant à des petits villages isolés ou en commettant des attentats à la bombe aveugles »*, a ajouté le ministre. De son côté, l'armée algérienne a lancé une vaste opération dans la région de Saïda, sur les hauts plateaux de l'Ouest, a indiqué jeudi le quotidien *El Watan*. Plusieurs dizaines d'islamistes auraient été tués.

Le massacre d'Haouche Faner a été rendu public au moment où débutait la campagne officielle pour les législatives. A Alger, elle a été lancée par le premier ministre, Ahmed Ouyahia, qui s'est rendu – sous bonne escorte – dans la Casbah, la vieille ville de la capitale, où opèrent des membres du Groupe islamique armé (GIA). A l'initiative des grandes formations politiques, plusieurs réunions publiques étaient prévues jeudi dans le reste de l'Algérie. – *(AFP, Reuter.)*

# L'Allemagne est confrontée à une crise budgétaire en raison du chômage et des pertes fiscales

## Bonn veut réévaluer les réserves d'or de la Bundesbank

**La détérioration des finances publiques allemandes a provoqué des secousses politiques à Bonn, où l'opposition accuse le gouvernement de mettre en péril l'Union monétaire européenne. Dans la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 mai, le ministre des finances, Theo Waigel, a fait approuver des mesures d'urgence pour compenser les mauvaises rentrées fiscales et tenir le déficit budgétaire à 3 % du PIB.**

**BONN**
*de notre correspondant*

Confrontée à de nouvelles prévisions pessimistes de rentrées fiscales pour 1997 et 1998, l'Allemagne aura de plus en plus de mal à tenir strictement les critères de qualification pour l'entrée dans la monnaie unique au 1er janvier 1999. Des mesures supplémentaires vont donc être prises à Bonn pour néanmoins permettre, sans augmentation des impôts, le respect des normes du traité de Maastricht selon le calendrier prévu.

Sans annoncer encore quelle serait la nature des prochaines économies budgétaires, le ministre des finances Theo Waigel (CSU) préfère dans l'immédiat accélérer les privatisations et – mesure inédite – augmenter la valeur comptable des réserves d'or de la Bundesbank. Telles sont les grandes lignes qui se dégagent après la publication, jeudi 15 mai, des dernières prévisions concernant les recettes fiscales à venir de l'Etat fédéral, des Länder et des communes.

**OPTIMISME SUR LA CROISSANCE**

D'après ces chiffres extrêmement sombres, l'ensemble des collectivités publiques ne pourra pas compter en 1997 sur le volume de rentrées fiscales prévu à l'automne dernier. Par rapport aux prévisions de l'époque, les pertes fiscales devraient atteindre cette année 18 milliards de marks (environ 70 milliards de francs) et, en 1998, 31,6 milliards de marks (environ 100 milliards de francs). A l'automne dernier, l'Allemagne prévoyait qu'elle terminerait l'année 1997 avec un déficit public correspondant à 2,9 % du PIB.

Tout en partageant les prévisions de croissance relativement optimistes du gouvernement (+ 2,5 % pour 1997), les experts du « groupe de travail » chargé des évaluations de rentrées fiscales constatent aujourd'hui que les impôts directs ne rentrent pas aussi bien que prévu, notamment du côté des entreprises, mais également en raison du fort volume du chômage. En cas de fléchissement de la croissance, de nouvelles surprises négatives ne sont pas à exclure. La seule lueur d'espoir, du point de vue des critères de Maastricht, concerne les budgets sociaux, qui devraient afficher un excédent, notamment grâce à l'augmentation des cotisations.

Rien ne permet de dire que le critère du déficit ne s'approchera pas des 3 % du PIB à la fin de l'année. Mais tout indique que l'Allemagne ne pourra qu'à grand-peine respecter la formule favorite du ministre des finances Theo Waigel : *« 3 %, c'est 3,0 %. »* Les pertes fiscales ne sont pas seules en cause. On ne se cache plus, à Bonn, que les dépenses supplémentaires provoquées par le maintien d'un chômage très élevé pourraient elles aussi dépasser de plusieurs milliards de marks le cadre initialement prévu. Chaque progression du chômage de 100 000 personnes entraîne une augmentation de 3 milliards de marks (environ 10 milliards de francs) des dépenses de l'Etat.

Le ministre des finances, Theo Waigel, a donc choisi d'avoir recours à des mesures anti-conformistes, mesures qui ont néanmoins été conçues pour éviter de prêter le flanc aux accusations de « manipulation budgétaire » de la part des partenaires européens de l'Allemagne. Pour sa part, Günter Rexrodt, le ministre de l'économie, a prêché pour une *« discipline budgétaire stricte »* et s'est opposé à toute augmentation d'impôts. Il a souligné qu'*« une activation de la privatisation des biens de l'Etat est à envisager »*.

La première opération d'urgence concerne donc l'accélération de la privatisation de Deutsche Telekom (dont les recettes permettront de réduire le niveau de l'endettement, mais non celui du déficit). La deuxième opération spectaculaire consistera en une réévaluation des réserves d'or de la Bundesbank, afin d'augmenter le volume du bénéfice annuel de la Banque fédérale qui revient à l'Etat. La valeur des réserves d'or de la Bundesbank a été volontairement sous-évaluée jusqu'ici – par prudence comptable –, et continue d'être calculée sur la base de sa contre-valeur en dollars de 1973...

***Lucas Delattre***

### *Deutsche Telekom au secours des déficits*

**L'accélération de la privatisation de Deutsche Telekom pourrait servir de parade aux manques à gagner fiscaux. Après l'entrée en Bourse du groupe de télécommunications en novembre 1996, l'Etat allemand envisage de se séparer prématurément d'une partie des 74 % du capital qu'il détient toujours. Il engrangerait ainsi près de 8 milliards de deutschemarks (27 milliards de francs) en cédant un dixième de l'entreprise.**

**Ce projet, confirmé mercredi 14 mai par le ministre des finances, Theo Waigel, suscite une vive discussion. En principe, l'Etat ne peut pas se désengager avant l'an 2000. La première émission de titres, effectuée en novembre, était une augmentation de capital réalisée au seul profit du groupe. Par conséquent, le gouvernement songe à assouplir les textes législatifs. L'opposition dénonce l'utilisation de la compagnie *« pour boucher les trous budgétaires »*. Pour sa part, le patron de Deutsche Telekom, Ron Sommer, tient à faire respecter les intérêts de son entreprise et des quelque 2 millions d'actionnaires alors que la valeur des actions, après avoir dépassé, ces derniers jours, la barre des 40 deutschemarks, a amorcé un léger mouvement de repli. – *(corresp.)***

# Des scandales financiers secouent le gouvernement tchèque de Vaclav Klaus

## L'opposition parle de pratiques « mafieuses »

**PRAGUE**
*de notre correspondant*

Le *« tigre d'Europe centrale »*, comme l'ancien ministre tchèque de l'économie, Karel Dyba, avait pris l'habitude de nommer son pays, ne va pas bien. Il aurait même une *« humeur de cochon »*, à en croire le président Vaclav Havel, qui a récemment qualifié l'atmosphère d'*« étouffante »*. Sept ans après le début de la transition vers l'économie de marché, les Tchèques n'ont plus le moral et ne croient plus au *« miracle praguois »*, jadis montré en exemple. A peine 11 % d'entre eux considéraient, le mois dernier, la réforme économique du premier ministre, Vaclav Klaus, comme un succès. Ils étaient trois fois plus nombreux il y a un an.

Les raisons de cette crise de confiance sont multiples : outre le scepticisme naturel des Tchèques – tout en doutant de l'état de leur économie, ils ne sont que 7 % à craindre la perte de leur emploi – la récession actuelle et une récente succession d'affaires frauduleuses en sont les principales causes. Par ailleurs, la Banque nationale tchèque a dû intervenir jeudi 15 mai – avec plus de 200 millions de dollars, selon des cambistes – sur le marché interbancaire pour soutenir le cours de la couronne *(lire page 20)*.

Les récentes arrestations d'une dizaine de dirigeants et cadres de la cinquième banque du pays, Agrobanka, ainsi que celles du président et d'un directeur financier de l'Investicni a Postovni Banka (IPB), la troisième banque nationale, en voie de privatisation, sont venues couronner une série de scandales financiers. Réputé pour son manque de transparence et de règles, le marché boursier tchèque a en outre été secoué, depuis le début de l'année, par la mise sous tutelle administrative de plusieurs fonds d'investissements, vidés de leurs actifs par des gérants indélicats.

Ainsi, la société d'investissements CS Fond, créée en 1991 pour participer à la privatisation par coupons – le mécanisme inventé par M. Klaus pour privatiser massivement et rapidement des centaines d'entreprises d'Etat – a fait disparaître en quelques jours, à la barbe des contrôleurs du ministère des finances, 1,3 milliard de couronnes (260 millions de francs). Les gérants ont vendu les actions en possession du fonds, puis transféré l'argent à l'étranger, en l'occurrence en Grande-Bretagne.

**VALSE DES MILLIARDS**

Au même moment, le fonds Trend, fondé par une vedette de la pop-music tchèque et ancien député du Forum civique de Vaclav Havel, Michal Kocab – qui l'a revendu l'an passé –, subissait un sort comparable. Ses derniers gérants ont revendu les meilleures actions du fonds pour acquérir, au prix fort, les titres d'entreprises sans valeur. Résultat, un trou de près de 1 milliard de couronnes (200 millions de francs).

Devant cette valse des milliards – le salaire mensuel moyen d'un Tchèque est de 10 000 couronnes (2 000 francs) – le gouvernement a finalement décidé de renforcer la lutte contre les pratiques frauduleuses. Violemment critiqué par la presse, l'opposition et le président pour son *« laxisme »*, le ministère des finances a pris l'initiative de faire inculper, le 30 avril, le président de la banque IPB, Jiri Tesar, et son adjoint, Libor Prochazka, pour le rachat *« inhabituel »* d'une société sans valeur – mais disposant d'un immeuble au coeur de Prague – pour 180 millions de couronnes (36 millions de francs). La classe politique, et surtout le Parti démocratique civique (ODS) de M. Klaus, dont IPB est proche, s'est divisée en plusieurs camps. Le premier ministre s'est d'abord étonné de l'inculpation éclair des deux responsables de la banque, puis s'est prononcé pour une enquête rapide. Alors que M. Havel soulignait *« le courage des enquêteurs »*, de nombreuses voix au sein de l'ODS et des médias contrôlés par le groupe IPB (la télévision privée Prima et le quotidien *Telegraf*) se sont élevées contre un *« complot »* visant à faire baisser les actions de la banque.

Les sociaux-démocrates (CSSD), qui annoncent depuis cinq ans que la *« crise est pour demain »*, se frottent les mains. Ils accusent le gouvernement de *« mollesse »*, voire de collusion avec certaines pratiques *« mafieuses »* apparues dans l'économie. Tandis que les analystes évoquent la possibilité de la tenue d'élections législatives avant la date prévue de l'an 2000, le CSSD devance de sept points l'ODS dans un sondage publié jeudi. Confiant, le chef des sociaux-démocrates, Milos Zeman, a publiquement annoncé sa stratégie : laisser le gouvernement ultralibéral prendre les mesures impopulaires, et soutenir tous les mouvements sociaux dirigés contre le cabinet.

***Martin Plichta***

# Les services anti-drogue américains règlent leurs comptes avec le Mexique

## Ils seraient à l'origine de la mise en cause d'une société d'Etat dans le trafic et le blanchiment d'argent

**MEXICO**
*de notre correspondant*

Un différend entre la Maison Blanche et les services anti-drogue des Etats-Unis serait à l'origine des fuites publiées dans la presse américaine à propos du rôle joué par une société d'Etat mexicaine dans le trafic de drogue et le blanchiment d'argent, estime-t-on dans les milieux proches du pouvoir à Mexico. Selon cette interprétation, la DEA (Drug Enforcement Administration) aurait voulu ainsi manifester son désaccord avec l'attitude conciliante adoptée par le président Bill Clinton, lors de sa visite au Mexique, la semaine dernière.

Citant des *« sources informées »*, le *Washington Post* révélait, dans son édition du 11 mai, que la justice américaine enquêtait sur l'utilisation qu'aurait faite Raul Salinas, frère d'un ancien président du Mexique, de la société publique Conasupo pour acheminer de la cocaïne colombienne aux Etats-Unis et blanchir les bénéfices réalisés par le « cartel du Golfe », qui était la plus importante organisation criminelle du Mexique jusqu'à l'arrestation de son chef, Juan Garcia, en 1996.

La Compagnie nationale de subsistances populaires (Conasupo), en grande partie privatisée par le président Carlos Salinas (1988-1994), avait des milliers de magasins dans l'ensemble du pays et distribuait notamment d'énormes quantités de maïs et de lait subventionnés à plusieurs millions de familles pauvres.

Selon l'article du *Washington Post*, le frère de l'ex-président et plusieurs *« fonctionnaires de haut niveau »* auraient mis la gigantesque infrastructure de la Conasupo au service de narcotrafiquants colombiens et mexicains. Les bateaux de transport de céréales de cette société *« auraient, à l'occasion, transporté de la cocaïne jusqu'aux Etats-Unis »* et, surtout, les comptes bancaires de la Conasupo auraient servi à recycler les millions de dollars produits par le trafic de stupéfiants.

Ces informations ont provoqué une véritable commotion au sein de la classe politique mexicaine, qui en a pourtant vu d'autres depuis l'arrestation, en février 1995, de Raul Salinas, soupçonné d'avoir ordonné le meurtre du secrétaire général de la formation au pouvoir, José Ruiz Massieu, et de s'être enrichi démesurément grâce au trafic d'influence.

Plusieurs enquêtes sont en cours aux Etats-Unis, en France et en Suisse pour déterminer si les plus de 120 millions de dollars accumulés par Raul Salinas dans diverses banques étrangères sont liés au narcotrafic et au blanchiment d'argent. Mais de là à impliquer la Conasupo, il y a une marge qu'une partie de la classe politique, y compris certains adversaires de la famille Salinas, n'est pas disposée à franchir.

En privé, plusieurs hauts fonctionnaires affirment qu'il s'agit d'une manoeuvre de la DEA, qui n'a pas apprécié de ne pas avoir été invitée, la semaine dernière à Mexico, à la signature de l'« Alliance contre les drogues » entre Bill Clinton et Ernesto Zedillo. Les deux présidents se sont engagés à mettre au point, avant la fin de l'année, une stratégie commune pour lutter contre les cartels mexicains, qui transportent vers les Etats-Unis environ 70 % de la cocaïne colombienne (*Le Monde* du 8 mai).

Au cours des derniers mois, les déclarations très dures de Thomas Constantine, le patron de la DEA, qui avait dénoncé la corruption existant dans *« tous les services de sécurité mexicains »*, avaient créé un profond malaise entre les deux pays, encore aggravé par l'arrestation, en février, du chef de la brigade mexicaine des stupéfiants, le général Jesus Gutierrez, accusé de collusion avec le principal cartel local. La visite officielle de M. Clinton a permis de *« soigner les blessures »*, mais, pour ne pas heurter les susceptibilités de ses hôtes, le président américain a sacrifié plusieurs exigences de la DEA, qui aurait souhaité pouvoir intervenir avec plus de liberté au Mexique, où elle dispose déjà d'une quarantaine d'agents.

*« La lutte contre la drogue, qui est le thème le plus explosif de notre relation avec les Etats-Unis, n'est plus entre les mains du directeur de la DEA et de son collègue mexicain*, a expliqué le responsable de la diplomatie mexicaine, José Angel Gurria. *Elle relève désormais des plus hautes autorités politiques des deux pays. Et c'est très bien ainsi. »* Les fuites publiées dans la presse américaine semblent indiquer que cette décision n'a pas été bien reçue par les principaux intéressés.

***Bertrand de la Grange***

### *Les écoutes clandestines de « M. X » au Brésil*

**RIO DE JANEIRO**
*de notre correspondant*

Pour la première fois depuis son entrée en fonction, en janvier 1995, le président Fernando Henrique Cardoso doit faire face à une affaire de corruption qui éclabousse les plus hautes sphères du pouvoir fédéral. Personnage truculent et ami intime du chef de l'Etat, le ministre des communications, Sergio Motta, apparaît en effet comme l'un des principaux protagonistes du scandale de pots-de-vin versés à plusieurs parlementaires à la veille d'un vote décisif au Congrès de Brasilia.

En publiant, dans ses éditions des 13 et 14 mai, les transcriptions de conversations avec deux députés, enregistrées par un certain « M. X », *La Folha* de Sao Paulo a dévoilé par le menu le grand marchandage qui a précédé, en début d'année, l'approbation par la Chambre fédérale de l'amendement constitutionnel autorisant M. Cardoso à briguer un second mandat présidentiel consécutif.

Piégé par les écoutes clandestines, Ronivon Santiago, député de l'Etat amazonien d'Acre, confesse à son interlocuteur qu'il a reçu 200 000 dollars (1,15 million de francs), en échange d'un vote favorable à l'amendement. Dans la foulée, il cite nommément quatre autres parlementaires, élus d'Acre eux aussi et appartenant comme lui à des partis de la coalition gouvernementale, qui auraient bénéficié des mêmes faveurs.

Soupçonné par la police fédérale d'être en cheville avec les cartels colombiens de la drogue, le gouverneur d'Acre, Orleur Cameli, et celui d'Amazonas, Amazonino Mendes, sont par ailleurs désignés comme les intermédiaires de la remise de fonds. Au sommet de la pyramide, pointe le nom de Sergio Motta, présenté comme le commanditaire de l'opération. Le témoignage involontaire d'un autre député véreux, Joa Maia, dont les « aveux » ont été également recueillis par « M. X », corrobore en tous points la version de son collègue.

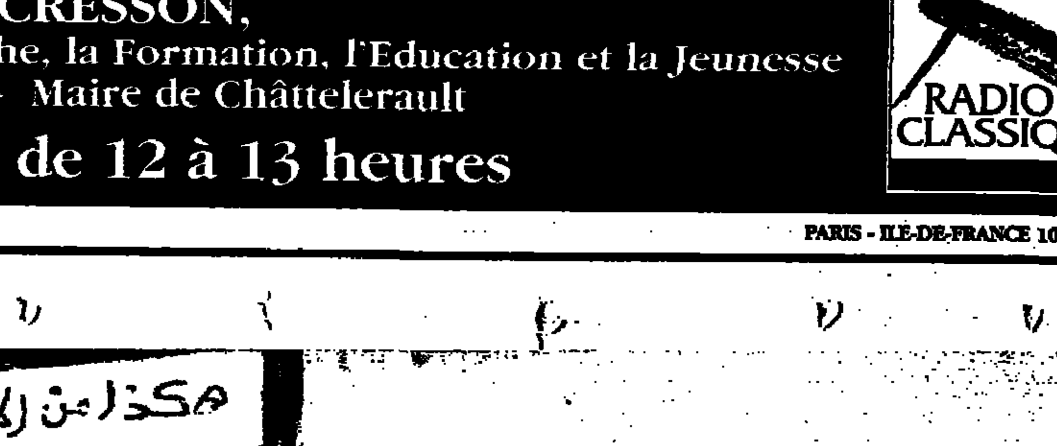
Sans attendre les résultats de l'examen des bandes magnétiques commandés à un institut spécialisé de Sao Paulo, la Commission exécutive nationale du Parti du front libéral (droite) a prononcé l'exclusion de son groupe parlementaire des deux députés. En revanche, cette même formation, principale alliée du Parti social démocrate de M. Cardoso, s'emploie actuellement à torpiller la mise en place, demandée par l'opposition, d'une commission d'enquête parlementaire sur cette affaire.

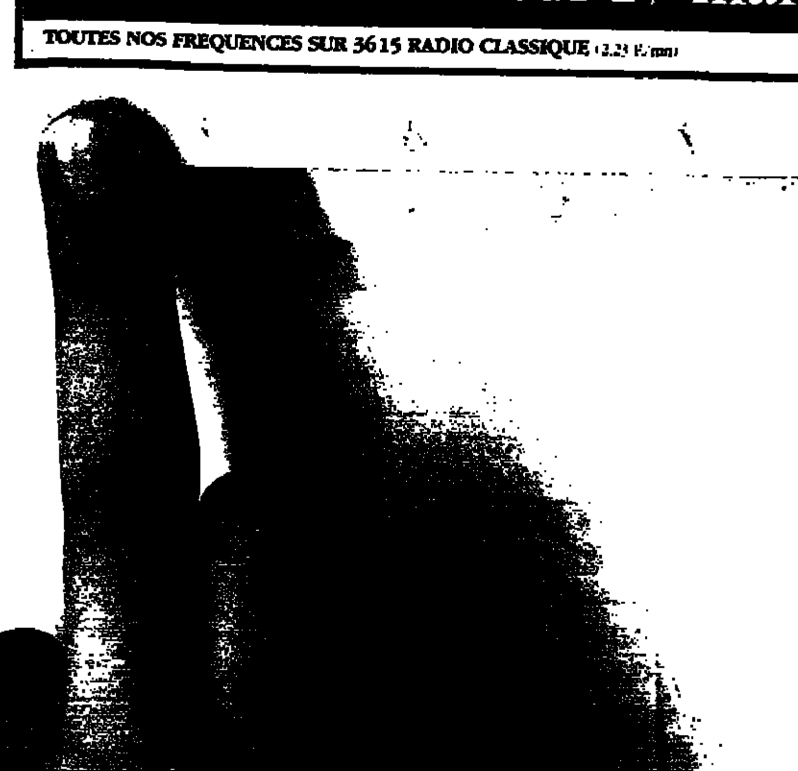
Alors que le ministre des communications s'indigne des *« calomnies »* et des *« manipulations politiques »* dont il se dit victime, le sénat s'apprête à son tour à se prononcer, le 21 mai, sur l'amendement à la source du scandale. Dans une déclaration à une radio brésilienne, M. Cardoso a, de son côté, réitéré sa confiance en M. Motta, tout en mettant en doute la *« crédibilité »* des révélations de *La Folha* le concernant.

***Jean-Jacques Sévilla***







## Violents affrontements dans la capitale d'Haïti

PORT-AU-PRINCE. De violents affrontements ont opposé, jeudi 15 mai, la police haïtienne à de jeunes manifestants au centre de la capitale, Port-au-Prince. Plusieurs personnes ont été blessées, dont au moins deux par balles. Les lycéens manifestent depuis lundi pour obtenir la reprise des cours, suspendus en raison d'une grève des enseignants qui réclament le paiement d'arriérés de salaires et une hausse de 80 % de leurs rémunérations.

Ces scènes d'émeute interviennent alors que le climat politique se dégrade. La rivalité entre l'Organisation politique Lavalas (OPL) et la Famille Lavalas, une formation concurrente récemment créée par l'ex-président Jean-Bertrand Aristide, s'est transformée en guerre ouverte. L'OPL, qui soutient le gouvernement du premier ministre, Rosny Smarth, a exigé l'annulation du premier tour des élections législatives et locales, qui a eu lieu le 6 avril dernier, affirmant que ce scrutin a été entaché de fraude et menace de boycotter le deuxième tour des élections, qui doit avoir lieu le 25 mai. – *(Corresp.)*

## Les déserteurs de l'armée du IIIe Reich sont réhabilités

BONN. Cinquante-deux ans après la fin de la seconde guerre mondiale, les déserteurs de la Wehrmacht encore vivants vont être réhabilités et dédommagés en vertu d'une résolution adoptée à une large majorité, jeudi 15 mai, par le Bundestag. Le texte, voté par les partis de la coalition du chancelier Kohl et l'opposition social-démocrate, déclare que les jugements prononcés par les tribunaux de la Wehrmacht à l'encontre de ces soldats constituaient des dénis de justice.

Les déserteurs condamnés, mais aussi les objecteurs de conscience et les soldats reconnus coupables d'atteinte au moral des troupes percevront 7 500 deutschemarks (environ 25 500 francs). Environ deux cents Allemands encore vivants peuvent prétendre à une indemnité. La social-démocrate Herta Daeubler-Gmelin, spécialiste des questions de droit au SPD, a jugé *« honteux »* qu'il ait fallu attendre aussi longtemps pour parvenir à cette loi. – *(AFP.)*

### EUROPE

■ **ALBANIE : le Parlement albanais a adopté**, vendredi 16 mai, une loi électorale, la deuxième en trois jours, lors d'un vote boycotté par l'opposition, qui reproche au texte de favoriser le parti au pouvoir. Le réexamen de la loi avait été demandé par le président albanais, Sali Berisha, suite aux recommandations du représentant spécial de l'Organisation pour la coopération et la sécurité en Europe (OSCE), Franz Vranitzky, qui a indiqué que l'aide économique internationale à l'Albanie dépendait de l'obtention d'un consensus sur une nouvelle loi électorale entre toutes les forces politiques du pays. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : Londres va réintégrer l'Unesco** après l'avoir quitté il y a douze ans. Le nouveau secrétaire au Foreign Office, Robin Cook, en a averti mardi 16 mai à Paris ses partenaires européens, réunis à l'occasion du conseil de l'Union de l'Europe occidentale. Washington et Londres avaient quitté l'organisme en 1985 pour dénoncer la mauvaise gestion de ses ressources et sa politisation excessive sous la présidence d' Amadou Mahtar M'Bow. L'actuel président, l'Espagnol Federico Mayor, a opéré des réformes radicales qui ont incité la Grande-Bretagne à s'impliquer à nouveau dans les projets de l'Organisation. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : le Comité des mères de soldats**, qui milite contre les abus commis contre les jeunes recrues dans l'armée russe et assure un soutien aux familles, a déclaré jeudi 15 mai avoir recueilli, en 1996, 1 900 plaintes concernant des affaires de bizutage et différentes formes d'abus dont ont été victimes de jeunes soldats. Pendant la même période, le Comité a reçu plus de 6 000 lettres faisant état d'exactions, voire de tortures. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : la Fondation Soros a annoncé**, jeudi 15 mai, la suspension de ses activités en Biélorussie, après avoir été condamnée à une amende de 2,9 millions de dollars par les autorités locales, qui l'accusent de profits illégaux. *« Le compte bancaire de la Fondation a été bloqué. Dans ces conditions, il* [nous] *est impossible de poursuivre* [nos] *activités »*, a indiqué un porte-parole de la Fondation à Minsk. – *(AFP.)*

■ **CROATIE : le secrétaire d'Etat Madeleine Albright** a averti, jeudi 15 mai, le ministre croate des affaires étrangères, Mate Granic – en visite à Washington –, qu'il devait *« protéger la minorité serbe »* en Croatie et remettre au Tribunal pénal international (TPI) les suspects de crimes de guerre vivant dans ce pays, a indiqué Nicholas Burns, porte-parole du département d'Etat, qui a souligné que cette *« vigoureuse discussion »* a été *« la plus dure depuis longtemps »* entre Mme Albright et M. Granic. – *(AFP.)*

■ **MACÉDOINE : plus de 30 000 personnes rassemblées**, jeudi 15 mai, dans le centre de Skopje, à l'appel du principal parti d'opposition, ont réclamé la démission du gouvernement, jugé responsable de la *« crise économique, sociale et politique »* que traverse la Macédoine. Dans un mémorandum, le Parti démocrate pour l'unité nationale macédonienne (VMRO-DPMNE, extrême droite nationaliste) a demandé des élections législatives anticipées et la création d'un gouvernement technique pour les préparer. – *(AFP.)*

### AFRIQUE

■ **MAURITANIE : une campagne d'arrestation est en cours à Nouakchott**, la capitale du pays, où plusieurs étudiants auraient été interpellés mardi 13 mai, selon les organisations locales de défense des droits de l'homme. Ces interpellations portent à plus de 170 le nombre de personnes détenues, dont certaines auraient été torturées, dans un contexte marqué par des entraves sérieuses à la liberté de la presse (plusieurs journaux ont été saisis) et d'expression (le traditionnel défilé du 1er mai a été violemment dispersé par les policiers).

### ASIE

■ **SRI LANKA : plus de 100 séparatistes tamouls ont été tués ou blessés** depuis le 13 mai, début d'une nouvelle offensive de l'armée sri-lankaise qui progresse à l'intérieur du territoire aux mains des Tigres de l'Eelam tamoul (LTTE), dans le nord de l'île. – *(AFP.)*

### PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : la justice israélienne a acquitté**, jeudi 15 mai, M. Yaakov Neeman, ancien ministre de la justice de Benjamin Nétanyahu, accusé de faux et d'obstruction à la justice par le tribunal de Tel-Aviv et démis *« à titre provisoire »*. M. Neeman pourrait remplacer M. Hanegbi, actuel titulaire du poste, lui-même contesté pour son rôle présumé dans le « Bibigate ». – *(AFP.)*

## Des élections anticipées auront lieu en Irlande le 6 juin

DUBLIN. Le premier ministre irlandais, John Bruton, s'est rendu, jeudi 15 mai, à la résidence de la présidente Mary Robinson pour lui demander de dissoudre le Dail (Parlement). Six mois avant terme, les électeurs irlandais se rendront aux urnes le 6 juin. La coalition actuelle, regroupant la formation centriste Fine Gael de M. Bruton, le Parti travailliste du ministre des affaires étrangères, Dick Spring, et la petite formation socialiste de la Gauche démocratique, avait pris le pouvoir il y a deux ans et demi, après que les travaillistes eurent rompu leur alliance avec la formation la plus importante du pays, le Fianna Fail (nationaliste).

Malgré le redressement économique du pays, qui a eu l'année dernière un taux de croissance de 7 % et se qualifie sans problème pour la monnaie unique, les sondages les plus récents sont favorables au Fianna Fail, mené par Bertie Ahern et les démocrates progressistes de Mary Harney contre le gouvernement sortant. – *(Corresp.)*

# Boris Eltsine renforce le contrôle de l'Etat russe sur la puissante compagnie énergétique Gazprom

## Un revers pour le premier ministre Viktor Tchernomyrdine

**Par un oukaze signé lundi 12 mai, le président russe, Boris Eltsine, a instauré un *« collège de représentants de l'Etat »* au sein de la société Gazprom, le géant du gaz russe. Ce collège, chargé de gérer les 35 % à 40 % du capital de la compagnie détenus par l'Etat, sera présidé par Boris Nemtsov, l'un des jeunes « libéraux » du gouvernement qui marquent un point contre le camp « conservateur » du premier ministre.**

MOSCOU
*de notre correspondant*

Véritable « Etat dans l'Etat », Gazprom, le géant du gaz russe, devra désormais se soumettre à son principal actionnaire, le gouvernement de la Fédération de Russie. La plus grande entreprise russe, qui exporte pas moins de 25 % du gaz mondial, devra rendre des comptes, des bénéfices, et vraisemblablement payer des impôts (2,4 milliards d'arriérés à ce jour).

Le président russe Boris Eltsine a signé, lundi 12 mai, un décret instaurant un *« collège de représentants de l'Etat »* dans Gazprom pour gérer les 35 % à 40 % du capital détenu par le gouvernement. Jusqu'alors, ces parts étaient très librement gérées par le PDG de cette société, un communiste devenu « ultra-libéral », Rem Viakhirev.

Alors que M. Viakhirev répétait par le passé que *« ce qui est bon pour Gazprom est bon pour la Russie »*, le nouvel accord sur le « bloc de contrôle » de l'Etat prévoit que le directeur de la compagnie *« mène une politique reflétant les intérêts de l'Etat »*, a précisé, jeudi 15 mai, le ministre-conseiller, Evgueni Iasine. M. Iasine a précisé qu'à l'heure actuelle le PDG disposait de *« trop d'opportunité pour un usage irrationnel des fonds »*.

C'est une défaite cinglante pour Rem Viakhirev, ainsi que pour son ami et ancien patron, le chef du gouvernement russe, Viktor Tchernomyrdine. Commentant la nouvelle, Boris Eltsine a reconnu qu'il avait fait de la peine à son premier ministre : *« Mon décret sur Gazprom a été difficile pour lui. Le texte est resté quelques jours sur son bureau. Après y avoir bien pensé, il a signé. »*

**BATAILLE FEUTRÉE**

Le président russe a aussi jugé que M. Tchernomyrdine *« s'habituait difficilement, mais graduellement »*, à la présence de jeunes-turcs dans le gouvernement. L'oukaze présidentiel prévoit en effet que le *« collège des représentants de l'Etat »* dans Gazprom sera dirigé par Boris Nemtsov, qui a aussi récemment réussi à s'emparer du ministère de l'énergie, jusqu'alors réservé aux « amis » de M. Tchernomyrdine. En Russie, l'âge d'or des « barons de l'énergie » pourrait ainsi toucher à sa fin, sous les assauts des jeunes « financiers-gestionnaires », les deux premiers vice-premiers ministres, Boris Nemtsov (trente-neuf ans) et Anatoli Tchoubaïs (quarante-quatre ans).

Mais la bataille feutrée se poursuit et M. Tchernomyrdine a mené quelques contre-attaques réussies. Fin avril, il avait laissé percer sa colère contre les « jeunes » chargés de ramener de l'ordre dans l'économie. *« Des gens avec de l'expérience, de la sagesse et une connaissance de la vie doivent être présents et travailler dans le gouvernement »*, avait-il déclaré, ajoutant : *« Diriger un pays, ce n'est pas comme conduire une voiture. »* Le premier ministre a par ailleurs lancé une contre-offensive de type nationaliste (et financièrement coûteuse) en poussant le dossier de la réunification entre la Russie et la Biélorussie.

Si les jeunes, et notamment M. Tchoubaïs, ont l'appui de beaucoup de grandes banques russes et de l'Occident, le complexe énergétique (TEK) mené par M. Tchernomyrdine a conclu un joint-venture historique avec les services de sécurité (ex-KGB, ministère de l'intérieur). Premier ministre depuis décembre 1992, M. Tchernomyrdine semble aussi avoir trouvé des alliés dans l'opposition communiste, majoritaire à la Douma. La Chambre basse du Parlement avait ainsi bruyamment approuvé une contre-offensive du PDG de Gazprom dénonçant *« le ministère des finances »*, aux mains de M. Tchoubaïs, *« le FMI et les compagnies énergétiques américaines intéressées par le démantèlement de Gazprom »*.

Dans la lutte pour le pouvoir, le dernier puissant résidu du système soviétique, le complexe militaro-industriel (VPK) et son allié naturel, l'armée et ses services de renseignement (GROU), risque fort de choisir le camp du premier ministre contre les jeunes réformateurs qui l'ont exclu du jeu.

*Jean-Baptiste Naudet*





**CAMPAGNE** Lionel Jospin, lors d'un meeting, jeudi 15 mai, à Paris, s'en est pris vivement à la gestion chiraquienne de la capitale, demandant que les électeurs ne les laissent pas *« gérer la France comme ils ont géré Paris »*. Bertrand Delanoë, président du groupe PS au Conseil de Paris, a présenté, vendredi, une sorte de *« livre noir »* sur les « affaires » parisiennes *(lire page 39.)*. ● LA MAJORITÉ commence à s'inquiéter des répercussions de celles-ci sur le résultat des législatives. Si Jean Tiberi n'envisage pas une défaite dans sa circonscription, à la direction du RPR, l'hypothèse est évoquée. Des noms, de nouveau, circulent pour le remplacer dans le fauteuil du maire, comme ceux de Bernard Pons ou d'Edouard Balladur. ● EN RÉGION PARISIENNE, les « affaires » empoisonnent également l'atmosphère, surtout dans l'Essonne, où la majorité règle ses comptes par rumeurs et lettres anonymes interposées.

# La droite parisienne tente d'esquiver les attaques du PS sur les « affaires »

## Le maintien de Jean Tiberi à la mairie de Paris est un des enjeux des législatives, y compris aux yeux de certains dirigeants du RPR. Lionel Jospin a accusé les chiraquiens de se comporter en propriétaires « exclusifs » de la capitale

**BIEN QU'IL** s'emploie à éviter la *« municipalisation »* de la campagne, Jean Tiberi, maire de Paris, n'échappe pas aux interrogations sur son maintien à l'Hôtel de ville en cas de mauvais résultats de la majorité dans la capitale.

Selon une enquête Ipsos-*Le Point*, publiée le 24 avril, la progession du Parti socialiste dans les intentions de vote peut se traduire, à Paris, par le gain de quatre à sept circonscriptions en plus des deux que détient actuellement la gauche. Un sondage CSA-*Le Parisien*, réalisé le 4 mai auprès de 618 personnes, dans la circonscription dont M. Tiberi est l'élu depuis 1968, indiquait qu'il ne recueillerait que 44,5 % des suffrages au premier tour, et 53 % au second. Depuis, le maire de Paris n'est pas épargné par la campagne électorale, placée par les socialistes sous le signe des affaires.

A la tête du RPR, l'hypothèse d'une défaite de M. Tiberi dans sa circonscription, où il n'a connu le ballotage qu'une seule fois, en 1973, est évoquée sans pudeur particulière, mais pour observer qu'une telle défaite ne suffirait peut-être pas à convaincre le maire de Paris de renoncer à ses fonctions de premier magistrat de la capitale. Cependant, dans les mêmes milieux, on imagine difficilement, si la droite perdait la moitié des sièges de députés qu'elle détient à Paris et si celui de M. Tiberi était l'un de ceux-là, que l'ancien adjoint de Jacques Chirac puisse refuser longtemps de se démettre de son mandat de maire. La pression qui s'exercerait sur lui serait alors très forte. le président de la République pourrait-il ne pas y apporter sa propre contribution, décisive aux yeux de M. Tiberi ?

### LES TENTATIONS DE M. BALLADUR

De nouveau, les noms d'éventuels successeurs circulent. Après ceux de Jacques Toubon, confronté à une campagne difficile dans le 13e arrondissement, et de Bernard Pons, assuré en revanche d'une réélection confortable dans le 17e, celui d'Edouard Balladur est aussi évoqué. L'entourage de l'ancien premier ministre ne cache pas que celui-ci est très tenté par un retour dans un lieu de pouvoir, qu'il s'agisse d'un grand ministère, de la présidence de l'Assemblée ou... de la mairie de Paris.

M. Tiberi se refuse à envisager ne serait-ce que l'hypothèse de sa défaite dans son fief du Quartier Latin. Il se montre même très étonné qu'elle soit évoquée, ne serait-ce qu'en passant, au sommet de son parti, alors qu'Alain Juppé, affirme-t-il, l'assure régulièrement de son soutien. Le scénario de sa défaite personnelle lui semble d'une *« absurdité totale »*, et l'évocation d'une « destitution » relève, à ses yeux, de *« la campagne de calomnie »* que ses *« adversaires politiques »* mènent contre lui depuis deux ans.




*« Les gens ont le droit de se poser des questions, on est au paroxysme de cette opération de lynchage »*, admet le porte-parole du RPR dans la campagne parisienne, Jean-François Legaret. L'entourage du maire de Paris établit volontiers une comparaison entre MM. Juppé et Tiberi. Si certains fidèles du premier ministre se demandent s'il est le meilleur porte-drapeau des intérêts de la majorité, il n'y a rien d'étonnant à ce que la même question se pose au sujet de M. Tiberi à Paris. A la différence, souligne-t-on, que l'hypothèse d'une défaite du président du RPR dans sa circonscription de Gironde n'alimente pas de rumeur.

M. Tiberi n'en a pourtant pas fini avec les affaires, thème que les socialistes entretiennent au jour le jour. Lyne Cohen-Solal, adversaire socialiste du maire de Paris dans la 2e circonscription, a déposé en début de semaine une seconde plainte avec constitution de partie civile pour *« inscriptions indues »* sur les listes électorales du 5e arrondissement, une affaire révélée par *Le Canard enchaîné* au lendemain de la dissolution de l'Assemblée. Les candidats de la majorité veulent croire que la gauche a fait une erreur en s'acharnant sur un sujet qui, selon M. Legaret, *« n'a pas pris dans l'opinion »*. Les socialistes y croient pourtant, au point de redonner un violent coup de projecteur sur ce thème, à la veille de la dernière semaine de campagne.

### STRATÉGIE DE L'ÉDREDON

Lionel Jospin lui-même, jeudi soir, s'en est pris à la façon dont le RPR gérait Paris, devant les militants d'Ile-de-France, précédant de quelques heures une conférence de presse de Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, et de Marie-Pierre de la Gontrie, déléguée du PS à la justice, investie pour conduire la liste parisienne aux régionales de 1998. Tous deux ont présenté un « livre noir » des affaires en région parisienne, qui, sans apporter de révélations supplémentaires, rappelle à la mémoire des électeurs les fausses factures de l'office d'HLM, l'attribution des marchés publics de la région Ile-de-France, les listes électorales de Paris et le favoritisme dans l'octroi des logements de la ville.

Jusqu'à présent, M. Tiberi a opposé à ces offensives une stratégie de l'édredon, consistant à laisser les coups s'écraser en silence et a accepté sans broncher la concentration des attaques sur sa personne tout en essayant de « sauver les meubles » dans le 5e arrondissement. Réélu, il pourra se prévaloir d'avoir été relégitimé par le suffrage universel et envisager plus sereinement la suite de son mandat municipal. En cas contraire, son mandat sera fortement fragilisé. Si le PS emporte une dizaine de circonscriptions, M. Tiberi aura aussi du mal à rester le leader de la majorité municipale face à la gauche, qui se bat autant pour les législatives que pour les prochaines municipales. *« Nous aurons un jour un maire de gauche »* à Paris, car *« un processus est mis en place »* a déclaré, jeudi, Pierre Mauroy, maire de Lille, venu soutenir ses amis parisiens.

*Pascale Sauvage*

# Claude Goasguen à la conquête d'une légitimité dans le 16e arrondissement

**PORTRAIT**

**Ce centriste batailleur, qui se dit « clairement à droite », entend rallier les électeurs tentés par le vote en faveur du FN**

**LES ÉLECTEURS** du XVIe arrondissement n'aiment pas l'aventure. Claude Goasguen s'emploie donc à les rassurer. Il a ce qu'il faut pour cela : un mandat d'adjoint au maire de Paris, un éphémère poste ministériel dans le premier gouvernement Juppé et le titre de secrétaire général de l'UDF. Voilà de quoi satisfaire les cadres supérieurs et les retraités nantis d'un des plus prestigieux quartiers parisiens.

*« C'est une circonscription légitimiste. La seule difficulté consiste à montrer où est la légitimité »*, explique M. Goasguen, investi par le RPR et l'UDF pour succéder à Georges Mesmin, ancien maire UDF de l'arrondissement, entré en dissidence lors des municipales de 1995. Investi de sa légitimité de député sortant, M. Mesmin se représente, accusant au passage son ancien chef de parti d'avoir fait usage de *« méthodes de voyou »* de manière à l'évincer à son profit. Pour rassurer, le candidat officiel se garde de tout propos agressif envers le sortant. Le rôle de pacificateur qu'il endosse dans ce quartier fait sourire ceux qui, au RPR comme à l'UDF, ont eu à en découdre avec lui. Claude Goasguen est un batailleur, un « tueur » même, selon certains. Secrétaire général de Force démocrate, il est par tempérament loin de la mollesse de caractère généralement attribuée aux centristes.

La campagne rue de Passy, ou sur le marché d'Auteuil, lui offre une occasion rêvée de libérer ses propos de la prudence centriste. Sans pour autant renouer avec le langage de l'extrême droite, qui l'a vu entrer en politique dans les années 60. Ici, la lutte contre l'immigration et la défense des valeurs religieuses alimentent les interrogations des électeurs. Claude Goasguen, qui dès le début des années 90 prônait *« la priorité à la sécurité et à l'arrêt de l'immigration »*, est comme un poisson dans l'eau. Il se refuse, toutefois, à abonder dans le sens d'un électeur violemment hostile à la loi Veil sur l'interruption volontaire de grossesse et même au dépistage de la trisomie. *« La loi Veil est une bonne loi, il faut la respecter »*, répond-il, fermement soutenu par l'amiral Philippe de Gaulle, qui n'hésite pas à descendre dans la rue, où il est extrêmement populaire, pour contribuer à la légitimation du candidat centriste.

*« Vous devriez être clairement à droite et ne pas avoir honte de le dire »*, l'interpelle une austère sexagénaire, qui s'attire en réplique : *« Mais je suis clairement à droite. »* Avec un tel discours, Claude Goasguen espère bien dissuader ceux qui sont tentés de se réfugier dans le vote Front national. Sur ce terrain, il affronte M. Mesmin, dont le suppléant, Alain Dumait, est un des fondateurs du Parti pour la liberté (PPL), pourfendeur des impôts, de la Sécurité sociale et de l'immigration. Il doit aussi se démarquer de Marie-Thérèse Junot (LDI-CNIP), qui *« a le culot »* de se présenter comme *« chiraquienne »* – elle est conseiller de Paris –, alors que Philippe de Villiers ne manque pas une occasion de villipender M. Chirac.

La droite ne peut pas perdre cette circonscription. Claude Goasguen espère en faire son fief à sa mesure. Ce serait la première fois qu'il accéderait à l'Assemblée nationale sous son nom. De 1993 à 1995, il n'y siégeait qu'en qualité de suppléant de Jacques Toubon.

*Pascale Sauvage*

# Lionel Jospin fustige « la capitale de l'opacité »

**LA MISE EN SCÈNE** avait été particulièrement soignée, jeudi 15 mai au soir, pour le meeting de Lionel Jospin au Zénith à Paris. Le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) avait fait venir un bon millier de sympathisants, avec T-shirts, affichettes, cornes de brume, tambourins. Quatre-vingts d'entre eux étaient sur la scène devant un grand panneau vert *« Dites ce que vous avez sur le cœur »*, Jean-Marie Le Guen, le patron du PS parisien, ayant annoncé que M. Jospin allait *« dialoguer »* avec les jeunes. Ils étaient donc en nombre mais, au départ, un peu mous. Ce n'est que quelques minutes avant l'arrivée de *« Lionel »* que le chanteur Jean-Charles Daclin, à force de lancer des *« Lâchez-vous ! »*, a réussi à créer l'ambiance.

Un peu surpris au départ par cette formule inhabituelle, M. Jospin a constaté, ravi, que les 6 000 places du Zénith étaient remplies aux quatre cinquièmes et que les jeunes ne boudaient pas leur enthousiasme. Fréquemment interrompu par leurs clameurs – *« On va gagner ! »* –, il a écouté sur la scène les questions de Nathalie, Rachid et Emmanuelle avant de se diriger, un peu timidement, vers le pupitre. M. Jospin voulait s'adresser à la jeunesse mais il n'a pas oublié qu'il était d'abord à Paris. De nombreux jeunes arboraient une affichette *« Juppé, Tiberi, cinq ans de plus, non merci »*. D'autres demandaient la démission de M. Tiberi.

M. Jospin a accusé la droite d'avoir *« interdit »*, *« en brusquant les élections »*, à 800 000 jeunes de s'inscrire sur les listes électorales, avant de s'engager à instituer l'inscription automatique des jeunes dès leur dix-huitième année. Puis il a attaqué durement : *« Paris est devenue tristement le symbole d'une conception de la politique que vous, les jeunes, vous rejetez : corruption, affaires, réseaux de financement occulte, politique cynique à l'égards des pauvres et des jeunes. Paris, capitale merveilleuse de tous les Français, est devenue, depuis 1977, la propriété exclusive de quelques-uns »*. *« Paris, ville lumière*, a-t-il encore martelé, *est devenue la capitale de l'opacité : même l'office HLM de Paris s'appelle l'OPAC. »* Après avoir rappelé la déclaration de M. Juppé indiquant qu'il gérerait la France comme il avait géré Paris, le premier secrétaire du PS a lancé : *« Surtout, ne les laissons pas continuer ou risquer de le faire. »* Il a souhaité, après avoir rappelé les succès des municipales de 1995, *« des victoires dans de nombreux arrondissements »*.

Evoquant *« la déception profonde de la génération Chirac »* sans masquer *« les réticences »* des jeunes à l'égard de la gauche, M. Jospin s'est défendu de *« faire du jeunisme »*. Il a proposé *« un contrat moral avec la jeunesse »* basé sur le triptyque *« respect, reconnaissance, réconciliation »*. Il a ainsi vivement dénoncé *« les discriminations dans les procédures d'embauche, y compris à l'ANPE »*, en particulier à l'égard des jeunes issus de l'immigration. Alors qu'il répugnait jusqu'à présent à prononcer une telle phrase, désormais inscrite dans le programme du PS, M. Jospin a soulevé une formidable ovation en assénant : *« Nous abrogerons les lois Pasqua et Debré »*, celles-ci devant être *« remplacées par une nouvelle législation respectueuse du droit des gens »*.

### « ÉTABLIR UN PONT »

*« La modernité, c'est un pays qui n'a pas peur de sa jeunesse (...) mais qui s'appuie sur elle pour aller vers l'avenir »*, a affirmé M. Jospin. Il a repris ses engagements sur l'éducation, la recherche, la culture et l'emploi. Il a distingué dans le plan de 700 000 emplois en deux ans – présenté comme *« un complément »* à la relance de la croissance – les 350 000 du public, qui engagent l'Etat, et *« la perspective »* de 350 000 emplois dans le secteur privé, qui dépendent de la mobilisation des entreprises. *« Il faut établir un pont entre la précarité d'aujourd'hui et l'emploi de demain »*, a-t-il lancé, avant de préciser, sur les 35 heures, que la loi-cadre fixerait *« la direction »* avant que s'engagent dans les branches et les entreprises des négociations *« avec la souplesse nécessaire pour s'adapter à des situations économiques différentes »*. M. Jospin a cité Victor Hugo en conclusion, suscitant les acclamations les plus fortes dans ses dénonciations de la politique africaine de la France *(lire page 3.)* et du Front national.

*Michel Noblecourt*

# Corbeaux, rumeurs et règlements de comptes en Ile-de-France

**VERSAILLES et ÉVRY**
*de nos correspondants*

Les « affaires », qui secouent les départements d'Ile-de-France depuis plusieurs mois, charrient leur lot de réglements de comptes et de rumeurs. Dans le département des Yvelines, on a cru soldée l'affaire de corruption qui met en cause le conseil général. Les candidats changeaient, une page se tournait. Dans la troisième circonscription, le député sortant, Paul-Louis Tenaillon (UDF-FD), soixante-seize ans, qui était président du conseil général au moment des faits mais qui n'a pas été inquiété par la justice jusque-là, ne se représentait pas. A sa place, la majorité présidentielle a investi le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac (UDF-FD).

Mais à peine la dissolution étaitelle annoncée qu'une « affaire » mettait en cause le maire RPR du Chesnay, Philippe Brillault, candidat RPRdissident contre Me Idrac. Le 24 avril, il a été placé en garde à vue et une perquisition a été menée à la mairie. Le maire a été remis en liberté dans la soirée après avoir été présenté au parquet qui, jusque là, n'a pas décidé de le poursuivre.

Dans les Hauts-de-Seine, la justice avait arbitré elle-même certaines candidatures de la majorité, en condamnant à deux ans d'inéligibilité, pour prise illégale d'intérêt, le député sortant Patrick Balkany (RPR), ancien maire de Levallois-Perret. Dans cette circonscription, où la droite continue de se déchirer entre Isabelle Balkany, candidate dissidente exclue du RPR, et Olivier de Chazeaux, maire (RPR) de Levallois, c'est maintenant à gauche que d'anciennes affaires resurgissent. Le matin même du dépôt de sa candidature comme suppléant de Catherine Lalumière (PRS), député au Parlement européen et ancien ministre sous le premier septennat de François Mitterrand, Gilles Catoire, maire socialiste de Clichy, a été mis en examen pour des factures d'imprimerie concernant le journal socialiste de la circonscription entre 1990 et 1992. Il a immédiatement renoncé à se présenter et a laissé la place à son premier adjoint.

L'atmosphère est autrement plus malsaine dans l'Essonne. Après l'épisode rocambolesque de l'annonce de sa candidature depuis l'Himalaya, puis de son retrait, Xavier Dugoin, président (RPR) du conseil général, qui fait déjà l'objet d'une mise en examen dans l'affaire du rapport commandé à Xavière Tibéri, et qui est visé par plusieurs procédures judiciaires, concernant la gestion de l'assemblée départementale, est totalement isolé au sein de la majorité RPR-UDF. Les candidats ont soigneusement fait disparaître de leurs journaux électoraux les photos en compagnie du président du conseil général et sa présence n'est pas franchement souhaitée dans les réunions électorales.

Mais les élus de la majorité soupçonnent le conseil général d'être à l'origine de la diffusion des tracts anonymes et diffamatoires qui pleuvent sur leur circonscription depuis le début de la campagne. Les quatre députés sortants (RPR) mis en cause par ces tracts, Jean Marsaudon, Odile Moirin, Jean de Boishue et Franck Marlin, ont tous porté plainte et une enquête préliminaire a été ouverte par le procureur de la République, Laurent Davenas. Franck Marlin voit, en outre, ses affiches électorales officielles régulièrement barrées de l'inscription *« mis en examen »*. Il est mis en cause dans l'affaire des salaires présumés fictifs attribués par le groupe Parachini, qui lui a valu une mise en examen, le 3 avril, pour *« recel d'abus de biens sociaux, corruption, et trafic d'influence »* (*Le Monde* du 5 avril). Pierre-André Wiltzer, candidat (UDF-FD) dans la quatrième circonscription, joue la différence en publiant un *« serment de moralité »* dans lequel il s'engage à démissionner *« en cas de mise en examen sur des délit financiers »* ou de *« condamnation »*. Philippe de Villiers, président du Mouvement pour la France, qui se fait le chantre de la lutte contre la corruption, n'a pas manqué de saisir tout l'intérêt qu'il pouvait tirer de l'atmosphère délétère qui règne dans la campagne en Essonne. Il a annoncé qu'il tiendrait, mercredi 21 mai, une conférence de presse devant le palais de justice d'Evry, où se déroule, cette semaine – malheureux hasard pour la majorité – le procès d'Alain Josse, ancien vice-président RPR du conseil général et ancien maire de Montgeron, dans l'affaire du Crédit mutuel de cette ville. Il aurait participé à des détournements de fonds au préjudice de personnes âgées. C'est d'ailleurs à son domicile que les enquêteurs avaient découvert, en juin 1996, un curieux « manuel de corruption » dans lequel le nom de Xavier Dugoin apparaît.

*Sylvia Maric et Jean-Claude Pierrette*

هكذا من الإهمال



(Publicité)



ques du PS sur les « affaire

# Dans les Vosges, Philippe Séguin visite sept communes par jour

## Gérard Welzer, son adversaire socialiste, vise le ballottage

**Président de l'Assemblée nationale dissoute, Philippe Séguin (RPR) fait campagne dans les quatre-vingt-trois communes de la première circonscription des Vosges, en plaçant l'Europe au cœur de ses discours. Le candidat du Parti socialiste lui reproche de délaisser Epinal, dont il est le maire.**

ÉPINAL
*de notre envoyé spécial*

La circonscription d'Epinal compte 72 444 électeurs répartis en quatre-vingt-trois communes, parfois minuscules. A bord de sa puissante voiture, Philippe Séguin les visite toutes, à raison de sept par jour : une heure de dialogue par commune. Lui qui paraît à la télévision massif et immuable comme un éléphant est sur un tapis volant, souriant, débonnaire, agréable, même s'il est fort agacé *in petto* de s'être reconnu dans le *« gros jovial qui ne connaît pas les dossiers »* décrit par Alain Juppé (*Le Monde* du 14 mai). Il connaît les dossiers de chaque commune et se livre, avec brio, à un exercice d'élévation qui consiste à remettre les grands et les petits problèmes locaux dans le contexte de l'Europe.

Il faut gérer Clochemerle, mais toujours penser l'Europe. A Domptail (172 habitants), devant vingt-cinq villageois, il explique les raisons de la dissolution : les rendez-vous européens, l'euro, *« même si l'on ne sait pas encore si les pièces seront rondes ou octogonales »*. Avec qui, cette Europe ? On ne peut pas imaginer d'appliquer le traité de Rome sans l'Italie. *« Serez-vous premier ministre ? »* Il répond, patelin, qu'il ne peut pas spéculer sur une décision du président de la République. L'important, c'est que le premier ministre et le président parlent d'une même voix. Parce que l'Europe, ce n'est pas loin, c'est l'emploi. Tout est lié. A un électeur qui tente d'atterrir avec un timide *« Si on revenait dans les Vosges… »*, Philippe Séguin répond aussitôt : *« … les Vosges qui sont en Europe »*. La baisse des charges ? Elle ne sauvera pas les emplois. La « Sécu » ? On ne peut que freiner la dépense. L'entreprise de tissage qui a brûlé et que le patron veut fermer en empochant les assurances, laissant quarante personnes sans emploi ? *« Là, j'ai les boules. »*

A Saint-Pierremont (167 habitants), devant quinze personnes, il reprend sur l'Europe, *« qui n'est pas une échappatoire »*. L'Europe a été bâtie contre l'inflation, pas contre le chômage. L'Europe doit être maîtrisée, les gens ne savent plus qui prend les décisions qui les concernent. Le libéralisme, oui, mais il y a des domaines, le secteur tertiaire surtout, où l'on a tort de remplacer les hommes par des machines. Pourquoi des distributeurs de billets dans les gares ? Et plus personne dans les stations-service ?

Un auditeur parle, avec véhémence, de la « Sécu » en Alsace-Moselle, qui jouit d'un régime spécial. Philippe Séguin se lance dans un exposé nourri sur l'histoire de ce régime depuis Bismarck. A Xaffevillers (146 âmes), l'ancien maire accuse le nouveau d'être un crypto-lepéniste. Philippe Séguin calme le jeu : les gens votent Front national parce que c'est leur façon la plus sonore de dire *« zut ! »*, c'est tout. Revenons à l'Europe. Comment dialoguer avec les Etats-Unis quand on n'est pas capables de régler un problème dans les Balkans ? Les acquis sociaux ? Si on nous demande d'être au niveau des Ukrainiens ou des Sri-Lankais, le pays explosera.

Après le déjeuner – tête de veau, *« la meilleure de France »*, à la Coupole, à Rambervillers –, on attaque Saint-Genest (108 habitants). Ils sont quatre dans la salle. De quoi parle-t-on ? De l'Europe. Mais aussi de la maison de retraite, de la « vache folle », du prix du lait. On boit la mirabelle avec le café. On rassure le candidat, qui n'est pas plus inquiet que ça : *« Allez, monsieur Séguin, vous serez élu tout seul. »* Au premier ou au second tour ? C'est pour imposer le ballottage, comme il l'a fait en 1988, que se bat Gérard Welzer, son adversaire socialiste, qui ajoute le porte-à-porte aux visites en mairie : *« une campagne de proximité »*. Les deux candidats s'accusent réciproquement d'être absents d'Epinal – *« Voyez Séguin dans les rues d'Epinal, le dimanche, il tire une tronche. D'ailleurs, il n'habite pas ici, il descend à l'hôtel »* – et de ne s'intéresser au sport qu'en période électorale – *« Même les amis socialistes de Welzer s'étonnent : tiens, tu vas au match de foot, à présent ? »* Le second doit penser que, si le premier a un destin national, lui a du même coup de l'avenir dans le département.

**Michel Braudeau**

### Bostitch-Simax : un clou dans la campagne

**En 1996, l'entreprise Bostitch-Simax produisait 12 000 tonnes de pointes et 2 000 d'agraphes pour une chiffre d'affaires de 134 millions de francs, dégageant un bénéfice de 11,7 millions. Le seul site français du géant américain de l'outil Stanley ne se faisait pas de soucis.**

**La nouvelle est tombée, le 17 avril, à l'occasion d'une réunion du comité d'entreprise : le groupe a décidé de transférer la fabrication des pointes des Vosges en Pologne, où Stanley a racheté une entreprise de 10 000 mètres carrés à Wroclaw, qui accueillera, dès septembre, la première machine en provenance de Rupt-sur-Moselle. Dans six mois, 139 des 184 salariés vosgiens seront licenciés. Abasourdis, les employés ont mis une semaine à reprendre le travail. Aucun candidat en campagne dans cette troisième circonscription des Vosges ne peut éluder la question.**

# Les associations tentent d'imposer l'exclusion au sein du débat électoral

## Occupation, jeudi 15 mai, de la Banque de France, lettre ouverte aux candidats : les deux familles d'associations de lutte contre l'exclusion tentent, par des voies différentes, d'alerter l'opinion

**LES UNES** mènent des opérations coup de poing, les autres signent des lettres ouvertes. Les unes appliquent des méthodes radicales, les autres conservent un ton civil. La journée du jeudi 15 mai a condensé les oppositions de style entre les deux familles d'associations de lutte contre l'exclusion, toutes désireuses de trouver une place dans une campagne électorale qui ne s'est encore guère attardée sur les questions sociales.

Le matin, syndicats et associations « politiques » – tels que Droits devant, Droit au logement (DAL), Agir contre le chômage (AC !), le Syndicat national unifié des impôts (SNUI) ou SUD – avaient choisi de renouer avec les occupations symboliques. Il y a un mois, c'était le château de Versailles pour dénoncer le projet de loi de cohésion sociale. Jeudi, il s'agissait du hall du siège de la Banque de France, dans le centre de Paris.

L'action avait été préparée avec les responsables de trois des syndicats de la maison – CGT, CFDT et Syndicat national autonome (SNA). Ceux-ci avaient organisé une assemblée générale pour les employés de la Banque de France. A l'heure prévue s'est opérée la jonction symbolique avec les deux cents représentants des « sans » (emploi, logement ou papiers). Jean-Claude Amara, responsable de Droits devant, s'est félicité de voir des syndicats et des associations *« dénoncer la politique monétaire libérale dont Jean-Claude Trichet* [le gouverneur de la Banque de France] *est l'un des principaux acteurs et qui rejette des centaines de milliers de personnes dans l'exclusion »*. Après des discussions qualifiées néanmoins de *« cordiales »* avec la direction de l'établissement, le bâtiment a été évacué en fin d'après-midi. Une délégation devait rencontrer Jean-Claude Trichet vendredi 16 mai.

Cette radicalisation a conduit les associations militantes à s'éloigner ces derniers mois des « poids lourds » de l'humanitaire, avec lesquels elles s'étaient pourtant exprimées d'une seule voix lorsque le projet de loi contre l'exclusion avait été rendu public (*Le Monde* du 4 octobre). *« Il n'y a pas eu rupture, mais simplement une pause dans le dialogue*, explique Annie Poure, de Droits devant. *Les humanitaires pensent que ce projet de loi peut être amélioré. Nous nous opposons au texte parce que nous pensons qu'il ne fait qu'entériner la relégation qui existe dans le pays. Elle n'est pour nous qu'un des thèmes d'un mouvement que nous cherchons à élargir au maximum. »*

Regroupées au sein du collectif Alerte, les grosses associations – parmi lesquelles figurent, par exemple, le Secours catholique, le Secours populaire ou Médecins du monde – ne cachent pas leur malaise. En 1995, la campagne de la présidentielle avait permis de faire coïncider leur désir de loi contre l'exclusion avec les promesses de réduction de la « fracture sociale » formulées par Jacques Chirac. Deux ans plus tard, la pauvreté est loin de figurer parmi les thèmes du débat électoral. *« Nous sommes coincés dans un entre-deux inconfortable*, reconnaît un dirigeant. *Nous avons du mal à nous situer entre la déception de la dissolution pendant l'examen du texte et les promesses de voir le projet retourner au Parlement en priorité. »*

La « lettre ouverte aux candidats », rendue publique jeudi après-midi, reflète ces hésitations. Elle est la seule action menée pour l'instant en commun. Les membres d'Alerte y rappellent que *« dans un pays riche comme la France, il n'existe aucune fatalité de l'exclusion, mais des choix économiques, politiques, qui excluent un nombre croissant de personnes »*. Ils réclament aux candidats un engagement public sur trois points : demander au gouvernement qu'un projet de loi soit présenté en priorité au Parlement ; veiller à ce que ce texte tienne compte de toutes les propositions des associations ; et voter *« les moyens, notamment budgétaires, à la hauteur des enjeux »*.

**Jérôme Fenoglio**

### Militants et intellectuels interpellent la gauche

**Le collectif « Nous sommes la vraie gauche », qui rassemble des militants associatifs ou syndicaux et des intellectuels, a appelé à une manifestation au départ de la gare de l'Est, samedi 17 mai. Ses animateurs ont, en outre, invité Lionel Jospin, Robert Hue, Dominique Voynet et Jean-Pierre Chevènement à venir s'exprimer, lundi 19 mai, devant le collectif, à l'occasion d'un forum qu'il organise. Jean-Yves Autexier, pour le MDC, et Alain Lipietz, pour les Verts, ont accepté l'invitation. Le PS et le PCF n'ont pas encore répondu.**

**Par ailleurs, des associations de chômeurs et de lutte contre l'exclusion, des syndicats et une centaine d'artistes bénévoles fêteront dimanche 18, à Paris, le passage de plusieurs des marches européennes contre le chômage qui doivent se retrouver à Amsterdam le 14 juin, veille de la conférence intergouvernementale (CIG). Cette manifestation, baptisée *« les pieds en fête »*, se tiendra de *« midi à minuit »*, dans les anciens entrepôts frigorifiques, au 91, quai de la Gare, dans le 13e arrondissement, à Paris.**

# La loi tout terrain de Gilles de Robien

**GILLES DE ROBIEN**, l'apôtre de l'aménagement du temps de travail, mène campagne à un train d'enfer. Non pour son propre compte, puisque le maire d'Amiens est quasiment assuré de l'emporter dans la 2e circonscription de la Somme – à laquelle il ne réserve qu'*« un tiers »* de son temps –, mais pour celui des autres. Sollicité par plus d'une centaine de députés sortants de la majorité, le président du groupe UDF de l'Assemblée dissoute a pris son bâton de pèlerin.

En période de basses eaux programmatiques, la loi du 11 juin 1996 est assurément un bel *« outil politique »*. Jeudi 15 mai à 9 h 30, dans un salon de l'aéroport de Carcassonne garni de chefs d'entreprise, la « loi de Robien » est devenue *« la loi Gérard Larrat et Daniel Arata »*, du nom de deux députés sortants, le premier UDF et le second RPR, investis par la majorité dans l'Aude. Deux heures plus tard, à Narbonne, M. de Robien souligne les avantages de *« la loi Marcel ou la loi Alain »*, devant le regard ébloui d'une vingtaine de personnes, parmi lesquels Alain (Madalle) et Marcel (Roques), candidats UDF du cru. À Béziers, au cours du déjeuner, il est question de la *« loi Couderc »* – Raymond de son prénom, comme le candidat UDF dans la 6e de l'Hérault –, puis de la *« loi Jacques Blanc »*, qui sollicite le renouvellement de son mandat en Lozère. A 16 heures, M. de Robien, vante, à Agen, les mérites de la *« loi Paul Chollet »* – également sortant, également candidat, également UDF. 19 h 30, à Vierzon : plusieurs centaines de personnes écoutent sagement le maire d'Amiens évoquer, dans le bilan de la majorité sortante, *« la loi sur l'aménagement et la réduction du temps de travail, dite ici "loi Franck Thomas-Richard" »*.

Au-delà du soutien apporté aux candidatures de ses anciens collègues, ces tournées à répétition sont l'occasion d'une douce revanche pour M. de Robien, ravi de voir s'estomper les remarques perfides sur le mécanisme qu'il a contribué à mettre en place. *« Quand le premier ministre a apporté publiquement son soutien au dispositif, lors de la dernière réunion du QG de campagne* [mardi 13 mai], *Alain Madelin n'a pas moufté, et Nicolas Sarkozy n'a rien dit »*, raconte-t-il avec gourmandise. La dissolution aurait-elle vaincu – ou simplement mis entre parenthèses – les dernières résistances contre la loi de Robien ? Pour le principal intéressé, le *« blocage culturel des grandes gueules de la majorité »* est désormais de l'histoire ancienne. D'autant que sa loi permet à la majorité de faire pièce, sur ce terrain, aux propositions socialistes.

**Jean-Baptiste de Montvalon**

# « Mitterrand le maléfique », vu par Georges Marchais

**GEORGES MARCHAIS** est prévoyant. Une semaine de repos dans le midi, une belle mine bronzée, une veste vert bouteille et une de ces cravates bouillonnantes dont il a le secret. Trois caméras de la télévision *« nationale »*, convoquées dans *« sa »* permanence de Villejuif. On est prié de comprendre que l'ancien secrétaire général du PCF a des choses à dire. Il fait d'abord des manières. *« Mais c'est à lui qu'il faut poser des questions ! »*, lance-t-il, en désignant son voisin, Claude Billard, qui brigue la 11e circonscription du Val-de-Marne, où lui-même a succédé à Marie-Claude Vaillant-Couturier. *« J'ai toujours préparé avec soin mes successions »*, appuie-t-il, clin d'œil retenu, pour être sûr qu'on comprenne bien la portée nationale de l'allusion. *« Son »* candidat, M. Billard, fin et réservé, est un peu mal à l'aise, mais son journal de campagne en témoigne : ici, pour gagner, on a besoin de *« Georges »*.

*« Je ne peux pas partir en abandonnant ceux qui m'ont fait confiance pendant vingt-quatre ans »*, explique M. Marchais. Il veut leur dire : *« Le programme commun a été une erreur fondamentale. Malheureusement, c'est moi qui l'ai signé, et, comme j'assume toujours mes responsabilités, je le regrette. »* Mais il précise : *« Si tu t'es trompé une première fois, c'est la faute à celui qui t'as trompé. Deux fois, c'est ta faute à toi. Pour ce qui me concerne, il est exclu de participer à quelque alliance que ce soit dans un gouvernement qui ne s'en prend pas fondamentalement à Maastricht et au grand capital. »*

M. Marchais s'est rafraîchi la mémoire. Le lundi de Pâques, avec ses petits-enfants, il a regardé, *« jusqu'à 10 heures du soir »*, toutes ses cassettes *« sur 1981 »*. *« Mitterrand, je ne sais pas si la terre a déjà porté un personnage aussi maléfique. Sans lui, le Parti ne serait peut-être pas à 20 % – compte tenu de ce qui s'est passé dans les pays socialistes –, mais on serait beaucoup plus haut. »* Lionel Jospin ? Il *« a été à l'école de Mitterrand »*. Les préparatifs de l'élection qui s'annonce rappellent à M. Marchais des tas de souvenirs. Quand le premier secrétaire du PS répugne à une poignée de main, le 29 avril, après la signature de la déclaration commune PS-PCF, M. Marchais sourit. La colère de Waldeck Rochet, évincé par le candidat commun de la gauche à l'élection présidentielle de 1965, lui revient en mémoire. *« Guy Mollet, lui, connaissait Mitterrand. Il n'était même pas venu. »*

*« Mais qu'est-ce que Jospin a dans la tête, de refuser ce débat à quatre ? »*, s'emporte l'ancien secrétaire général. *« Mitterrand était un fin politique. Il ne l'aurait jamais fait. »* Lui avait eu le *« sien »*, au théâtre Marigny, en 1979, avant les européennes, avec *« Mitterrand, Chirac, et Simone Veil »*, rappelle-t-il l'air faussement perdu. *« Aujourd'hui, à la télé, il n'y a plus rien »*, dit M. Marchais. Le débat Hue-Sarkozy, le 14 mai ? *« Pourquoi je l'ai pas regardé ?… Ah, mais c'était le soir du match de foot ! »*

**Ariane Chemin**

# Le FN fait campagne au commissariat de Toulon

**L'HÔTEL DE POLICE** de Toulon a servi d'estrade électorale à Jean-Marie Le Chevallier, maire de la ville. Le candidat du Front national aux législatives a distribué les tracts de son parti à des policiers en service dans le commissariat. Des gardiens de la paix se sont émus de ce manquement au principe de neutralité qui s'impose dans la police. Ils ont adressé un rapport à leur hiérarchie, jeudi 15 mai, pour dénoncer les faits.

*« Le vendredi 9 mai 1997 vers le milieu de l'après-midi, un groupe de personnes est entré dans la salle d'information et de commandement en compagnie de M. le commissaire divisionnaire, commissaire central de Toulon*, indiquent les policiers dans leur déposition. *Parmi ces personnes, nous avons reconnu M. Le Chevallier, maire de Toulon, M. Talone* [Jean-Pierre Calone, en fait, adjoint au maire], *Mme Le Chevallier et deux autres personnes de sexe féminin. Au cours de leur visite, des tracts politiques du parti auquel appartiennent ces personnes nous ont été donnés et d'autres laissés sur les différentes tables du service. »* Ce document du FN vitupère, entre autres, contre *« les politiciens corrompus »* et promet *« le grand changement »*.

L'escouade emmenée par M. Le Chevallier était venue au commissariat, selon la version de la hiérarchie policière, afin de se plaindre du mauvais accueil téléphonique essuyé par l'un des membres de l'équipe qui voulait signaler un acte de délinquance commis contre sa voiture. Le groupe de *« personnes étrangères au service »* a profité de la visite du central téléphonique de l'hôtel de police pour diffuser ses tracts. Une militante du FN les a sortis de son sac pour les distribuer aux gardiens de la paix et en déposer sur les tables.

Demandant au ministre de l'intérieur de prendre les mesures qui s'imposent, la CFDT a rendu l'affaire publique. *« La police nationale, ses responsables, doivent garantir les principes d'impartialité et de neutralité politique à l'intérieur des services »*, a-t-elle souligné. Les textes en vigueur dans la police imposent en effet un devoir de réserve très strict : le code de déontologie oblige chaque policier à être *« intègre et impartial »*, tandis que le règlement général de la police impose à ses membres de *« s'abstenir en public de tout acte ou propos de nature à porter la déconsidération sur l'institution à laquelle ils appartiennent »*. Sans doute le maire de Toulon et ses amis ignoraient-ils que leur diffusion de tracts exposait les policiers du commissariat de Toulon à des sanctions.

**Erich Inciyan**

# M. Hue et M. Chevènement tiennent meeting commun

LIMOGES
*de notre correspondant*

C'est dans le temple du basket limougeaud, le palais des sports de Beaublanc, que Jean-Pierre Chevènement et Robert Hue ont tenu, jeudi soir 15 mai, devant quelque 1 400 personnes, le premier meeting commun du PCF et du MDC de la campagne. Symboliquement, ils l'ont fait dans un département de solide tradition communiste, mais qui avait rompu, au milieu des années 80, avec la direction du PCF en lui repprochant son manque d'ouverture.

Souriants, sans craindre les poignées de main devant les photographes, le président du MDC et le secrétaire national du PCF avaient tenu à cet acte d'union – signe, selon Robert Hue, d'une *« détermination commune à tout mettre en œuvre pour faire gagner la gauche »* aux élections législatives. Marcel Rigout, ancien ministre communiste, aujourd'hui suppléant d'un des deux candidats de la Convention pour une alternative progressiste (CAP) soutenus par le PCF, était l'hôte de la soirée.

*« Nous voulons mettre un moteur au cœur de la gauche. Il faut pour cela une composante citoyenne, une composante alternative et une composante communiste forte »*, a affirmé Jean-Pierre Chevènement. En Haute-Vienne, où la représentation parlementaire était totalement communiste avant 1981, puis intégralement socialiste, avant que le RPR n'arrache trois des quatre sièges en 1993, l'enjeu n'est pas seulement la reconquête sur la droite mais aussi le report des forces à gauche.

Dans cette région qui a voté « non » à 51,53 % au référendum sur Maastricht, le président du MDC a invité la gauche à *« se rassembler dans la durée »*. Il a souligné des *« convergences fortes, notamment sur la monnaie unique et l'engrenage fatal qu'elle constitue »*, tout en épinglant Michel Rocard qui, selon lui, n'a *« pas encore rompu »* avec les *« postulats maastrichtiens »*. Robert Hue a insisté pour que, si la gauche gagne, *« on définisse l'action de la majorité nouvelle et du gouvernement à partir des aspirations sociales et citoyennes qui s'expriment (…) notamment dans les mouvements sociaux »*. Il a réaffirmé qu'il était *« possible de constituer un gouvernement à l'image du pluralisme à gauche »*.

**Georges Chatain**

هكذا من الأصل



## LE SONDAGE DU JOUR

**Le coude à coude continue entre la gauche et la majorité**

| | RAPPEL LÉGISLATIVES 1993 | INTENTIONS DE VOTE AU PREMIER TOUR EN % | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| | | [illegible] | | [illegible] | |
| EXTRÊME GAUCHE | [illegible] | 2 | = | 1,5 | = |
| PC | [illegible] | 10 | = | 9 | = |
| PS | [illegible] | 29 (PS + divers gauche) | +1 | 26,5 | −1,5 |
| DIVERS GAUCHE | [illegible] | | | 2 | +1 |
| ÉCOLOGISTES | [illegible] | 7 | +0,5 | 5,5 | −0,5 |
| UDF / RPR | [illegible] | 37,5 (UDF, RPR, divers droite) | −1,5 | 35 | −1,5 |
| DIVERS DROITE | [illegible] | | | 4 | +2,5 |
| FRONT NATIONAL | [illegible] | 14,5 | = | 15 | −1 |
| DIVERS | | | | 1,5 | +1 |

Selon l'enquête de Louis-Harris pour *Valeurs actuelles* (daté 16 mai), réalisée les 12 et 13 mai auprès d'un échantillon de 1 001 personnes, la majorité obtiendrait 327 sièges contre 226 à la gauche dans les [illegible] circonscriptions métropolitaines. Selon l'enquête Ipsos pour *Le Point* (daté 17 mai), réalisée les 13 et 14 mai auprès d'un échantillon de 1 633 personnes, la gauche obtiendrait [illegible] sièges et la droite 328 sur les 577 circonscriptions législatives. La marge d'erreur, sur un échantillon de 1 000 personnes, est de 2 à 3 points.

# Le PS et la majorité s'accusent de complaisance à l'égard du FN

**LIONEL JOSPIN** a répondu, jeudi 15 mai, à Alain Juppé qui avait déclaré qu'il *« serait intéressant de savoir »* ce que M. Jospin pensait de la déclaration de Jean-Marie Le Pen jugeant le premier secrétaire du PS *« moins hystériquement européiste »* que le président de la République et le premier ministre (*Le Monde* du 14 mai). *« S'il y a une clarification à faire, c'est à droite qu'il faut la faire »*, a déclaré sur France 3 le premier secrétaire du PS. *« Il n'y a jamais eu de porosité entre nos idées et celles du Front national. Il n'y a jamais eu de passages entre le PS et le FN »*, a dit M. Jospin. *« La droite, cherchant en vain un nouveau thème de campagne, voudrait nous interpeller sur le vote FN. Je lui conseillerai de ne pas venir sur ce terrain (…) Quand on ouvre le Frigidaire de M. Debré, on y trouve au congélateur M. Mégret et, parmi les produits frais, M. Peyrat* [le maire RPR de Nice, ancien membre du FN] *»*.

Le président de l'UDF, François Léotard, avait également interpellé Lionel Jospin, jeudi sur Radio J. Quant à Eric Raoult, ministre délégué à la ville et à l'intégration, il a déclaré, vendredi 16 mai sur Europe 1 : *« Je crains qu'aujourd'hui Lionel Jospin n'aime pas les idées de M. Le Pen dans les tribunes mais qu'il raffole des bulletins de M. Le Pen dans les urnes. »*

# M. Juppé évoque, sans s'y engager, une baisse de la TVA

**DANS UN ENTRETIEN** publié par *Le Parisien* du 16 mai, le premier ministre, Alain Juppé, estime qu'il faudra ramener le taux normal de TVA de 20,6 % *« vers la moyenne européenne : autour de 17-18 % »*. M. Juppé admet, au passage, que le relèvement de la TVA par son gouvernement, de 18,6 % à 20,6 % en août 1995, *« a eu des effets psychologiques »*. Mais il prend également la défense de cet impôt *« qui nous protège »*, notamment contre des importations de produits depuis des pays où le coût du travail est très faible. Ces déclarations de M. Juppé répondent implicitement à la proposition socialiste de baisser la TVA pour *« les produits de première nécessité »*, c'est-à-dire ceux taxés actuellement au taux de 5,5 %. Mais s'il n'exclut pas une baisse de la fiscalité indirecte, le chef du gouvernement se garde de prendre des engagements chiffrés. Lors du relèvement du taux de TVA, il y a deux ans, le gouvernement avait précisé que cette hausse était prise *« à titre provisoire »*, mais depuis, il a donné la priorité à la baisse de l'impôt sur le revenu.

## DÉPÊCHES

■ **SMIC : René Monory, président du Sénat,** a assuré, le 15 mai, qu'il ne recommande pas de supprimer le salaire minimum. *« Le problème n'est pas SMIC ou pas SMIC, c'est de mettre les gens au travail, de supprimer une grande partie du chômage. (…) Je ne dis pas que je suis pour ou contre, je dis qu'il faut adapter l'évolution des choses »*, a-t-il déclaré sur la chaîne de télévision LCI. Dans un entretien, à paraître le 20 mai dans le mensuel *Passages*, le président UDF du Sénat déclare : *« De toute façon, je ne crois plus au SMIC en France. » « On ne peut pas multiplier les chômeurs sous prétexte d'acquis sociaux »*, ajoute-t-il.

■ **CULTURE : Lionel Jospin,** premier secrétaire du Parti socialiste, indique dans une lettre adressée aux milieux culturels que le PS s'est fixé pour premier objectif *« le rétablissement d'un véritable 1 % du budget de l'Etat pour le ministère de la culture, bien loin de la réalité présente que l'on a tenté de camoufler par des présentations en trompe-l'oeil »*.

■ **CORRUPTION : Robert Badinter,** sénateur socialiste et ancien garde des sceaux, souhaite, dans une tribune publiée par *Le Nouvel Observateur* (daté 15 mai), que la lutte contre la corruption devienne *« une exigence civique prioritaire »*. Il estime que *« rien ne peut mieux faire le jeu du Front national que la frilosité ou l'indifférence des partis démocratiques à la question de la corruption »*. Aussi demande-t-il pour les procureurs les mêmes garanties d'indépendance que celles reconnues aux juges, et pour les partis, un statut légal comme en Allemagne.

■ **« TERRORISTES » : le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré,** a déclaré, jeudi 15 mai, en Arles, en évoquant la lutte contre l'insécurité : *« Est-ce que vous voulez que* [les socialistes] *remettent en liberté tous les terroristes islamiques que j'ai mis en prison (…) et tous les nationalistes corses qui ont posé des bombes ? Voilà le choix qui se pose aux Français. »*

■ **CFDT : des militants CFDT de Haute-Loire** se sont déclarés, le 15 mai, *« choqués »* par la publication, dans le journal de campagne de Jacques Barrot, d'une photo représentant le ministre du travail en compagnie de Nicole Notat et de Jean-Marie Spaeth, président (CFDT) de la CNAMTS. Mme Notat s'est dit aussi *« choquée de l'utilisation de cette image »*, faite *« à* [son] *insu et donc sans* [son] *assentiment »*. Elle a fait part à Jacques Barrot de son *« plus vif mécontentement »* et lui a demandé *« d'interrompre la poursuite de la diffusion de ce bulletin »*.

■ **PARIS : Charles Pasqua (RPR)** a déclaré, jeudi 15 mai, que *« contrairement à certaines allégations, dans la 4e circonscription de Paris* [VIIIe et IXe arrondissements], *il a décidé de ne pas s'engager »* dans le duel qui oppose le député sortant, Gabriel Kaspereit (RPR, dissident), au candidat investi par la majorité, Pierre Lellouche (RPR). M. Pasqua a précisé que *« s'il avait dû prendre position, il aurait naturellement apporté son soutien à Gabriel Kaspereit, qui est un vieux militant gaulliste »*.

■ **DÉMISSION : Jean-Pierre Blanchelande, conseiller régional (GE)** d'Ile-de-France, a annoncé le retrait de sa candidature, dans la première circonscription des Yvelines et sa démission du mouvement de Brice Lalonde, en raison *« des dérives inadmissibles au regard de la morale politique la plus élémentaire »*. *« Les recrutements auxquels s'est livré Génération Ecologie, en achetant, selon plusieurs médias, des candidats, humilient profondément les militants écologistes, dont certains élus »*, explique M. Blanchelande.

# Deux sectes bénéficient d'une tribune à la radio et à la télévision en présentant des candidats

### Le Le Parti humaniste et le Parti de la loi naturelle pourraient également percevoir des financements publics

**Le souci de permettre aux petits partis de participer à la vie politique profite à des sectes. Ainsi, le Parti humaniste et le Parti de la loi naturelle sont, en fait, des émanations de groupements dénoncés par le rapport parlementaire de M. Guyard, intitulé *Les sectes en France* et publié en janvier 1996. Ils peuvent, pourtant, s'exprimer au cours de la campagne officielle à la radio et à la télévision. Ils devraient aussi bénéficier de financements publics.**

**LES ÉVÉNEMENTS** tragiques mettant en cause des sectes, en France et à l'étranger, et la vigilance accrue des administrations n'ont apparemment pas troublé des groupes qui, avançant masqués derrière de pseudo-formations politiques, présentent des candidats aux prochaines élections législatives. Deux formations ont été citées dans le rapport sur les sectes de la commission parlementaire, rendu public en janvier 1996 : le Parti humaniste et le Parti de la loi naturelle.

Le Parti humaniste présente quatre-vingt-quinze candidats, dont vingt et un à Paris. Il s'agit d'une « filiale » du Mouvement humaniste, fondé en 1969 par un Argentin, Mario Rodriguez Cobos, dit « Silo », avec des ramifications en Europe, aux Etats-Unis et au Canada. Ses adeptes seraient un millier en France. Les spécialistes sont intrigués par ce groupe et s'expliquent mal pourquoi, lié à des mouvements d'extrême droite en Argentine ou au Brésil, il se positionne, en France, à gauche. Le « siloïsme » se donne en effet pour mission, écrit le rapport parlementaire du 10 janvier 1996, d'*« éradiquer la violence et la souffrance par le développement personnel et la transformation sociale. Celle-ci est axée sur la solidarité, la non-violence active, la non-discrimination, la lutte contre les monopoles, la coopération et l'autogestion »*. Ses candidats ne vont-ils pas jusqu'à défendre le droit de vote des travailleurs immigrés ?

Le Parti de la loi naturelle (PLN) est davantage connu puisqu'il avait déjà été en lice lors des législatives de 1993. Il présente cette fois quatre-vingt-douze candidats. Le PLN dépend de la Méditation transcendantale (MT), une secte également connue depuis longtemps des spécialistes. Fondé en 1961 en Inde par Maharishi Mahesh Yogi (*« Le grand sage illuminé »*), la Méditation transcendatale compterait vingt mille adeptes en France. Des liens entre ce groupe et le régime Ceaucescu en Roumanie avaient été établis au début des années 80. Dans un communiqué du 14 mai, Bruno Frappé, président du PLN, réfute toute appartenance à la mouvance sectaire, contestant que la Méditation transcendantale soit une secte, alors que ce qualificatif lui est attribué dans tous les rapports français et européens.

En présentant des candidats aux élections législatives, le bénéfice escompté par ces groupes est double : d'une part, l'accès à la campagne radiotélévisée, autorisé pour toute formation comptant au moins soixante-quinze candidats ; d'autre part, le bénéfice d'un financement public pour tout parti ou groupement présentant au moins cinquante candidats.

### « ÉVOLUTION DE TYPE JAPONAIS »

La participation du Parti de la loi naturelle et du Parti humaniste à la campagne en cours a ému les associations de lutte contre les sectes, notamment le Centre de documentation contre les manipulations mentales (CCMM) – présidé depuis peu par Alain Vivien, ancien député socialiste et auteur, en 1984, d'un rapport sur les sectes – et l'Association de la défense de la famille et de l'individu (ADFI). Leur trouble est d'autant plus grand que d'autres candidats ne font pas mystère de leur appartenance à des groupes identifiés comme sectes : il en va ainsi du scientologue Eric de Petit-Thouars, candidat sans étiquette dans la deuxième circonscription du Maine-et-Loire.

Faut-il parler d'*« osmose croissante entre les sectes et le milieu politique »*, comme l'affirme M. Vivien, qui craint pour la France *« une évolution de type japonais »*, dans une allusion aux liens entre la Soka Gakkaï, secte d'origine bouddhiste, et le puissant parti de droite Komeito. En attendant, le paradoxe veut que des mouvements religieux minoritaires désignés comme *« sectes »*, dans un rapport parlementaire où toutes les conditions d'enquête et d'objectivité n'avaient pas été réunies, traînent depuis un ans une réputation injustifiée, alors que de véritables entreprises sectaires ont aujourd'hui pignon sur rue à la faveur d'une campagne électorale dont elles ont beaucoup à gagner.

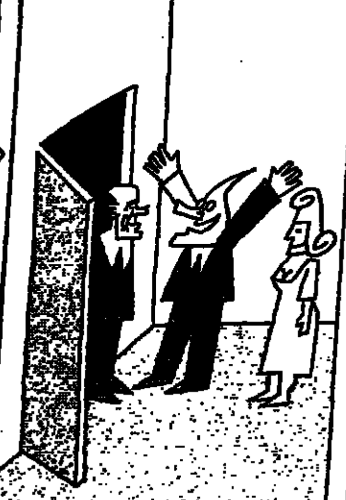
***Henri Tincq***

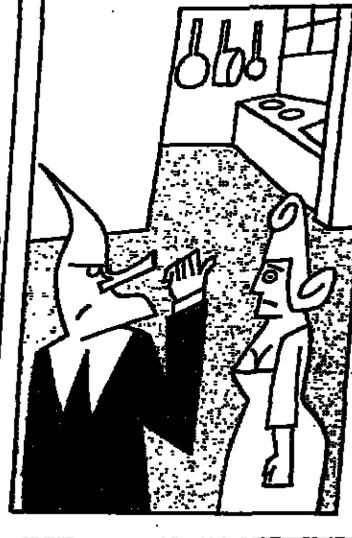
# Comment Alain Juppé, en voulant réformer la Sécurité sociale et les retraites, déclencha le mouvement de l'automne 1995

## Préparé dans le plus grand secret, le plan d'équilibre des comptes sociaux a symbolisé pour l'opinion la méthode du premier ministre

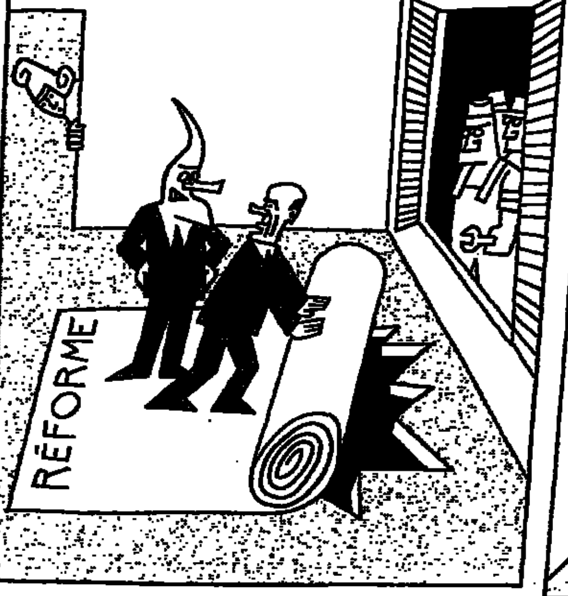
**Ce fut d'abord un grand succès, salué en tant que tel par les médias. Les parlementaires de la majorité, debout, ovationnèrent le premier ministre, qui venait de présenter son plan pour moderniser la Sécurité sociale. Et puis le corps social se mit en mouvement et ce furent les grèves de novembre-décembre 1995. Dans des entretiens au *Monde*, Claude Bartolone, membre du bureau national du PS, considère que la *« maîtrise comptable »* du plan Juppé a échoué, tandis que Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise, juge les propositions socialistes *« incompréhensibles et peu crédibles »*.**

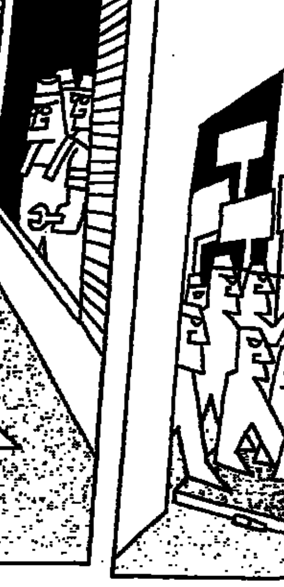
JACQUES ET MARIANNE REÇOIVENT

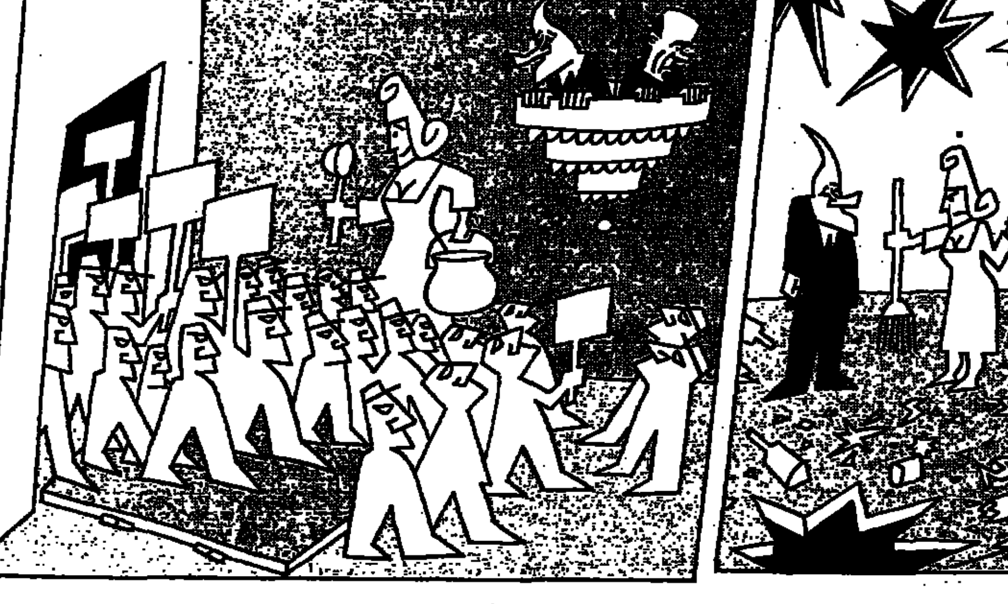










**DIMANCHE** 5 novembre 1995, Jacques Chirac, Alain Juppé et leurs plus proches conseillers sont réunis, à l'Elysée, dans le bureau du chef de l'Etat. Le président de la République doit donner son feu vert à la plus vaste réforme que la Sécurité sociale a connue depuis sa création, en 1945. Comment baptiser cette réforme ? s'interroge le président. L'un des témoins de la scène se souvient de sa réponse goguenarde : tant qu'on n'est pas sûr que ça marche, on va l'appeler le « plan Juppé ».

### LES SEPT SUJETS CAPITAUX

Le récit des aléas d'une réforme explosive

Demain : la révolution dans les armées

Cinq semaines plus tard, le 11 décembre, le premier ministre prend sa plume pour écrire aux responsables syndicaux de la SNCF. Il revient sur l'une des principales dispositions de son plan : la réforme des régimes de retraite des agents de l'Etat. Entre-temps, la France a connu un conflit social sans précédent depuis Mai 68. Trains et métro ont été paralysés durant trois semaines. Des manifestations organisées à Paris et dans de nombreuses villes de province ont réuni près de deux millions de personnes.

Loin de faire figure de « nantis », les fonctionnaires et les agents des services publics sont apparus comme les garants d'une cohésion sociale menacée par une construction européenne jugée excessivement libérale. Elus pour réduire la fracture sociale, Jacques Chirac et son premier ministre sont tout bonnement accusés d'aggraver celle-ci.

Le 15 novembre, une semaine après avoir remanié son gouvernement, Alain Juppé avait dévoilé sa réforme de la protection sociale devant une Assemblée nationale majoritairement enthousiaste. Son message est double : oui, la lutte contre les déficits publics est une ardente obligation ; non, le gouvernement n'est pas frappé de léthargie. La réforme de la « Sécu », qui s'achemine vers un déficit de 140 milliards de francs sur la période 1995-1996, doit en être la première illustration.

Dès l'été, un petit groupe d'experts s'est discrètement mis au travail autour du conseiller social de M. Juppé, Antoine Durrleman. Le président le consulte fréquemment sur les dossiers sociaux. Il sera le maître-d'œuvre d'un projet concocté par quatre hommes : Raoul Briet, alors directeur de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (CNAV), qui vient de rédiger un rapport pessimiste sur l'avenir des régimes de retraite ; Jean Marmot, secrétaire général de la commission des comptes de la Sécurité sociale ; Jean-François Chadelat, directeur du Fonds de solidarité vieillesse (FSV), et Gérard Rameix, directeur de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM).

Ce groupe de hauts fonctionnaires proches de la majorité est loin de constituer un quarteron d'ultralibéraux. Tous sont attachés à la « Sécu », tous partagent l'analyse du chef de l'Etat exposée le 4 octobre 1995. *« La Sécurité sociale fait partie de l'identité de la France et du patrimoine des Français »*, mais *« elle a besoin de réformes profondes »*, déclare-t-il avant de conclure : *« Il serait irresponsable de différer les choix qui s'imposent. »*

Quels choix ? *« Durant l'été, on a travaillé de manière informelle, sans prise sur l'administration »*, raconte l'un des membres de ce groupe. Des ébauches successives sont affinées, retravaillées, puis une note finale est avalisée par le premier ministre. Cette note sera présentée, début octobre, au chef de l'Etat, qui anime plusieurs réunions sur le sujet.

### Des experts sociaux avaient prévenu : « Vous croyez gagner du temps en créant un effet de surprise, vous allez en perdre. »

*« Son attitude vis-à-vis d'Alain Juppé a toujours été :* nihil obstat », poursuit cet expert. Pas d'objections ! Y compris sur le dossier explosif des régimes spéciaux de retraite des agents de l'Etat. Le recours aux ordonnances, la réforme constitutionnelle nécessaire pour associer le Parlement au contrôle des comptes sociaux, l'encadrement des dépenses de médecine libérale : tout est passé au crible. Rarement réforme de cette importance aura été préparée dans une telle discrétion, en dépit de forums publics organisés dans chaque région par le gouvernement, que les syndicats considèrent vite comme une opération de diversion.

L'absence de concertation avec les intéressés, vite qualifiés de *« groupes de pression »* par la majorité, constitue, aux yeux du premier ministre, la preuve que son plan a été conçu dans l'intérêt général. Deux ministres chargées de la Sécurité sociale, Colette Codaccioni (solidarité entre les générations) et Elisabeth Hubert (santé) ne sont même pas mises dans la confidence. Et pour cause ! Le plan ne comporte ni la politique familiale ambitieuse réclamée par la première ni la promotion de la médecine libérale défendue par la seconde. Ces deux « juppettes » seront emportées par le remaniement gouvernemental précédant l'annonce de la réforme.

Le ministre du travail, Jacques Barrot, qui va reprendre le portefeuille des affaires sociales lors du remaniement, n'est informé que par des indiscrétions. C'est pourtant lui qui, durant dix-huit mois, portera à bout de bras la mise en œuvre de la réforme. Le Parlement débattra de la protection sociale, la veille de l'annonce du plan, sans en connaître le contenu.

L'administration, y compris la direction de la Sécurité sociale, est tenue à l'écart. Les syndicats sont dans l'expectative. *« Je n'ai jamais vu un gouvernement accorder aussi peu d'importance à la concertation »*, se plaint alors Nicole Notat, secrétaire générale de la CFDT, qui ne sera informée de l'essentiel du plan que quelques jours avant le discours de M. Juppé. Marc Blondel est, lui aussi, dans le flou : *« A aucun moment je n'ai été consulté »*, affirme-t-il. Volonté de déstabiliser FO ou simple malentendu ? Reçu par le chef de l'Etat le 10 novembre, le patron de Force ouvrière sort *« rassuré »*. A-t-il ●●●



### Claude Bartolone, membre du bureau national du Parti socialiste

## « La solution au déficit viendra d'une relance de la croissance »

**« Considérez-vous que "tout est à jeter" dans le plan Juppé sur la Sécurité sociale ou conserverez-vous certaines dispositions ?**

– A l'aune du XXIe siècle, notre protection sociale est l'une des plus coûteuses au monde. Nous sommes le pays de l'Union européenne où les remboursements de l'assurance-maladie sont les plus faibles (71 % en France contre 85 % en Europe). Une personne sur quatre renonce à certains soins, une sur cinq serait sans mutuelle, près de 600 000 seraient exclues de toute couverture maladie.

» Nous restons partisans d'une maîtrise médicalisée et négociée des dépenses de santé garantissant la qualité et la sécurité des soins comme l'accès pour tous à la santé. Cela passe par la généralisation des références médicales, la revalorisation du rôle du généraliste, l'instauration d'un véritable carnet de santé, du codage des actes et des pathologies, l'informatisation des cabinets médicaux, la mise en place d'outils d'évaluation qualitative de notre système hospitalier.

» Ce n'est pas parce que M. Juppé a repris certaines dispositions avancées, dès 1991, par Pierre Bérégovoy et René Teulade, qu'aujourd'hui *« nous pourrions tout jeter »*. Avec le plan Juppé, seule une maîtrise comptable et financière a été mise en place. Pire, la méthode a été catastrophique : aucune négociation, aucun dialogue avec les professions de santé. Aussi, nous réunirons des états généraux de la santé pour examiner de façon claire et concertée les objectifs et les moyens d'une vraie réforme profonde et durable.

**– Si vous gagnez, vous allez trouver un déficit important du régime général. Quelles mesures pourriez-vous prendre ?**

– La maîtrise comptable a échoué. En octobre 1995, M. Juppé avait annoncé qu'il ramènerait le déficit de la Sécurité sociale de plus de 55 milliards en 1994 et 1995 à 16 milliards en 1996 pour arriver à un excédent de 12 milliards en 1997. Or, depuis, le « déficit Juppé » se serait alourdi de 80 milliards supplémentaires. Cet important déficit est le symbole de l'échec de son plan.

» Aujourd'hui, les dépenses de santé, en tendance, progressent à un rythme raisonnable, aux alentours d'un peu plus de 2 % en moyenne par an. La cause des déficits est due à une raison essentielle : la baisse des recettes. La politique économique et sociale du gouvernement, les hausses importantes d'impôts (TVA, CSG, RDS, taxes diverses) ont tué dans l'oeuf toute reprise économique, amplifiant le chômage, cassant la croissance, asséchant les recettes de la Sécurité sociale.

» Deux solutions nous sont interdites : la hausse des cotisations et la baisse des remboursements. La solution au déficit viendra de la relance de la croissance et de la consommation, de l'embauche des jeunes et de la réduction du temps de travail, générant une progression sensible, en volume, des recettes de la Sécurité sociale.

**– Comment allez-vous financer l'indexation des pensions sur les salaires nets et non plus sur les prix ?**

– Nous avons pris clairement position pour l'indexation des pensions sur les salaires et non sur les prix. Il nous paraît juste que les retraités bénéficient, dans les mêmes proportions, de la progression du pouvoir d'achat des salariés. Comme pour l'équilibre de l'assurance-maladie, nous y parviendrons en modifiant la donne économique. Nous faisons le pari de la croissance et de la création d'emplois, donc d'une progression des recettes du système de retraite par répartition.

**– Le PS a annoncé qu'il abrogerait les fonds de pension. Mais Lionel Jospin n'a pas exclu des « systèmes complémentaires »...**

– Oui, nous abrogerons les fonds de pension. Le contexte démographique et financier est difficile. Une grande négociation sur les retraites de base mais aussi complémentaires sera engagée afin de préserver la mission de solidarité de notre système. Nous n'écartons pas l'idée qu'une couverture complémentaire puisse exister à partir du moment où elle est le fruit d'une démarche collective et paritaire. »

*Propos recueillis par Michel Noblecourt*





هكذا من الأمل



rmer la Sécurité sociale
ent de l'automne 1995

●●● bien reçu le même message que Nicole Notat, à qui le chef de l'Etat a confié sa détermination à réformer *« en profondeur »* la protection sociale ?

En tout cas, à l'annonce du plan, M. Blondel est abasourdi. L'Etat, lance-t-il, a fait *« main basse »* sur l'institution. Il s'estime *« trahi »*. Trahi par un homme qui n'a pas hésité à lui demander conseil, quelques mois plus tôt, dans sa dure marche vers l'Elysée. Trahi par le conseiller social de M. Juppé – qu'il n'appelle plus Durrleman, mais « Doberman » ! Pour que les deux hommes reprennent contact, il faudra attendre le conflit des routiers, un an plus tard.

Nicole Notat reconnaît aussi que beaucoup de choses lui ont échappé, même si elle a été davantage dans la confidence et qu'elle a fait *« un lobbying de tous les diables »* pour faire aboutir les revendications de la CFDT. *« Le remboursement de la dette sociale, on n'en a pas parlé »*, raconte-t-elle. La réforme des retraites ? Quelques jours avant son discours, M. Juppé lui avait laissé entendre qu'il confierait d'abord à une commission présidée par Dominique Le Vert, ancien directeur général de la fonction publique, le soin d'engager la concertation avec les syndicats.

Le premier ministre a-t-il cédé *in extremis* aux pressions de sa majorité ? Ou ménagé son effet jusqu'au dernier moment ? Une chose est sûre : il va à cet instant commettre une faute lourde. Non content d'annoncer la réforme des régimes spéciaux, il en trace les grandes lignes : allongement de la durée de cotisation, création d'une caisse pour les fonctionnaires. La commission *ad hoc* a quatre mois pour élaborer *« les mesures correspondant à ces orientations »*. Le moteur à explosion suffoque.

M. Blondel se souvient : *« Là, on a vraiment sursauté »*. Le pouvoir avait quelque raison de s'y attendre. Consultés durant l'été par l'entourage de Jacques Chirac, des experts sociaux, de droite comme de gauche, avaient prévenu : *« Vous croyez gagner du temps en créant un effet de surprise, vous allez en perdre. Les années passées à susciter des débats et des rapports ne sont pas des années perdues mais du temps gagné. » « On n'a pas le temps »*, répliquait imperturbablement Jean-Pierre Denis, secrétaire général-adjoint de l'Elysée.

Bernard Thibault, patron des cheminots CGT, en tirera rapidement les conséquences. Outre la lutte contre le contrat de plan, il mobilise autour du maintien des régimes de retraite. Vis-à-vis de cette entreprise, le gouvernement commet *« une double erreur »* qui lui sera fatale, analyse le consultant Bernard Brunhes, conseiller social de Pierre Mauroy à Matignon de 1981 à 1983 : *« Préparer en cachette le contrat de plan et la réforme des régimes spéciaux : cela a fait exploser la situation de façon spontanée. »* Raymond Soubie, qui occupa les mêmes fonctions sous Raymond Barre, ajoute : *« La réforme des régimes spéciaux a mis la RATP en grève. Ce qui aurait pu rester un mouvement spécifique à la SNCF est apparu comme un conflit général. »*

Encore aveuglé par l'accueil favorable que son plan a reçu auprès des parlementaires et des médias, le gouvernement mettra plusieurs jours à comprendre l'importance du mouvement social qui naît sous ses yeux. Bernard Thibault, le responsable des cheminots CGT, et Bruno Dalberto, son homologue de la CFDT, savent leurs troupes mobilisées mais n'arrivent pas à faire passer le message au gouvernement. *« Bergougnoux [le président de la SNCF] a entretenu l'idée auprès du gouvernement que le contrat de plan ne posait aucun problème, qu'il suffisait de reculer sur les retraites pour faire valider le contrat. C'était une erreur manifeste. Sans la réforme des retraites, il y aurait eu conflit à la SNCF, mais il aurait sans doute été moins dur »*, analyse Bernard Thibault.

C'est à l'occasion de ce conflit, dit-il, qu'il a *« constaté les dysfonctionnements de la technostructure »*. Dès la fin mai, Bernard Thibault et Bruno Dalberto sont surpris, et même un rien vexés : malgré une manifestation de 40 000 cheminots dans les rues de Paris contre le contrat de plan, Bernard Pons, qui vient d'être nommé ministre des transports, n'a pas trouvé le temps de les recevoir. En novembre et décembre, leurs téléphones portables sonneront fréquemment, mais seuls d'obscurs conseillers techniques qu'ils n'ont jamais vus prennent la peine de les appeler. Les rares fois où ils rencontrent Bernard Pons, celui-ci se contente de lire la note que lui ont préparée ses conseillers.

Ne cachant pas l'estime qu'il porte à Nicole Notat, Alain Juppé ne perçoit pas qu'elle n'a aucune prise sur sa fédération des cheminots, qui lui est résolument hostile. Satisfait de voir des intellectuels de gauche saluer dans la revue *Esprit « le courage et l'indépendance d'esprit »* de Nicole Notat, le gouvernement ignore que cette initiative va appeler une riposte : une autre pétition, signée par deux cents autres intellectuels de gauche soutenant *« un mouvement qui n'a rien d'une défense des intérêts particuliers »*. Le secteur privé ne se mobilise pas, mais les cheminots parviennent peu à peu à fédérer un mouvement social qui dépasse largement les frontières du secteur public.

Le 5 décembre, le ministère de l'intérieur comptabilise jusqu'à 247 défilés dans toute la France. Pourtant, durant la première semaine du conflit – celle où Marc Blondel, arborant une superbe écharpe rouge, serre la main de Louis Viannet, signe de la réconciliation entre les deux sœurs ennemies de la vieille Confédération générale du travail –, M. Juppé croit encore pouvoir s'en sortir par le haut.

En installant la commission Le Vert, il affirme que *« l'heure des vraies réformes a sonné pour la France »* et que *« les repousser une fois encore, comme on l'a fait sans cesse depuis quinze ans, ce serait à coup sûr accepter le déclin »*. De Biarritz, Jean-François Mancel, secrétaire général du RPR, lance même l'idée d'organiser *« une contre-manifestation »* et appelle des comités d'usagers à dénoncer la grève.

Bernard Thibault et Bruno Dalberto ont compris, eux, que leur mouvement était populaire. Contrairement à ce qu'ils craignaient, les badauds applaudissent les manifestants. Chaque matin, en ouvrant leur transistor, ils redoutent « le sondage qui tue », mais celui-ci n'arrive pas. Comme ils sont convaincus que le gouvernement commande des sondages, ils en déduisent que ceux-ci ne sont pas publiés dans la presse parce qu'ils leur sont favorables !

Début décembre, les premières enquêtes d'opinion publiées dans les journaux donnent tort à ce raisonnement manichéen mais rassurent les dirigeants syndicaux. Le premier sondage CSA, publié le 3 décembre par *Le Parisien*, montre que 62 % des Français soutiennent ou éprouvent de la sympathie pour le mouvement. Certes, les électeurs de gauche sont majoritaires à exprimer cette opinion, mais ils sont rejoints par 24 % des sympathisants de l'UDF et 34 % des proches du RPR.

Certains, dans la majorité, ne s'y trompent pas. Le jour même où Jean-François Mancel envisageait de faire défiler les usagers, Philippe Séguin reçoit les cheminots de sa circonscription des Vosges. *« Pour se démarquer du RPR, il a rappelé que le droit de grève était inscrit dans la Constitution »*, se souvient Pascal Fevotte, secrétaire des cheminots CGT à Epinal. Défenseur des *« services publics à la française »*, le président de l'Assemblée nationale repart sous les applaudissements. Tout au long du conflit, les séguinistes s'évertueront à faire entendre leur différence.

> Les téléphones portables des syndicalistes sonneront fréquemment, mais seuls d'obscurs conseillers techniques qu'ils n'ont jamais vus prennent la peine de les appeler

C'est ainsi que, mine de rien, Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications, sera le premier représentant du gouvernement à inviter Annick Coupé, secrétaire général du syndicat SUD, à une table ronde officielle, celle du 13 décembre, sur les services publics. Une initiative qui lui vaudra une protestation officielle de la CFDT.

A cette date, il est vrai, le conflit touche à sa fin. Le dimanche 10 décembre, Jean Bergougnoux, étrangement muet depuis le début du conflit, réveille aux aurores les dirigeants syndicaux de la SNCF. Il les avertit que l'intervention d'Alain Juppé sur TF 1, le soir-même, sera décisive. Il leur demande à mi-mots s'ils sont prêts à arrêter la grève si le gouvernement abandonne la réforme des régimes spéciaux de retraite. Le lendemain, le contrat de plan de la SNCF est *« gelé »*.

*« Il n'est pas question de changer l'âge de départ à la retraite prévu pour chaque catégorie d'agent de la SNCF*, écrit Alain Juppé aux syndicalistes de la SNCF qu'il n'a jamais rencontrés. *De même, toutes les modalités de calcul du montant des retraites sont maintenues. »* Le 15 décembre, un mois après l'annonce du plan Juppé, Jean Bergougnoux « démissionne » de la présidence de la SNCF. Le gouvernement sera en mesure, un an plus tard, de créer des fonds de pension mais il se gardera bien de toucher aux régimes spéciaux.

Les semaines et les mois qui suivent l'annonce de la réforme ont permis de mesurer le poids politique et social des cheminots et la perte d'influence des médecins. Les premiers sont parvenus à imposer le statu quo sur leur régime de retraite. Les seconds perdent une part de leur autonomie et se sentent *« trahis »*. Ils entendent bien sanctionner la majorité aux élections législatives, même si leur principal syndicat, la CSMF, se refuse à appeler à un vote sanction contre les candidats RPR et UDF.

Ordonnances et décrets sur la Sécurité sociale commencent à faire sentir leurs effets. Avec l'un des siens, Jean-Marie Spaeth, porté à la présidence de la CNAM en juillet 1996, la CFDT exerce une vigilance de tous les instants : elle invite en particulier M. Juppé à ne pas céder aux médecins. Pour accélérer davantage le train de la réforme, elle réclame et obtient le départ du directeur de la CNAM, Gérard Rameix. Le paradoxe est seulement apparent : cet artisan du plan Juppé est finalement jugé *« trop hésitant »* par la CFDT.

La réforme a aussi permis de rendre *« plus lisibles les différentes partitions syndicales »*, juge Nicole Notat. Ce plan marque, selon elle, *« une véritable rupture »* dans le jeu social. La CFDT joue désormais *« une musique complètement différente »*, alors que FO *« rejoint la partition de la CGT »*, souligne-t-elle. Marc Blondel, pour sa part, ne cache pas que la réforme a *« poussé FO au durcissement »*. *« La Sécu, c'était la gestion paritaire, ça freinait les tendances contestaires*, analyse-t-il. *On avait un bras gestionnaire, et un bras contestataire. Juppé nous a privés de cela, il a fait reculer le dialogue social. »* Mais pas le déficit, qui résiste à la réforme. Il faudra encore trouver 75 milliards de francs pour boucler les années 1996-1997.

A Matignon, on a une sensibilité exacerbée sur le sujet. Il suffit que l'on évoque l'hypothèse d'un déficit plus lourd que prévu et un conseiller se départit de son habituelle modération : *« Avec des chiffres comme ceux-là, on flingue la réforme et on ouvre un boulevard à Madelin. »* Le patron de FO attend le moment – *« proche »*, selon lui – où le plan Juppé va échouer. *« Le gouvernement a perdu la partie »*, assure-t-il. En cas de victoire de la majorité, il ne serait *« pas étonné que la droite nous ressorte un plan d'austérité touchant la Sécu »*. D'autres prévoient déjà *« un troisième tour social »*. Comme en décembre 1995.

***Jean-Michel Bezat et Frédéric Lemaître***

## Jean-Pierre Delalande, député (RPR) du Val-d'Oise

# « On ne réalise pas une réforme de cette ampleur contre les gens »

**« Le plan Juppé a dix-huit mois, mais les déficits persistent. Est-ce un échec ?**

– Non, la démarche d'ensemble est très positive et l'architecture du plan est bonne. Suivant ces questions depuis de nombreuses années, je sais que les décisions en matière de Sécurité sociale doivent se prendre longtemps à l'avance, parfois une génération. Aujourd'hui, le problème est d'adapter nos régimes sociaux sans renier nos valeurs profondes. En refusant trop longtemps de regarder les problèmes en face, on a laissé passer les périodes de relative aisance financière, comme en 1989-1991. On ne pouvait plus retarder les réformes. L'un des grands mérites de la réforme réside dans l'intervention annuelle du Parlement, qui aura une vertu pédagogique vis-à-vis de l'opinion comme des partenaires sociaux, puisqu'elle devrait contribuer à les responsabiliser.

**– Mais n'aviez-vous pas un projet différent ?**

– Oui, et je le dis sans esprit polémique. Je pense que le Parlement devait aller plus loin, être plus normatif et, notamment, dire quel pourcentage de la richesse nationale on est prêt à consacrer à la protection sociale au regard de l'impératif national de compétitivité. Les parlementaires auraient également dû se prononcer sur le partage entre ce qui relève de l'impôt et des cotisations sociales, ce qui n'est pas neutre pour l'emploi. Il me semblait, enfin, que la loi de financement de la Sécurité sociale votée chaque année devait être débattue au printemps, et non à l'automne, au moment de l'examen du budget, pour qu'il y ait plus de visibilité.

**– Les sanctions contre les médecins sont particulièrement contestées. Comment pouvait-on l'éviter ?**

– On aurait pu mettre en œuvre un dispositif plus proche de ce qui se passe en Allemagne. Une fois l'enveloppe déterminée, les médecins l'auraient gérée eux-mêmes. C'est d'ailleurs conforme à notre tradition gaulliste qui met en avant la participation. On ne réalise pas une réforme de cette ampleur contre les gens. Le système mis en place est très compliqué. Ceux qui ont préparé la réforme ont eu du mal à sortir d'une logique centralisatrice. Mais j'insiste : elle va dans le bon sens.

**– Si elle remporte les élections, la gauche peut-elle revenir dessus ?**

– Tout est perfectible, mais on ne reviendra pas sur le plan Juppé. Le projet de la gauche en matière de Sécurité sociale est d'ailleurs incompréhensible et pas crédible. Comment peut-on porter le taux de la contribution sociale généralisée (CSG) à 7,9 % !

**– Faut-il rouvrir le dossier des retraites des fonctionnaires et des agents des entreprises publiques refermé après le mouvement social de décembre 1995 ?**

– Oui. La situation de ces régimes, en effet, n'est pas tenable sur une longue période. Mais attention ! Il n'y a pas une solution unique pour l'ensemble des régimes spéciaux, il y a des solutions pour chaque régime. Une étude pourrait être confiée à l'Office parlementaire d'évaluation des politiques publiques. Il faut qu'il y ait transparence des comptes. Quand c'est possible, il faudrait progressivement intégrer les régimes spéciaux déficitaires à des régimes proches par leurs prestations, mais qui se portent bien.

**– Et les fonctionnaires ?**

– Il faudra avoir le courage de dire que les nouveaux embauchés doivent avoir un nouveau régime de retraite, sans toucher pour autant à leur statut d'agent de l'Etat. Je suis convaincu que l'on parviendra à réformer les régimes spéciaux, à condition que l'on agisse sans précipitation. On peut se donner deux ou trois ans, mettre tous les problèmes liés aux retraites dans la fonction publique et dans les entreprises publiques sur la table et en débattre avec les syndicats. Si l'on ne parvient pas à réformer par la voie de la concertation, comme l'ont fait les Allemands dans les années 80, alors c'est la loi qui le fera. »

***Propos recueillis par J.-M. B.***

## *Les programmes en matière de protection sociale*

● **La majorité RPR-UDF** propose de poursuivre le remplacement de la cotisation maladie des salariés, prélevée sur les seuls salaires, par la contribution sociale généralisée (CSG), qui touche aussi les retraites et l'épargne. Elle annonce son intention de créer rapidement une *« assurance-maladie universelle »* destinée à couvrir tous les résidents, alors que plusieurs centaines de milliers de personne en sont exclus. Peu précises sur les retraites, les formations majoritaires veulent *« poursuivre la consolidation de notre système »*, sans pour autant évoquer la réforme des régimes spéciaux (fonctionnaires et agents des entreprises publiques) qui seront très déficitaires dans les années qui viennent.

● **Le Mouvement pour la France** de Philippe de Villiers veut *« sauver la protection sociale »*. Dénonçant le plan Juppé, il propose, notamment, de réintroduire les charges patronales (maladie et retraite) dans les salaires, de laisser aux assurés le choix de leur caisse. Les organismes sociaux seraient mis en concurrence et ils ne proposeraient pas forcément les mêmes prestations. Il prône l'*« alignement »* des régimes spéciaux de retraite sur celui des salariés et une politique familiale favorisant le libre choix entre le travail et l'éducation des enfants.

● **Le PS** propose également un transfert de la cotisation maladie vers la CSG, mais total et rapide (environ deux ans), en portant le taux de la CSG à 7,9 % au lieu de 3,4 %. Il promet la tenue d'*« états généraux »* destinés à mettre à plat les questions de santé et entend développer la prévention, parent pauvre du système de soins. Les socialistes ont promis d'*« abroger »* la loi Thomas sur les fonds de pension (retraite par capitalisation) et d'indexer les pensions sur les salaires nets, ce qui est plus avantageux que leur alignement sur les prix. Ils proposent de revaloriser les petites pensions et celles des veuves.

● **Le PCF** propose d'*« abroger »* le plan Juppé et d'organiser un *« Grenelle de la santé »* rassemblant médecins, personnels de santé et assurés. Pour combler les déficits, il réclame une taxation de 14,6 % des revenus financiers des entreprises et des placements spéculatifs, qui rapporterait, selon lui, 192 milliards de francs.

# Les Verts sont présents dans 413 circonscriptions de métropole

## Vingt-neuf des candidats de Dominique Voynet sont soutenus par le Parti socialiste

■ AIN : 1re (Bourg-en-Bresse) Monique Duthu, 2e (Oyonnax) pas de candidat face au PS, 3e (Ferney-Voltaire) *Éric Gilbert*, 4e (Trévoux) Jean-Paul Gaucher.

■ AISNE : 1re (Laon) Jacques Samyn, 3e (Hirson, Vervins) José Meurice.

■ ALLIER : 1re (Moulins) Odile Debeaud, 2e (Montluçon) Jacques Missonnier, 3e (Gannat, Saint-Pourçain) Danielle Moury, 4e (Vichy) Jean Quilleret.

■ ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : 2e (Manosque) Antoine Labeyrie.

■ HAUTES-ALPES : 1re (Gap) Patrick Marsanche, 2e (Briançon) Hervé Gasdon.

■ ALPES-MARITIMES : 1re (Nice 1, 2, 3, 12) pas de candidat face au PS, 2e (Nice 4, 5, 6, 7) Jeanine Thiemonge, 3e (Nice 8, 10, 11, 13) Lucien Recrosio, 4e (Menton) Philippe Outrequin, 5e (Nice 9, 14) pas de candidat face au PS, 6e (Cagnes-sur-Mer) Philippe Mussi, 7e (Antibes) Pascal Marques, 8e (Cannes) Didier Cherel, 9e (Grasse) *André Aschieri*.

■ ARDÈCHE : 1re (Privas) Jacques Jung, 2e (Tournon, Annonay) Michel Rabanit.

■ ARDENNES : 1re (Charleville-sud) Philippe Lenice, 2e (Charleville-nord) Thérèse Lorandeau, 3e (Sedan) Guy Hannesse.

■ ARIÈGE : 1re (Foix) Françoise Matricon, 2e (Pamiers) Jean-Charles Sutra.

■ AUBE : 1re (Troyes-est) Anne Fretey, 2e (Troyes-sud) Marc Thillerot, 3e (Romilly, Sainte-Savine) Philippe Biller.

■ AUDE : 1re (Carcassonne) Bernard Gils, 2e (Narbonne) Maryse Arditi, 3e (Castelnaudary) Michel Cornuet.

■ AVEYRON : 1re (Rodez) Marie-Claude Carlin, 2e (Villefranche-de-Rouergue) Yves Abibou, 3e (Millau) Gérard Galtier.

■ BOUCHES-DU-RHÔNE : 1re (Marseille, 4e et une partie des 1er et 12e arrondissements) pas de candidat face au PS, 2e (8e et une partie du 6e arrondissement) Jean-Pierre Fouquet, 3e (Marseille, 2e, 7e et une partie du 1er arrondissement) pas de candidat face au PS, 4e (Marseille, 3e, 16e et une partie du 15e arrondissements) soutien au candidat PC, 5e (Marseille, 5e et une partie du 6e arrondissement) soutien au candidat CES, 6e (Marseille, 9e et une partie des 10e et 11e arrondissements) Victor Espinoza, 7e (Marseille 14e et une partie des 15e et 13e arrondissements) pas de candidat face au PS, 8e (Marseille, une partie des 11e, 12e et 13e arrondissements) pas de candidat face au PS, 9e (Aubagne, La Ciotat) Françoise Contat, 10e (Gardanne) soutien au candidat PC, 11e (Salon-de-Provence) Annick Delhaye, 12e (Marignane, Vitrolles) pas de candidat face au PS, 13e (Istres, Martigues) Hubert Jaussaud, 14e (Aix-en-Provence) Loïc Giraudon, 15e (Châteaurenard) Erik Bonnaud, 16e (Arles) Roger Perrayon.

■ CALVADOS : 1re (Caen-ouest) Michel Horn, 2e (Caen-est) Alain Gruenais, 3e (Falaise, Lisieux) Eric Boisnard, 4e (Trouville-sur-Mer) Françoise-Edmonde Morin, 5e (Bayeux) Bernard Hérard, 6e (Vire) Jacques Leblanc.

■ CANTAL : 1re (Aurillac) pas de candidat face au PS, 2e (Saint-Flour) pas de candidat face au PS.

■ CHARENTE : 1re (Angoulême est-ouest) Jean Reveneault, 2e (Cognac) Pascal Bellanger, 3e (Confolens) Yves Manguy, 4e (Angoulême-nord) Jean-Claude Caraire.

■ CHARENTE-MARITIME : 1re (La Rochelle) Alain Moizeau, 2e (Rochefort) Alain Bucherie, 3e (Saintes) Christian Couillaud, 4e (Royan-est) Jacques Lionet, 5e (Royan-ouest) Réjane Grue.

■ CHER : 1re (Bourges) Joël Crotte, 2e (Vierzon) pas de candidat face au PS, 3e (Saint-Amand-Montrond) pas de candidat face au PS.

■ CORRÈZE : 1re (Tulle) pas de candidat face au PS, 2e (Brive) Philippe Bernis, 3e (Ussel) Jacqueline Gouelou-Caplat.

■ CORSE-DU-SUD : 1re (Ajaccio) François Buteau.

■ HAUTE-CORSE : 1re (Bastia) Jean-Charles Guerrini.

■ CÔTE-D'OR : 1re (Dijon 5, 6, 7) Christine Durnerin, 2e (Dijon 1, 3, 8) Michel Pipon, 3e (Dijon 2, 4) Patrick Saunie, 4e (Montbard) Bruno Diano, 5e (Beaune) Jean-Jacques Bernard.

■ CÔTES-D'ARMOR : 1re (Saint-Brieuc) Marc Boivin, 2e (Dinan) Martine Lucas, 3e (Loudéac, Lamballe) Jean-Luc Barbo, 4e (Guingamp) Bernard Prigent, 5e (Lannion) Alain Eroult.

■ CREUSE : 1re (Guéret) Fabienne Delpeux, 2e (Aubusson) Jean-Michel Perraud.

■ DORDOGNE : 1re (Périgueux) Claude Labetaa, 2e (Bergerac) soutien au candidat du Parti occitan, 3e (Nontron) pas de candidat face au PS, 4e (Sarlat) Alain Armagnac.

■ DOUBS : 1re (Besançon-ouest) Michel Boucly, 2e (Besançon-est) Eric Alauzet, 3e (Montbéliard) Françoise Touzot, 4e (Audincourt) pas de candidat face au PS, 5e (Pontarlier) Pascal Hintzy.

■ DRÔME : 1re (Valence) *Michèle Rivasi* (div), 2e (Montélimar) Jean-Pierre Morichaud, 3e (Nyons) pas de candidat face au PS, 4e (Romans-sur-Isère) Jean-Marie Chosson.

■ EURE : 1re (Evreux est, sud) Sylvain Bigaud, 2e (Evreux nord, ouest) Pascal Dionis, 3e (Bernay) Michel Ressouche, 4e (Louviers) Jean-Michel Gantier, 5e (Vernon) Jean-Marc Merlant.

■ EURE-ET-LOIR : 1re (Chartres) Claude Epineau, 2e (Dreux) soutien au candidat PS, 3e (Nogent-le-Rotrou) Mireille Lepine, 4e (Châteaudun) *Marie-Hélène Aubert*.

■ FINISTÈRE : 1re (Quimper) Alain Uguen, 2e (Brest-centre) Marif Loussouarn, 3e (Brest-ouest) Michel Briand, 4e (Morlaix) Martine Frère, 5e (Landerneau) Gérard Borvon, 6e (Châteaulin) pas de candidat face au PS, 7e (Douarnenez) Janick Moriceau, 8e (Concarneau) Marc Navellou.

■ GARD : 1re (Nîmes) Martine Gros-Aguilera, 2e (Vauvert) soutien au candidat PS, 3e (Villeneuve-lès-Avignon) Alain Bertolino, 4e (Alès-est) Pierre Alais, 5e (Alès-ouest) Roger Travier.

■ HAUTE-GARONNE : 1re (Toulouse-centre) *Marie-Françoise Mendez*, 2e (Toulouse-est) Elie Brugarolas, 3e (Toulouse sud-est) Henri Arevalo, 4e (Toulouse-sud) pas de candidat face au PS, 5e (Toulouse-ouest) soutien au candidat CAP, 6e (Muret) Dominique Liot, 7e (Villefranche-de-Lauragais) pas de candidat face au PS, 8e (Saint-Gaudens) Germain Dodos.

■ GERS : 1re (Auch) Henri Chavarot, 2e (Condom) Bérangère Chambon.

■ GIRONDE : 1re (Bordeaux-nord) Valérie Legoff, 2e (Bordeaux-centre) Dominique Prost, 3e (Bordeaux-sud) *Noël Mamère* (CES), 4e (Cenon) Pascal Scazza, 5e (Blanquefort) Annie Gaillat, 6e (Mérignac) Xavier Svahn, 7e (Pessac) Jean-Pierre Dufour, 8e (Arcachon) Michel Daverat, 9e (Langon) Dominique Hofmann, 10e (Libourne) Joël Rousset, 11e (Blaye) Marie-Hélène Massé.

■ HÉRAULT : 1re (Montpellier-sud) Jean-Louis Roumegas, 2e (Montpellier-nord) soutien au candidat CAP, 3e (Lunel) Nicole Stamm, 4e (Lodève) Claude Duplan, 5e (Pézenas) Michèle Comps, 7e (Sète) Roselyne Bahler.

■ ILLE-ET-VILAINE : 1re (Rennes-sud) Jean-Louis Merrien, 2e (Rennes-nord) Nicole Kill-Nielsen, 3e (Rennes-ouest) Anaïg Hache, 4e (Redon) Jean Hervé, 5e (Vitré) Jean-François Vial, 6e (Fougères) Marie-Pierre Rouger, 7e (Saint-Malo) Yannick le Breiot.

■ INDRE : 1re (Châteauroux) Jean Delavergne, 2e (Issoudun) Farnçois Nemo, 3e (Le Blanc) pas de candidat face au PS.

■ INDRE-ET-LOIRE : 1re (Tours) Dominique Boutin, 2e (Amboise) Laurent Canot, 3e (Montbazon) pas de candidat face au PS, 4e (Joué-lès-Tours) Monique Chevet, 5e (Saint-Cyr-sur-Loire) Michel Ries.

■ ISÈRE : 1re (Grenoble 1, 2, 4) Raymond Avrillier, 2e (Echirolles) soutien au candidat écologiste, 3e (Grenoble 3, 5, 6) soutien au candidat AREV, 4e (Vif) Gérard Leras, 5e (Saint-Egrève) Brigitte Legal-Robinet, 6e (Bourgoin-Jallieu-nord) Lucien Tarchi, 7e (Bourgoin-Jallieu-sud) *François Lienard*, 8e (Vienne) Hervé Pratt, 9e (Voiron) pas de candidat face au PS.

■ JURA : 1re (Lons-le-Saunier) pas de candidat face au PS, 2e (Saint-Claude) Gérard Roy, 3e (Dole) *Dominique Voynet*.

■ LANDES : 1re (Mont-de-Marsan) pas de candidat face au PS, 2e (Dax) Bernard Langa, 3e (Saint-Sever) pas de candidat face au PS.

■ LOIR-ET-CHER : 1re (Blois) Jean-François Dutheil, 2e (Romorantin-Lanthenay) pas de candidat face au PS, 3e (Vendôme) Dominique Joubert.

■ LOIRE : 1re (Saint-Etienne-nord) pas de candidat face au PS, 2e (Saint-Etienne-sud) pas de candidat face au PS, 3e (Saint-Chamond) Gérard Payre, 4e (Firminy) Jean-Philippe Bayon, 5e (Roanne-nord, sud) Bruno Barriquand, 6e (Feurs) Christian Prat, 7e (Montbrison) soutien au candidat PRS.

■ HAUTE-LOIRE : 1re (Le Puy-est) Michèle Faure, 2e (Le Puy-ouest) Pierre Pommarel.

■ LOIRE-ATLANTIQUE : 1re (Nantes-ouest) soutien au candidat PE, 2e (Nantes-sud) Gérard Aubron, 3e (Saint-Herblain) soutien au candidat CES, 4e (Rezé) soutien au candidat AREV, 5e (Ancenis) soutien au candidat AREV, 6e (Châteaubriant) Anne-Marie Moulimier, 7e (La Baule) Danièle Estay, 8e (Saint-Nazaire) pas de candidat face au PS, 9e (Paimboeuf, Pornic) soutien au candidat CES, 10e (Vertou) Denis Clavier.

■ LOIRET : 1re (Orléans-sud) David Martin, 2e (Orléans-ouest) *Nino-Anne Dupieux*, 3e (Orléans-est) pas de candidat face au PS, 4e (Montargis) Jean-Luc Burgunder, 5e (Fleury-lès-Aubrais) Gérard Gascoin.

■ LOT : 1re (Cahors) Nicolas Chambaret, 2e (Figeac) Jean Zin.

■ LOT-ET-GARONNE : 1re (Agen) Rose-Marie Schmidt, 2e (Marmande) Pierre Salane, 3e (Villeneuve-sur-Lot) Georges Mabillon.

■ LOZÈRE : 1re (Mende) Philippe Damperat.

■ MAINE-ET-LOIRE : 1re (Angers-centre, est, nord-est) soutien au candidat AREV, 2e (Angers-sud, Trélazé) Olivier Bulard, 3e Babette Trion, 4e (Saumur-sud, Thouarcé) *Jean-Michel Marchand*, 5e (Cholet) Christian Arc, 6e (Angers ouest) soutien au candidat AREV, 7e (Angers-nord, Segré) soutien au candidat AREV.

■ MANCHE : 1re (Saint-Lô) Hervé Houel, 2e (Avranches) Alain Millien, 3e (Granville) Christiane Durchon, 4e (Valognes) *Didier Anger*, 5e (Cherbourg) Hubert Vignet.

■ MARNE : 1re (Reims 1, 2, 5, 6) Gilles Lenice, 2e (Reims 3, 7, 9) Viviane Orban, 3e (Reims 4, 8, 10) pas de candidat face au PS, 4e (Châlons-en-Champagne) Francis Leloup, 5e (Vitry-le-François) pas de candidat face au PS, 6e (Epernay) *Marie-Angèle Klaine*.

■ HAUTE-MARNE : 1re (Chaumont) soutien au candidat divers gauche, 2e (Saint-Dizier) Fabrice Wowak.

■ MAYENNE : 1re (Laval) soutien au candidat divers gauche, 2e (Château-Gontier) Joël Patoureau, 3e (Mayenne) *Patrick Macaire*.

■ MEURTHE-ET-MOSELLE : 1re (Nancy-est, nord, sud) soutien au candidat CAP, 2e (Vandoeuvre-lès-Nancy) Jean-Paul Cantineaux, 3e (Laxou, Nancy-ouest) Denys Crolotte, 4e (Lunéville) Antoine Ducret, 5e (Toul) Emmanuel Allait, 6e (Pont-à-Mousson) soutien au candidat CAP, 7e (Longwy) Bernadette Parence.

■ MEUSE : 1re (Bar-le-Duc) Philippe Goering, 2e (Verdun) Dominique Ronga.

■ MORBIHAN : 1re (Vannes) André Guillais, 2e (Auray) pas de candidat face au PS, 3e (Pontivy) pas de candidat face au PS, 4e (Malestroit, Ploërmel) *Claudine Rouille*, 5e (Lorient) Dominique Jeanne, 6e (Hennebont) Michel Rolland.

■ MOSELLE : 1re (Metz 1, Woippy) pas de candidat face au PS, 3e (Metz 2, 3) *Marie Anne Isler-Béguin*, 4e (Sarrebourg) Daniel Béguin, 6e (Forbach) soutien au candidat CES, 7e (Saint-Avold) Gilbert Poirot, 8e (Rombas) Brigitte Renn, 9e (Thionville) soutien au candidat CAP, 10e (Moyeuvre-Grande) pas de candidat face au PS.

■ NIÈVRE : 1re (Nevers) Alain Nicolas, 2e (Cosne-sur-Loire) Jean-Luc Dreumont, 3e (Clamecy, Decize) pas de candidat face au PS.

■ NORD : 1re (Lille-sud) René Penet, 2e (Lille-est) Ronald Charbaut, 3e (Lille-centre, nord) Dominique Plancke, 4e (Lille-ouest) Oscar Loubry, 5e (Haubourdin, Seclin) Arnold Gil, 6e (Pont-à-Marcq) Maryse Faber, 7e (Roubaix-est) *Guy Hascoët*, 8e (Roubaix-ouest) pas de candidat face au PS, 9e (Marcq-en-Baroeul) pas de candidat face au PS, 10e (Tourcoing-nord) pas de candidat face au PS, 11e (Armentières) Jean-Louis Maniez, 12e (Dunkerque-ouest) Bernard de Veylder, 13e (Dunkerque-est) Marcel Lefevre, 14e (Bourbourg) Alain Tredez, 15e (Bailleul, Hazebrouck) pas de candidat face au PS, 16e (Marchiennes) Philippe Bernard, 17e (Douai) Geneviève Pirierros, 18e (Cambrai) Maggie Cuvillier, 19e (Valenciennes-sud) soutien au candidat CES, 21e (Valenciennes) soutien au candidat CES, 22e (Le Quesnoy) Chantal Malpaux, 23e (Maubeuge) pas de candidat face au PS, 24e (Avesnes-sur-Helpe) Damien Ramondou.

■ OISE : 1re (Beauvais-nord) Didier Placet, 2e (Beauvais-sud) Philippe Dillmann, 3e (Creil-sud) Corinne Pascal-Thibout, 4e (Senlis) Louis Perrier, 5e (Compiègne-sud) pas de candidat face au PS, 6e (Compiègne-nord, Noyon) Françoise Hacquart, 7e (Clermont, Creil) Marc Carrignon.

■ ORNE : 1re (Alençon) Philippe Ménard, 2e (L'Aigle) Philippe Volker, 3e (Argentan, Flers) Yannick Soubien.

■ PAS-DE-CALAIS : 1re (Arras-ouest-sud) Hélène Flautre, 2e (Arras-nord) soutien au candidat CES, 3e (Saint-Pol-sur-Ternoise) Jean-Luc Delecroix, 4e (Montreuil) Bernard Lebas, 5e (Boulogne-sur-Mer-sud) Pierre Geneau, 6e (Boulogne-sur-Mer-nord) Max Papyle, 7e (Calais) Mireille Gest, 8e (Saint-Omer) Jacques Caillau, 9e (Béthune) Serge Pacheka, 10e (Bruay-en-Artois) Daniel Ludwikowski, 11e (Cambrin) Joseph Pasquier, 12e (Liévin) Jérôme Przystupa, 13e (Lens) Régis Libessart, 14e (Hénin-Beaumont) Valérie Dours.

■ PUY-DE-DÔME : 1re (Clermont-Ferrand-nord) Yves Lecuyras, 2e (Clermont-Ferrand-sud) Thierry Caruana, 3e (Chamalières) *Danielle Auroi*, 4e (Issoire) Hervé Mantelet, 5e (Thiers) pas de candidat face au PS, 6e (Riom) Agnès Molon.

■ PYRÉNÉES-ATLANTIQUES : 1re (Pau-nord, centre, ouest) Elizabeth Belaubre, 2e (Pau-est, sud) Nicole Juyoux, 3e (Jurançon) soutien au candidat CAP, 4e (Oloron-Sainte-Marie) Bernard Moureu, 5e (Anglet, Bayonne) Jean Lissar.

■ HAUTES-PYRÉNÉES : 1re (Bagnères-de-Bigorre) soutien au candidat CES, 2e (Lourdes, Tarbes 1 et 2) Christian Agius, 3e (Tarbes 3, 4 et 5) pas de candidat face au PS.

■ PYRÉNÉES-ORIENTALES : 1re (Perpignan) soutien au candidat PC, 2e (La Côte-Radieuse) soutien au candidat PS, 3e (Prades) François Ferrand, 4e (Ceret, Thuir) Claude Bonnet.

■ BAS-RHIN : 1re (Strasbourg-centre) Marie-Do Dreysse, 2e (Strasbourg-sud) Laurent Fritz, 3e (Strasbourg-nord) Jean-Marie Brom, 4e (Illkirch-Graffenstaden) Jacques Fernique, 5e (Sélestat) Jean-Claude Moog, 6e (Molsheim) Mireille Metz, 7e (Saverne) *Hugues Stoeckel*, 8e (Wissembourg) Guy Hemonet, 9e (Haguenau) pas de candidat face au PS.

■ HAUT-RHIN : 1re (Colmar) Guy Waehren, 2e (Kaysersberg, Ribeauvillé) Henri Stoll, 5e (Mulhouse-est, ouest, sud) pas de candidat face au PS, 7e (Cernay, Guebwiller) Jacques Muller.

■ RHÔNE : 1re (Lyon 6 et une partie de Lyon 1, 5 et 13) pas de candidat face au PS, 2e (Lyon 2, 3, 4 et une partie de Lyon 1 et 5) *Gilles Buna*, 3e (Lyon 9, 10 et une partie de Lyon 12 et 13) pas de candidat face au PS, 4e (Lyon 7, 8, 11 et une partie de Lyon 13) Pierre Gandonnière, 5e (Caluire-et-Cuire, Neuville) Etienne Tête, 6e (Villeurbanne) Pierre Bouquet, 7e (Bron, Vaulx-en-Velin) Jérôme Faynel, 8e (L'Arbresle) Marc Jedliczka, 9e (Villefranche-sur-Saône) soutien au candidat PE, 10e (Saint-Genis-Laval) Maguitte Chichereau, 11e (Givors) Thierry Girardot, 12e (Oullins) Alain Veysset, 13e (Meyzieu, Saint-Priest) pas de candidat face au PS, 14e (Vénissieux) Paul Coste.

■ HAUTE-SAÔNE : 1re (Vesoul) pas de candidat face au PS, 2e (Lure) pas de candidat face au PS, 3e (Luxeuil-les-Bains) pas de candidat face au PS.

■ SAÔNE-ET-LOIRE : 1re (Mâcon) soutien au candidat CES, 2e (Charolles) Maïté Aymes, 4e (Montceau-les-Mines) Jean-Paul Bonin, 5e (Chalon-sur-Saône) Alain Cordier, 6e (Louhans) Thierry Grosjean.

■ SARTHE : 1re (Le Mans-nord) Samuel Gonthier, 2e (Le Mans-est) Lionel Renusson, 3e (La Flèche) Sylvie Granger, 4e (Sablé-sur-Sarthe) Loïc Trideau, 5e (La Ferté-Bernard) Renée Gouhier.

■ SAVOIE : 1re (Chambéry-nord, Aix-les-Bains) Benoît Leclair, 2e (Albertville) Michel Roulet, 3e (Chambéry-sud, Saint-Jean-de-Maurienne) Nicole Ghuilhandin.

■ HAUTE-SAVOIE : 1re (Annecy-le-Vieux) Françoise Rouge, 2e (Annecy) Thierry Billet, 3e (Bonneville) Gilles Maistre, 4e (Annemasse) Charles Dumont, 5e (Thonon-les-Bains) Alain Coulombel.

■ PARIS : 1re (1er, 2e, 3e et 4e arr.) Yves Contassot, 2e (5e, partie du 6e) Yves Frémion, 3e (partie du 6e et du 7e arr.) Luc-Laurent Salvador, 4e (8e et 9e arr.) Joseph Finkelstain, 5e (10e arr.) Véronique Dubarry, 6e (parties des 11e et 20e arr.) Martine Billard, 7e (parties des 11e et 12e arr.) Christian Colas, 8e (partie du 12e arr.) Christophe Najdovski, 9e (partie du 13e arr.) Hervé Dufour, 10e (partie des 13e et 14e arr.) Françoise Steller, 11e (partie du 14e arr.) Claire Le Strat, 12e (partie du 15e arr.) Emmanuelle Falsanisi, 13e (partie du 15e arr.) Joël Chesnais, 14e (partie du 16e arr.) Philippe Niéto, 15e (partie du 16e arr.) Pascale Girard, 16e (partie du 17e arr.) Martine Auber, 17e (partie des 17e et 18e arr.) Xavier Knowles, 18e (partie du 18e arr.) Anne Le Strat, 19e (partie des 18e et 19e arr.) Jean-François Blet, 20e (partie du 19e arr.) Catherine Garros, 21e (partie du 20e arr.) Denis Baupin.

■ SEINE-MARITIME : 1re (Rouen) Jean-Pierre Lancry, 2e (Mont-Saint-Aignan) soutien au candidat écologiste, 3e (Sotteville-lès-Rouen) Alain Caillot, 4e (Elbeuf) Jean-Pierre Girod, 5e (Maromme) Marco Téani, 6e (Lillebonne) Michel Flambard, 7e (Le Havre-sud) Franck Nicolon, 8e (Le Havre-nord) Pierre Dieulafait, 9e (Fécamp) Gilbert Cloarec, 10e (Yvetot) François Ciesielski, 11e (Dieppe) Thierry Quennehen.

■ SEINE-ET-MARNE : 1re (Melun-sud) Jean-François Zimmer, 2e (Fontainebleau) Philippe Mouche, 3e (Melun-nord) pas de candidat face au PS, 4e (Provins) soutien au candidat divers gauche, 5e Meaux-sud) soutien au candidat CES, 7e (Claye-Souilly) pas de candidat face au PS, 8e (Torcy) Alain Rist, 9e (Brie-Comte-Robert) Karima Bennahrat.

■ YVELINES : 1re (Versailles-nord) Djamal Yalaoui, 2e (Versailles-sud) François Schaffer, 3e (Le Chesnay) pas de candidat face au PS, 4e (Houilles) Janick Giroux, 5e (Sartrouville) Saadia Sahali, 6e (Saint-Germain-en-Laye) Nicole Brydman, 7e (Conflans-Sainte-Honorine) Lucien Ferrier, 8e (Mantes-la-Jolie) pas de candidat face au PS, 10e (Rambouillet) *Annie Poursinoff*, 12e (Poissy) Alain Dorange.

■ DEUX-SÈVRES : 1re (Niort) Noël Boisanger, 2e (Saint-Maixent-l'Ecole) pas de candidat face au PS, 3e (Parthenay) Jean-François Pradeau, 4e (Bressuire-Thouars) *Norbert Béalu*.

■ SOMME : 1re (Amiens-nord) Thérèse Courand, 2e (Amiens-sud) Christophe Porquier, 3e (Ault) Jacques Marchand, 4e (Abbeville) Marie-Bernadette Moreau, 5e (Albert, Péronne) Elisabeth Bégard, 6e (Corbie, Montdidier) Georges Degouy.

■ TARN : 1re (Albi-nord, Carmaux) Rosine Caminade, 2e (Albi-centre et sud) Denis Crepin, 3e (Castres) Gérard Bastide, 4e (Mazamet) soutien au candidat CAP.

■ TARN-ET-GARONNE : 1re (Montauban) Philippe Debaigt, 2e (Castelsarrasin) Jean-Jacques Fraysse.

■ VAR : 1re (Toulon-sud) soutien au candidat PS, 2e (Toulon-nord) Jean-Marc Journet, 3e (La Vallette-du-Var) Jean-Claude Alberigo, 4e (Draguignan) soutien au candidat du Parti occitan, 6e (Brignoles) Jean Masse, 7e (La Seyne) Elise Beltrame.

■ VAUCLUSE : 1re (Avignon) pas de candidat face au PS, 2e (Cavaillon) Anne-Marie Billiotet, 3e (Carpentras) *Bernard Senet*, 4e (Orange) Serge Boyer.

■ VENDÉE : 1re (La Roche-sur-Yon-nord) pas de candidat face au PS, 2e (La Roche-sur-Yon-sud) Annick Tarot, 3e (Les Sables-d'Olonne) Bernard Massuyeau, 4e (Mortagne-sur-Sèvre) *Philippe Boursier*, 5e (Fontenay-le-Comte) Franck Plazanet.

■ VIENNE : 1re (Poitiers-nord) Marie Legrand, 2e (Poitiers-sud) Daniel Lhomond, 3e (Montmorillon) Georges Stupar, 4e (Châtellerault) Marcel Doreau.

■ HAUTE-VIENNE : 1re (Limoges-centre) Aline Biardeaud, 2e (Saint-Junien) Jean Daniel, 3e (Bellac) Jean-Paul Voetzel, 4e (Ambazac) Philippe Maréchal.

■ VOSGES : 1re (Epinal) Jean-Paul Deltour, 2e (Saint-Dié) pas de candidat face au PS, 3e (Remiremont) Jean-François Fleck, 4e (Neufchâteau) *Marie-Paule Boyer*.

■ YONNE : 1re (Auxerre) Denis Martin, 2e (Avallon) Jean-François Gillon, 3e (Sens) pas de candidat face au PS.

■ TERRITOIRE DE BELFORT : 1re (Belfort-centre) Louis Tecknayan, 2e (Belfort-ouest) Jean-Jacques Metteral.

■ ESSONNE : 1re (Corbeil-Essonnes) Jacques Picard, 2e (Etampes) *Alain Coste*, 3e (Arpajon) soutien au candidat CAP, 4e (Longjumeau) soutien au candidat CAP, 5e (Orsay) soutien au candidat AREV, 6e (Massy) Guy Bonneau, 7e (Viry-Châtillon) pas de candidat face au PS, 8e (Brunoy) Dominique Chemla, 9e (Draveil) Didier Chastanet, 10e (Morsang-sur-Orge) pas de candidat face au PS.

■ HAUTS-DE-SEINE : 1re (Colombes-nord) Alain Rouat, 2e (Asnières, Colombes-sud) *Dominique Frager* (CES), 3e (Courbevoie) Corine Leroy-Burel, 4e (Nanterre, Suresnes) Christian Demercastel, 5e (Levallois-Perret) Alain Fournier, 6e (Neuilly-sur-Seine) pas de candidat face au PS, 7e (Garches, Rueil-Malmaison) Yves Lagache, 8e (Meudon) Anne-Paule Konopnicky, 9e (Boulogne-Billancourt) Marie-Françoise Duthu, 10e (Issy-les-Moulineaux) Didier Hervo, 11e (Bagneux) pas de candidat face au PS, 12e (Châtillon) Simon Scrive, 13e (Antony, Sceaux, Châtenay) Gérard Peurière.

■ SEINE-SAINT-DENIS : 1re (Epinay-sur-Seine) Michel Bourgain, 2e (Saint-Denis-nord) Michèle Zemor, 3e (Aubervilliers, La Courneuve) Sylvain Ros, 4e (Le Blanc-Mesnil) Jean-Yves Souben, 5e (Bobigny) Patrick Benkémoun, 6e (Pantin) Pierre Mathon, 7e (Montreuil) Marianne Blanc, 8e (Rosny-sous-Bois) *Jean-Luc Bennahmias*, 9e (Bondy) pas de candidat face au PS, 10e (Aulnay-sous-Bois) pas de candidat face au PS, 11e (Sevran) Jean-François Baillon, 12e (Le Raincy) pas de candidat face au PS, 13e (Noisy-le-Grand) Christian Feuillet.

■ VAL-DE-MARNE : 1re (Créteil-nord) pas de candidat face au PS, 2e (Créteil ouest-sud) Catherine Calmet, 3e (Villeneuve-Saint-Georges) pas de candidat face au PS, 4e (Villiers-sur-Marne) Gilles Desseigne, 5e (Champigny-sur-Marne-centre, est) pas de candidat face au PS, 6e (Fontenay-sous-Bois, Vincennes) Michèle Perrigueux, 7e (Champigny-sur-Marne-ouest) Loïc Le Guenédal, 8e (Maisons-Alfort), Héléna Fanartzis, 9e (Vitry-sur-Seine-est et ouest) Christian Brett, 10e (Vitry-sur-Seine-nord) soutien au candidat CAP, 11e (Villejuif) *Alain Lipietz*, 12e (L'Haÿ-les-Roses) soutien au candidat AREV.

■ VAL-D'OISE : 1re (Pontoise) Pascal Tourbe, 2e (Cergy) Marc Denis, 3e (Taverny) Daniel Vasseure, 4e (Franconville) Jean-Christophe Poulet, 6e (Enghien-les-Bains) Jean-François Pazzaingre, 7e (Sarcelle-sud-est) *Yves Cochet*, 8e (Sarcelle-nord-est) pas de candidat face au PS, 9e (Goussainville) pas de candidat face au PS.

AREV : Alliance rouge et verte ; CAP : Convention pour une alternative progressiste ; CES : Convergence écologie solidarité ; PE : Parti européen ; PRS : Parti radical-socialiste.

Le nom des candidats soutenus par le Parti socialiste figure en italique.

هكذا من الإمل

riptions de métropole

**JEUNES** Deux adolescentes âgées de douze et treize ans se sont suicidées, mercredi 14 mai à Somain (Nord), en se tirant une balle dans la tête. Comme pour expliquer leur acte, elles ont laissé à proximité un texte de Kurt Cobain, le leader du groupe grunge américain Nirvana, qui s'est lui-même suicidé le 8 avril 1994. ● APPAREMMENT, pourtant, ces deux jeunes filles, bonnes élèves en classe, ne semblaient pas souffrir de problèmes graves. Selon les spécialistes, le suicide de jeunes filles de cet âge est un fait exceptionnel, de l'ordre d'une vingtaine chaque année en France. ● LE TROISIÈME ALBUM de Nirvana aurait dû s'appeler *I hate myself and I wanna die* (Je me déteste et je veux mourir). *« Je n'aimais pas ce titre*, avait déclaré en 1993 le bassiste du groupe. *J'ai dit à Kurt : que ferons-nous si un môme de douze ans se met une balle dans la tête après avoir écouté notre disque ? »*

# Deux adolescentes fascinées par Kurt Cobain se sont donné la mort

## Agées de douze et treize ans, Valentine et Aurélie se sont tiré une balle de 22 long rifle dans la tête. A côté de leurs corps, elles avaient laissé un texte du chanteur du groupe Nirvana, qui s'est lui-même suicidé le 8 avril 1994

**SOMAIN (Nord)**
*de notre envoyé spécial*

Personne à Somain (Nord) n'est en mesure d'expliquer l'incompréhensible. Jeudi 15 mai, au matin, les habitants de cette bourgade de la banlieue de Douai ont été pris d'effroi : la veille, deux adolescentes se sont tiré une balle de 22 long rifle dans la tête. Le drame s'est passé à 17 h 30 dans la chambre d'Aurélie, treize ans, où Valentine, son amie âgée de douze ans et demi, l'avait rejointe. Pour seule signature de leur acte, les deux fillettes ont laissé, à proximité de leurs corps, un texte de Kurt Cobain, leader du groupe grunge américain Nirvana, qui s'est lui-même suicidé en avril 1994.

**« FASCINATION AMOUREUSE »**

*« Nous n'avons pour l'instant aucun élément qui permette de dire laquelle s'est tuée en premier ou si l'une des deux a tué l'autre avant de se donner la mort*, précise Jean-Marie Descamps, procureur de la République de Douai. *Seules les analyses scientifiques en cours permettront de préciser cela. »* Une autopsie des corps a également été ordonnée pour tenter de comprendre les circonstances exactes du drame, mais les enquêteurs ont peu de doutes sur son origine. *« La fascination amoureuse de Valentine et Aurélie pour Kurt Cobain les aura poussées, par un phénomène de mimétisme, à agir comme il l'avait fait »*, suppose M. Descamps. Des textes, griffonnés dans un cahier ou sur des feuilles volantes et retrouvés dans les affaires personnelles des deux adolescentes, renforcent cette hypothèse. *« Des textes au contenu plutôt morbide, faisant l'apologie du suicide et de la mort »*, précise le procureur.

Qui aurait pu se douter qu'une tragédie se préparait ? Valentine et Aurélie étaient deux adolescentes vives, souriantes, agréables, tout juste sorties de l'enfance. Depuis l'annonce du drame, tout le monde à Somain ne parle que de ça : la mort de deux fillettes qu'aucun lieu commun habituellement mis en avant pour expliquer le suicide d'un adolescent ne permet de classer dans la chronique des faits-divers. Dans ce Douaisis si fortement touché par la crise, elles étaient, apparemment, presque des privilégiées. Leurs deux parents travaillent : le père d'Aurélie est employé dans un garage, sa mère est puéricultrice ; les parents de Valentine sont enseignants dans le collège où les deux adolescentes étaient scolarisées.

Les deux familles ne semblaient pas avoir de problèmes particuliers, et les parents ne pouvaient que s'enorgueillir du parcours de leurs fillettes : brillantes dans leurs études – *« Valentine était même première de sa classe »* à en croire Eric Specq, principal du collège ; nullement renfermées sur elles-mêmes, curieuses de tout, toujours prêtes à rendre service, de fortes personnalités aussi. *« C'était une bonne petite gamine*, raconte un voisin d'Aurélie. *Lorsqu'elle venait nous vendre ses billets de tombola avec un grand sourire, on ne pouvait rien lui refuser. »* Deux adolescentes modèles en quelque sorte.

Alors, forcément, personne ne comprend, sauf peut-être les quelques camarades de classe à qui Valentine et Aurélie affirmaient qu'un jour ou l'autre elles mettraient fin à leurs jours, comme l'avait fait quelques années plus tôt leur idole. *« Elles en avaient parlé à leurs amis les plus proches*, se souvient une camarade de classe. *Il y a longtemps qu'elles nous avaient fait part de leur intention de rejoindre Kurt Cobain. »* Les copains, bien sûr, n'en croyaient pas un mot. Le matin même de leur suicide, les adolescentes avaient renouvelé leurs intentions. Cette fois, c'était sûr, elles allaient agir. Personne n'avait donné suite et tout ça allait être bien vite oublié.

Pourtant, dans l'après-midi, Aurélie n'est pas venue à la salle municipale où elle avait coutume d'aller tous les mercredis. A l'heure de son cours de danse, elle était dans sa chambre avec Valentine à écouter une dernière fois un CD du groupe Nirvana. Inquiets, quelques camarades se sont rendus chez Aurélie pour tenter de dissuader les deux adolescentes. A peine avaient-ils le dos tourné qu'elles se sont emparées du pistolet automatique 22 long rifle du père d'Aurélie et se sont tiré une balle dans la tête. *« Elles l'ont fait ! »*, se serait alors écrié un garçon.

**QUESTIONS SANS RÉPONSE**

Un coup de fil anonyme au 17 avertira de ce qui venait de se dérouler dans la maison des parents d'Aurélie. Les voisins n'ont pas entendu de bruits suspects, mais l'un d'eux confirme avoir vu sortir précipitamment de la maison un petit groupe d'adolescents. Ce sont eux sans doute qui ont donné l'alerte. Ni les sapeurs-pompiers ni l'équipe du SMUR ne parviendront à ranimer les fillettes. Les scellés ont été posés sur la porte de la maison et les parents d'Aurélie ont provisoirement quitté la ville. Ceux de Valentine se sont enfermés dans leur villa.

A l'heure où toutes les adolescentes tombent en pâmoison devant les *boys bands*, Valentine et Aurélie auraient donc voué un véritable culte à un chanteur mort. Pourtant, elles ne correspondaient ni par l'âge – elles n'avaient que dix ans à l'époque du suicide de Kurt Cobain – ni par l'habillement à l'idée que l'on se fait de fans de musique grunge. *« Rien dans leur comportement ne pouvait laisser prévoir ce qui se préparait. Elles ne faisaient pas partie de ces élèves pour lesquels on a parfois des inquiétudes »*, confie Eric Specq. *« Les faits sont relativement simples, mais ils posent plus de questions qu'ils n'apportent de réponse »*, ajoute pour sa part le procureur de la République. *« Les deux fillettes se sont fait leur petit théâtre dans la tête sans que jamais les parents ou les professeurs ne soient, à un moment ou à un autre, alertés »*, explique-t-il.

Dans la pièce qu'elles avaient décidé de jouer jusqu'au bout, les adultes n'étaient que des figurants. Pendant plusieurs mois, Valentine et Aurélie ont tenu successivement deux rôles : celui de deux fillettes sages à qui l'avenir semblait sourire et celui de deux adolescentes obnubilées par l'image d'un chanteur vénéré qu'elles avaient décidé de rejoindre dans la mort.

*Acacio Pereira*

### *Des précédents dans plusieurs pays*

**Plusieurs adolescents à travers le monde se sont donné la mort depuis le suicide de Kurt Cobain, leader du groupe Nirvana, en avril 1994 *(lire ci-dessous)*. Aux Etats-Unis, en juillet 1994, deux adolescents de quatorze et quinze ans sont morts d'un coup de fusil à canon scié. Selon les enquêteurs, ils étaient déprimés après la mort de leur idole.**

**Au Liban, en mai 1995, un jeune garçon de seize ans s'est tiré une balle dans la tête, Sur les murs de sa chambre, couverts de photos de Kurt Cobain, il avait affiché des slogans invitant à se suicider jeune. Huit autres suicides devaient suivre. Peu après, les autorités libanaises avaient interdit un concert du groupe britannique de hard rock, Iron Maiden, considérant qu'il *« incitait au suicide »*.**

**En Italie, en octobre 1996, un jeune homme de dix-sept ans s'est jeté du huitième étage d'un immeuble, Dans une des lettres qu'il a laissées, il se référait à un texte explicite sur le suicide cité par Kurt Cobain.**

# Le nihilisme grunge du chanteur de Nirvana

**LE TROISIÈME ALBUM** de Nirvana aurait dû s'appeler *I Hate Myself and I Wanna Die* (« Je me déteste et je veux mourir »). Krist Novoselic, le bassiste du groupe, disait en juillet 1993 au magazine *Les Inrockuptibles* pourquoi il avait obtenu que le disque s'appelle *In Utero* : *« Je n'aimais pas ce titre et j'ai dit à Kurt : que ferons-nous si un môme de douze ans se met une balle dans la tête après avoir écouté notre disque ? »*

Si les titres des chansons du trio n'étaient pas en général aussi explicites, leur musique n'en était pas moins imprégnée du dégoût de soi, des traumas de la petite enfance et des obsessions maniaco-dépressives d'un chanteur, Kurt Cobain, qui allait se donner la mort, à vingt-six ans, le 8 avril 1994.

**À SEATTLE**

Au départ pourtant, le rock fut comme une bouée pour ce gringalet blond, fils de parents divorcés, enfant paumé de la classe ouvrière blanche, écrasé par l'ennui d'Aberdeen, petite ville de l'Etat de Washington (nord-ouest des Etats-Unis) aux deux cents jours de pluie par an.

Avec son camarade Krist Novoselic, il s'enthousiasme pour le heavy metal et surtout pour le mouvement punk, autant pour son énergie revigorante que pour son nihilisme. Déménageant à Seattle, les deux jeunes gens découvrent une scène extrêmement vivace de groupes vivant en marge du show business. Qualifié de *grunge*, un mot enfantin qui évoque la crasse et la négligence, le style de rock local, tout en distorsion floue, résonne des frustrations et du mal de vivre de la *« generation X »*.

Bientôt rejoints par le batteur Dave Grohl, les deux camarades fondent alors Nirvana, enregistrent un premier album, *Bleach*, avec les moyens du bord. Le déchaînement sonore et les approximations minaient et magnifiaient les chansons de Kurt Cobain.

**SUCCÈS FULGURANT**

Signé ensuite par Geffen, une filiale de MCA-Matsushita, le groupe connaît en 1991 un succès fulgurant, grâce à un *single* accrocheur et déjanté, *Smells Like Teen Spirit*, qu'on traduira par « On sent comme un esprit d'adolescence ». Leur deuxième album, *Nevermind*, se vendra dans le monde à plus de dix millions d'exemplaires. Le conte de fées qui les consacre groupe symbole des années 90 sera pourtant impuissant à chasser les cauchemars intimes du chanteur.

En 1992, Kurt Cobain se marie avec la sulfureuse Courtney Love. La presse s'intéresse beaucoup à leur héroïnomanie. A l'automne naît leur fille, Frances Cobain, ainsi prénommée en hommage à Frances Farmer, l'actrice hollywoodienne dont la carrière fut brisée par un internement en hôpital psychiatrique.

En 1993, l'agressivité d'*In Utero*, dont la pochette représentait un écorché féminin, indiquait clairement que la souffrance de Cobain ne s'était pas dissipée avec l'argent et la reconnaissance. Le 4 mars 1994, alors que Nirvana était en tournée en Europe, le chanteur-guitariste est hospitalisé, dans le coma, à Rome, à la suite d'une surdose de somnifères. Il était ensuite retourné à Seattle, où il habitait dans une petite maison. C'est là qu'il s'est suicidé. Mort exactement au même âge que Janis Joplin, Jimi Hendrix et Jim Morrison, Cobain a été la première star du rock à mettre fin à ses jours de façon aussi délibérée. Dans une lettre laissée à ses côtés, il citait un vers d'une chanson de Neil Young : *« It's better to burn out than to fade away. »* Mieux vaut flamber vite que de s'éteindre en douceur.

*Stéphane Davet*

# Un drame extrêmement rare à cet âge

## Les tentatives de suicide des moins de 15 ans sont cependant en augmentation

**LE SUICIDE** des deux collégiennes de Somain est un fait doublement exceptionnel, en raison du très jeune âge des deux jeunes filles (douze ans et demi et treize ans) et de la méthode utilisée (elles se sont tuées d'une balle dans la tête).

La plupart des statistiques, lorsqu'il est fait état du suicide par tranche d'âge, ne retiennent que les plus de 15 ans. Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les 16-25 ans. En 1993, sur 12 251 suicides commis en France, 966 étaient le fait de 15-24 ans, 31 de moins de 15 ans (enquête Inserm). Les trois quarts des moins de 25 ans concernés sont des garçons. Dans 85 % des cas, les adolescents se donnant la mort ne présentent pas de pathologie mentale. Si leur environnement est dans certains cas très déstabilisé, il peut aussi ne présenter aucun indice de risque.

Selon le docteur Xavier Pommereau, auteur de *L'Adolescent suicidaire* (éditions Dunod, 1996), le nombre de suicides chez les moins de 15 ans est en France *« de l'ordre d'une vingtaine par an »*. Ce psychiatre, qui dirige à Bordeaux le Centre Abadie, lieu d'accueil d'adolescents auteurs de tentatives de suicides, constate que les hôpitaux relèvent depuis quatre ou cinq ans *« une progression inquiétante de tentatives de suicide chez les 11-15 ans »*. Le phénomène reste néanmoins très rare, et *« cet horrible fait divers ne reflète pas une réalité statistique »*.

L'utilisation d'une arme à feu est elle aussi exceptionnelle, surtout de la part de jeunes filles, lesquelles ne mettent habituellement pas en jeu leur intégrité corporelle. *« Lorsqu'elles adoptent les moyens violents propres aux garçons, l'hypothèse de troubles graves de l'identité est tout particulièrement à craindre »*, note le docteur Pommereau dans *Quand l'adolescent va mal* (éditions Jean-Claude Lattès, 1997).

C'est dans l'intimité de la vie affective et familiale des deux jeunes filles qu'il faut chercher la raison de leur geste, estime le psychiatre. Selon lui, le suicide de leur idole, Kurt Cobain, n'a servi que d'*« alibi »*, de *« raison supplémentaire d'attenter à leur vie »*, de la même façon qu'*« un alcoolique utilise l'image sacralisée de Rimbaud ou de Gainsbourg »*. Pour Xavier Pommereau, les menaces de suicide des très jeunes adolecents doivent systématiquement être prises au sérieux. Malheureusement, celles-ci ne s'adressent que très rarement aux parents, mais aux jeunes amis qui gardent pour eux les confidences.

Le professeur Michel Debout, président du Groupement d'études et de prévention du suicide, note pour sa part qu'il faut souligner *« le fait qu'elles étaient deux, et à un âge propice aux constructions imaginaires »*. Selon lui, si les personnes qui disposent d'une arme chez elles ont un moyen radical de mourir, *« en l'absence de cette arme, ces deux jeunes filles auraient sans doute utilisé un autre moyen »*.

*Marie-Pierre Subtil*

# Le procès de l'OM met en lumière les coulisses comptables du monde du football

**MARSEILLE**
*de notre envoyé spécial*

Au quatrième jour d'audience du procès des comptes de l'OM, les magistrats marseillais auront au moins acquis une certitude : le football n'est pas un simple jeu de ballon disputé sur une pelouse. En coulisse, dirigeants et « intermédiaires » jonglent si bien avec les millions que le novice a tôt fait de s'égarer sur la piste des honoraires, commissions et autres compléments de salaires. Même si toutes les transactions ne sont pas malhonnêtes, l'argent circule à une telle vitesse qu'il est souvent difficile d'en suivre la trace. *« Pour avoir les joueurs, nous étions obligés de faire ce genre de gymnastique »*, admet Bernard Tapie, l'ancien patron de l'OM. *« De l'acrobatie ! »*, rectifie le président du tribunal, Guy Richarté, peu au fait des manœuvres du football.

La tâche du magistrat est d'autant plus délicate qu'il paraît bien seul. Ses assesseurs ne disent mot. Le procureur pose peu de questions. Les nombreux avocats sont d'une discrétion inhabituelle. Dans ces conditions, les prévenus vedettes ont le champ libre : ils présentent les faits à leur manière ; on serait presque tenté de dire « à leur sauce », en référence à la métaphore culinaire de M. Tapie sur la *« cuisine »* comptable de l'OM (*Le Monde* du 14 mai).

C'est ainsi que Manuel Barbosa adore évoquer son métier, parfaitement légal, d'imprésario. Ce Portugais de cinquante-deux ans a des allures de crooner avec son costume sombre, ses souliers vernis et ses cheveux coiffés en arrière. Il passe pour le spécialiste des Brésiliens de talent. Un « fournisseur » attitré, en quelque sorte. *« Vous êtes cher ! »*, lui fait toutefois remarquer M. Richarté, en relevant des commissions de 10 % à 15 %, soit plus de 2 millions de francs pour certains transferts. Mais M. Barbosa ne s'en cache pas : il aime l'argent et il en gagne beaucoup. Les joueurs lui confient leurs intérêts, les clubs lui versent des honoraires. Un incontournable.

En 1989, il avait organisé la venue du défenseur Carlos Mozer à l'OM, en provenance de Benfica Lisbonne. Pour cela, il aurait même perçu un peu plus de 4 millions de francs d'honoraires, en plusieurs versements. Selon l'accusation, une partie de ces virements à Manuel Barbosa aurait permis aux dirigeants marseillais de « sortir de l'argent » de manière irrégulière par un système de surfacturation. En 1992, quand ce même Mozer est reparti vers Benfica, M. Barbosa avait de nouveau perçu des honoraires de 1,4 million de francs, alors qu'il n'était pourtant pas intervenu dans la transaction. L'argent aurait été destiné à l'entraîneur Tomislav Ivic, auquel l'OM devait de l'argent depuis son passage à Marseille ! Bref, l'OM aurait payé Benfica qui aurait payé Barbosa qui aurait payé Ivic. Ou quelque chose comme ça...

**DÉCRYPTAGE DIFFICILE**

La difficulté de cette audience réside justement dans le décryptage du « système ». Manuel Barbosa, par exemple, est plutôt difficile à suivre, bien qu'il s'exprime avec l'aisance d'un camelot : addition, soustraction, pourcentage, virements... Personne ne comprend quoi que ce soit mais la prestation est de qualité, dans un mélange savoureux de français et de portugais. M. Tapie ne peut d'ailleurs retenir un sourire admiratif, comme s'il trouvait là un orateur à sa mesure.

Personne n'ayant de question supplémentaire, le président Richarté finira par passer au transfert d'Abedi Pelé de Mulhouse à Marseille, en 1987. Un autre numéro d'acrobatie comptable. Le joueur avait perçu 800 000 francs. Pour l'anecdote, la somme avait été confiée en espèces, à Londres, à sa belle-sœur. L'ancien président du FC Mulhouse, André Goerig, avait touché, lui aussi, 800 000 francs, à titre personnel. Une commission évidemment illégale, ce qui lui vaut aujourd'hui d'être poursuivi. Selon lui, il aurait agi ainsi afin de récupérer des fonds investis de sa poche lors de l'acquisition du même Pelé au club de Niort. Au passage, M. Goerig accuse l'imprésario du joueur de manœuvres douteuses. Et l'on apprend aussi, mais cette fois de la bouche de M. Tapie, que certains dirigeants de clubs – Nîmes en particulier – auraient également essayé d'exiger un pourcentage sur les transferts de certains éléments vers l'OM.

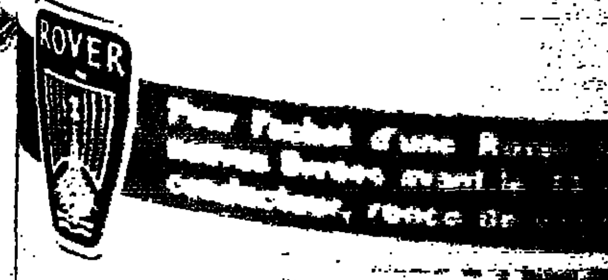
Les 800 000 francs de M. Goerig avaient d'abord été versés sur le compte d'une société suisse, Suave AG, censée vendre des produits industriels et gérer l'image de M. Pelé. Ce qui fait sortir le président Richarté de sa réserve : *« Là, pardonnez-moi, mais ça fait vraiment magouille ! »* Alors, Jean-Pierre Bernès, l'ex-manager de l'OM, entre en scène, dans le rôle du repenti au verbe clair : *« Suave AG, c'est effectivement une magouille de M. Goerig pour toucher les 800 000 francs. »* Michel Hidalgo en tête, les dirigeants marseillais affirment cependant qu'ils ignoraient tout de cette société et qu'ils avaient signé le chèque dans l'urgence, afin d'enrôler M. Pelé. *« S'il avait fallu faire un chèque à l'ordre du Zoo de Vincennes, vous auriez signé tout pareil !* lance le magistrat, *Au nom de l'efficacité sportive, on peut faire n'importe quoi, c'est aberrant ! »*

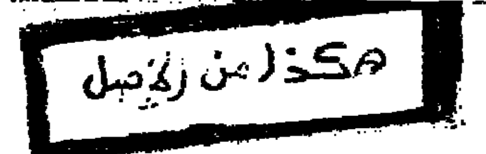
*Philippe Broussard*







# Le docteur Vue bouscule l'accusation contre M. Deperrois

## Entendu par la cour d'assises, le médecin a expliqué que la mère de la petite Emilie lui aurait déclaré avoir remarqué des anomalies lors de la préparation de la Josacine. Cette affirmation est à même d'innocenter l'accusé

**Un témoin-clé a été entendu, jeudi 15 mai, par la cour d'assises de la Seine-Maritime, qui juge Jean-Marc Deperrois accusé d'empoisonnement avec préméditation de la petite Emilie Tanay, en juin 1994. Le docteur Vue a déclaré avoir reçu, quelques jours après la mort de la fillette, la mère de cette dernière, qui lui a alors expliqué avoir remarqué quelques anomalies lors de la préparation du flacon de Josacine. Cette affirmation, aujourd'hui contestée par Mme Tanay, est de nature à innocenter M. Deperrois puisqu'elle implique que le médicament aurait été empoisonné avant d'être transporté à Gruchet-le-Valasse, le lieu où décèdera Emilie, c'est-à-dire hors de portée de l'accusé. Le docteur Vue a évoqué une autre piste possible, sans crime ni coupable : un accident ménager, dû à une terrible méprise entre deux bouteilles banalisées.**

ROUEN
*de notre envoyé spécial*

*« Une démarche de citoyen. »* Sous les assauts répétés de l'avocat général Marc Gaubert, le docteur Sylvain Vue, cinquante-deux ans, s'accroche à la formule comme un témoin à sa stricte vérité.


PROCÈS

Si ce médecin généraliste de Bolbec est allé voir les gendarmes le 4 juillet 1994, c'est par simple *« souci de justice »*, dit-il à la barre de la cour d'assises de Seine-Maritime, jeudi 15 mai, dans un silence de plomb.

Aux enquêteurs, ce jour-là, soit trois semaines après l'empoisonnement de la petite Emilie Tanay le 11 juin à Gruchet-le-Valasse, le docteur Vue avait raconté comment, deux jours après le drame, Corine Tanay, la mère de la fillette, qu'il connaît et tutoie, était venue vers 15 h 30 à son cabinet médical en compagnie de Sylvie Tocqueville, la femme à qui l'enfant avait été confiée. Selon lui, Mme Tanay lui aurait indiqué précisément la manière dont elle avait préparé le médicament.

Mais aucun enquêteur n'avait éprouvé le besoin d'approfondir ce témoignage, pourtant capital, transmis par ailleurs procéduralement tardivement à la défense, selon elle (*Le Monde* du 8 mai).

Le président Jean Reynaud, qui entend le témoin en vertu de son pouvoir discrétionnaire, l'a invité à parler *« en conscience »*. Celui-ci explique : *« L'hôpital m'a téléphoné les résultats d'analyse de la Josacine que la petite Emilie avait absorbée. Ils avaient découvert une substance particulièrement basique. Cette information m'avait étonnée. J'avais pensé à un accident de produit toxique : à de la soude ou de l'ammoniac. Alors j'ai demandé si Mme Tanay avait eu une impression particulière, si elle avait senti une odeur, observé une réaction quelconque qui puisse nous guider. Je me souviens de sa réponse. Elle avait eu une impression d'effervescence. C'est Mme Tanay qui me l'a dit. Elle avait vu une folliculation. Il y avait une odeur particulière. L'interrogatoire était précis. J'essayais d'établir un diagnostic. Je cherchais à comprendre. »*

Sur le banc des parties civiles, Corine et Denis Tanay, les parents d'Emilie, hochent la tête en signe de dénégations. L'affirmation du docteur Vue suggère que la vigilance de la maman d'Emilie a été prise en défaut lors de la préparation du médicament. Elle implique aussi que la Josacine, préparée en début d'après-midi au domicile des Tanay, a été empoisonnée avant d'être transportée à Gruchet-le-Valasse, c'est-à-dire hors de portée de l'accusé, Jean-Marc Deperrois. L'affirmation est donc de nature à l'innocenter.

Me Laurent de Caunes, conseil des parents Tanay, s'étonne, dans ses questions, que le médecin n'ait pas respecté le secret médical. Le docteur Vue écarte les bras, attend pour répondre : *« J'avais fait mon devoir, en mon âme et conscience et je ne le regrette pas. »* Le regard fixé sur le témoin, Jean-Marc Deperrois cale sa tête dans une main, se redresse, procède à de profondes et régulières inspirations en écoutant le praticien. L'accusé clame son innocence depuis bientôt trois ans. *« Le fait était étonnant*, poursuit le docteur Vue. *J'en ai parlé à ma femme, à ma sœur qui est pédiatre, à quelques confrères. Je me souviens avoir failli faire cette remarque qu'à la place de Corine j'aurai goûté la préparation. »*

Le président Reynaud rappelle au témoin que Corine Tanay conteste les propos qu'il rapporte. Interrogée à la barre, mercredi 7 puis mardi 13 mai, sur cette version qui contredit le descriptif de la préparation de la Josacine qu'elle fera, le 13 juin 1994 en fin d'après-midi, devant les gendarmes, la mère d'Emilie a effectivement infirmé avoir tenu de tels propos devant le docteur Vue.

Face au risque de *« mauvaise interprétation »* avancée par Corine Tanay, le docteur Vue rappelle calmement, qu'il est, lui, médecin, habitué à des situations de crise. En revanche, note-t-il, *« Corine Tanay et Sylvie Tocqueville étaient effondrées, ce 13 juin, chacune traduisant son angoisse, sa révolte, devant ce drame. Corine était nerveuse et bouleversée. »*

Auparavant, dans une autre déposition, le docteur Maguer, médecin réanimateur à l'hôpital du Havre, qui a pris en charge, le soir du drame, la petite Emilie à son arrivée aux urgences, a lui aussi témoigné, jeudi, du trouble de Corine Tanay et de Sylvie Tocqueville, ce jour-là, un peu plus tôt, aux alentours de 12 h 30. La mère d'Emilie apportait spontanément une bouteille d'eau qu'elle déclarait être celle qui avait servi à la préparation de la Josacine.

*« Je me souviens que j'annonce* [à Corine Tanay] *que le décès d'Emilie n'est pas normal,* dit le docteur Maguer, *qu'il est dû à une cause extérieure, qui se trouve dans la Josacine. La maman d'Emilie pleure. Elle me dit qu'elle a ouvert le flacon, qu'elle l'a préparé, qu'elle l'a donné à Emilie. Elle me dit :* "Ce n'est pas vrai, ce n'est pas vrai". *Alors je vais lui dire qu'actuellement le cas doit être pris en charge par la justice. Elle est complètement paniquée. Elle me dit :* "Mais alors, c'est moi qui l'ai tuée, c'est pas possible, c'est moi qui ai préparé [le médicament], c'est pas possible". *»*

A Me Michel Normand, conseil du laboratoire Bellon, qui, s'adressant au docteur Vue, affirmait en substance que suivre à la lettre sa déposition conduirait à n'émettre que deux hypothèses – l'empoisonnement criminel au niveau du laboratoire ou dans l'environnement des Tanay –, le docteur Vue a répondu qu'il pouvait exister une troisième piste, sans crime ni coupable : l'accident ménager, comme la classique et terrible méprise entre deux bouteilles banalisées.

Un expert avait écarté pendant l'enquête cette hypothèse, affirmant qu'aucun produit ménager n'était à base de cyanure. Ce qui n'est pas tout à fait exact. Dans la campagne cauchoise, a-t-on appris à l'audience, le cyanure serait utilisé par certains pour éliminer les taupes et les rats. Au cours des débats, il a été rappelé que la première perquisition chez les époux Tanay, où avait été préparée la Josacine administrée, n'avait eu lieu que le 17 juin au matin, soit six jours après le décès d'Emilie, après que l'information judiciaire pour empoisonnement eut été ouverte par le procureur, le 16. Auparavant, la brigade de recherche de la gendarmerie du Havre n'avait été chargée que d'une simple enquête pour recherche des causes de la mort, à partir du 13 juin, et n'avait procédé à aucune perquisition, excepté au domicile des Tocqueville qui hébergeaient, le soir du drame, la petite Emilie.

*Jean-Michel Dumay*

### Le mystère du flacon jaune

**Trois dépositions ont jeté un nouveau trouble, jeudi 15 mai. Transporté le 11 juin 1994 du domicile des Tocqueville à l'hôpital du Havre à 22 heures par Denis Lecointre, un ami des parents d'Emilie, par ailleurs opérateur dans un laboratoire pharmaceutique, le flacon de Josacine empoisonné est décrit par Anne-Marie Vast, l'infirmière qui le réceptionne, comme *« habituel »*, *« sans odeur suspecte »*. La même constatation est faite par le médecin réanimateur, le docteur Maguer, qui l'observe avant 2 h 30 et le trouve *« normal »*, *« homogène »*. Puis vers 4 h 30, Mme Vast observe à nouveau le flacon : il a cette fois l'allure d'un crachat jaune orangé et dégage une odeur insupportable. Les analyses constateront la présence du cyanure. Jeudi 15 mai, Denis Lecointre a redit avoir bien vu un mélange *« hétérogène »* dans le flacon remis à Mme Vast, l'infirmière. Ce qui paraît en contradiction avec les constatations de cette dernière et laisse planer une interrogation : y aurait-il eu à un moment une substitution de flacon ?**

## DÉPÊCHES

■ **RACISME : Bernard Antony, député européen (FN), a été condamné à six mois de prison avec sursis et 50 000 francs** d'amende pour « injure raciale » par le tribunal correctionnel de Montpellier (Hérault), jeudi 15 mai. Lors de la dernière université d'été du Front national, M. Antony avait déclaré, en référence aux sans-papiers de l'église Saint-Bernard : *« Nous devons occuper les mosquées et synagogues puisque ces gens occupent nos églises. Je condamne les chrétiens émasculés qui accueillent ces négros. »*

■ **MALTRAITANCE : le secrétariat permanent de la grande cause nationale 1997, la protection de l'enfance maltraitée,** a lancé mercredi 15 mai un appel à la *« vigilance active »*. Le texte appelle *« chacun »* à *« se sentir concerné par le combat contre la maltraitance et les violences sexuelles faites aux enfants »*.

■ **CORSE : une cache d'armes et d'explosifs a été découverte,** jeudi 15 mai, dans une bergerie de Casaglione (Corse-du-Sud). Cette perquisition est intervenue dans le prolongement du démantèlement par le SRPJ d'Ajaccio du principal commando de nationalistes ayant commis ces derniers mois, dans le sud de l'île, des attentats à l'explosif revendiqués par le FLNC-canal historique (*Le Monde* du 14 mai).

■ **JUSTICE : la policière victime d'un viol commis dans le RER,** en octobre 1996, a donné jeudi 15 mai un entretien à TF 1. Désormais conseillée par Me Gilbert Collard, elle a raconté les circonstances de son viol. Elle a déclaré ressentir un *« nouveau viol »*, mais rester *« déterminée »*, après la remise en liberté de deux jeunes hommes soupçonnés de son agression (*Le Monde* du 30-31 mars et du 15 mai).

■ **IMMIGRATION : le syndicat de la juridiction administrative** estime que les réactions suscitées par la décision du tribunal des conflits en faveur de la compétence des juges administratifs dans une affaire de passagers clandestins tendent à *« jeter une fois de plus, de façon sournoise, le discrédit sur l'indépendance de la juridiction administrative »*, dont les magistrats *« n'ont de leçon à recevoir de personne »* (*Le Monde* du 16 mai).

**DÉSENCLAVEMENT** Les nouvelles technologies de l'information et de la communication devraient jouer pour le désenclavement des territoires ou des communes rurales un rôle important dans plusieurs secteurs, de la promotion touristique à la médecine. L'Observatoire des communications dans la ville a recensé quelque 300 expériences. ● LES INITIATIVES sont jusqu'à présent isolées, dues à la volonté d'individus pionniers, tels les maires de Sainte-Alvère (Dordogne) et de Saint-Agrève (Ardèche), ou l'instituteur de Piquecos (Tarn-et-Garonne). ● SI LES ÉQUIPEMENTS MULTIMÉDIA sont plus nombreux dans les grandes collectivités, c'est pourtant les communes de petite taille situées en zone rurale qui auraient le plus intérêt à s'équiper. Pour ce faire, plusieurs d'entre elles préconisent une « intercommunalité électronique ».

# L'aménagement du territoire entre dans l'âge de la révolution multimédia

## Les autoroutes de l'information feront-elles mieux que le réseau routier en matière de développement économique régional ? Les applications des nouvelles technologies pourraient « structurer » la France de demain, comme l'ont fait, hier, les grands équipements

*« OÙ QUE VOUS SOYEZ, vous pouvez être le centre du monde ! »* Elle est volontiers messianique, Anita Rosenholk, campée dans son bureau de la délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar). En charge des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTCI), elle sillonne l'Hexagone afin de convaincre les décideurs locaux que la révolution multimédia (Internet, CD-ROM, réseaux informatiques...) peut bouleverser la carte territoriale comme l'ont fait dans le passé les grands équipements. *« Aujourd'hui*, proclame-t-elle à qui veut l'entendre, *tous les territoires peuvent être attractifs, à condition d'être compétitifs. »* Pour ce prophète du multimédia considéré comme outil d'aménagement, bientôt les collectivités locales s'abonneront à Internet aussi facilement qu'au gaz ou à l'électricité.

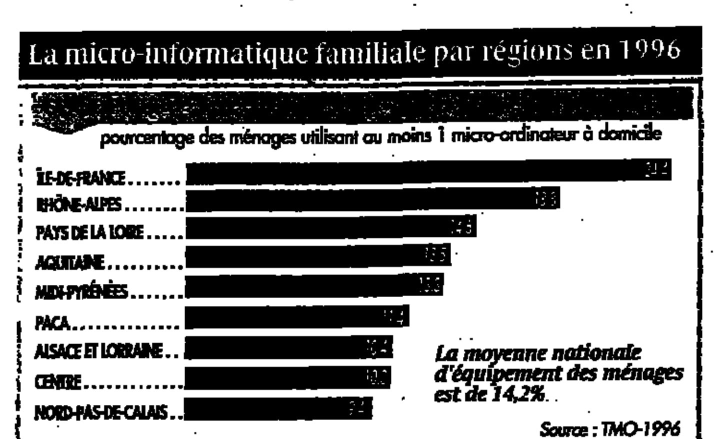
En témoigne le bouillonnement des expériences en cours, surtout bien sûr dans les grandes collectivités. *« Formidable pied de nez au jacobinisme »*, il s'agit d'initiatives locales, jaillies le plus souvent de la volonté d'un maire pionnier, d'un cadre territorial visionnaire ou d'un enseignant passionné. Elles fleurissent spontanément, au point que les administrations nationales ne sont pas capables de les recenser exhaustivement. Au mois de janvier, l'Observatoire des télécommunications dans la ville (OTV) dénombrait quelque trois cents expériences, *« juxtaposition d'initiatives isolées* [révélant] *un manque évident d'échange et de partage d'expériences »*.

Ce sont bien évidemment les communes de petite taille situées en zones rurales, souvent enclavées et en déshérence, qui ont le plus d'intérêt à franchir le pas de ce que l'observatoire qualifie d'*« enjeu majeur »* pour les collectivités. Précurseurs, certains élus l'ont bien compris. *« Il y a une quinzaine d'années, on cumulait tous les handicaps : démographie en baisse, chef-lieu du département trop éloigné, voirie insuffisante. D'où la décision de créer au cœur de notre bourg un centre de ressources multimédias partagées au niveau du canton, accessible à tous »*, s'enorgueillit Philippe Ancenne, maire de Sainte-Alvère (Dordogne), commune de 713 habitants située dans le triangle Périgueux-Bergerac-Sarlat. Un bourg surtout connu pour son marché de la truffe. *« Je suis persuadé que ce centre contribue à fixer les habitants en offrant des services de proximité : formation professionnelle pour les personnes en difficulté, location de salles, initiation à Internet, secrétariat, comptabilité, etc., toutes tâches et fonctions qui auparavant étaient externalisées. »*

Médecin généraliste de profession, Philippe Ancenne se souvient avoir fait figure d'original lorsqu'il avait plaidé, auprès du conseil général, son souci de privilégier les nouvelles technologies plutôt que le réseau routier pour désenclaver un territoire. Aujourd'hui, conseillé par le Centre européen de la communication (CEC) de Bordeaux et par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA), il caresse le rêve d'un commerce électronique mondial sur Internet. On s'en doute, il s'agit de celui de la truffe ; lorsque *Tuber melanosporum* s'est vue, il y a peu, massivement concurrencée par son ersatz chinois, *Tuber himalayensis*, la Dordogne prit peur.

*« Sainte-Alvère est l'exemple-type d'une commune rurale souhaitant garder la tête hors de l'eau »*, commente Thierry Ulmet, l'un des responsables du CEC de Bordeaux. Emanation du conseil régional d'Aquitaine, le CEC – l'un des deux centres français (avec la chambre de commerce et d'industrie de Paris) labellisés par la Commission européenne – a pour mission de sensibiliser et de former au multimédia élus et fonctionnaires des collectivités locales de la région : une vingtaine chaque mois depuis 1996. *« Notre rôle est quasi évangilisateur ! Il nous faut convaincre, sur un vaste territoire dont l'habitat est dispersé et où l'attraction bordelaise est puissante, que les applications des nouvelles technologies peuvent dynamiser la vie économique locale. »*

Jacques Dondoux (div. gauche), le maire de Saint-Agrève, petite commune du nord de l'Ardèche, avait quant à lui une longueur d'avance lorsqu'il créa en 1996 un




syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) baptisé « Les inforoutes de l'Ardèche ». Et pour cause ! Cet ancien X-Télécom fut directeur général des télécommunications de 1981 à 1996. *« Notre désenclavement électronique va nous relier au monde économique pour un coût sans doute vingt fois moins élevé que notre désenclavement routier »*, proclame-t-il. Il le dit d'autant plus aisément que son département ne comporte même plus de chemins de fer. En pleine montagne ardéchoise, une partie du central téléphonique, surdimensionné, coexiste maintenant avec une plate-forme d'accès à Internet. Ce qui permet à toutes les communes ardéchoises de se connecter au réseau mondial pour le prix d'une communication locale. Par ailleurs, l'argent du syndicat (subvention et quote-part des entreprises utilisatrices des équipements et services) sert à équiper les écoles et les lieux publics. Une manière d'anticiper, sans rien demander à l'Etat, le vœu émis par Jacques Chirac de raccorder, d'ici à l'an 2000, tous les établissements d'enseignement secondaire à des réseaux multimédias.

L'une des grandes fiertés de Jacques Dondoux est ce qu'il appelle sa « télématernité ». Le petit hôpital de Saint-Agrève (quarante-cinq lits, dont six de maternité) doit sa survie au fait qu'il a su investir dès 1993 dans la télémédecine, sur le modèle de pays d'Europe du Nord confrontés à des longues distances et à des climats hostiles. Grâce à un partenariat noué avec le centre hospitalier régional universitaire (CHRU) de Saint-Etienne (Loire), le gynécologue et l'anesthésiste de l'hôpital peuvent transmettre les images radiologiques et échographiques des femmes enceintes à leurs confrères experts du CHRU, recevant ainsi une précieuse aide au diagnostic. Il en va de même pour d'autres spécialités comme la pédiatrie. En cas de doute, une visioconférence peut être établie. On devine aisément les services rendus à la population du canton en termes de sécurité, de déplacements évités, surtout en période de fort enneigement.

*« Les technologies de l'information seront dans les prochaines années porteuses de profondes modifications internes pour les collectivités locales »*, estime l'OTV. Aussi plus de la moitié d'entre les grandes collectivités ont-elles mis en réseau leurs micro-ordinateurs et sont-elles équipées de messageries électroniques. Quasiment inconnu il y a deux ans, Internet est présent dans plus de la moitié des villes de plus de 100 000 habitants et des régions, et dans 40 % environ des communes de 30 000 à 100 000 habitants.

Les petites collectivités aux moyens financiers modestes sont à la traîne. Faut-il rappeler que, il y a encore six ans, aucune commune de moins de 700 habitants ne possédait de télécopieur ? *« Je vis dans un département qui ne possède pas un seul mètre d'autoroute*, commente Gérard Pelletier, président de l'Association des maires ruraux de la Haute-Saône, maire de Raze (370 habitants). *Les institutions et l'Etat nous encouragent à aménager notre territoire au moyen des nouvelles technologies. A la bonne heure ! Mais à la condition quasi exclusive que nous soyons les payeurs. Quant aux opérateurs en télécommunications, seuls les gros flux les intéressent. »* Solution ? *« Créer des centres de ressources partagées, une mise en réseau de nos mairies : une forme d'intercommunalité électronique permettant de mutualiser les coûts. Ici, nous avons compris que nous ne devons compter que sur nos propres forces. »*

***Jean Menanteau***

### Les communes rurales aussi peuvent « créer des centres de ressources partagées (...), une forme d'intercommunalité électronique permettant de mutualiser les coûts »

### *Des applications multiples*

**Selon l'Observatoire des télécommunications dans la ville (OTV), tous les domaines d'action des collectivités locales sont concernés par les applications multimédias. Les décideurs locaux optent le plus souvent pour la promotion touristique et culturelle d'un site, rendue possible par l'ouverture des réseaux sur le monde. On peut ainsi découvrir à distance le lieu de ses prochaines vacances, visiter un monument ou l'intérieur d'un hôtel.**

**Les supports multimédias – Internet compris – sont par ailleurs, et de plus en plus, utilisés afin de promouvoir les atouts économiques d'une ville ou d'une région dans le but d'attirer de nouvelles entreprises et de nouveaux investisseurs. Des projets Intranet (Internet réservé à un groupe fermé d'utilisateurs) émergent timidement. Ils peuvent offrir des solutions intéressantes pour le partage et l'échange d'informations entre les collectivités, dans le cadre de ce qui pourrait être une *« intercommunalité électronique »*.**

# Les cybermômes de Piquecos

**PIERRE VALADE** est depuis trois ans l'instituteur heureux d'un village de trois cents habitants du Bas-Quercy répondant au nom évocateur et parfumé de Piquecos. Situé à quelques dizaines de kilomètres de Toulouse, son école communale a failli être rayée de la carte scolaire il y a une dizaine d'années pour cause d'effectifs insuffisants. Que faire ? Afin d'offrir aux enfants *« égalité de chances par rapport à la ville et maintenir des effectifs »*, trois communes du bassin d'école opèrent un regroupement pédagogique et concentrent leurs moyens à Piquecos. Aujourd'hui, vingt-trois élèves au total sont réunis autour de Pierre Valade.

*« Tout a commencé avec un simple télécopieur »*, se souvient l'instituteur, un passionné d'informatique qui, lors d'une parenthèse professionnelle, s'était lui-même initié au multimédia chez un concessionnaire Informatique de Montauban. Revenu dans l'enseignement, il installe dans sa classe une chaîne hi-fi, un rétroprojecteur, un ordinateur, puis convainc Yvan Castagné, soixante-quinze ans, agriculteur en retraite et maire de Piquecos, de connecter l'école à Internet. Aujourd'hui, les cybermômes de Piquecos sont en voie d'être célèbres bien au-delà du Bas-Quercy. Grâce à leur E-Mail, ils ont des copains dans le monde entier. Récemment, ils viennent d'achever un CD-ROM francophone sur le thème de l'eau impliquant quarante-deux classes de sept pays situés sur trois continents. Pour Pierre Valade, le but est atteint : *« Les élèves sont sensibilisés aux nouvelles technologies, l'école s'est ouverte sur l'extérieur, l'hémorragie vers la ville a été stoppée. »*

***J. M.***

# Querelle d'écoles entre Savoyards

**CHAMBÉRY**
*de notre correspondant*

En pays de Savoie, l'union reste un combat. Les départements de la Savoie et de la Haute-Savoie ne peuvent s'empêcher de se jalouser. Le dossier universitaire fait partie des principales pommes de discorde. Créée en 1979, sur les deux villes de Chambéry et d'Annecy, l'université de Savoie a connu, ces dix dernières années, une croissance importante, puisque ses effectifs sont passés de 6 500 à 11 000 étudiants entre 1990 et 1997. Seulement, ce développement s'est effectué de manière inégale. Si les deux campus de l'agglomération chambérienne accueillent aujourd'hui 9 000 étudiants, les sites d'Annecy n'en comptent que 2 000.

La situation présente résulte pourtant des choix du passé. Dès l'origine, la Savoie a souhaité des filières générales alors que la Haute-Savoie se réservait des enseignements technologiques (IUT), beaucoup plus sélectifs. Au fil des ans, les effectifs les plus importants se sont ainsi concentrés sur Chambéry, à tel point qu'il a fallu, en 1986, ouvrir un deuxième campus. Site qui a obtenu en 1994 l'implantation d'un département d'IUT – rattaché à l'Institut d'Annecy – et qui s'apprête à en ouvrir un second à la rentrée 1997. Ces deux créations ont été considérées comme un *casus belli* par les Anneciens, persuadés que les Chambériens manœuvrent pour obtenir la création d'un IUT de plein exercice.

Du coup, le conseil général de Haute-Savoie a décidé, le 10 mars dernier de geler 1,25 million de francs destinés au fonctionnement de l'université. Et une trentaine d'universitaires d'Annecy, appuyés par les élus locaux, réclament au ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, la création d'une université technologique autonome.

*« Force est de constater que le pôle annecien de l'université de Savoie n'obtient pas réellement les moyens de son développement. Quand on ne parvient pas à s'entendre, mieux vaut parfois savoir divorcer »*, considère le maire d'Annecy, Bernard Bosson (FD).

De leur côté, Michel Barnier (RPR), ministre délégué aux affaires européennes et président du conseil général de Savoie, et Louis Besson, maire (PS) de Chambéry, tentent de calmer le jeu, jugeant déraisonnable *« que deux sites distants d'une quarantaine de kilomètres puissent se faire concurrence »*. *« L'université de Savoie est destinée aux étudiants, pas aux collectivités locales »*, estime pour sa part Pierre Barras, président de l'université de Savoie, estimant paradoxal de se battre pour son développement tout en gelant des crédits. Quant au syndicat Snesup-FSU, il dénonce, de son côté, *« une entreprise scissionniste »* dont les véritables raisons *« sont inavouées parce qu'inavouables »*.

***Philippe Révil***

HORIZONS

PORTRAIT

**Depuis 1853, les pianos Steinway expriment l'âme des plus grands pianistes. Même si l'entreprise a quitté, il y a vingt-cinq ans, le cercle familial, Henry, arrière-petit-fils du fondateur, y travaille toujours. Et perpétue les souvenirs de la firme légendaire aux manières d'orfèvre**



# Henry Steinway, la mémoire du piano

MONSIEUR Henry Steinway *« descend »*, avait annoncé, pompeusement, le vieil huissier en proposant, d'un geste solennel, une place sur le récamier. On s'était donc assise sur un bout du divan, interloquée par le cadre et l'atmosphère feutrés qui tenaient davantage du musée que du magasin dans lequel on croyait être rentrée, et ravie de ces quelques secondes volées pour observer les lieux.

Diantre, quels lieux ! La pièce de réception, immense, avait la forme d'une rotonde, cernée de colonnes corinthiennes de marbre vert, et couverte de sculptures et de tableaux classiques : ici, le buste de Berlioz, là, le profil de Schubert ; à gauche de la vitrine donnant sur la 57e Rue, un stupéfiant portrait du pianiste Anton Rubinstein *« jouant pour le tzar »* et entouré de dames, à droite ; celui de Paderewski, fougueux et romantique, les mains sur un clavier, les yeux clos. Les lumières douces de plusieurs lampes disséminées dans la pièce mettaient chaque objet en valeur, les toiles au mur comme les pianos à queue, cygnes noirs aux ailes déployées, tandis qu'un lustre immense, en cristal, faisait chanter les couleurs d'un dôme décoré dans le style de Pergolzi. Un tapis épais contribuait à ouater les sons des mouvements et conversations tenues mezza voce ; tout juste percevait-on, lointaine, la mélodie joyeuse d'un piano.

*« Good morning ! Bienvenue chez Steinway ! »* Il était déjà là, géant un peu voûté et élégant dans un costume gris clair, avec un nœud papillon bleu marine, le cheveu argent et les lunettes cerclées de noir. Il était là, la main tendue, légendaire et souriant, sorti d'on ne savait où, comme détaché d'un de ces tableaux anciens pour venir, quelques instants, conter l'histoire d'une dynastie qui œuvra tant pour la musique, avant de reprendre discrètement sa place dans la galerie des fondateurs. On balbutia : *« Good morning, monsieur Steinway ! »*, enchantée de l'association de ces deux derniers mots, tandis que le vieil homme, le geste paternel, tournant le dos aux bruits et à la fureur de Manhattan, nous entraînait dans les arcanes de l'édifice, autant dire dans un autre siècle.

On prit un long couloir tapissé de photos de pianistes universellement célèbres, passant devant l'établi sombre et patiné de Heinrich Steinweg, cet arrière-grand-père amoureux du bois, né en Allemagne il y a deux cents ans. On longea plusieurs salles, véritables petits salons de musique remplis de pianos de toutes tailles et décorés dans des teintes et des goûts différents. Et l'on en choisit une, couverte de boiseries sombres, où se tenaient quatre pianos. C'est là, sous le regard sévère de ses ancêtres peints sur des toiles immenses, que Henry, dernier membre de la famille fondatrice à avoir présidé aux destinées de la société, s'est lancé dans la saga des Steinway.

*« C'est l'histoire d'une poignée d'hommes,* dit-il en désignant d'un geste ample les visages fixés pour la postérité ; *et celle d'une obsession : offrir aux artistes le piano le plus parfait du monde. »* Au départ, l'audace de Heinrich Engelhard Steinweg, ce petit artisan de Seesen en Allemagne, qui, à l'âge de cinquante-trois ans, décida d'immigrer en Amérique, avec sa femme et huit de ses enfants, avec la volonté d'y construire des pianos. Il ne savait ni lire ni écrire, n'avait aucune envie d'apprendre un jour l'anglais – un New-Yorkais sur quatre parlait alors allemand – mais, volontaire et malin, comptait sur son oreille et l'agilité de ses doigts, et puis surtout sur ses fils, tous facteurs d'orgues et de pianos. Ils apportaient en Amérique leurs économies, et après avoir travaillé trois ans dans diverses entreprises de New York, afin de se former aux usages du marché, ils créèrent, en 1853, *Steinway and Sons*, payant, de l'américanisation de leur nom, leur volonté farouche de s'intégrer au nouveau continent.

Toute la famille se lança dans l'aventure, Charles travaillait le mécanisme, William la table d'harmonie, Henry junior la tension des cordes, Doretta, la fille aînée, n'hésitant pas à offrir des cours de piano gratuits pour emporter une vente. Onze pianos sortirent de l'atelier la première année, soixante-quatorze l'année suivante, deux cent huit en 1856. Les Steinway tombaient à point : la classe moyenne américaine s'était prise de passion pour le piano, *« signe d'éducation et de culture, apaisant pour l'âme et stimulant pour la romance »*. Restait à perfectionner l'instrument, lui donner à la fois plus de force, de volume, de brillance. Dans ce défi, les fils Steinway mirent leur âme.

THEODORE, le seul enfant resté en Allemagne, ingénieur et acousticien réputé, était tenu au courant de l'entreprise, étape après étape, et entretenait avec son frère Henry une correspondance « technique » pour le moins intense. Tout était passé au crible pour améliorer le son : forme du coffrage, mécanisme des marteaux, disposition des cordes, emplacement des chevalets et choix des bois de la table d'harmonie... Les deux frères ponctuaient leurs lettres de schémas et dessins aussitôt mis en application dans les ateliers, s'informant mutuellement des innovations mises au point par d'autres constructeurs des deux côtés de l'océan, les combinant, les prolongeant, les affinant, dessinant peu à peu le canevas – inchangé – du piano moderne : cordage croisé pour permettre une plus grande longueur des cordes et cadre en fer fondu, pour mieux supporter les trente-cinq tonnes de tension. Nombre de brevets récompensèrent l'acharnement des frères. Et l'Exposition universelle de Paris, en 1867, couronna leurs efforts : Steinway se vit décerner par un jury européen la plus fameuse distinction.

L'ambition des Steinway, dès lors, ne connut plus de limite. Au génie de Theodore, qui avait fini par rallier l'Amérique après la mort soudaine de Henry et de Charles, se conjugua le talent de William, homme d'affaires et de marketing, qui associa le destin de Steinway à celui des plus grands artistes du monde entier. *« C'est lui, peut-être, le héros de l'histoire !*, estime son petit-fils de quatre-vingt deux ans. *Lui qui perçut le premier les potentialités de l'Amérique de l'après-guerre civile et qui façonna l'image de Steinway pour en faire un synonyme de culture et d'excellence. »* Oui, William était un battant. Il aimait la musique, chantait d'une belle voix de ténor dans un groupe musical, encourageait le moindre orchestre et finançait généreusement le Metropolitan Opera et le New York Philharmonic. Pour offrir un écrin à ses pianos, il fit construire sur la 14e Rue un hall d'exposition qui, avec une salle de concert de deux mille places, devint rapidement le centre de la vie musicale new-yorkaise. Jamais pianos n'avaient autant été mis en valeur. Les ventes s'envolèrent sur tout le continent. Mais William voulait conquérir la planète. Et pour cela, pensait-il, *« les artistes seraient de par le monde ses meilleurs ambassadeurs »*. Il offrit des pianos aux plus grands et sollicita moult témoignages : Wagner, Berlioz, Gounod, Saint-Saëns, Liszt. Ce dernier accepta en termes fort louangeurs l'instrument qui lui fut offert... ce qui ne l'empêcha pas de parrainer également les concurrents de Steinway qui encombraient sa maison : Chickering, Bösendorfer, Erard, Ibach ou Steck. Les pianistes de cours royales apportèrent leur soutien, et les têtes couronnées passèrent bientôt commande : la reine d'Espagne, l'impératrice de Russie, le sultan de Turquie, la reine d'Angleterre... Steinway, même en Europe, devenait la référence. William le faisait savoir, mais voulait davantage. Alors il organisa, pour Anton Rubinstein, la plus grande tournée qu'un artiste européen ait jamais faite en Amérique : 215 concerts en 239 jours. Le public était fou. Il se levait, chantait, acclamait et rappelait l'artiste sans relâche. Le dernier soir, à la fin du concert d'adieu, ce fut l'émeute : la foule fonça sur scène pour arracher les boutons et accessoires du maestro. *« De l'esclavage ! »*, hurla Rubinstein qui, plus jamais, n'acceptera de revenir en Amérique. Un triomphe pour Steinway, qui mit le piano au cœur de toutes les conversations et renouvela l'expérience en 1891 avec Paderewski, adulé et fourbu dans son wagon de train privé.

> « Arthur Rubinstein s'asseyait, jouait quelques notes et disait : « Non, ça ne va pas. C'est un piano pour Horowitz ! » Et vice-versa »

DÉSORMAIS, l'usine était installée dans le Queens, de l'autre côté de l'East River, un bout de terre agricole que William eut vite fait de transformer en un village allemand. Il fit bâtir des dizaines de petites maisons pour y loger ses ouvriers (et accroître ainsi son contrôle en cas de grève), construire des rues, installer des commerces, organiser des transports en commun. Il créa un parc et un jardin d'enfants, finança les cours de musique et d'allemand (la langue de l'usine) à l'école locale, subventionna l'église. Le nom officiel de l'endroit était Long Island (comme aujourd'hui). Mais pour le facteur et pour les habitants, c'était « Steinway Village ».

*« Mais avez-vous visité l'usine ?*, s'enquit soudain le narrateur en stoppant net son récit. *Avez-vous vu les bois venus d'Alaska, du Canada ou d'Indiana qui sèchent dans la cour et dont on n'utilisera que 40 % du volume ? Avez-vous observé le travail minutieux des menuisiers et des orfèvres sur la table d'harmonie ? Le pliage sous presse des dix-huit couches d'érable qui permettent à la ceinture du piano d'être d'un seul tenant ? La minutie du mécanisme qui, de la touche à la corde, utilise bois, feutre, cuir et métal ? L'obstination des accordeurs qui transforment le potentiel en réalité, l'objet final en instrument ? »*

Oui, on avait vu tout cela. Le bois dont l'odeur imprègne toute l'usine : érable, ébène, épicéa, bouleau, noyer, peuplier ; et puis les hommes, qui coupent, collent, plient, sculptent, rabotent, peignent, percent, assemblent, écoutent, accordent. Une ambiance d'atelier, sans âge, sans époque, avec de la sciure, des équerres, des copeaux, de la colle ; quelques machines, bien sûr, pour couper, chauffer, polir. Jamais pour assembler les divers éléments. *« Steinway n'est pas Yamaha. Pas question de chaîne pour relier les 12 000 pièces d'un grand piano à queue. Faire un piano exige presque un an, c'est un artisanat. »* Pour 250 000 pianos qui sortent, chaque année, de l'usine nippone, Steinway, en comptant la production de son usine de Hambourg créée à la fin du siècle dernier, en aligne près de 5 000. La production est stable depuis plus de cent ans.

LE personnel l'est moins, hormis une poignée de familles fidèles à Steinway depuis trois, voire quatre, générations. *« Ce qu'il y a de formidable dans ce pays, c'est que les gens ne rêvent pas de voir leurs enfants entrer dans leurs pantoufles. Ils veulent mieux, ils misent sur les études, ils ont raison. »* Finie, la division traditionnelle de l'usine en zones ethniques selon les métiers. *« Le contremaître allemand recrutait des Allemands, le chef des accordeurs hongrois ne voulait que des Hongrois, les Scandinaves s'occupaient des cordages, les Irlandais et les Italiens étaient à la finition... Aujourd'hui, une bonne partie du personnel est composée d'immigrés première génération. Des employés ardents. Quand on a faim, on s'accroche au travail. »*

Mais Henry Steinway ne se rend plus guère à l'usine, où il est entré il y a soixante ans et qu'après William, Charles, Frederick et Theodore, son père, il a dirigé pendant près de trente ans. En 1972, Steinway and Sons a changé de mains. *« Une décision horrible et raisonnable. En restant une entreprise familiale, nous n'avions aucune chance de survivre. Radio, télévision, ordinateur ont fait trop de mal au piano. »* CBS releva – maladroitement – le défi. Puis ce furent des investisseurs de Boston, les frères Birmingham et, en 1995, la société Selmer, détenue par des milliardaires de la côte ouest. Mais Henry est toujours là. Respecté et aimé. Utilisé aussi, avec ses souvenirs, son charme, son nom, comme le plus bel étendard dont puisse rêver la firme Steinway.

Le vieil homme s'est levé : *« Vous connaissez maintenant l'histoire... »* Mais l'on s'est récriée : allons, monsieur Steinway, vous n'avez guère parlé de ces artistes du siècle que vous avez servis et sûrement fréquentés ! Il a souri malicieusement. *« Oui, nous avons toujours été proches des artistes. La quasi-totalité des grands pianistes exigent d'ailleurs de ne jouer que sur des Steinway. Et nous faisons tout pour leur faciliter les choses. Les artistes qui se réclament de Steinway se voient mettre à leur disposition un piano sur toutes les scènes du monde. Ils contactent nos concessionnaires, ou viennent directement ici, lorsqu'ils sont à New York, pour choisir le piano du concert. Nous avons au sous-sol un parc permanent de deux cents instruments. Car il n'y a pas deux Steinway qui puissent avoir le même son. »*

Hofmann, Rachmaninoff, Horowitz, Rubinstein. Et puis Gould, Pollini, Casadesus, Estrella, Ashkenazy... Tous furent des familiers des salons Steinway de la 57e Rue à la recherche du piano idéal, celui qui prolongerait leurs doigts et exprimerait leur âme. *« Arthur Rubinstein s'asseyait, jouait quelques notes et disait : "Non, ça ne va pas. C'est un piano pour Horowitz !" Et vice-versa. »* Henry Steinway rit encore de ce souvenir. Et puis, sans un regard pour ses ancêtres qui, une fois de plus, venaient d'entendre l'histoire, il nous entraîna dans l'allée des pianistes d'où nous parvinrent les notes emmêlées de plusieurs instruments. La relève était à la tâche.

*Annick Cojean*
*Dessin : Philippe Praquin*

# L'Italie entre Charybde et Scylla

par Alessandro Meccoli

LE gouvernement de centre-gauche dirigé par Romano Prodi a un an. Jamais anniversaire n'a été aussi chargé d'inconnues. Le gouvernement ne risque pas de tomber, au moins dans l'immédiat. Mais le système politique italien ne parvient pas à conclure la trop longue période de transition de la première à la seconde République. Or la récente « occupation », mi-farce, mi-tragédie, du campanile de San Marco à Venise exige bien une autre République.

Ce qui s'est passé à Venise, dans la nuit du 8 au 9 mai, avant que l'intervention des forces spéciales des carabiniers n'y mette fin, a été précédé de nombreuses incursions pirates dans les journaux télévisés de la RAI. Toutes ces interventions se réclamaient de la République Sérénissime de Venise, dont c'est, ces jours-ci, le bicentenaire de la chute. Le 12 mai 1797, par 517 votes pour, 20 contre et 5 abstentions, le Grand Conseil de la Sérénissime – c'est-à-dire l'assemblée des patriciens qui était dépositaire de la souveraineté de l'Etat – abdiquait, en cédant ses pouvoirs à la municipalité provisoire, en réalité à la démocratie jacobine naissante, imposée par l'armée d'Italie de Bonaparte.

Trois jours plus tard, le 15 mai, les troupes du général Baraguey d'Hilliers faisaient leur entrée dans la ville ; six mois durant, elles devaient faire subir à Venise le premier et unique sac de toute sa glorieuse histoire : un pillage systématique et brutal dont nous pouvons, encore aujourd'hui, admirer la récolte au Louvre et dans beaucoup d'autres musées et collections privées de France. Seuls les quatre cavaliers de San Marco furent restitués par la France à Venise, après le Congrès de Vienne. Et, à ce Congrès, la République Sérénissime fut l'unique grand Etat de l'Europe prénapoléonienne qui, par la volonté de l'Autriche désormais maîtresse de Venise et de la Vénétie, ainsi que de tous les territoires précédemment vénitiens de Yougoslavie et de Grèce (Istrie, Dalmatie, îles Ioniennes, etc.), ne fut pas « restauré ».

Le paradoxe – un parmi beaucoup d'autres dans cette affaire – est que le drapeau de la Sérénissime, pourpre et or avec le lion ailé de saint Marc, est devenu aujourd'hui le symbole de la *Liga veneta* (en dialecte) qui, au sein d'une alliance avec la Ligue lombarde et d'autres ligues mineures, compose la Ligue du Nord d'Umberto Bossi. Lequel Bossi, de l'avis général, n'est pas le commanditaire direct de « l'attaque » du campanile de San Marco : les huit membres du commando étaient tous vénètes, originaires de villages des provinces de Padoue et de Vérone (et donc non vénitiens). Ils criaient « *Viva San Marco !* », l'ancien cri de victoire et de fidélité à la Sérénissime ; ils arboraient pour l'occasion la bannière pourpre et or de saint Marc et non le drapeau moderne, vert, de la Padanie de Bossi.

Le mythe républicain de San Marco, compris comme mythe du « bon gouvernement », est encore fortement ancré, même si c'est en des termes culturellement vagues et historiquement confusionnistes, dans l'imaginaire populaire de ce Nord-Est italien devenu entre-temps l'une des aires les plus riches et les plus dynamiques, économiquement, de l'Union européenne, grâce au modèle de développement fondé sur la petite et moyenne entreprise que tout le monde appelle aujourd'hui « le modèle vénète ».

Ce Nord-Est, européen depuis toujours, et depuis toujours fédéraliste, supporte de moins en moins le centralisme bureaucratique italien. Il en impute la responsabilité, à tort ou à raison, au fait que les deux tiers des dirigeants et des fonctionnaires publics sont méridionaux. Il demande une réforme urgente de l'Etat dans un sens fédéral.

**L'accélération brutale imposée par les cadences de Maastricht, aggravée par les défiances allemandes dans les relations avec l'Italie, a élargi toutes les fissures de l'Etat-nation italien qui est historiquement fragile et nécessite une réforme structurelle radicale**

Le Nord-Est (qui se compose de trois régions, la Vénétie qui a le statut commun, le Trentin-Haut-Adige et le Frioul-Vénétie-Julienne qui ont un statut spécial, du fait des minorités ethniques tyrolienne et slovène) souffre d'un manque de représentation politique et sociale dû à l'effondrement de la Démocratie chrétienne et au désengagement de l'Eglise catholique. Alors que sur l'autre rive du Pô, la région Emilie-Romagne – dont le modèle de développement est exactement analogue au modèle vénète, mais a été géré politiquement par le Parti communiste (PCI) puis par son héritier, le Parti démocratique de la gauche (PDS) – continue d'avoir une représentation politique et sociale fortement homogène.

Cela explique pourquoi, dans le Nord-Est, les sirènes des ligues et de l'autonomisme et leur corollaire extrême, la sécession, ont rencontré un consensus politique que l'on évalue aux alentours de 30 %. Tandis que l'Emilie-Romagne, fleuron de la gauche, patrie de Romano Prodi, fondateur de L'Olivier et chef du gouvernement national – dans lequel siègent de nombreux ministres émiliens et romagnols –, est aujourd'hui la région la plus influente de l'Italie et se garde bien de céder à la tentation des ligues et du séparatisme.

C'est pourquoi, au grand dam de la Padanie, Umberto Bossi n'a pas réussi jusqu'à maintenant à s'implanter solidement au-delà du Pô. Dans « sa » Lombardie même, il vient de perdre la mairie de Milan. Il demeure cependant relativement fort dans le Nord et le Nord-Est, particulièrement dans les petites villes et les villages. Il a eu le coup de génie de s'approprier l'énorme charge symbolique de Venise et de son lion ailé. Mais il risque toujours de voir le Nord-Est vénète lui échapper, comme le démontre le récent « raid » padouan-véronais à Venise.

Dans un tel contexte, trois grandes régions du Sud – Sicile, Campanie et Calabre – subissent toujours le contrôle de leur territoire par la criminalité organisée ; ce qui est aussi une forme de sécession. Une quatrième région méridionale, les Pouilles, est de plus en plus directement menacée par la criminalité albanaise, qui traverse l'Adriatique et s'insère dans celle du cru.

L'accélération brutale imposée par les cadences de Maastricht, aggravée par les défiances allemandes dans les relations avec l'Italie, a élargi toutes les fissures de l'Etat-nation italien, qui est historiquement fragile et nécessite une réforme structurelle radicale. Malheureusement, les réformes constitutionnelles avancent au ralenti et, avec elles, l'ensemble de la modernisation du « système-pays ».

Deux hommes ont compris, plus et mieux que les autres, que l'Italie joue son va-tout sur sa participation à l'Europe de Maastricht, qu'elle joue, en fin de compte, son unité nationale : Romano Prodi et son ministre des finances, Carlo Azeglio Ciampi. Ils représentent le meilleur de l'Italie, qui est, en fait, du fond du coeur avec eux, au-delà des divergences idéologiques. Le devoir moral des Italiens honnêtes est de soutenir ces deux hommes dans leur entreprise courageuse et vitale de maintenir l'intégrité de l'Italie et son ancrage dans l'Europe. Le devoir des autres Européens est d'apprécier avec objectivité le rôle européen et méditerranéen que l'Italie, une fois surmontée sa crise institutionnelle, peut encore développer.

Entre Charybde et Scylla, entre l'admission dans l'euro et la fracture nationale, l'Italie vit aujourd'hui l'un des passages les plus difficiles de l'histoire de son unité, qui ne remonte qu'à 1861. Elle est un pays riche. Elle a besoin non d'aumônes mais de solidarité démocratique, morale, culturelle. Et d'ailleurs, qui, aujourd'hui, en Europe, pourrait lui jeter la première pierre ?

***Alessandro Meccoli*** *est journaliste et écrivain.*
*(Traduit de l'italien par François Maspero.)*



# Pour un service public plus efficace à moindre coût

par Jacques Calvet

APROPOS de la place de l'Etat et du service public dans notre pays, dont dépendent la réduction des charges et donc le redémarrage de l'économie, deux thèses s'affrontent.

Pour une école de pensée, l'Etat intervient trop dans la vie économique et sociale du pays et de façon trop coûteuse et inefficace. Est rappelée l'importance des prélèvements publics – et sociaux – en France : le plus fort pourcentage d'impôt et de cotisations de tous les pays développés. Sont mises en avant la lenteur et la complexité des démarches administratives à accomplir pour obtenir la délivrance d'un document ou d'une autorisation. Sont stigmatisées la lenteur des procédures judiciaires, les insuffisances du maintien de l'ordre dans certaines banlieues ou l'inadaptation de l'éducation et de la formation données aux jeunes par rapport à l'évolution rapide des entreprises et des technologies.

Pour d'autres, l'Etat doit intervenir, et toujours davantage, pour protéger les individus, et notamment les plus fragiles, contre l'indifférence et le manque de coeur de la machine économique. L'Etat, seul, serait dépositaire de l'intérêt général, alors que les individus, les entreprises, les syndicats patronaux ou ouvriers défendraient leurs seuls intérêts propres, sans souci ni des autres ni de la collectivité à laquelle ils appartiennent.

Je crois l'Etat et le service public indispensables, mais nous devons exiger d'eux un meilleur service, à moindre coût. Comment y parvenir ? En se basant sur les exemples donnés par les entreprises, soumises à la concurrence, et en agissant dans deux voies : en définissant précisément le périmètre des responsabilités de l'Etat – son *« cœur de métier »* –, et en réformant son organisation et celle des collectivités locales.

Les domaines naturels d'action de l'Etat concernent ce que l'on appelle ses prérogatives « régaliennes » : la protection des individus et des biens – la sécurité de chacun par le maintien de l'ordre intérieur et extérieur et l'intervention de la justice –, la garantie de l'unité de la société française – par l'éducation, la formation et la solidarité vis-à-vis des plus malchanceux ou des moins adaptés – et la défense des intérêts légitimes du pays en Europe et dans le monde – par la diplomatie, une réglementation favorable à l'initiative et à la croissance, voire, dans certains cas limités, par l'incitation, comme en matière de recherche fondamentale.

En revanche, comment les socialistes, qui sont les grands responsables des difficultés que connaît actuellement la France, peuvent-ils encore soutenir que l'Etat est le meilleur gestionnaire possible d'entreprises soumises à la concurrence ? Les exemples récents de faillites de plusieurs organismes financiers ou bancaires devraient les amener à plus de raison et à plus d'humilité. La consanguinité – les relations coupables entre les autorités politiques et les dirigeants d'entreprises publiques – a montré tous ses dangers. Les intentions affichées vis-à-vis d'Air France ou des télécommunications ne sont protectrices ni du personnel ni des entreprises mais désastreuses, à terme rapproché, pour les uns et les autres.

Personne ne peut prétendre sérieusement que les fonctionnaires sont trop payés et que les moyens des services publics sont suffisants. L'exemple le plus criant est, sans doute, celui de la justice. Ce ne sont donc pas des économies réalisées dans les structures et procédures actuelles qui régleront le problème, mais bien un changement des procédures, des structures et plus encore des mentalités.

Trois voies de recherche me paraissent essentielles : la simplification, le travail en commun et la responsabilité individuelle.

Simplifier, nous le faisons tous dans nos usines, en réduisant le nombre des niveaux hiérarchiques, en organisant précisément les différentes étapes de la production et de la logistique, en indiquant de façon détaillée les « gammes » des opérations à réaliser, en développant la maintenance préventive d'installations conçues de façon toujours plus simple à entretenir et à utiliser.

Pour le service public, simplifier pourrait être, dans le domaine de la justice, éviter qu'elle ne soit encombrée d'affaires mineures qui gagneraient à être réglées par l'arbitrage, et limiter les procédures d'appel ou *le* recours à la cassation qui devient souvent un troisième degré de jugement. Simplifier pourrait être, en matière d'emploi, revoir une multitude de réglementations et de procédures, dans lesquelles même les professionnels ne se retrouvent plus. Simplifier pourrait être, dans le domaine des collectivités locales, en réduire le nombre : la France ne peut entretenir simultanément des communes, districts, départements, régions, s'ajoutant à l'Etat et aux dépenses de l'Union européenne à Bruxelles.

Nous avons ramené de cinq années à trois les délais de conception et de développement d'une voiture, simplement en faisant travailler ensemble, dès le départ, des responsables des différents métiers de l'industrie. Dans le service public, la tradition n'est pas fondée sur une organisation transversale de ce type, mais bien verticale, hiérarchique, avec un souci de défense de son périmètre par chaque ministère vis-à-vis des autres, voire par chaque direction d'un ministère vis-à-vis des autres directions du même ministère. D'où des conflits systématiques, des arbitrages, souvent des compromis sans vertu et toujours des lenteurs. Ce travail en commun devrait être aussi celui du service public et de ses « clients » – et non de ses usagers –, du transporté et du transporteur, voire du contribuable et du service des impôts.

Dans nos usines, chaque opérateur est responsable de la qualité de son travail ; chaque membre du personnel présente des suggestions – en nombre aussi élevé qu'au Japon – pour améliorer le flux des activités dont il se sait un élément essentiel : le client de l'opérateur précédent, le fournisseur de l'opérateur suivant.

Ne faudrait-il pas ainsi supprimer les financements croisés entre l'Etat et les différents types de collectivités locales, qui annihilent la responsabilité de chacun et aboutissent à un surcroît inutile de dépenses, notamment d'équipements ? Déconcentrer plus et à des niveaux plus élémentaires le pouvoir de prendre des décisions, dans le cadre, bien entendu, de politiques et de directives générales et claires ?

Le progrès n'est pas de maintenir l'existant, voire de revenir vers le passé – comme le proposent les formations de gauche –, mais d'agir et de progresser comme y incite la majorité.

***Jacques Calvet*** *est président de PSA Peugeot-Citroën.*

# Les quatre-vingt-dix ans de l'UNEF

**L'UNION NATIONALE** des étudiants de France vient de fêter son quatre-vingt-dixième anniversaire. C'est à Lille, en mai 1907, que se tint le congrès fondateur, à grand renfort de champagne et de chants gaulois, dans un pays qui comptait alors seulement un peu plus de 30 000 étudiants. En 1997, ils sont 2,2 millions et, malgré les mues successives d'une organisation protéiforme, le sigle UNEF existe toujours. Certes, depuis la scission de 1971, il y a deux UNEF, appartenant à deux traditions philosophiques et politiques bien différentes. Un colloque, organisé, avec le concours du *Monde*, par l'association des anciens de l'UNEF, fondée en 1936 et présidée par Pierre Rostini, et par Traces étudiantes, une organisation créée en 1992 et dirigée par Emmanuel de Poncins, était consacré, les 14 et 15 mai, à ces quatre-vingt-dix années mouvementées.

L'endroit choisi était symbolique : le nouveau stade Charléty, reconstruit porte de Gentilly, à Paris, à l'emplacement de l'ancien. *« On aurait pu changer son nom en stade Mendès-France »*, ironisait un des participants. Un événement majeur de mai 1968 s'est joué en effet sur cette pelouse, lorsque l'ancien président du conseil radical s'est faufilé parmi les étudiants contestataires en arborant son sourire le plus chinois, au risque d'apparaître, bien à tort, comme un subversif.

Pour expliquer la naissance de l'UNEF à Lille en 1907, il faut remonter aux années qui suivent la défaite de 1870 et à la curieuse fascination exercée par les universités allemandes sur les meilleurs esprits républicains de l'époque. Des « associations générales d'étudiants » apparaissent, dans toutes les villes universitaires de France, au cours des années 1880. Le plus souvent, c'est un incident opposant les étudiants à la population qui est à l'origine de ces premiers regroupements. Assez vite, les autorités républicaines, universitaires et administratives apportent leur soutien, souvent assorti d'une subvention. Ces « associations générales » sont le fait de *« jeunes messieurs »*, qui se sentiraient déshonorés de ne pas porter costume, chapeau melon, col dur et cravate, explique Jean-Paul Delbegue, un ancien du bureau national (1952-1954) de l'UNEF. Ces jeunes gens pratiquent les duels, comme leurs homologues allemands. Chaque « AG », comme on les appelle – à ne pas confondre avec les *« assemblées générales »* chères à une époque plus récente – se doit d'avoir une salle d'armes.

**TREMPLIN POUR LES CARRIÈRES PUBLIQUES**

Charles Péguy a des mots très durs, dans les *Cahiers de la Quinzaine*, à l'égard de l'historien Ernest Lavisse, alors professeur à la Sorbonne, et de l'« AG » de Paris. *« Celle-ci pouvait devenir une vigoureuse pépinière d'audaces françaises, d'activités françaises. Sous l'influence, sous le haut gouvernement de M. Lavisse, elle devint rapidement un séminaire de jeunes candidats fonctionnaires aux honneurs publics, aux ripailles publiques, aux puissances politiques, aux tripotages parlementaires, aux décorations. Cet homme qui a toujours eu la manie de conduire la jeunesse française, voilà où il la conduisait, la jeunesse française. »* Ce débat concernant la vie associative étudiante, et le tremplin qu'elle a souvent été pour les carrières publiques, en particulier politiques, est toujours d'actualité.

Les « AG » sont nées dans les années 1880 et le congrès de Lille n'a lieu qu'en 1907. Pourquoi ce décalage de trente ans ? *« C'est que les pères de la III[e] République qui ont veillé sur les premiers pas des associations étudiantes les ont conçues comme des lieux de sociabilité intellectuelle locale, non comme les éléments d'une organisation nationale, tôt ou tard vouée à la revendication. Aussi, pendant longtemps n'ont-ils pas encouragé l'Union nationale »*, explique l'historien Alain Monchablon.

*Les revendications ne manqueront pas*, par la suite. La grande affaire, dans ce domaine, est la santé, beaucoup d'étudiants étant mal soignés, et la tuberculose faisant des ravages. L'obtention de la Sécurité sociale, avec la création de la MNEF, en 1948, est un moment décisif, qui suit le congrès de la *« reconstruction »* de Grenoble, en 1946. L'étape, ou plutôt, l'épreuve suivante est la guerre d'Algérie. L'UNEF se transforme en quelques années en un réservoir d'opposants résolus à celle-ci. *« Je ne suis entré à l'UNEF que pour une raison : ne pas partir faire la guerre en Algérie »*, explique Jean-Jacques Hocquart, vice-président en 1963, chargé des affaires culturelles. *« Je n'étais rien que le fils d'un ouvrier et le petit-fils d'une couturière. J'étais étudiant depuis un mois lorsque je suis devenu vice-président. L'UNEF a changé ma vie »*, dit-il.

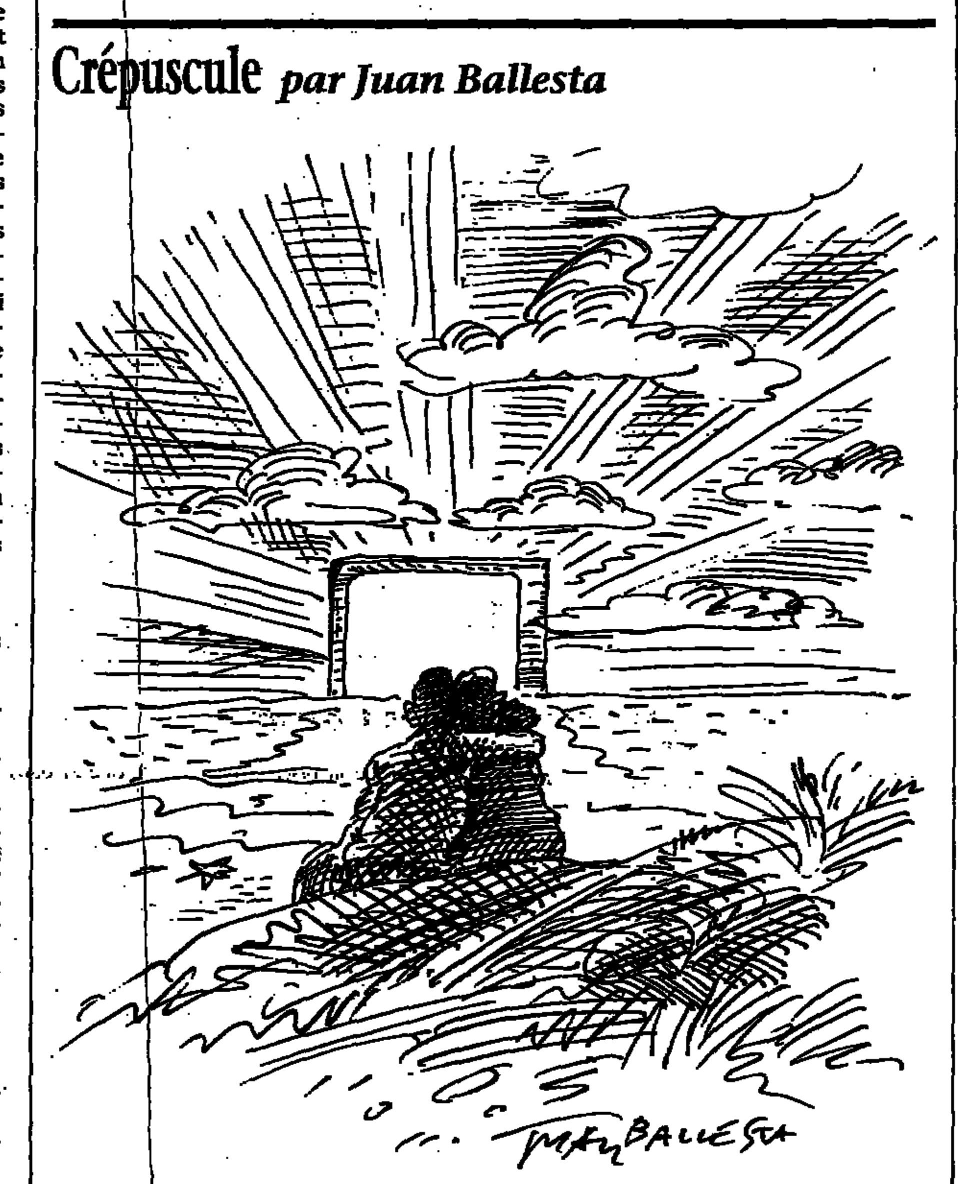
Les débats ont parfois été vifs entre ceux qui, comme Jean-Jacques Hocquart, admettent le rôle d'ascenseur social joué par l'organisation étudiante, et ceux qui contestent cette interprétation. Jean-Claude Roure, préfet hors cadre, qui fut le président de l'UNEF en 1963, et donc le *« chef »* de l'orateur précédent, a rappelé le poids de l'organisation estudiantine dans une affaire comme celle de la grande grève des mineurs, la même année. M. Roure ne regrette pas rétrospectivement que l'UNEF ait soutenu les mineurs contre de Gaulle, même si l'*« analyse économique était erronée »*.

Il était intéressant de confronter ces témoignages à ceux des dirigeants étudiants actuels. Pouria Amirshahi, tout juste réélu président de l'UNEF-ID, estime qu'il n'y a actuellement plus de perspective d'ascension sociale dans le monde étudiant. Il est donc plus que jamais favorable à la revendication d'une allocation d'études, vieille demande étudiante depuis Grenoble, et jamais satisfaite.

Emmanuel de Poncins avait ouvert ce colloque en affirmant, ce que nul n'a jamais contesté au cours de ces deux jours : *« Avoir pris des responsabilités dans le mouvement étudiant n'est jamais une perte de temps. On apprend entre autres à prendre la parole face à une assemblée hostile et à gérer une négociation avec les autorités. »* L'UNEF a été incontestablement une école dans ce domaine. Vu les talents rhétoriques des nombreux dirigeants étudiants qui sont allés à Charléty, de Pouria Amirshahi pour l'UNEF-ID, à Karine Delpas, pour l'UNEF-SE, cette école-là fonctionne toujours.

***Dominique Dhombres***

## Crépuscule *par Juan Ballesta*




# L'ours russe et le dragon chinois

*Suite de la première page*

*« L'économie socialiste de marché »*, qui a fait de l'Empire du milieu le champion toutes catégories de la croissance, doit de plus en plus au marché et de moins en moins au socialisme. Si l'audace croissante de la mafia ne faisait pas de la Moscou d'aujourd'hui une réplique de la Chicago des années 30, on dirait d'autre part que les *« nomenklaturistes »* d'hier continuent pour l'essentiel de dominer la Russie.

On dira que le jeune Boris Nemtsov, qui avait fait merveille comme gouverneur de Nijni-Novgorod, vient être appelé au Kremlin pour nettoyer les écuries d'Augias et qu'il s'y emploie avec une détermination qui lui a valu une grande popularité. Mais son ambition, qui est avant tout de remplir les caisses de l'Etat, et donc de rétablir son contrôle sur les grands monopoles, relève davantage de la tradition *« autocratique »* commune au tsarisme et au bolchévisme que de la démocratie libérale. Aussi bien le directeur général du FMI, Michel Camdessus, vient-il de mettre en garde le Kremlin contre le risque d'enlisement dans *« un no man's land entre un système de planification centralisée et une économie de marché fonctionnant complètement »*. Quant à la Chine, les deux systèmes ont beau y coexister, il ne viendrait à l'idée de personne d'évoquer à propos d'un peuple aussi dynamique le spectre d'un enlisement. S'il est un domaine où les situations des deux pays sont contrastées, c'est bien celui-là. L'ours patauge et le dragon s'éclate.

Leurs relations, cela dit, n'ont jamais été si bonnes. Le temps est loin des *« traités inégaux »* imposés par l'empereur de Saint-Pétersbourg à celui de Pékin, comme de la querelle qui mena leurs successeurs communistes au seuil de la guerre nucléaire, fournissant à Nixon et à Kissinger une occasion inespérée de s'immiscer dans leurs relations. Après lui avoir lui-même rendu visite dans la Cité interdite, Eltsine a reçu l'actuel numéro un chinois Jiang Zemin à bras ouverts, lui disant qu'ils étaient tous deux *« en train de déterminer le destin du début du XXI[e] siècle »*, et profitant de sa présence pour s'en prendre sans le nommer à celui qui *« essaye toujours de nous dicter une voie unique »*. Le contentieux frontalier a été réglé, et les échanges bilatéraux sont en plein développement, les ventes d'armes russes en constituant un poste particulièrement important.

Les deux nations ont tout intérêt à ce réchauffement. Un peu comme la Russie rouge et l'Allemagne de Weimar aux temps lointains de Rapallo, elles cherchent toutes deux à effacer d'énormes humiliations. Pour l'une, sa mise en coupe réglée, des décennies durant, par des impérialismes sans scrupule ; pour l'autre, l'effondrement sans combat d'un Empire qui avait vaincu Hitler et se croyait appelé, sous couleur de la libérer, à dominer la planète entière. En enterrant la hache de guerre, Moscou et Pékin renforcent leur main dans les difficiles parties engagées avec le monde occidental, l'une sur l'élargissement de l'Alliance atlantique et l'avenir de l'Ukraine, l'autre sur Taïwan, le Tibet, et les droits de l'homme.

De là à voir se reconstituer le *« monolithe »* russo-chinois qui faisait si peur au temps de la guerre de Corée, il existe un pas dont tout donne à penser qu'il ne sera jamais franchi. On rencontre infiniment plus de fascination, de part et d'autre, au moins dans les villes, pour ce qu'on est convenu d'appeler le modèle culturel américain, que d'attrait mutuel. Les Chinois ont peine à oublier que la Russie s'est le plus souvent comportée vis-à-vis d'eux, sous les tsars comme sous Staline ou Khrouchtchev, en puissance coloniale. De son côté, la notion de *« péril jaune »* n'a jamais tout à fait disparu de la conscience populaire russe et, avec elle, l'idée qu'il revient à l'orthodoxie de se constituer en rempart de la chrétienté.

*« L'intérêt de la Russie, qui conserve et qui maintient, et celui de la Chine, qui a besoin de croître et de prendre, ne sauraient être confondus »* : ces propos tenus le 31 janvier 1964 par le général de Gaulle n'ont rien perdu de leur pertinence. Malgré une politique impitoyable, au moins dans les villes, de limitation des naissances, le nombre des Chinois s'accroît de quatorze millions par an, alors que celui des Russes, dont l'espérance de vie se raccourcit tragiquement, ne cesse de diminuer. Deng aura certes réussi à nourrir une population équivalant au cinquième de l'humanité, alors que les terres arables à sa disposition ne représentent que 6 % de celles du globe. Mais la rapide augmentation des revenus s'est repercutée sur la richesse des menus, tandis que l'industrialisation faisait reculer les surfaces cultivées. Et l'on compte des dizaines de millions de paysans sans terre, errant à la recherche de petits boulots. Comment les dirigeants de Pékin ne verraient-ils pas dans l'alimentation de leur peuple le principal enjeu du siècle à venir ?

Un tel souci a trop souvent été invoqué dans le passé, notamment, par Tokyo, comme justification d'une expansion territoriale pour que les voisins de la Chine ne s'inquiètent pas de l'augmentation de ses dépenses militaires, de ses prétentions sur la mer de Chine méridionale, de ses pressions sur Taïwan. L'image qui nous vient aujourd'hui de l'Empire du milieu, longtemps voué à la misère et aux contestables exploits des *« seigneurs de la guerre »*, est certes celle d'un formidable succès, à l'opposé du chaos où se débat la Russie.

Mais il est toujours risqué de prolonger les courbes. En espace, en ressources naturelles, pour ne pas parler des armes nucléaires, la patrie de Pouchkine est bien mieux lotie que celle de Confucius. S'il récrivait aujourd'hui sa fameuse prédiction de 1835 sur les deux peuples appelés chacun par quelque dessein secret de la Providence à tenir en mains les destinées de la moitié du monde, Tocqueville ne substituerait pas nécessairement la Chine à la Russie. Encore faudrait-il évidemment que celle-ci apprît à se gouverner. Il n'est malheureusement pas sûr que la France ait sur ce point beaucoup de conseils à lui donner aujourd'hui.

***André Fontaine***

**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
*Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F*
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# L'Europe loin du dogme

**L'EUROPE, prétexte initial de la dissolution, devait être au centre des débats électoraux français. Elle ne l'est pas. Il n'en reste pas moins que, pendant la campagne, l'Europe continue. Après le ralliement, la semaine dernière, du Royaume-Uni à la charte sociale, l'Europe sociale a enregistré, mercredi 14 mai, une autre avancée avec l'accord entre les partenaires sociaux européens sur le travail à temps partiel. Jeudi, c'est l'Allemagne qui a donné, sans prévenir, un coup d'accélérateur en faveur de la monnaie unique.**

**Pour la première fois en effet, et d'une manière tout à fait spectaculaire, en annonçant son intention de procéder, lui aussi, à quelques *« artifices comptables »* pour satisfaire les critères de Maastricht, le gouvernement du chancelier Kohl a clairement fait comprendre à Francfort – et, au-delà, à l'ensemble de ses partenaires – que la monnaie unique est d'abord une ambition politique, un projet donc qu'aucun obstacle technique ne saura empêcher.**

**Après avoir constaté, jeudi dans la matinée, que les caisses de l'Etat risquaient, en Allemagne aussi et pour cause de reprise insuffisante, de souffrir, en 1997, de recettes insuffisantes, Theo Waigel, le ministre des finances, a procédé, au cours de cette même journée et pour surmonter cet obstacle, à un véritable revirement à 180 degrés. Pour pouvoir satisfaire les critères de Maastricht sur le déficit et la dette publics, Bonn renoncerait partiellement à l'orthodoxie. Sous la pression de l'opinion et de ses alliés politiques, le chancelier Kohl ne peut plus se permettre de nouvelles augmentations d'impôts, ni de coupes supplémentaires dans les programmes sociaux. L'Allemagne se résoudrait, elle aussi, à l'usage de quelques « trucs ».**

**Bonn va ainsi accélérer la vente de certains actifs (des actions de Deutsche Telekom notamment), mais veut aller plus loin : le chancelier Kohl accepte de s'attaquer pour ce faire à l'un des tabous les plus forts outre-Rhin en proposant de recourir à l'or de ses coffres. Il n'est certes pas question de le céder. On se rappelle que les Allemands s'étaient violemment opposés, l'an dernier, à une vente, même partielle, des lingots du FMI en faveur des pays les plus pauvres. Theo Waigel a expliqué au conseil de la Bundesbank que le stock du pays allait être réévalué sur la base de sa valeur de marché. Cela apporterait un surplus, purement comptable, de *plus de 40 milliards de DM* (140 milliards de francs) qui pourrait être utilisé pour réduire le déficit et la dette.**

**L'Allemagne n'avait jamais manqué de dénoncer, parfois avec quelque agressivité, tous ceux, Français et Italiens notamment, qui avaient recherché quelques opérations comptables pour être présentables à l'examen de l'euro. Voir le donneur de leçons prendre d'aussi grandes libertés avec la vertu peut surprendre. Il vaut mieux cependant s'en réjouir. Helmut Kohl réaffirme ainsi ses priorités européennes.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde est édité par* la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
*Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,*
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

## IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

# Le charme du voyage

**CONSTATER** que l'avion a aboli les distances, c'est articuler un lieu commun d'une banalité devenue écœurante ; mais si d'aucuns le répètent en s'extasiant, le véritable amateur de voyages, lui, y prend conscience d'une réalité particulièrement propre à le désoler.

Lorsqu'il m'est arrivé, à Saïgon, de pouvoir murmurer, à l'heure de l'apéritif : *« Ce matin, sur Angkor-Vat, que le lever de soleil était donc pathétique ! »* ; lorsque, dans une salle de rédaction parisienne, je me suis surpris à raconter : *« Dimanche dernier, à Melbourne... »* ; lorsque à Rio de Janeiro, j'ai dîné avec un diplomate qui m'apportait de Paris un journal paru la veille au matin ; lorsque à un ami rencontré avenue de l'Opéra et me demandant ce que j'avais fait depuis notre dernière conversation au même endroit trois semaines plus tôt, j'ai dû révéler avec le minimum d'affectation : *« Je suis allé en Uruguay et au Brésil »*, eh bien, c'est seulement la partie la plus mesquinement béotienne de moi-même qui a pu se délecter à ces fanfaronnades, à ces records. Mais certainement pas le voyageur tel que rêva de le devenir le potache, l'étudiant qui précédèrent dans la vie le journaliste...

Le charme du voyage n'est pas dans la vitesse, il tient au contraire tout entier dans les transitions, dans l'attente indicible des terres nouvelles lentement approchées, dans les aubes révélatrices, dans la distance enfin, quand on la sent fondre exquisément comme un sucre d'orge aspiré d'une bouche avide.

***André Blanchet***
*(17 mai 1947.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur Compuserve : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**MARCHÉS ÉMERGENTS**

**L'intervention concertée sur les marchés de change de la Banque de Thaïlande et de ses alliés, l'autorité monétaire de Singapour et les banques centrales de Malaisie et de Hongkong, a permis d'enrayer la baisse du baht qui était tombé à son plus bas niveau face au dollar depuis onze ans. ● CE SUCCÈS ne rassure pas les analystes qui s'inquiètent des conséquences pour l'économie thaïlandaise de la surévaluation du baht et de taux d'intérêt très élevés mis en place par la Banque de Thaïlande pour protéger sa devise. ● LA BOURSE de Bangkok a perdu 25 % en un mois et 10 % au cours des six dernières séances. ● INQUIÉTUDE supplémentaire, d'autres marchés financiers et d'autres devises de pays de la région comme le peso philippin, la roupie indonésienne et le ringgit malaisien, ont été attaqués lors des derniers jours.**

# Les banques centrales asiatiques enrayent la chute du baht thaïlandais

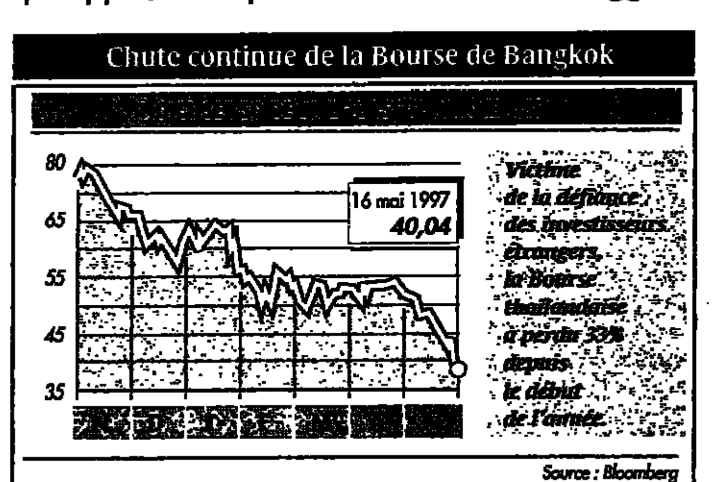
## Les financiers continuent à s'inquiéter des déséquilibres créés par la rapide croissance de l'économie thaïe. Ils redoutent la contagion à d'autres pays de la région. Le peso philippin, la roupie indonésienne et le ringgit malaisien ont été également attaqués

**LA BANQUE** de Thaïlande et ses alliés, l'autorité monétaire de Singapour et les banques centrales de Malaisie et de Hongkong, en intervenant, jeudi 15 mai, de façon concertée sur les marchés de change, ont réussi à enrayer la chute du baht et la défiance grandissante des investisseurs à l'égard de l'économie thaïlandaise. *« Le fait le plus important, c'est que l'intervention a été efficace »*, a souligné Koh Beng Seng, le directeur adjoint de l'autorité monétaire de Singapour. Le baht était tombé dans la nuit de mercredi à jeudi à 26,5 pour 1 dollar, son plus bas niveau depuis onze ans face au billet vert, avant de se redresser vigoureusement jeudi à 25,5 (*Le Monde* du 16 mai). Mais vendredi 16 mai dans la matinée, le baht perdait à nouveau un peu de terrain et s'échangeait à 25,75 pour 1 dollar. La Bourse de Bangkok, qui avait chuté de 4,8 % mercredi et de 2,4 % jeudi perdait encore 1,1 % vendredi.

Mis en place à la suite de la crise du peso mexicain en décembre 1994 par l'Australie, Hongkong, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande, le mécanisme de solidarité entre banques centrales asiatiques a permis de défendre la monnaie la plus vulnérable de la région. La Banque du Japon a même annoncé jeudi qu'elle était prête à intervenir.

La Banque de Thaïlande a interdit aux banques, locales comme étrangères, tout emprunt en baht. Elle a remonté brutalement ses taux d'intérêt au jour le jour jusqu'à 25 %, une mesure qui rend très couteuse toute attaque contre le baht. A ce prix, le baht a réintégré la corbeille de monnaies, dominée par le dollar, auquel il est rattaché.

Le baht avait déjà subi un assaut fin janvier mais la Banque de Thaïlande avait alors été capable d'y faire face pratiquement seule. Cette fois-ci, la solidarité régionale, mue par la peur de chutes en cascade, a été activée. Le gouvernement thaïlandais continue de faire front : une dévaluation, dit-il de la monnaie thaïlandaise, que certains estiment surévaluée, ne peut être un préalable, elle ne pourra intervenir que dans la foulée d'un redressement économique. Le gouverneur adjoint de la banque Thaïlande, Chaiwat Vibulyasawasdi, a réaffirmé vendredi : *« Il n'y aura pas de dévaluation du baht, ni de modification du mécanisme de change. »* Mais de l'avis général des analystes, les banques centrales n'ont gagné qu'une bataille.




Les économistes s'inquiètent surtout des déséquilibres structurels de l'économie de certains pays émergents comme la Thaïlande, qui est victime d'un déficit croissant de sa balance des paiements courants, d'une baisse sensible de ses exportations et d'une grave crise immobilière et bancaire. La surévaluation du baht et les taux d'intérêt très élevés, nécessaires pour le défendre, ajoutant à l'inquiétude. La Bourse de Bangkok a perdu 25 % en un mois et 10 % au cours des six dernières séances. En dépit de la stabilisation du baht dans les échanges au comptant, il reste attaqué sur le marché à terme, souligne Jacqueline Ong, analyste de la firme de prévisions britannique IDEA. Selon elle, le marché anticipe une baisse du baht à 28 pour 1 dollar d'ici un an.

**SPECTRE DE LA CRISE MEXICAINE**

*« La crise de confiance dans le baht souligne les risques de contagion aigus qui existent pour les devises de la région »*, explique Desmond Supple, responsable de Barclays Global Foreign Exchange. Le peso philippin, la roupie indonésienne et le ringgit malaisien ont été également attaqués. La banque centrale des Philippines a remonté vendredi son loyer de l'argent au jour le jour à 20 %. Il était à 13 % jeudi après avoir été relevé à deux reprises. Pour sa part, la banque centrale malaisienne serait intervenue mercredi et jeudi afin de défendre le ringgi. Selon M. Supple, la volatilité observée sur d'autres devises asiatiques, y compris les dollars de Singapour et de Hongkong, montrent *« comment la contagion se produirait si jamais une dévaluation du baht se produisait »*. A l'image, un peu, de ce qui s'était passé à la suite de la crise mexicaine de décembre 1994, la crainte des investisseurs s'est ainsi traduite par des secousses financières dans d'autres régions du monde. Des monnaies de pays émergents considérées comme fragiles pour des raisons économiques ou politiques, comme la couronne tchèque et le rand d'Afrique du Sud, ont été attaquées. La banque centrale tchèque est même intervenue pour la première fois depuis quinze mois pour défendre sa devise (*lire page 4*). Des rumeurs non confirmées faisaient état sur les marchés de changes d'une intervention de la banque d'Afrique du Sud. *« Les gérants de fonds investis sur les marchés émergents ont encore en mémoire la grande panique de la crise mexicaine et ont pris des précautions pour limiter leur exposition dans les pays considérés comme les plus risqués »*, souligne un banquier français.

***Eric Leser***
***et Jean-Claude Pomonti***
***(à Bangkok)***

# Bangkok commence à se faire à l'idée d'une crise durable

**BANGKOK**
*de notre correspondant*

Quand, début mai, Texas Instruments s'est retiré de deux projets de fabrication de semi-conducteurs, la crise bancaire et financière que connaît la Thaïlande depuis plus d'un an a affecté directement un investissement étranger important dans un secteur de pointe à l'exportation. Les Thaïlandais, qui ne voient pas encore la lueur au bout du tunnel, commencent à comprendre que le redressement et la réorganisation de leur économie vont prendre plus de temps que prévu et qu'ils devront réagir avec plus de vigueur pour éviter une récession.

Texas Instruments a fait valoir que son partenaire thaïlandais, Alphatec, ne parvient pas à assurer sa participation financière à la réalisation de deux projets d'un montant global de 1,4 milliard de dollars dans lesquels les parts de l'Americain Texas Instruments sont de 26 % et de 33 %. Alphatec, qui s'est mis en quête de nouveaux partenaires, négocie entre-temps, mais sans aboutir pour l'instant, des prêts bancaires d'un montant supérieur à un 0,5 milliard de dollars pour financer un autre projet, Submicron Technology, dont le début de la production, prévu fin 1996, a été déjà reporté à début 1998. Dans les deux cas, la firme thaïlandaise a sollicité l'appui des pouvoirs publics.

**CLIMAT VOLATILE**

Certes, les premiers signes d'une crise, en 1995, n'ont pas empêché, pour prendre l'exemple le plus en relief, General Motors d'investir l'année suivante, en Thaïlande plutôt qu'aux Philippines, 570 millions de dollars dans une usine de montage de véhicules. Toyota, qui a également choisi la Thaïlande comme tremplin dans la course à la « voiture asiatique », a annoncé, début mai, que sa branche thaïlandaise tablait sur une multiplication par sept, de 1996 à l'an 2000, de ses recettes à l'exportation.

Le retrait de Texas Instruments affecte le secteur le plus avancé d'une économie en pleine restructuration. Pendant dix ans, de 1986 à 1995, la Thaïlande a été l'une des économies émergentes les plus dynamiques de la planète, avec un taux de croissance qui a culminé à 12 % avant de se stabiliser, au début des années 90, autour de 8 %. Pendant des années, le dynamisme de l'économie a été soutenu par une politique d'argent facile garantie par un système de change fixe avec le dollar et de rémunération par des taux élevés, avec, en prime, l'âge d'or de la hausse du yen qui a encouragé des investissements japonais massifs. Il en est résulté une inflation des coûts qui, depuis, pénalise l'industrie et un manque de rigueur dans des investissements spéculatifs, notamment dans le secteur immobilier.

En 1996, le taux d'expansion a été ramené à 6,7 % et les estimations pour 1997, dans un climat volatile, le situent dans une fourchette de 3 % à 7 %. Ce brutal ralentissement pourrait déboucher sur une récession. La crise immobilière plombe les banques tandis que la banque centrale doit maintenir des taux élevés pour éviter une fuite des investisseurs et protéger la monnaie. Entre-temps, également en raison des coûts plus élevés de la main-d'œuvre, les produits thaïlandais sont devenus plus chers alors que s'affirme la concurrence de nouveaux venus, comme le Vietnam, la Chine ou l'Indonésie. Le pays importe plus qu'il n'exporte et le déficit de la balance commerciale a atteint près de 10 % du PIB en 1996.

Un arrêt brutal de la croissance des exportations s'est produit en 1996 (– 0,1 %). Pendant les dix années précédentes, les exportations avaient progressé, en moyenne, de 20 % par an (23,6 % en 1995). Début 1997, le revirement de tendance, nécessaire au rétablissement de la confiance des investisseurs, est loin d'être acquis : la réduction d'environ 20 %, pendant les quatre premiers mois de 1997, du deficit de la balance commerciale est davantage lié à une chute des importations qu'à une reprise des exportations (+ 7 % attendus cette année).

La Thaïlande, où le revenu annuel *per capita* a été multiplié par six en l'espace de trente ans, a sans doute besoin, fin 1995, de marquer une pause. Mais les autorités n'ont pas prévu l'ampleur d'une crise qui, en se développant rapidement, a souligné de sérieuses faiblesses. Elle a accentué une crise immobilière, avec surabondance de l'offre et, son corollaire, l'accumulation de créances devenues douteuses, qui représentent de 10 % à 15 % du total. Le baht, monnaie nationale, est l'objet d'attaques spéculatives régulières, les marchés financiers estimant qu'une dévaluation par rapport au dollar sera nécessaire pour relancer les exportations. Les autorités se sont, jusqu'ici, montrées fermement opposées à cette mesure. Mais le manque de confiance est évident comme en témoigne la chute de 40 % de la Bourse de Bangkok en 1996 et de toute autant depuis le début de cette année.

Enfin, en dépit des coupes dans les dépenses d'investissement s'élevant à près de 4 milliards de dollars, un déficit des recettes fiscales déséquilibrera légèrement le budget (exercice 1996-1997) pour la première fois depuis onze ans.

Comme d'autres économies émergentes d'Asie, la Thaïlande s'était habituée à vivre au-dessus de ses moyens. Un certain laxisme explique le dérapage en cours, dont d'autres pays de la région, comme les Philippines, la Malaisie et l'Indonésie, ne sont pas forcément à l'abri, même si leurs finances sont gérées de façon plus prudente, surtout depuis que les difficultés de Bangkok ont joué le rôle d'une sonnette d'alarme. Les Thaïlandais, pour leur part, commencent donc à remettre les pieds sur terre.

Toutefois, selon de nombreux observateurs, l'économie thaïlandaise demeure relativement saine. Les réserves de devises (34 milliards de dollars) représentent encore sept mois d'importations, le service de la dette extérieure ne dépasse pas 14 % du PIB et le taux d'investissement y est le plus élevé de la région, souligne un expert français.

L'effet des mesures de redressement va prendre du temps à se manifester et, dans l'intervalle, le gouvernement peut s'attendre à la poursuite des attaques contre le baht ou à quelques nouveaux défauts de paiement dans le secteur immobilier. Il lui faut avant tout convaincre – ce qui n'est pas encore le cas – qu'il a pris la bonne mesure de la crise afin de recréer assez vite un climat de confiance et que les premiers désinvestissements demeurent sans lendemains.

***J.-C. P.***

### Mesures de redressement

**Pour remédier aux déséquilibres de la croissance du pays, le gouvernement a pris des mesures de court terme. Décidées assez tardivement, elles n'ont pas toujours été jugées suffisantes. Elles incluent une politique monétaire plus stricte avec, pour objectif, de dissuader les entrées de capitaux spéculatifs et de réorienter les crédits vers des investissements productifs. Une politique de fusion et de rachat de créances douteuses a pour objet de stabiliser un système financier mis à mal par la crise immobilière.**

**Les autres volets du plan gouvernemental ont des objectifs de plus long terme. Elles visent le renforcement de la compétitivité industrielle et un soutien de l'exportation par des incitations fiscales. Le gouvernement veut aussi restructurer l'industrie, avec priorité aux secteurs à forte valeur ajoutée ; réduire le déficit criant de cadres de haut niveau ; porter le taux d'épargne de 34,5 % à 40 %, afin de combler l'écart entre l'épargne et l'investissement et, enfin, décentraliser parce que Bangkok monopolise l'essentiel de la richesse.**



# Le yen poursuit sa remontée face au dollar

**LE DOLLAR** est tombé, jeudi 15 mai, à son plus bas niveau de l'année face à la devise japonaise, à 114,63 yens. Il se reprenait légèrement, vendredi matin, à 116,50 yens. La chute de la monnaie américaine ne s'est pas propagée au marché des devises européennes. Le billet vert a, au contraire, gagné un peu de terrain, jeudi, face au deutschemark et face au franc, après que le gouvernement allemand eut annoncé que les recettes fiscales pourraient être, en 1997, inférieures de 18 milliards de marks aux prévisions initiales.

La tendance baissière de la devise nippone, qui avait perdu 50 % de sa valeur vis-à-vis du dollar depuis le mois de juin 1995, est aujourd'hui interrompue. En dix jours, la monnaie japonaise a regagné 10 yens face au billet vert. Ce mouvement est conforme aux voeux du gouvernement japonais, qui avait mis en garde contre un affaiblissement excessif du yen. Car, s'il est favorable aux exportations des entreprises nippones, le recul du yen fait, en revanche, peser des menaces inflationnistes sur le Japon. Il risque surtout, en augmentant le surplus commercial japonais, de provoquer des tensions entre Washington et Tokyo.

A l'inverse, un redressement trop vigoureux du yen risquerait de mettre en danger la reprise de l'économie au Japon. Les autorités monétaires nippones se livrent donc aujourd'hui à un exercice difficile qui consiste à tenter de maintenir la parité du dollar dans un étroit couloir compris entre 115 et 125 yens.

Jusqu'à présent, elles se sont contentées d'utiliser, avec succès, l'arme des mots. Mais elles disposent d'autres munitions. La première est celle d'interventions sur le marché des changes. La Banque du Japon possède de très importantes réserves en devises (220 milliards de dollars). La seconde est celle d'une action sur le taux d'escompte, fixé au niveau historiquement bas de 0,5 % depuis le mois de septembre 1995.

***Pierre-Antoine Delhommais***

# Les syndicats de la SNCF souhaitent la fin de la grève des contrôleurs

## Des assemblées générales devaient se prononcer vendredi sur la suite du mouvement

**La direction et les syndicats de la SNCF se sont réunis durant la nuit du jeudi 15 au vendredi 16 mai. A l'issue de cette rencontre, les syndicats ont affiché leur satisfaction. La direction a accepté de porter une prime de travail de 700 à 1 000 francs et d'augmenter les effectifs des contrôleurs. Mais, désavoués une première fois par leur base début mai, les syndicats restent prudents et organisent des assemblées générales.**

**LA DIRECTION** de la SNCF va-t-elle éviter que la grève des contrôleurs qui paralyse une grande partie du trafic ne se prolonge ? Des assemblées générales devaient se prononcer, vendredi 16 mai, durant la matinée. Auparavant, à l'issue d'une rencontre de plus de six heures avec la direction, les syndicats ne cachaient pas leur satisfaction. Dans un communiqué commun publié à 4 heures du matin par trois syndicats grévistes (CGT, CFDT, CFTC) et deux non-grévistes (FO et la Fédération maîtrise et cadres), les fédérations constatent de *« nouvelles avancées »*. Dans un tract à destination de ses équipes, la CGT explique que *« les nouvelles propositions de la direction de l'entreprise sont à mettre au crédit de la puissante action »* des contrôleurs, ce qui apparaît comme un appel implicite à la reprise du travail.

Si la direction affirme qu'elle n'a fait que *« reconfirmer »* ses propositions du 30 avril, les syndicats jugeaient jusqu'ici son attitude ambiguë (*Le Monde* du 16 mai). Ils estiment que le flou de ses propositions est désormais dissipé. Dans un document remis à ses interlocuteurs, la direction propose de majorer de 100 francs au 1er mai la prime de travail, qui est en moyenne de 700 francs. En transférant au second semestre 200 francs de *« l'indemnité de perception »* vers cette prime de travail, celle-ci va être portée à 1 000 francs. A la différence de l'indemnité de perception – qui représente de 4 % à 10 % des amendes infligées aux voyageurs – la prime de travail offre un double avantage : elle entre dans le calcul des indemnités-retraite et les agents la perçoivent même quand ils sont en congés. Les syndicats ont obtenu que le nombre des contrôleurs passe de 10 500 en moyenne au 1er décembre 1996 à 10 700 au 1er décembre 1997 et qu'il soit maintenu en 1998 et 1999.

Autre engagement de la direction : elle entamera une concertation sur le métier des contrôleurs et confiera à un dirigeant de haut niveau la gestion de ce dossier. Actuellement, cette gestion est assurée à la fois par la direction des ressources humaines et celles des grandes lignes, ce qui, selon les syndicats, est source de dysfonctionnements.

**A CONTRECŒUR**

Début mai, les assemblées générales avaient refusé les propositions de la direction que les syndicats avaient pourtant favorablement accueillies le 30 avril. Une telle hypothèse ne pouvait donc pas être totalement écartée vendredi 16 mai. Mais cela signifierait un réel désaveu des syndicats représentatifs. Or, ceux-ci semblent désireux de ne pas provoquer de fortes tensions sociales à une semaine des élections législatives. Traditionnellement, la CGT est peu favorable à de telles actions, qui risquent de favoriser la droite. Mais, face à une base visiblement *« remontée »*, un syndicat SUD-Rail qui veut d'autant plus montrer sa force qu'il est tenu à l'écart des négociations en raison de sa non-représentativité et une CFDT qui ne veut pas se laisser dépecer par SUD, la CGT refuse de paraître à la traîne à quelques mois des élections prud'homales. A toutes fins utiles, la direction a lancé un appel au personnel volontaire pour assurer les fonctions de contrôleurs durant le week-end.

*Frédéric Lemaître*

# Le Crédit agricole s'offre une équipe du courtier américain Dean Witter

**LA RESTRUCTURATION** du secteur financier américain ouvre des opportunités aux banques européennes. Pressées par la concurrence, les maisons de titres américaines, les *investment banks*, qui s'estiment trop petites, se résignent à s'adosser des établissements financiers plus importants ou à se concentrer, ce qui les conduit ensuite à se séparer de certaines activités redondantes.

Deux banques, la Société de banque suisse (SBC), déjà propriétaire de la banque d'affaires britannique Warburg, et le Crédit agricole Indosuez viennent de saisir l'occasion de se renforcer sur un marché américain difficile à pénétrer. Crédit agricole Indosuez doit signer, vendredi 16 mai, le rachat des activités sur contrats à terme de Dean Witter, qui a annoncé, en février, sa fusion avec Morgan Stanley. Une opération très symbolique, qui montre les ambitions du Crédit agricole. Après avoir racheté la Banque Indosuez au groupe Suez l'an dernier pour plus de 12 milliards de francs, la banque verte est bien décidée à donner à sa filiale les moyens de sa croissance.

Ce rachat en deux parties, avec d'un côté la reprise d'un fonds de commerce, essentiellement composé de commissions de courtage, et de l'autre, des équipes avec lesquelles le rachat a été longuement négocié, va coûter au groupe français entre 20 et 30 millions de dollars (115 à 170 millions de francs). Il lui permettra surtout d'atteindre la taille critique nécessaire pour être profitable sur un marché très concurrentiel.

**UNE OPÉRATION À RELATIVISER**

Importante à l'échelle des banques françaises, l'opération doit être relativisée au regard des ambitions des autres banques européennes. Le rachat de Dillon Read, une société jusqu'alors détenue par ses associés et surtout présente sur le marché des fusions-acquisitions, par SBC Warburg est une acquisition d'une tout autre ampleur. La banque suisse a mis sur la table quelque 600 millions de dollars (3,4 milliards de francs). Les deux banques d'affaires fusionneront pour donner SBC Warburg Dillon Read. *« Vous devez avoir une très forte activité de fusions et acquisitions pour être actif dans le monde entier et avoir un effet de levier sur d'autres opérations »*, a déclaré Marcel Ospel, le président de SBC. *« L'essentiel de l'expertise dans ce domaine est aux Etats-Unis. C'est de là que vient l'excellence »*. Marcel Ospel est loin d'être le seul de cet avis et les rumeurs vont bon train à Wall Street sur l'intérêt d'autres banques européennes pour une acquisition outre-Atlantique.

Reste que le prix payé par les suisses est jugé dissuasif par beaucoup de ses concurrents. A trois fois la valeur d'actif net comptable de Dillon Read, même payée en actions, la banque néerlandaise ING Baring a préféré ne pas suivre. Elle détenait pourtant une position de force avec 25 % du cpaital de la banque d'affaires américaine. Le président de SBC a d'ailleurs lui-même reconnu que ce prix était *« très près de la saturation de son appétit »*... Mais selon lui, il aurait fallu plus de dix ans à SBC Warburg pour se doter d'une expertise équivalente par croissance interne.

Même avec cet investissement, SBC Warburg a encore du chemin à parcourir. Car Dillon Read est surtout présente dans les activités de fusions et acquisitions et d'émission d'actions aux Etats-Unis. Et pas au tout premier rang.

Beaucoup préfèrent donc, pour l'heure, continuer à développer leurs activités sur le marché américain par croissance interne. Selon le *Financial Times* du vendredi 16 mai, Deutsche Morgan Grenfell, la banque d'affaires de la Deutsche Bank, aurait ainsi déjà investi plus de 700 millions de dollars pour recruter des équipes aux Etats-Unis. C'est aussi la stratégie choisie, plus modestement, par la Société générale, Paribas ou le Crédit agricole Indosuez, ces derniers étant encore pour l'heure essentiellement présents sur certaines activités des marchés de capitaux et en banque commerciale.

*Sophie Fay*

# La maison de titres japonaise Nomura commence à être sanctionnée pour ses liens avec la pègre

**TOKYO**
*de notre correspondant*

Nomura Securities a perdu la face. A la suite de l'arrestation de trois de ses cadres supérieurs en cheville avec la mafia financière puis de perquisitions à son siège, la première maison de titres japonaise risque une perte de confiance de ses clients. Ces arrestations et l'ouverture d'une enquête judiciaire contre elle à la demande de la commission de surveillance des transactions boursières ont déjà eu pour conséquence l'élimination temporaire de la maison de titres des appels d'offres sur les emprunts d'Etat.

Avant même que le ministère des finances ait annoncé des sanctions administratives à l'encontre de Nomura (probablement une suspension de trois à quatre mois de l'activité des services directement concernés), le ministère de l'intérieur a invité par circulaire les collectivités locales à prendre leur distance de la maison de titres. Le ministère des Postes et télécommunications aurait, en outre, décidé de placer les avoirs des caisses d'épargne postales chez d'autres maisons de titres. NEC, Tokyo Electric et plusieurs autres entreprises ont écarté Nomura comme chef de file de leur émission d'obligations. Depuis mars, la part du marché des transactions de Nomura est tombée de 20 % à 12 %.

Le mouvement de boycottage de Nomura, qui, selon la presse locale, est appelé à s'amplifier, n'est assurément pas exempt de ces sursauts de vertu à l'égard de celui qui est pris la main dans le sac par ceux qui ont eu plus de chance. Les trois autres « grands » du marché boursier (Nikko, Yamaichi et Daiwa) ne sont pas à l'abri de soupçons de liens avec le milieu.

Mais Nomura est un symbole de puissance non exempt d'arrogance : créée en 1925 comme département boursier de la banque Osaka Nomura, devenue indépendante après la guerre, la maison de titres dégageait, en mars 1990, au sommet de la « bulle financière », des profits de 488 milliards de yens. Nomura, qui enregistrait encore en 1996 un profit de 124 milliards de yens, pourrait, aujourd'hui, être dans le « rouge ».

**DES PRATIQUES PERSISTANTES**

En soi, le scandale a une ampleur limitée : les trois directeurs sont inculpés pour avoir permis à une société immobilière, Kojin, appartenant en sous-main à un *sokaiya* (maître-chanteur lié à la pègre auquel les entreprises ont recours pour contrôler les assemblées d'actionnaires) de réaliser de manière illégale des bénéfices en Bourse. Nomura n'est certes pas la seule maison de titres faisant fructifier les fonds des personnages les plus louches ni la seule société traitant avec les *sokaiyas*. Le grand magasin Takashimaya ainsi qu'Ajinomoto, la Banque Daichi Kangyo et bien d'autres sont impliqués dans des scandales pour avoir grassement rétribué des *sokaiyas* afin d'éviter que des questions épineuses ne troublent les assemblées.

Mais cette nouvelle affaire est symptomatique de la persistance de pratiques que la maison de titres s'était engagée à bannir. Tout d'abord celle, illégale, des comptes discrétionnaires grâce auxquels l'agent de change procède à des transactions sans en référer au client. Pour dédommager le *sokaiya* Ryuichi Koike, qui avait enregistré des pertes cuisantes à la Bourse, et dont Nomura craignait qu'il ne provoque un scandale à une de ses assemblées d'actionnaires, la maison de titres lui a maintenu un compte discrétionnaire en dépit de ses engagements contraires de 1991.

Seconde constante dans les activités de Nomura : ses liens avec le *« continent noir »*, c'est-à-dire la pègre. Ce n'est pas la première fois que Nomura « travaille » pour des truands. Dans les années 60, la maison de titres avait déjà eu pour client Yoshio Kodama, arrêté pour crimes de guerre par les Américains puis relâché et devenu une des « consciences » du milieu et une éminence grise du monde politique. En 1991, un scandale avait révélé que Nomura avait pour client un « parrain » de la pègre, Susumu Ishii, chef du Inagawa-kai, un syndicat du crime. En 1985, un an avant de prendre la tête du plus grand gang de la région de Tokyo, celui-ci avait créé une société immobilière et était entré sur le marché boursier, au plus fort de la « bulle financière », par l'intermédiaire de Nomura, qui manipula à son profit les actions du groupe Tokyu. Ce scandale provoqua la démission du président du conseil d'administration et du président de la maison de titres, qui promit de se réformer.

En dépit de ces engagements, non seulement Nomura n'a rien changé à ses pratiques, mais encore ses liens avec les truands semblent avoir eu l'aval des plus hautes sphères de sa direction. Selon les enquêteurs, Nomura avait une vingtaine de comptes discrétionnaires au nom des *sokaiyas* et de membres de l'extrême droite gangstérisée, et, au total, une centaine pour le compte d'anciens hauts fonctionnaires, d'hommes politiques et de dirigeants d'entreprise. Nomura est devenu le paria du monde financier.

*Philippe Pons*

# Leclerc gagne son procès contre Carrefour

**LE TRIBUNAL** de grande instance d'Evry a condamné, jeudi 15 mai, le groupe de distribution Carrefour pour *« contrefaçon et concurrence parasitaire »*, dans le cadre du procès intenté par les Centres Leclerc à propos de l'utilisation du terme « repère ». Leclerc avait lancé, le 3 avril, sa nouvelle *« Marque repère »*, apposée sur deux mille produits propres au distributeur. Le même jour, Carrefour lançait une campagne de publicité pour ses produits *« Repère 1er prix »*.

Carrefour avait plaidé la coïncidence, et un premier jugement en référé n'avait pas tranché la question. Le tribunal d'Evry, appelé à se prononcer sur le fond, a condamné le géant de la grande distribution à payer 500 000 francs d'amende et 10 000 francs par infraction constatée à partir du 16 mai, ainsi qu'à publier le jugement dans cinq quotidiens pour un montant de 50 000 francs.

# Les banques et les PME signent une charte

**TREIZE** organisations professionnelles dont le CNPF, la CGPME, l'Union professionnelle artisanale et l'Association française des banques ont signé, jeudi 15 mai, une charte destinée à rapprocher les points de vue des banques et des PME. Elaborée à l'initiative de Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, cette charte fixe un cadre type, comportant vingt et un engagements réciproques, que les réseaux bancaires proposeront à leur clientèle d'entreprises.

Entre autres innovations, il est prévu que le chef d'entreprise emprunteur ne soit plus contraint d'apporter son logement familial en garantie, afin, a souligné M. Raffarin, de *« ne pas ajouter une crise personnelle et familiale à un éventuel accident professionnel »*.

## DÉPÊCHES

■ **BLANCHIMENT D'ARGENT : le Luxembourg a fait connaître à la Belgique** sa *« désapprobation »* après la divulgation d'un rapport confidentiel d'un conseiller diplomatique belge au Grand-Duché, accusant les banques luxembourgeoises de blanchir de l'argent sale (*Le Monde* du 16 mai). *« Cette fuite organisée d'un rapport d'ambassade fait partie d'une campagne de dénigrement systématique de la place financière de Luxembourg »*, ont estimé le ministre luxembourgeois des affaires étrangères, Jacques Poos, et son collègue de la justice, Marc Fischbach, précisant qu'une loi à l'étude allait encore renforcer la législation luxembourgeoise sur le blanchiment d'argent, *« une des plus sévères d'Europe »*. – *(AFP.)*

■ **BRITISH TELECOM : l'opérateur téléphonique a menacé le gouvernement britannique** d'une attaque en justice, jeudi 15 mai, s'il lui applique la taxe sur les *« bénéfices excessifs des services publics privatisés »*. Au cours du dernier exercice, clos fin mars 1997, BT a dégagé un bénéfice imposable de 3,2 milliards de livres (29 milliards de francs), en hausse de 6 %, pour un chiffre d'affaires de 14,93 milliards de livres (+ 3,4 %).

■ **STOCK-OPTIONS : le Parlement japonais a adopté un projet de loi** autorisant les stock-options à partir du 1er juin. Ce type de rémunération était pratiquement impossible au Japon en raison d'une réglementation interdisant à une entreprise de détenir plus de 3 % de son capital pendant une période excédant six mois. La nouvelle loi permet aux entreprises de réserver à cette fin jusqu'à 10 % de leur capital. – *(AFP.)*

■ **BANQUE D'ESPAGNE : l'institut d'émission espagnol a décidé d'abaisser**, vendredi 16 mai, d'un quart de point son principal taux directeur, ramené de 5,50 % à 5,25 %. Cette réduction était attendue après le ralentissement de l'inflation en Espagne (+ 1,7 % sur un an en avril).

■ **TOURISME : Look Voyages a perdu 215 millions de francs** au cours de l'exercice 1996, clos le 31 octobre. Ces pertes, dues notamment à la rupture des relations avec Air Liberté, ont contraint le tour-opérateur canadien Transat, actionnaire à 34 %, à prendre le contrôle majoritaire de Look, au terme d'une OPA simplifiée.

■ **PHILIPS : le groupe néerlandais** a cédé, jeudi 15 mai, son activité de cartes à puce, Philips Cartes et Systèmes (370 personnes employées à Paris et Caen), au groupe britannique De La Rue.

■ **SOFIPOST : la holding des filiales de La Poste** a annoncé, jeudi 15 mai, qu'elle avait réalisé en 1996 un chiffre d'affaires de 4,2 milliards de francs (en hausse de 7 %) et un résultat net de 35,6 millions (+ 39 %). Sofipost envisage une croissance de son chiffre d'affaires *« de plus de 16 % »* en 1997.

■ **INDICE BOURSIER : le London Stock Exchange et le FTSE international**, détenu en partenariat par le *Financial Times*, ont annoncé, jeudi 15 mai, le lancement d'un nouvel indice boursier baptisé FTSE Eurotop 300. Ce dernier représente les 300 sociétés européennes les plus importantes, soit près de 65 % de la capitalisation boursière du Vieux Continent.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la semaine sur une hausse de 1,34 %, après le rebond du dollar contre le yen, l'indice Nikkei reprenant 268,42 points à 20 324,73 points.

■ L'OR a ouvert en baisse, vendredi 16 mai, sur le marché international de Hongkong. L'once de métal fin s'échangeait à 346,80-347,00 dollars contre 347,40-347,80 dollars la veille.

■ WALL STREET a terminé pour la première fois jeudi au-dessus des 7 300 points. L'indice Dow Jones a terminé à 7 333,55 points, en hausse de 47,39 points, soit un gain de 0,65 %.

■ LA BOURSE de Paris a battu son record jeudi pour la troisième séance consécutive. L'indice CAC 40 a gagné en clôture 0,05 % à 2 776,01 points et a atteint 2 784,87 points en séance.

■ LE PRIX du cuivre a grimpé à son plus haut niveau depuis un an, jeudi sur le LME. Le prix de référence du métal rouge a gagné 43 dollars pour finir à 2 459 dollars par tonne.

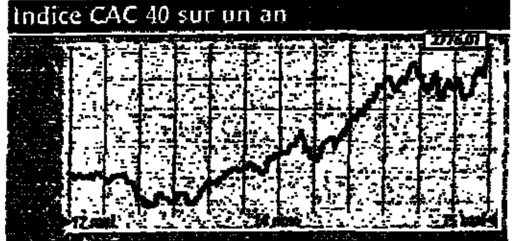
# LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois | NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↗ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

## Nouveau sommet à Paris

LA BOURSE DE PARIS a de nouveau battu ses records vendredi matin, l'indice CAC 40 ayant franchi la barre symbolique des 2 800 points quatre jours après avoir franchi celle des 2 700 points. L'indice vedette de la place parisienne, qui avait initialement ouvert en baisse de 0,16 %, s'est réorienté à la hausse quelques minutes plus tard pour battre une heure plus tard un record absolu à 2 800,84 points, soit une hausse de 0,89 % par rapport à la veille au soir. La Bourse avait battu jeudi son record en clôture, terminant à 2 776,01 points, en hausse de 0,05 %. A 12 h 15, l'indice CAC 40 avait cependant relâché une partie de ses gains, affichant 2 789,78 points, soit une hausse de 0,52 %. Le volume de transactions dépassant les 4 milliards de francs.

Toutes les places européennes battent des records dans le sillage de Wall Street qui a fait de même lundi soir, l'indice Dow Jones terminant à 7 333,55 points, en hausse de 0,65 %.



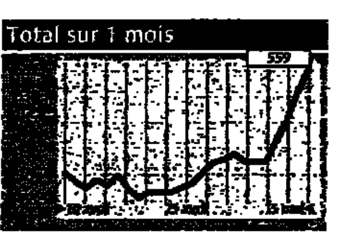




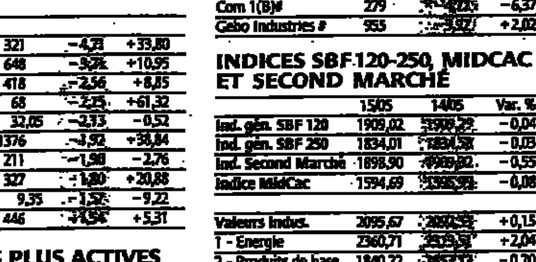
La place parisienne se sent en outre confortée, depuis le début de la semaine, par les sondages donnant l'un après l'autre la victoire à la majorité sortante lors des élections législatives. Selon un dernier sondage IPSOS à paraître samedi dans *Le Point*, la droite aurait 70 sièges de plus que l'opposition à l'Assemblée nationale.

## Total, valeur du jour

LES VALEURS pétrolières et en particulier Total ont encore été bien entourées, jeudi 15 mai, à la Bourse de Paris. Total a terminé la séance sur un gain de 3,14 % à 559 francs avec 1,7 million de titres échangés. Les opérateurs attribuent la bonne tenue des valeurs pétrolières à la fermeté du baril, à la reprise du dollar ainsi qu'à l'appréciation à la hausse des réserves d'un champ pétrolier angolais à l'exploitation duquel Total participe. Depuis le début de la semaine, Total s'est apprécié de 15,42 %. Sur la même période, Elf Aquitaine n'a gagné que 7,42 %.

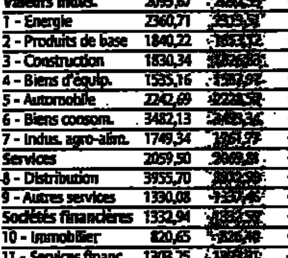



### PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



| HAUSSES, 12h30 | Cours au 16/05 | Var. % 15/05 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Casino Guich.ADP | 234,90 | +4,35 | +23,63 |
| Immeubl.France | 387 | [illegible] | +26,47 |
| Erdania Beghin | 947 | +2,82 | +13,41 |
| Locindus | 858 | +2,75 | +12,07 |
| Credit Lyonnais CI | 197,50 | [illegible] | +48,49 |
| Accor | 883 | [illegible] | +34,39 |
| Casino Guichard | 279,50 | +2,38 | +15,68 |
| Carrefour | 3886 | +2,26 | +15,10 |
| Primagaz | 552 | +2,32 | −9,65 |
| Cetelem | 657 | +2,12 | +9,50 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Schneider SA | 321 | −4,73 | +33,80 |
| Peugeot | 648 | [illegible] | +10,95 |
| Strafor Facom | 418 | −2,56 | +8,85 |
| Metaleurop | 68 | −2,25 | +61,32 |
| Cerus Europ.Reun | 32,05 | −2,33 | −0,52 |
| Labinal | 1376 | −1,92 | +38,84 |
| SEITA | 211 | −1,98 | −2,76 |
| Jean Lefebvre | 327 | −1,80 | +20,88 |
| Euro Disney | 9,35 | −1,52 | −9,22 |
| UIF | 446 | [illegible] | +5,31 |

### VALEURS LES PLUS ACTIVES



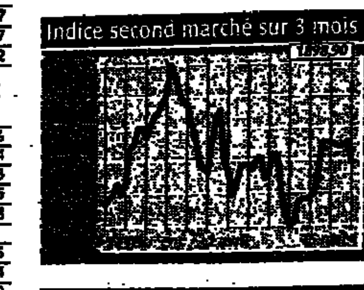
| SÉANCE, 12h30 | 16/05 Titres échangés | Capitalisation en F |
|---|---|---|
| Schneider SA | 1175047 | 375267846 |
| Total | 454646 | 253220322 |
| Elf Aquitaine | 344846 | 208231134 |
| Danone | 213573 | 198488776 |
| Eaux (Gle des) | 197607 | 160994341 |
| Alcatel Alsthom | 234252 | 160875220 |
| Axa | 405772 | 151238916,40 |
| L'Oreal | 64974 | 141185025 |
| Carrefour | 33218 | 128361241 |
| LVMH Moet Hen. | 78824 | 117027673 |

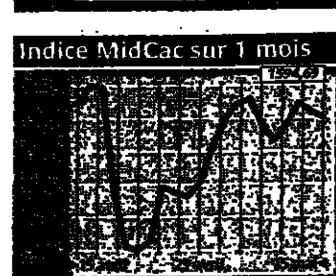
### PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

| HAUSSES, 12h30 | Cours au 16/05 | Var. % 15/05 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| Sodere (M) | 35 | [illegible] | −2,77 |
| Siaco | 312,70 | [illegible] | +42,13 |
| Guerbet | 253 | [illegible] | −9,64 |
| Teisseire-France | 188 | [illegible] | +8,67 |
| Radiet (Ns)# | 222 | [illegible] | +40,95 |
| **BAISSES, 12h30** | | | |
| Deville | 80 | [illegible] | +61,94 |
| Tivoly nouv | 126,50 | [illegible] | — |
| Aigle # | 249 | [illegible] | +46,47 |
| Com 1(B)# | 279 | [illegible] | −6,37 |
| Gebo Industries # | 955 | [illegible] | +2,02 |

### INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

| | 15/05 | 14/05 | Var. % |
|---|---|---|---|
| Ind. gén. SBF 120 | 1909,02 | [illegible] | −0,04 |
| Ind. gén. SBF 250 | 1834,01 | [illegible] | −0,03 |
| Ind. Second Marché | 1898,90 | [illegible] | −0,55 |
| Indice MidCac | 1594,69 | [illegible] | −0,08 |
| Valeurs Indus. | 2095,67 | [illegible] | +0,15 |
| 1 - Energie | 2360,71 | [illegible] | +2,04 |
| 2 - Produits de base | 1840,22 | [illegible] | −0,70 |
| 3 - Construction | 1830,34 | [illegible] | +0,19 |
| 4 - Biens d'équip. | 1535,16 | [illegible] | −0,18 |
| 5 - Automobile | 2242,69 | [illegible] | +0,63 |
| 6 - Biens consom. | 3482,13 | [illegible] | −0,32 |
| 7 - Indus. agro-alim. | 1749,34 | [illegible] | −0,71 |
| Services | 2059,50 | [illegible] | −0,50 |
| 8 - Distribution | 3955,70 | [illegible] | −0,44 |
| 9 - Autres services | 1330,08 | [illegible] | −0,55 |
| Sociétés financières | 1332,94 | [illegible] | +0,03 |
| 10 - Immobilier | 820,65 | [illegible] | −0,78 |
| 11 - Services financ. | 1303,25 | [illegible] | −0,05 |
| 12 - Sociétés invest. | 1820,32 | [illegible] | +0,58 |






## Nouveau record à Wall Street

LA BOURSE DE TOKYO a fini en nette hausse, vendredi 16 mai, entraînée par des valeurs sensibles à la demande intérieure, à l'image de NTT. Ces dernières ont été recherchées par les investisseurs du fait du récent raffermissement du yen face au dollar. L'indice Nikkei a fini en hausse de 268,42 points, à 20 324,73, soit un gain de 1,34 %.

La veille, Wall Street a terminé pour la première fois au-dessus des 7 300 points, grâce à des achats informatisés tardifs à l'issue d'une séance terne. L'indice Dow Jones, qui avait évolué très étroitement autour de son niveau de clôture de la veille durant la séance, a fini à 7 333,55 points en hausse de 47,39 points. L'activité devrait être volatile en raison de l'expiration mensuelle, vendredi, d'options sur des actions et des indices boursiers.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en légère baisse sous l'effet des prises de bénéfice après une longue euphorie post-électorale. L'indice Footsie a terminé en baisse de 5,7 points, soit 0,12 %, à 4 681,2 points. La Bourse de Francfort a également terminé en baisse, l'indice DAX clôturant à 3 562,11 points soit un repli de 0,32 %.

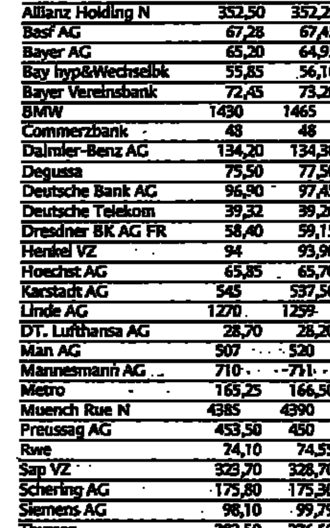
### INDICES MONDIAUX

| | Cours au 15/05 | Cours au 14/05 | Var. en % |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2768,62 | [illegible] | −0,22 |
| New-York/DJ indus. | 7294,40 | [illegible] | +0,11 |
| Tokyo/Nikkei | 20056,30 | [illegible] | −0,76 |
| Londres/FT100 | 4669,50 | [illegible] | −0,37 |
| Francfort/Dax 30 | 3562,11 | [illegible] | −0,33 |
| Frankfort/Commer. | 1219,48 | [illegible] | −0,35 |
| Bruxelles/Bel 20 | 2707,90 | [illegible] | — |
| Bruxelles/Général | 2251,30 | [illegible] | +0,16 |
| Milan/MIB 30 | 1016 | 1016 | — |
| Amsterdam/Gé. Cbs | 536,40 | [illegible] | −0,60 |
| Madrid/Ibex 35 | 546,76 | [illegible] | — |
| Stockholm/Affarsal | 2188,08 | [illegible] | — |
| Londres FT30 | 2994 | [illegible] | −0,36 |
| Hong Kong/Hang S. | 14041,90 | [illegible] | −0,80 |
| Singapour/Strait t | 2069,74 | [illegible] | −1,38 |

### NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

| | 15/05 | 14/05 |
|---|---|---|
| Alcoa | 73,37 | 72,37 |
| Allied Signal | 76,75 | 76,12 |
| American Express | 68,75 | 68,37 |
| AT & T | 33,25 | 32,75 |
| Boeing Co | 99,75 | 99,62 |
| Caterpillar Inc. | 98,37 | 95,87 |
| Chevron Corp. | 70,75 | 72,12 |
| Coca-Cola Co | 68 | 67 |
| Disney Corp. | 83 | 83,62 |
| Du Pont Nemours&Co | 110,25 | 110,25 |
| Eastman Kodak Co | 82 | 82,12 |
| Exxon Corp. | 58,87 | 59,75 |
| Gén. Motors Corp.H | 56,12 | 55,87 |
| Gén. Electric Co | 62 | 60,75 |
| Goodyear T & Rubbe | 56,62 | 55,75 |
| Hewlett-Packard | 58,87 | 56,62 |
| IBM | 174,37 | 174,25 |
| Intl Paper | 46,87 | 46,75 |
| J.P. Morgan Co | 103,25 | 104,50 |
| Johnson & Johnson | 61,62 | 61,12 |
| Mc Donalds Corp. | 52,25 | 52,25 |
| Merck & Co.Inc. | 93,87 | 92,75 |
| Minnesota Mng.&Mfg | 94,37 | 92,75 |
| Philip Moris | 42,75 | 42,50 |
| Procter & Gamble C | 133,62 | 130,50 |
| Sears Roebuck & Co | 50,87 | 49,87 |
| Travelers | 56,12 | 56,37 |
| Union Carb. | 49,25 | 48,50 |
| Utd Technol | 78 | 78,87 |
| Wal-Mart Stores | 30,50 | 30,12 |

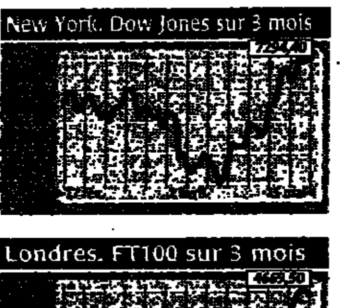
### LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

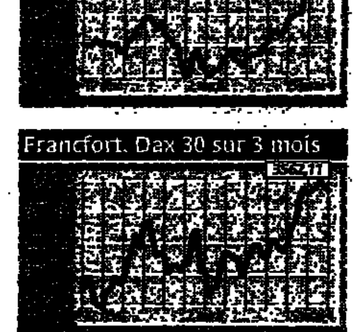


| | 15/05 | 14/05 |
|---|---|---|
| Allied Lyons | 4,60 | 4,57 |
| Barclays Bank | 12,57 | 12,62 |
| B.A.T. industries | 5,50 | 5,46 |
| British Aerospace | 12,85 | 12,76 |
| British Airways | 7,44 | 7,42 |
| British Petroleum | 7,24 | 7,45 |
| British Telecom | 4,51 | 4,50 |
| B.T.R. | 2,18 | 2,15 |
| Cadbury Schweppes | 5,51 | 5,61 |
| Eurotunnel | 0,70 | 0,72 |
| Forte | — | — |
| Glaxo Wellcome | 12,74 | 12,52 |
| Granada Group Plc | 9,33 | 9,27 |
| Grand Metropolitan | 5,61 | 5,69 |
| Guinness | 5,65 | 5,76 |
| Hanson Plc | 0,87 | 0,87 |
| Great Ic | 6,63 | 6,72 |
| H.S.B.C. | 17,20 | 17,54 |
| Impérial Chemical | 7,91 | 7,95 |
| Legal & Gen. Grp | 4,47 | 4,59 |
| Lloyds TSB | 6,01 | 6,10 |
| Marks and Spencer | 5,08 | 5,19 |
| National Westminst | 8,08 | 8,10 |
| Peninsular Orienta | 6,42 | 6,33 |
| Reuters | 6,78 | 6,80 |
| Saatchi and Saatch | 1,25 | 1,25 |
| Shell Transport | 11,58 | 11,64 |
| Tate and Lyle | 4,59 | 4,57 |
| Univeler Ltd | 16,91 | 16,95 |
| Zeneca | 19,78 | 19,64 |

### FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

| | 15/05 | 14/05 |
|---|---|---|
| Allianz Holding N | 352,50 | 352,20 |
| Basf AG | 67,28 | 67,45 |
| Bayer AG | 65,20 | 64,95 |
| Bay hyp&Wechselbk | 55,85 | 56,10 |
| Bayer Vereinsbank | 72,45 | 73,20 |
| BMW | 1430 | 1465 |
| Commerzbank | 48 | 48 |
| Daimler-Benz AG | 134,20 | 134,30 |
| Degussa | 75,50 | 77,50 |
| Deutsche Bank AG | 96,90 | 97,45 |
| Deutsche Telekom | 39,32 | 39,20 |
| Dresdner BK AG FR | 58,40 | 59,15 |
| Henkel VZ | 94 | 93,90 |
| Hoechst AG | 65,85 | 65,70 |
| Karstadt AG | 545 | 537,50 |
| Linde AG | 1270 | 1259 |
| DT. Lufthansa AG | 28,70 | 28,20 |
| Man AG | 507 | 520 |
| Mannesmann AG | 710 | 711 |
| Metro | 165,25 | 166,50 |
| Muench Rue N | 4385 | 4390 |
| Preussag AG | 453,50 | 450 |
| Rwe | 74,10 | 74,55 |
| Sap VZ | 323,70 | 328,70 |
| Schering AG | 175,80 | 175,30 |
| Siemens AG | 98,10 | 99,79 |
| Thyssen | 383,50 | 376,50 |
| Veba AG | 99,60 | 98,85 |
| Viag | 771 | 779,50 |
| Volkswagen VZ | 877 | 886,50 |



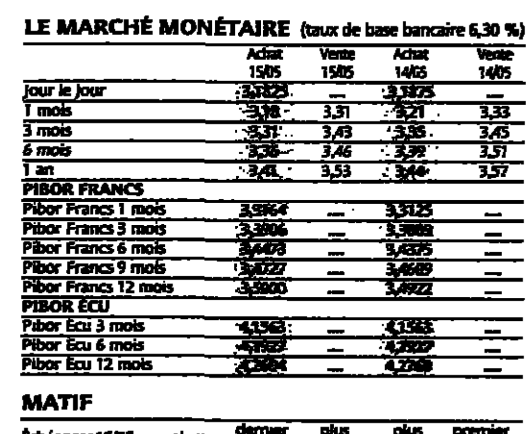

# LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↘ Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

## Hausse du Matif

LE CONTRAT NOTIONNEL DU MATIF, qui mesure la performance des emprunts d'Etat français, a ouvert en hausse, vendredi 16 mai. Après quelques minutes de transactions, l'échéance juin gagnait 30 centièmes, à 130,56 points. Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 5,58 %, soit 0,13 % au-dessous du rendement du titre allemand de même échéance. La veille, le marché obligataire américain avait terminé la séance en légère hausse. Le rendement de l'emprunt d'Etat à 30 ans s'était inscrit à 6,87 % en clôture. Les investisseurs avaient accueilli favorablement l'annonce d'une légère baisse du taux d'utilisation des capacités de production en avril (à 83,4 % contre 83,7 % en mars).

La Banque de France a laissé inchangé, vendredi, à 3,19 %, le niveau de l'argent au jour le jour.




### LES TAUX DE RÉFÉRENCE

| TAUX 15/05 | Taux jour le jour | Taux 10 ans | Taux 30 ans | Indice des prix |
|---|---|---|---|---|
| France | 3,15 | [illegible] | 6,45 | [illegible] |
| Allemagne | 3 | 5,68 | 6,47 | 1,40 |
| Grande-Bretagne | 6,25 | 7,95 | — | 2,50 |
| Italie | 6,87 | 7,25 | 7,82 | 2,20 |
| Japon | 0,43 | 2,72 | — | 0,30 |
| Etats-Unis | 5,43 | 6,68 | 6,89 | 2,90 |

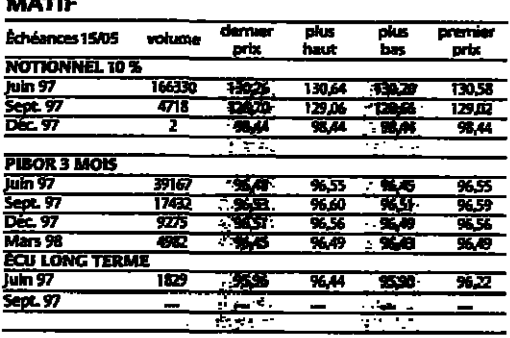
### MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

| TAUX DE RENDEMENT | Taux au 15/05 | Taux au 14/05 | Indice (base 100 fin 96) |
|---|---|---|---|
| Fonds d'État 3 à 5 ans | 4,22 | [illegible] | 98,90 |
| Fonds d'État 5 à 7 ans | 4,93 | [illegible] | 100,60 |
| Fonds d'État 7 à 10 ans | 5,39 | [illegible] | 102 |
| Fonds d'État 10 à 15 ans | 5,71 | [illegible] | 102,12 |
| Fonds d'État 20 à 30 ans | 6,31 | [illegible] | 103,62 |
| Obligations françaises | 5,70 | [illegible] | 101,51 |
| Fonds d'État à TME | −2,01 | [illegible] | 98,70 |
| Fonds d'État à TRE | −2,08 | [illegible] | 98,67 |
| Obligat. franç. à TME | −2,20 | [illegible] | 99,34 |
| Obligat. franç. à TRE | +0,07 | +0,04 | 100,10 |

### LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,30 %)

| | Achat 15/05 | Vente 15/05 | Achat 14/05 | Vente 14/05 |
|---|---|---|---|---|
| Jour le jour | 3,1825 | — | 3,3375 | — |
| 1 mois | [illegible] | 3,31 | [illegible] | 3,33 |
| 3 mois | [illegible] | 3,43 | [illegible] | 3,45 |
| 6 mois | [illegible] | 3,46 | [illegible] | 3,51 |
| 1 an | [illegible] | 3,53 | [illegible] | 3,57 |
| **PIBOR FRANCS** | | | | |
| Pibor Francs 1 mois | [illegible] | — | 3,3125 | — |
| Pibor Francs 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 9 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Francs 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| **PIBOR ÉCU** | | | | |
| Pibor Écu 3 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Écu 6 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |
| Pibor Écu 12 mois | [illegible] | — | [illegible] | — |

### MATIF



| Échéances 15/05 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| **NOTIONNEL 10 %** | | | | | |
| Juin 97 | 166330 | [illegible] | 130,64 | [illegible] | 130,58 |
| Sept. 97 | 4718 | [illegible] | 129,06 | [illegible] | 129,02 |
| Déc. 97 | 2 | 98,44 | 98,44 | 98,44 | 98,44 |
| **PIBOR 3 MOIS** | | | | | |
| Juin 97 | 39167 | [illegible] | 96,55 | [illegible] | 96,55 |
| Sept. 97 | 17432 | [illegible] | 96,60 | [illegible] | 96,59 |
| Déc. 97 | 9275 | [illegible] | 96,56 | [illegible] | 96,56 |
| Mars 98 | 4982 | [illegible] | 96,49 | [illegible] | 96,49 |
| **ÉCU LONG TERME** | | | | | |
| Juin 97 | 1829 | [illegible] | 96,44 | [illegible] | 96,22 |
| Sept. 97 | — | [illegible] | — | [illegible] | — |

### CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

| Échéances 15/05 | volume | dernier prix | plus haut | plus bas | premier prix |
|---|---|---|---|---|---|
| Mai 97 | 13338 | [illegible] | 2777 | 2750 | 2752 |
| Juin 97 | 1967 | [illegible] | 2746 | 2725,50 | 2727,50 |
| Juillet 97 | 3 | [illegible] | 2738 | [illegible] | 2726,50 |
| Sept. 97 | 427 | [illegible] | 2763 | 2739 | 2739 |

# LES MONNAIES

US/F ↘ 5,6931 | US/DM ↗ 1,6966 | US/¥ ↘ 115,8100 | DM/F ↗ 3,3683 | £/F ↘ 9,3490

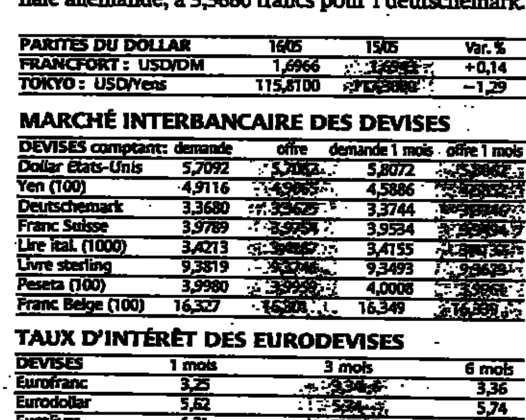
## Vigueur du yen

LE DOLLAR S'INSCRIVAIT en légère hausse, vendredi matin 16 mai, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il cotait 1,7020 mark, 5,7332 francs et 116,70 yens.

La veille, le billet vert était tombé jusqu'à 114,63 yens, son cours le plus bas depuis le 26 décembre 1996 face à la devise nippone. Interrogé sur ce mouvement, le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, avait répondu : *« Je sais ce qu'il faut en penser, je connais notre politique et je continue à l'appliquer. »* De façon plus précise, il avait réaffirmé qu'*« un dollar fort est dans le plus grand intérêt des Etats-Unis. Nous avons eu un dollar fort, il est toujours fort, et être fort c'est bien. »*

Le franc était ferme, vendredi matin, face à la monnaie allemande, à 3,3680 francs pour 1 deutschemark.

### MARCHÉ DES CHANGES À PARIS



| DEVISES | cours BDF 15/05 | % 14/05 | Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Allemagne (100 dm) | 336,8300 | [illegible] | 325 | [illegible] |
| Écu | 6,5710 | [illegible] | — | [illegible] |
| Etats-Unis (1 usd) | 5,6931 | +0,97 | 5,4000 | [illegible] |
| Belgique (100 F) | 16,3195 | [illegible] | 15,7800 | 16,8800 |
| Pays-Bas (100 fl) | 299,5600 | [illegible] | — | [illegible] |
| Italie (1000 lir.) | 3,4130 | −0,16 | 3,1700 | 3,6700 |
| Danemark (100 krd) | 88,4400 | [illegible] | 83,2500 | 93,2500 |
| Irlande (1 iep) | 8,7365 | +0,19 | 8,3000 | 9,1400 |
| Gde-Bretagne (1 L) | 9,3490 | [illegible] | 8,9800 | [illegible] |
| Grèce (100 drach.) | 2,1085 | −0,12 | 1,9000 | 2,4000 |
| Suède (100 krs) | 75,2600 | [illegible] | 70 | 80 |
| Suisse (100 F) | 399,1800 | +0,47 | 385 | [illegible] |
| Norvège (100 k) | 81,0800 | [illegible] | 77,5000 | 86,5000 |
| Autriche (100 sch) | 47,8570 | [illegible] | 46,4500 | 49,5500 |
| Espagne (100 pes.) | 3,9910 | +0,08 | 3,7000 | 4,3000 |
| Portugal (100 esc. | 3,3400 | [illegible] | 3 | 3,7000 |
| Canada 1 dollar ca | 4,1135 | [illegible] | 3,8300 | 4,4300 |
| Japon (100 yens) | 4,9227 | [illegible] | 4,7000 | 5,0500 |
| Finlande (mark) | 111,2900 | −0,45 | 106 | 117 |

### PARITÉS DU DOLLAR

| PARITES DU DOLLAR | 16/05 | 15/05 | Var. % |
|---|---|---|---|
| FRANCFORT : USD/DM | 1,6966 | [illegible] | +0,14 |
| TOKYO : USD/Yens | 115,8100 | [illegible] | −1,29 |

### MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| DEVISES comptant: | demande | offre | demande 1 mois | offre 1 mois |
|---|---|---|---|---|
| Dollar Etats-Unis | 5,7092 | [illegible] | 5,8072 | [illegible] |
| Yen (100) | 4,9116 | [illegible] | 4,5886 | [illegible] |
| Deutschemark | 3,3680 | [illegible] | 3,3744 | [illegible] |
| Franc Suisse | 3,9789 | [illegible] | 3,9534 | [illegible] |
| Lire ital. (1000) | 3,4213 | [illegible] | 3,4155 | [illegible] |
| Livre sterling | 9,3819 | [illegible] | 9,3493 | [illegible] |
| Peseta (100) | 3,9980 | [illegible] | 4,0008 | [illegible] |
| Franc Belge (100) | 16,327 | [illegible] | 16,349 | [illegible] |

### TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

| DEVISES | 1 mois | 3 mois | 6 mois |
|---|---|---|---|
| Eurofranc | 3,25 | [illegible] | 3,36 |
| Eurodollar | 5,62 | [illegible] | 5,74 |
| Eurolivre | 6,31 | [illegible] | 6,62 |
| Eurodeutschemark | 3,08 | [illegible] | 3,17 |

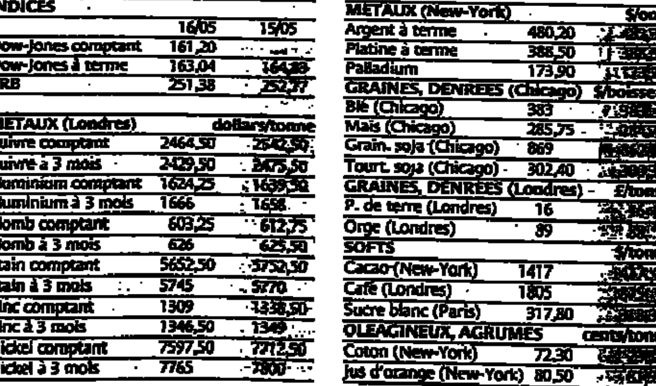
# L'OR

| | cours 15/05 | cours 14/05 |
|---|---|---|
| Or fin (k. barre) | 64200 | 63400 |
| Or fin (en lingot) | 64550 | 63850 |
| Once d'Or Londres | 348,20 | — |
| Pièce française(20f) | 369 | 366 |
| Pièce suisse (20f) | 370 | 367 |
| Pièce Union lat(20f) | 369 | 366 |
| Pièce 20 dollars us | 2360 | 2400 |
| Pièce 10 dollars us | 1360 | 1360 |
| Pièce 50 pesos mex. | 2400 | 2375 |

# LE PÉTROLE

| En dollars | cours 16/05 | cours 15/05 |
|---|---|---|
| Brent (Londres) | 19,55 | 19,49 |
| WTI (New York) | 21 | 21,30 |
| Light Sweet Crude | 21,35 | 21,28 |

# LES MATIÈRES PREMIÈRES



| INDICES | 16/05 | 15/05 |
|---|---|---|
| Dow-Jones comptant | 161,20 | [illegible] |
| Dow-Jones à terme | 163,04 | 164,28 |
| CRB | 251,38 | 252,77 |

| METAUX (Londres) | dollars/tonne | |
|---|---|---|
| Cuivre comptant | 2464,50 | 2542,50 |
| Cuivre à 3 mois | 2429,50 | 2475,50 |
| Aluminium comptant | 1624,25 | 1639,50 |
| Aluminium à 3 mois | 1666 | 1658 |
| Plomb comptant | 603,25 | 612,75 |
| Plomb à 3 mois | 626 | 625,50 |
| Etain comptant | 5652,50 | 5752,50 |
| Etain à 3 mois | 5745 | 5770 |
| Zinc comptant | 1309 | 1338,50 |
| Zinc à 3 mois | 1346,50 | 1349 |
| Nickel comptant | 7597,50 | 7712,50 |
| Nickel à 3 mois | 7765 | 7800 |

| METAUX (New-York) | | $/once |
|---|---|---|
| Argent à terme | 480,20 | [illegible] |
| Platine à terme | 388,50 | [illegible] |
| Palladium | 173,90 | [illegible] |
| **GRAINES, DENREES (Chicago)** | | $/boisseau |
| Blé (Chicago) | 383 | [illegible] |
| Maïs (Chicago) | 285,75 | [illegible] |
| Grain. soja (Chicago) | 869 | [illegible] |
| Tourt. soja (Chicago) | 302,40 | [illegible] |
| **GRAINES, DENREES (Londres)** | | £/tonne |
| P. de terre (Londres) | 16 | [illegible] |
| Orge (Londres) | 89 | [illegible] |
| **SOFTS** | | $/tonne |
| Cacao (New-York) | 1417 | [illegible] |
| Café (Londres) | 1805 | [illegible] |
| Sucre blanc (Paris) | 317,80 | [illegible] |
| **OLEAGINEUX, AGRUMES** | | cents/tonne |
| Coton (New-York) | 72,30 | [illegible] |
| Jus d'orange (New-York) | 80,50 | [illegible] |

هكذا من الأصل



# RÈGLEMENT MENSUEL

**VENDREDI 16 MAI**
Liquidation : 23 mai
*Taux de report : 3,50*
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,48 %
CAC 40 : 2789,41

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 1010 | [illegible] | -0,99 | [illegible] |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 900 | [illegible] | — | [illegible] |
| Renault (T.P.) | 1655 | [illegible] | -0,30 | [illegible] |
| Rhone Poulenc(T.P) | 2142 | [illegible] | — | [illegible] |
| Saint Gobain(T.P.) | 1323 | [illegible] | +0,90 | [illegible] |
| Thomson S.A (T.P) | 1039 | [illegible] | -0,38 | [illegible] |
| Accor | 863 | [illegible] | +2,31 | [illegible] |
| AGF-Ass.Gen.France | 193,10 | [illegible] | +0,77 | [illegible] |
| Air Liquide | 917 | [illegible] | +0,54 | [illegible] |
| Alcatel Alsthom | 685 | [illegible] | +0,14 | [illegible] |
| Axa | 369,70 | [illegible] | +0,94 | [illegible] |
| Cred.Fon.France | 65,30 | 66 | +1,07 | [illegible] |
| Credit Lyonnais CI | 192,80 | 197,50 | +2,43 | [illegible] |
| Credit National | 347,40 | 347 | -0,11 | 100 |
| CS Signaux(CSEE) | 279 | 282,50 | +1,25 | 100 |
| Damart | 4660 | 4700 | +0,85 | [illegible] |
| Danone | 911 | 930 | +2,08 | 10 |
| Dassault-Aviation | 1284 | 1286 | +0,15 | 50 |
| Dassault Electro | 614 | 611 | -0,48 | [illegible] |
| Dassault Systemes | 385 | [illegible] | -1,01 | 10 |
| De Dietrich | 265,50 | [illegible] | -0,22 | 25 |
| Degremont | 458 | 457 | -0,21 | 50 |
| Deveaux(Ly)# | 862 | 865 | +0,34 | 30 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 45,20 | 45,20 | — | 100 |
| DMC (Dollfus Mi) | 132 | 130,50 | -1,13 | 75 |
| Dynaction | 140 | 138,10 | -1,35 | 25 |
| Eaux (Gle des) | 806 | 816 | +1,24 | 100 |
| Eiffage | 313 | 309 | -1,27 | 50 |
| Elf Aquitaine | 608 | 603 | -0,82 | [illegible] |
| Eramet | 302,90 | 299,50 | -1,12 | [illegible] |
| Eridania Beghin | 921 | 947 | +2,82 | [illegible] |
| Essilor Intl | 1541 | 1534 | -0,45 | 20 |
| Essilor Intl.ADP | 1411 | [illegible] | -0,42 | 20 |
| Esso | 599 | 605 | +1,07 | [illegible] |
| Eurafrance | 2500 | 2490 | -0,40 | [illegible] |
| Euro Disney | 9,50 | 9,35 | -1,57 | [illegible] |
| Europe 1 | 1186 | 1184 | -0,16 | [illegible] |
| Eurotunnel | 6,55 | 6,50 | -0,76 | [illegible] |

| VALEURS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +- | Nominal (1) |
|---|---|---|---|---|
| Volkswagen A.G # | 3865 | 3890 | +0,64 | 50 |
| Volvo (act.B) # | 156 | 158,90 | +1,85 | 5 |
| Western Deep # | 159,90 | 159,50 | -0,25 | 2 |
| Yamanouchi # | 139,70 | 141 | +0,93 | 50 |
| Zambia Copper | 15,35 | 15,35 | — | — |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 16 MAI**



| | | |
|---|---|---|
| Monoprix ◆ | 267 | 267 |
| Metal Deploye | 412 | 393 |
| Mors # | 8,50 | 8,50 |
| Navigation (Nle) ◆ | 95 | 95 |
| Optorg | 343 | 350 |
| Paluel-Marmont | 302 | 302,10 |
| Exa.Clairefont(Ny) | 950 | 952 |
| Parfinance | 260 | 268 |
| Caves Roquefort ◆ | 1904 | 1904 |
| Elyo ◆ | 316,10 | 316,10 |
| Finaxa | 319,50 | 323 |
| Gaillard (M) | 1571 | 1601 |
| Givaudan-Lavirotte ◆ | 1095 | 1095 |
| Grd Bazar Lyon(Ly) ◆ | 180 | 180 |
| Gd Moul.Strasbourg ◆ | 1700 | 1700 |
| Hotel Lutetia ◆ | 236 | 236 |
| Hotels Deauville | 521 | 520 |

# SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 16 MAI**

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 16 MAI**

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
**VENDREDI 16 MAI**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin Cl ◆ | 801 | 801 |
| Crédit Gén.Ind. ◆ | 8,25 | 9,05 |
| Générale Occidentale ◆ | 195 | 196 |
| Mumm ◆ | 1210 | 1210 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 174 | 174 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 15 mai

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Poste Gestion C | 14809,31 | 14809,31 |
| Revenus Trimestr. D | 5254,63 | 5202,60 |
| Solstice D | 2369,15 | 2363,24 |
| Thésora C | 980,99 | 971,28 |
| Thésora D | 868,78 | 860,18 |
| **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT** | | |
| Interoblig C | 7283,03 | 7210,92 |
| Intersélection France D | 710,71 | 696,77 |
| S.G. France opport. C | 2012,61 | 1973,15 |
| S.G. France opport. D | 1921,29 | 1883,62 |
| Sogenfrance C | 1825,19 | 1789,40 |
| Sogenfrance D | 1668,31 | 1635,60 |
| Sogepargne D | 312,25 | 309,16 |
| Soginter C | 2335,05 | 2289,26 |
| *Fonds communs de placements* | | |
| Favor D ◆ | 1507,41 | 1477,85 |
| Sogelliance D ◆ | 1739,01 | 1721,79 |
| Sogenfrance Tempo D ◆ | 195,08 | 191,25 |

**SYMBOLES**
○ cours du jour; ◆ cours précédent.

## DISPARITIONS

■ **LAURIE LEE**, poète et écrivain britannique, est décédé à quatre-vingt-deux ans, mardi 13 mai, dans le village où il était né, Slad (Gloucestershire), le 26 juin 1914. Il avait immortalisé ce village dans un livre, célèbre outre-Manche, publié en 1959, *Cider with Rosie (Rosie : le goût du cidre*, Pocket, 1992), toujours étudié par les enfants des écoles anglaises. Dans ce livre, il raconte ses souvenirs d'une enfance heureuse. Mais il ne faut pas croire qu'il a passé toute sa vie reclus dans sa campagne. Dès l'âge de dix-neuf ans, Laurie Lee partit pour Londres, où il gagna sa vie en jouant du violon dans les rues et en travaillant comme maçon, puis, en 1935, il alla se promener à pied en Espagne pendant quatre ans, toujours son violon sous le bras, dont il jouait le soir dans des bars alors que, dans la journée, il travaillait en cuisine, dans des restaurants. Il prit même part, un temps, à la guerre civile et dut s'enfuir lors de la chute de Malaga. L'Espagne servit de thème à un premier livre, *As I Walked out One Midsummer Morning* (*Un Beau Matin d'été*, Petite Bibliothèque Payot/Voyageurs). Il publia ensuite quatre recueils de poèmes, des récits autobiographiques et des essais.

■ **DAVID CHRISTIE**, chanteur et compositeur, s'est suicidé, dimanche 11 mai. Il était très affecté par la mort de sa fille Julia, âgée de onze ans, survenue en février. Né le 1er janvier 1948 à Tarare (Rhône), David Christie, de son vrai nom Jacques Pépino, a commencé sa carrière à dix-huit ans avec *Jolie Julie*, mais s'est surtout fait connaître du public par son titre *Saddle up*, en 1983. Compositeur de succès pour Joe Dassin, Sylvie Vartan, Grace Jones ou Gloria Gaynor, dont certains se sont vendus à plus de 50 millions d'exemplaires, il s'était retiré depuis 1983 à Capbreton, sur la côte landaise, où il écrivait sous le nom de plume de James Bolden.

■ **SAADALLAH WANNOUS**, écrivain syrien, est mort à Damas des suites d'un cancer, jeudi 15 mai, à l'âge de cinquante-six ans. Il était l'un des plus importants écrivains de théâtre arabes, et deux de ses pièces, *Miniatures* et *Rituel pour une métamorphose*, ont été traduites en français et publiées, en 1996, par les éditions Actes Sud. Il représentait dans le théâtre arabe un courant proche de celui de Bertolt Brecht en Europe. Homme de gauche intransigeant, Saadallah Wannous puise ses thèmes dans l'histoire arabe, lointaine ou récente, pour dénoncer en particulier les phénomènes sociaux et politiques responsables du maintien de la société dans l'archaïsme.

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du mercredi 14 mai sont publiés :

● **Militaires** : un décret relatif aux positions statutaires des militaires de carrière ; un décret relatif aux officiers de réserve servant en situation d'activité ; un décret relatif aux militaires engagés.

● **Accords internationaux** : un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République du Ghana en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion et la fraude fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur les gains en capital, signée à Accra le 5 avril 1993.

● **Délocalisations** : un arrêté portant agrément d'une opération de localisation en province d'un service relevant du ministère de l'intérieur. Il s'agit du groupement d'hélicoptères de la sécurité civile, envoyé de Paris à Nîmes.

● **Téléphone** : un décret relatif au financement du service universel du téléphone en France, c'est-à-dire le futur service public du téléphone qui s'appliquera après l'ouverture du marché à la concurrence au 1er janvier 1998.

Au *Journal officiel* du jeudi 15 mai sont publiés :

● **Mérite** : des décrets portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite *(lire ci-contre)*.

● **Anciens combattants** : un décret portant nomination au Haut Conseil de la mémoire combattante. Six personnalités qualifiées ont été notamment choisies *« en raison de leur engagement personnel dans la défense des valeurs combattantes ou de leur compétence en matière de mémoire »* : Geneviève Anthonioz de Gaulle, André Bord, Paul Marie de La Gorce, le général Michel Roquejoffre, Marie-Claire Scamaroni et le général Jean Simon.

## NOMINATIONS

### ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Une liste de nominations, promotions et élévations dans l'ordre national du Mérite est parue au *Journal officiel* du 15 mai.

Sont élevés à la dignité de *grand-croix* :

Jacqueline Auriol, pilote d'essai ; Edmond Malinvaud, économiste, professeur honoraire au Collège de France ; René Sanson, ancien député, avocat honoraire.

Sont élevés à la dignité de *grand-officier* :

Jean Chapon, président de l'Institut pour la recherche appliquée et l'expérimentation en génie civil ; Régine Crespin, artiste lyrique ; René Dupuy, professeur au Collège de France, membre de l'Institut ; Jean Vassogne, premier président honoraire de la cour d'appel de Paris ; Michèle Morgan, artiste dramatique.

Parmi les promotions au grade de *commandeur*, on relève les noms de Zizi Jeanmaire, artiste chorégraphique ; Jean-Claude Paye, ancien secrétaire général de *l'OCDE ; François Scheer*, ambassadeur de France à Bonn ; Jean-Marie Luton, directeur général de l'Agence spatiale européenne ; Danielle Darrieux, comédienne ; Michel Sénéchal, artiste lyrique. Parmi les personnalités promues au grade d'*officier* figurent : Jean-Pierre Marielle, artiste dramatique ; Désiré N'Kaoua, pianiste ; Jean-Pierre Teyssier, président de l'Institut national de l'audiovisuel ; Jean Bobet, ancien coureur cycliste ; Marc Fumaroli et François Morel, professeurs au Collège de France ; Jean-Paul Cluzel, président de RFI ; Jacqueline Delubac, comédienne ; François Bayle, compositeur ; Yves Gasc et Jacques Sereys, sociétaires de la Comédie-Française ; Jacqueline François, artiste de variétés ; Jean-Claude Narcy, journaliste ; Mona Ozouf, historienne. Enfin, parmi *les personnalités nommées au* grade de *chevalier* figurent : Catherine Chabaud, skipper du Vendée Globe ; Augustin Dumay, violoniste ; Bruno Pasquier, altiste ; Odile Jacob et Michel Lafon, éditeurs.

### DIPLOMATIE

**Hervé Ladsous** a été nommé représentant de la France auprès de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) à Vienne, en remplacement de Bernard Miyet nommé en janvier sous-secrétaire général de l'ONU à New York, par décret publié au *Jounal officiel* du 16 mai.

[Né le 12 avril 1950, Hervé Ladsous est licencié en droit et diplômé de l'Ecole nationale des langues orientales. Il a été notamment en poste à Hongkong (1972-1976), à Canberra (1981-1983), à Pékin (1983-1986), auprès de l'ONU à Genève (1986-1990) et à l'administration centrale. Depuis septembre 1992, Hervé *Ladsous était représentant permanent adjoint* auprès de l'ONU à New York.]

### TRANSPORTS

**Claude Martinand**, ingénieur général des ponts et chaussées, a été nommé président du conseil d'administration du Réseau ferré de France (RFF), organisme public chargé des infrastructures ferroviaires créé par la loi du 13 février. Le conseil des ministres du mercredi 14 mai a également nommé **Jean-Yves Perrot**, conseiller référendaire à la Cour des comptes, pour le remplacer à la direction des affaires économiques et internationales du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.

[Né le 2 novembre 1944 à Lyon, Claude Martinand est ancien élève de Polytechnique et ingénieur général des ponts et chaussées. Il a commencé sa carrière, en *1969, à la direction* départementale de l'équipement de la Gironde. Chargé de mission auprès du secrétariat général des villes nouvelles en 1977, adjoint au chef de la mission des études et de la recherche au ministère de l'environnement en 1979, il devient en 1981 directeur adjoint du cabinet du ministre des transports, Charles Fiterman, *dont il sera le directeur du cabinet* entre 1982 et 1984. En mars 1985, il est nommé directeur général de l'Institut géographique national (IGN). Depuis 1989, Claude Martinand occupait les fonctions de directeur des affaires économiques et internationales au ministère des transports. A ce titre, il a rédigé un rapport sur l'avenir du transport ferroviaire à la suite des grèves de décembre 1995 et, depuis plus d'un an, il travaillait à la mise en place du Réseau ferré de France.]

[Né le 3 juillet 1956 à La Caillère (Vendée), Jean-Yves Perrot est diplômé de l'Institut d'études politiques et ancien élève de l'ENA (1981-1983). Il a fait l'essentiel de sa carrière à la Cour des comptes, sauf de 1987 à 1993 où il a été détaché à la SNCF. Depuis mai 1995, *Jean-Yves Perrot était* directeur adjoint du cabinet de Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme.]

### AGRICULTURE

Sur décision de Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, **Yves Berger**, ingénieur en chef d'agronomie, a été nommé chef du service des haras, des courses et de l'équitation, à compter du jeudi 15 mai, en remplacement de François Clos, ingénieur en chef du génie rural, des eaux et forêts, affecté au Conseil général du Génie rural des eaux et forêts.

La nomination d'Yves Berger est à mettre en relation avec la réforme prévue du service des haras, qui devrait devenir un établissement public. Yves Berger suivait ce dossier au cabinet de Philippe Vas*seur depuis* le *début de l'année. La* nomination d'Yves Berger, qui a été accélérée, résulte d'une volonté politique de placer à la tête du service l'un des artisans de sa réforme, avant les élections législatives, qui, y compris si la majorité actuelle l'emporte, peuvent s'accompagner d'un changement de ministre.

[Né le 25 mai 1951 à Paris, Yves Berger est ingénieur agronome (option zootechnie) diplômé des écoles nationales de Montpellier et de Dijon. Entre 1977 et 1978, il s'occupe de la formation des adultes à la direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture. Puis il est ingénieur-formateur en technologie des viandes à l'Ecole nationale des industries du lait et des viandes à *La Roche-sur-Foron* en Haute-Savoie. Il devient en 1982 chef du bureau des statistiques animales. De 1987 à 1990, il est secrétaire permanent du réseau d'information comptable agricole. De 1991 à 1995, il occupe le poste d'adjoint au sous-directeur des structures des exploitations agricoles. Depuis mars 1996, il est conseiller technique au cabinet de Philippe Vasseur, chargé des productions animales et des relations bilatérales, et il a suivi à ce titre, notamment, les questions liées à la crise de la « vache folle ». En janvier, il a été chargé de suivre, pour le compte du ministre, les travaux de la mission confiée à Emmanuelle Bour, directeur du haras national *des Bréviaires* (Yvelines), pour la mise en place du *futur* établissement public des haras nationaux.]

### IGN

**Bernard Dujardin**, contrôleur d'Etat, a été nommé président du conseil d'administration de *l'Institut* géographique national (IGN), en remplacement de Dieudonné Mandelkern, par décret paru au *Journal officiel* du 15 mai.

[Né le 5 janvier 1940 à Boissise-la-Bertrand (Seine-et-Marne), Bernard Dujardin est ingénieur de l'Ecole navale, diplômé de l'Institut *d'études politiques de Paris et ancien élève* de l'ENA (1970-1972). Sorti de l'Ecole navale en 1962, il est affecté comme officier des transmissions à l'escadre de la Méditerranée. Il sera ensuite en poste à l'état-major du commandement de la marine à Paris. A sa sortie de l'ENA, il occupe diverses fonctions à la direction générale des impôts (1972-1976 et 1983-1985), puis est nommé directeur de la flotte de commerce au secrétariat d'Etat à la mer (1985-1989), avant de devenir contrôleur d'Etat, en février 1990. Depuis novembre 1995, Bernard Dujardin était conseiller pour les affaires maritimes au cabinet de Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, du transport et du tourisme ; il est l'auteur d'un rapport remis en août 1995 à Alain Juppé sur l'opportunité de créer un ministère de la mer.]



## AU CARNET DU « MONDE »

### Anniversaires de naissance

**Antoine QUELIN**

fête ses neuf ans.

Nous lui souhaitons de croquer à pleines dents le printemps de sa vie et de devenir le mec dont nous serons fiers !

Doudou et Tonton.

### Mariages

**M. Roger GODINO**
et
**Mme, née Carole VIDART**

sont heureux de faire part du mariage de leur belle-fille et fille,

**Oscarine BOSQUET**
avec
**Pierre DERRIDA,**
dit **Pierre ALFERI,**

fils de
**M. et Mme Jacques DERRIDA,**

célébré dans l'intimité en ce mois de mai.

– Lourdes. Saint-Savin.

Mariage de

**Valérie ROMA**
et
**Gerben van den BROECK,**

le 17 mai 1997.

### Décès

– Mme Christiane Bordères,
Michel, Vincent et Christel,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Marcel BORDERES,**
chef des services fiscaux retraité,

survenu le 8 mai 1997, dans sa soixante-dix-septième année, à Paris.

L'inhumation a eu lieu le 15 mai, à Pierrefitte-sur-Sauldre (Loir-et-Cher).

– *Le président*,
Et le conseil d'administration de la Société française d'étude du seizième siècle (SFDES),
ont la tristesse de faire part du décès de

**Arlette GAUCHER,**
trésorière de la société,

survenu le 14 mai 1997.

Les obsèques auront lieu le 16 mai, en l'église de Roche-la-Molière (Loire).

– Guy et Marie-Françoise Laval,
ses parents,
Friedericke Laval,
sa sœur,
Toute sa famille,
Et son entourage,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

**Igor LAVAL,**

survenu le 11 mai 1997, à l'âge de trente-deux ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, le mardi 20 mai, à 15 heures (entrée boulevard de Ménilmontant).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Jean-Louis Fromant,
ses enfants,
Guillaume et Lucile,
ses petits-enfants,
Ses proches,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Paule LECLERE,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien chef du service intérieur
du cabinet du préfet de police,

survenu le 11 mai 1997, à l'âge de soixante-quinze ans.

Les obsèques ont eu lieu le jeudi 15 mai, à Verrières-le-Buisson (Essonne).

77, rue d'Estienne-d'Orves,
91370 Verrières-le-Buisson.

– Bandol. Meudon. Bruxelles.

Mme Georges Leloup, née Jacqueline Szoboszlay,
son épouse,
Jean-Yves et Odile Leloup,
Alain et Françoise Graffe,
ses enfants,
Béatrice, Alexandra,
Virginie, Tristan et Timour,
ses petits-enfants,
ont l'immense peine de faire part du décès de

**Georges LELOUP,**
conseiller commercial honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945
avec palme,

survenu le 12 mai 1997.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

**Paul PELLAS,**
combattant volontaire
de la Résistance,
*directeur de recherche émérite*
au CNRS,

est décédé le 14 mai 1997.

Sa famille et ses amis se réuniront le 21 mai, à 9 heures, au crématorium du Père-Lachaise, où sa vie sera évoquée.

Ni fleurs ni couronnes.

20, boulevard Edgar-Quinet,
75014 Paris.

**Eric PODALYDES**

a mis fin à ses jours, le 10 mai 1997, à l'âge de vingt-huit ans.

Francine et Jean-Claude,
ses parents,
Bruno, Denis et Laurent,
ses frères,
Anne-Françoise et Jean, Cécile,
Odette Ruat,
sa grand-mère,
Olivier Ruat,
son oncle,
Christine Huber-Ruat,
sa tante,
Leurs épouse et époux, leurs enfants,
Toute sa famille,
Et tous ses amis,
ont la douleur d'en faire part.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 15 mai, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles.

*« Ne me secouez pas,
je suis plein de larmes. »*

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. Pierre Suavet,
son époux,
M. et Mme François Suavet,
ses enfants,
Mlle Emmanuelle Suavet,
sa petite-fille,
Mme Geneviève Denamaud,
sa sœur,
M. et Mme Claude Brèthes,
son beau-frère et sa belle-sœur,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

**Mme Magdeleine SUAVET,**
née **BLANQUET,**

survenu le 13 mai 1997, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 20 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Eloi, 3, place Maurice-de-Fontenay, Paris-12e.

27, rue Jacques-Hillairet,
75012 Paris.
77, avenue Philippe-Auguste,
75011 Paris.

– Lyon. Arles. Derbières (Drôme).

Mme Christiane Vauzelle,
Mlle Elisabeth Vauzelle,
Mme veuve Fernand Vauzelle,
M. et Mme Michel Vauzelle
et leurs enfants, Marie, Sébastien et Romain,
Les familles Vauzelle, Faure et Usclard,
ont la douleur de faire part du décès du

**professeur
Jean-Louis VAUZELLE,**
biologiste des hôpitaux.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, jeudi 15 mai 1997, en l'église de Derbières (La Coucourde) (Drôme).

– Daniel et Hélène Widlöcher,
Michel Grisvard,
Catherine Monier,
Frédérique Widlöcher
et ses enfants,
Virginie Widlöcher
et ses filles,
Eva Grisvard, Eric Pontieux
et leurs enfants,
Mélanie Grisvard, Goeffroy Lidvan
et leur fille,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Widlöcher, Dassonville, Dromard, Grisvard, Dassonville et Trivours,
ont la douleur de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-onzième année, de

**Mme Simone WIDLÖCHER,**
née **GOURICHON.**

Les obsèques ont été célébrées le mercredi 14 mai 1997, dans l'intimité familiale.

248, boulevard Raspail,
75014 Paris.
90, chemin de la Madonette,
06200 Nice.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du* Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

### Anniversaires de décès

**René BLETTERIE,**

18 mai 1989.

*« Ne te courbe que pour aimer
Si tu meurs tu aimes encore. »*
René Char.

– Le 16 mai 1988, mon cher mari,

**Axel GUIGUI**

nous quittait à jamais.
Pensez à lui.

### Conférences

**Centre de Recherche
sur les Juifs du Maroc (CRJM)**
189, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.
**Cycle de conférences 1997**
Conférence de Robert Assaraf,
président du CRJM-International,
sur **Hassan II et le processus de paix : essai d'une chronologie depuis 1975.**

Cette conférence a lieu le 20 mai à 19 heures, dans les salons de la SPI, 4, *place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e*.

Prière de confirmer votre présence, au tél. : 01-45-49-61-40, ou fax : 01-45-48-24-83.

– **Lundi 19 mai 1997, à 20 h 30,** table ronde : **« Les grandes familles spirituelles face au réveil des vieux démons »,** avec **S.E. Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, révérend-père Jean Dujardin, grand rabbin René Samuel Sirat.**

PAF - Centre communautaire de Paris, 5, rue de Rochechouart, Paris-9e, métro Cadet. Tél. : 01-49-95-95-92.

– Mercredi 21 mai à 20 h 30.
Conférence-débat.
Face aux évévements, de Paris à Jérusalem.
**Les Juifs laïques s'expriment**
CJL, G. Crémieux, AJHL, Amiratz, AEJL,
avec Alain Finkielkraut, Daniel Jacoby, Jacques Derogy, Richard Marienstras, Pierre Pachet.
Mairie du 3e arrondissement, Paris, 2, rue Eugène-Spuller.

### Communications diverses

Pour Johnny
après t'avoir donné la vie,
quelle joie de voir aujourd'hui
avec quelle aisance tu diriges celle-ci.
Papa et maman

**ARCHÉOLOGIE** Des chercheurs américains ont découvert, au large des côtes du Texas, les restes d'un bateau de 16 mètres de long et de quarante-cinq tonneaux de jauge. D'après leurs travaux, il semble que ce navire du XVIIe siècle soit *La Belle*, l'un des quatre éléments de la flotille conduite par l'explorateur rouennais Robert Cavelier de La Salle. ● L'EXPÉDITION avait pour but d'installer des colons sur les bords du fleuve Mississippi, mais l'embarcation fit naufrage. *La Belle*, chargée de matériel, et son mobilier sont une source de renseignements sur l'époque pour les historiens. ● L'ÉPAVE est devenue un sujet de discussions entre Français et Américains. Paris est, en effet, en droit de la réclamer, puisque le navire faisait partie de la marine royale. Les chercheurs texans ont prévu de construire un musée pour accueillir les restes du bâtiment.

# Un navire de Robert Cavelier de La Salle découvert aux Etats-Unis

## Retrouvée au large des côtes du Texas, l'épave de *La Belle*, un bâtiment du XVIIe siècle armé pour l'explorateur qui, le premier, identifia le bassin du Mississippi, est revendiquée par les autorités françaises

**L'EAU DE LA BAIE** de Matagorda, au Texas, est si chargée de sédiments qu'elle en est totalement opaque. Il fallait un miracle pour tomber sur une épave. Ce miracle eut lieu. En juillet 1995, Barto Arnold, archéologue à la Texas Historical Commission, localise les restes d'un bateau par 5 mètres de fond. A tâtons, des plongeurs identifièrent une carène et remontèrent même un canon de bronze avec les armes du comte de Vermandois, un bâtard de Louis XIV, grand amiral de France entre 1669 et 1683.

Le bateau est donc français et date du XVIIe siècle. Vingt ans auparavant, des pêcheurs avaient déjà remonté une pièce d'artillerie identique. C'est cette trouvaille qui avait d'ailleurs mis Barto Arnold sur la piste de *La Belle*, perdue corps et biens en 1686. Car il s'agit de *La Belle*, un bateau armé pour Robert Cavelier de La Salle, l'explorateur français qui, le premier, identifia le bassin du Mississippi. Les récits des survivants de l'expédition, les archives de Rochefort, son port d'attache, le contenu de sa cargaison, tout le prouve.

L'événement, passé inaperçu en France, provoqua une belle émotion au Texas. Michel L'Hours, ingénieur de recherche à la direction de la recherche archéologique subaquatique et maritime (Drassm), indique que la découverte de *La Belle* est, pour les Texans, *« une excellente occasion de rappeler aux émigrés mexicains hispanophones, qui revendiquent volontiers la primauté de la colonisation espagnole dans la région, l'existence d'une antériorité française »*.

Car Cavelier de La Salle menait, à la tête d'une flottille de quatre navires, une expédition de colonisation afin d'installer des Français sur les bords du Mississippi. Il s'était trompé de quelque 700 kilomètres ! L'intérêt de cette découverte est considérable. C'est la première fois que l'on trouve un bateau du XVIIe siècle dans un tel état de conservation. Plus de la moitié des structures de la coque de cette *« barque longue »* de 16 mètres, jaugeant 45 tonneaux, sont conservées.

**COMME UN PRÉFABRIQUÉ**

Or on ne connaissait ce type d'embarcation à tout faire, courant pendant une cinquantaine d'années dans tous les ports français de la fin du XVIIe siècle, que par quelques gravures. De plus, tous les éléments de la charpente du bateau sont numérotés, grâce à un système de chiffres et de lettres, comme s'il s'agissait d'une construction préfabriquée, ou d'un modèle à remonter facilement.




Enfin, *La Belle*, qui devait porter une vingtaine de personnes, était chargée d'un considérable matériel, retrouvé intact. Tous les instruments nécessaires à la navigation et à la vie du bord sont là. Mais surtout, elle renferme un échantillonnage complet des outils, des ustensiles et des armes indispensables à l'installation et au développement d'une colonie, ainsi que les marchandises permettant de commercer avec les populations locales – c'est ainsi qu'il fut trouvé dans un tonneau un stock de six cent mille perles de verre. *« C'est un résumé de la culture matérielle de la seconde moitié du XVIIe siècle »*, estime Michel L'Hours. La fouille de l'épave a nécessité la contruction d'un caisson étanche pour travailler au sec. Le chantier a démarré en juillet 1996, sous la direction de James Bruseth, un préhistorien de la Texas Historical Commission, et de Toni Carrell, une archéologue de l'association Ships of Discovery, dont le siège est à Corpus Christi (Texas). Un mobilier de sept mille numéros a été transporté à College Station, campus de l'université du Texas (à 200 kilomètres de la baie de Matagorda), où il doit être étudié.

Les restes de la carcasse du bateau, entièrement démontée pour être traitée, puis remontée, a suivi le même chemin. Les fouilles, qui se sont achevées le 30 avril, ont coûté 5 millions de dollars (environ 28 millions de francs) et sont essentiellement financées par l'Etat du Texas et des sponsors privés comme la société Mobil Oil, qui vient d'accorder une subvention au projet de 250 000 dollars.

Reste la situation juridique du bateau. A qui appartient *La Belle* ? A celui qui l'a trouvée ? Oui, si le bateau était la propriété de Cavelier de La Salle ou d'un armateur privé. Mais le bateau faisait partie de la marine royale. Un chercheur franco-américain, John De Bry, a, en effet, retrouvé les états de service de *La Belle*, à Rochefort, son port d'attache. En 1685, le bateau est toujours porté sur les inventaires de la marine royale. Il l'est encore en 1688 alors que la *« barque longue »* a déjà sombré. C'est dire que la loi du pavillon s'exerce pleinement sur elle : les bâtiments sous pavillons nationaux appartiennent – pour toujours – à l'Etat qui les a lancés.

**L'ÉTUDE DU MOBILIER**

La France est donc en droit de réclamer l'épave comme les Etats-Unis avaient revendiqué (avec succès) celle du croiseur *Alabama* coulé devant Cherbourg à la fin de la guerre de Sécession. Le ministère des affaires étrangères conduit, avec une prudente lenteur, des négociations pourtant aisées : les Américains ont reconnu officiellement que *La Belle* était un bâtiment de la marine royale française ; le précédent de *L'Alabama* est dans toutes les mémoires.

Sans attendre le résultat de ces négociations, une coopération scientifique s'est établie entre les chercheurs français et américains, par le biais du Musée naval de Tatihou (Manche). Le musée normand est à l'origine des études qui ont été menées par Michel L'Hours et Elizabeth Veyrat, deux spécialistes de l'archéologie navale, sur les restes de cinq vaisseaux français détruits lors du désastre de La Hougue en 1692. Or le constructeur de l'un de ces vaisseaux royaux de 90 canons, le maître charpentier Honoré Mallet, est aussi le constructeur de *La Belle*. Michel L'Hours s'est rendu à Matagorda entre janvier et mars pour participer à l'étude de l'architecture du bateau. Une coopération plus étendue semble souhaitable : une présence française faciliterait l'étude du mobilier trouvé à bord : aucun membre de l'équipe américaine, en dehors de John De Bry, n'étant francophone.

Que va devenir *La Belle* ? Même si la propriété de la France est reconnue, il est vraisemblable que l'épave et son contenu resteront au Texas où il est prévu de construire un musée pour les accueillir – on ne sait encore ni où ni avec quel financement. En revanche, cette découverte pourrait faire l'objet d'une exposition en France, et *La Belle* serait l'objet d'une réplique.

***Emmanuel de Roux***

### *Une réplique au Musée de Tatihou*

***Le Musée naval de Tatihou** se trouve sur un îlot situé à quelques kilomètres de Saint-Vaast-la-Hougue (Manche). Depuis sa création, en 1992, il se consacre à l'archéologie marine, en analysant les épaves de la flotte de Louis XIV détruite à la Hougue. Il se préoccupe également d'ethnographie maritime en étudiant le monde du travail des côtes de la Manche. Il possède une vingtaine de « vieux gréements », dont la moitié sont à flot. L'atelier chargé de les entretenir est suffisamment équipé pour avoir pu mener à bien la construction d'une bisquine de Barfleur, de 9 mètres de long. Jean-François Détrée, le directeur du musée de Tatihou, aimerait mettre en chantier un projet plus ambitieux : lancer une réplique de La Belle. Grâce aux éléments retrouvés au Texas, à la description sommaire qui figure sur le devis de La Belle conservé à Rochefort et à quelques gravures d'époque de « barques longues », l'opération semble possible. Il s'agit de financer un coût estimé à 2,5 millions de francs.*

## *Une flottille de quatre vaisseaux pour une expédition manquée*

**IL ÉTAIT CONNU** pour son caractère entier et son intransigeance. Son mauvais caractère et son obstination lui coûtèrent sans doute la vie. Il fut assassiné par trois de ses compagnons le 19 mars 1687, dans la région de Navasota, à une centaine de kilomètres au nord-est de Houston (Texas). Son corps, dépouillé de ses vêtements, fut abandonné aux bêtes sauvages. Triste fin, à quarante-trois ans, pour un coureur des bois, qui, dit-on, parlait vingt-trois dialectes indiens.

Fils d'un riche négociant, Robert Cavelier de la Salle est né à Rouen en 1643. Il entre d'abord chez les jésuites, mais sa vocation est incertaine : il quitte très vite l'ordre religieux. Son père en profite pour le déshériter. Le jeune Normand s'embarque alors pour le Canada, achète une concession et, à partir de 1669, commence l'exploration du cours de l'Ohio, puis des Grands Lacs.

Il se déplace seul, avec deux ou trois compagnons, indiens la plupart du temps. En 1681, il entreprend de descendre le Mississipi, totalement inconnu des Européens. Un an plus tard, il atteint le golfe du Mexique et baptise « Louisiane » l'immense territoire qu'il vient de parcourir. De retour au Canada, il gagne la France et convainc Louis XIV d'installer une colonie française au débouché du fleuve.

**RIVALITÉS ET DISPUTES**

En août 1684, il quitte La Rochelle à la tête d'une flottille de quatre bâtiments montés par trois cents pionniers. L'expédition se passe mal. L'un des vaisseaux, *Le Saint-François*, est capturé par les Espagnols au large de Saint-Domingue, un autre, *Le Joly*, préfère retourner en France. Ensuite, Cavelier de la Salle, faute de cartes et de repères suffisants, ne retrouve plus l'embouchure du Mississippi.

La côte est uniformément basse, ponctuée de bras de mer qui sont autant de culs-de-sac. En face de la baie de Matagorda – à 700 kilomètres à l'ouest du delta du Mississippi – que Cavelier de la Salle estime être l'entrée du fleuve recherchée, son troisième navire, *L'Aimable*, sombre. L'explorateur fait débarquer les survivants, et construit une base, Fort Saint-Louis (aujourd'hui Port-Lavaca), tandis que *La Belle*, la plus petite unité de sa flottille, seule rescapée, poursuit l'exploration de la baie.

Elle coule en janvier 1686. Sans doute a-t-elle heurté un banc de sable, mais le pilote – qui survivra – avait la réputation d'être un ivrogne. Robert Cavelier de la Salle veut alors remonter vers le nord pour rejoindre le Canada. Mais ce solitaire s'entend de plus en plus mal avec sa troupe. Des rivalités, des disputes éclatent. L'explorateur est tué d'un coup de fusil. Une douzaine de survivants rallieront les rives du Saint-Laurent.

***E. de R.***

# Cancer du sein : les dangereux mirages du dépistage génétique prédictif

**DOUCHE FROIDE.** Contrairement à toutes les espérances, l'une des avancées scientifiques les plus prometteuses réalisées aux confins de la génétique et de la cancérologie se révèle n'être que d'un intérêt médical fort réduit, pour ne pas dire nul ou pire. En publiant quatre études et un éditorial sur les étroites limites de l'usage des tests de prédisposition génétique au cancer du sein, l'hebdomadaire américain *The New England Journal of Medicine* (daté du 15 mai) établit que le transfert des découvertes de biologie et de génétique moléculaires ne peuvent pas, contrairement à ce qui est généralement tenu pour acquis, trouver immédiatement leur juste place dans le champ médical. Pour autant, cela n'enlève rien à l'intérêt qu'il faut accorder à l'étude de la génétique moléculaire des phénomènes cancéreux, le cancer du sein étant à cet égard exemplaire.

La première découverte dans ce domaine remonte au début des années 90, avec la publication dans les colonnes de l'hebdomadaire américain *Science* de la localisation sur le bras long du chromosome numéro 17 d'un gène de prédisposition baptisé BRCA 1. Quatre ans plus tard, une équipe américaine annonçait avoir isolé ce gène (identifiable à partir d'une simple prise de sang) et il était établi que les mutations dont il pouvait faire l'objet étaient associées à une forte probabilité de développer un cancer du sein. Le puzzle, toutefois, n'était pas complet. En 1995, un second gène de prédisposition (BRCA 2) était identifié, marquant la fin de la compétition dans ce secteur et ouvrant la voie à la compréhension de la cascade des événements moléculaires se produisant entre la malformation génétique et la constitution de la tumeur cancéreuse (*Le Monde* du 22 décembre 1995).

L'identification de ces deux gènes de prédisposition (qui, outre le cancer du sein, peuvent être associés au cancer de l'ovaire) ouvrait également la voie à la mise au point – et à la commercialisation – de nouveaux tests de dépistage. Ceux-ci sont aujourd'hui largement utilisés, aux Etats-Unis notamment, chez les femmes connues pour avoir des antécédents familiaux de cancer du sein ou dans certaines communautés (celle des juifs ashkénazes notamment) présentant un risque accru. Ces tests sont-ils médicalement utiles ? C'est à cette question que cherchaient à répondre les études dont les résultats sont publiés dans le *New England Journal of Medicine*.

La première de ces études a été conduite auprès de 5 318 personnes juives vivant dans la région de Washington dans une population où l'on estimait généralement que la fréquence combinée de mutations de BRCA 1 et 2 est supérieure à 2 %. Les chercheurs, dirigés par le docteur Margaret A. Tucker (Institut national américain du cancer) ont identifié cent vingt personnes porteuses d'une mutation BRCA 1 et BRCA 2. *« A soixante-dix ans, l'estimation du risque de cancer du sein chez les sujets porteurs était de 56 %, celui de cancer de l'ovaire de 16 %*, écrivent-ils. *Plus de 2 % des juifs ashkénazes sont porteurs de mutations sur BRCA 1 ou BRCA 2. Les risques de cancer du sein sont peut-être surestimés, mais ils sont bien inférieurs aux estimations précédentes basées sur des sujets issus de familles à haut risque.* » En d'autres termes, on ne peut extrapoler à une population, même si elle est connue pour être a priori exposée, les données observées dans les familles à très haut risque.

La seconde étude visait à situer la fréquence des mutations de BCRA 1 chez les femmes venant en consultation dans les services hospitaliers américains qui proposent une évaluation du risque de survenue du cancer du sein. Des informations cliniques, des renseignements familiaux et des prélèvements de sang pour analyse de l'ADN ont été obtenus chez 263 femmes présentant un cancer du sein.

**PRÉDISPOSITION**

« *Des mutations du gène BRCA 1 ont été identifiées chez 16 % des femmes ayant des antécédents familiaux de ce cancer*, expliquent les auteurs de ce travail dirigé par le docteur Barbara L. Weber (université de Pennsylvanie). *Des mutations BRCA 1 ont été retrouvées chez 7 % seulement des femmes issues de familles avec antécédents de cancer du sein, mais sans antécédent de cancer de l'ovaire. En conclusion, chez les femmes avec cancer du sein et antécédents familiaux de cette maladie, le pourcentage de mutations du gène BRCA 1 est inférieur aux 45 % prédits. Ces résultats suggèrent que, même dans un hôpital spécialisé dans le dépistage des femmes issues de familles à haut risque, la majorité des tests de recherche des mutations BRCA 1 sera négative et, par conséquent, inutile.* »

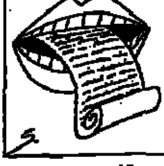
Une autre publication du *New England Journal of Medicine* va plus loin en analysant le bénéfice que peuvent tirer les femmes chez lesquelles on a fait un diagnostic génétique de prédisposition et chez qui on a procédé, à des fins préventives, à l'ablation bilatérale des seins (ou mastectomie). Selon cette étude réalisée par une équipe de l'institut de cancérologie Dana-Farber de Boston (Massachusetts), dirigée par le docteur Jane C. Weeks, les femmes porteuses de mutations sur l'un des deux gènes (BRCA 1 ou BRCA 2) et qui subissent une mastectomie avant l'âge de trente ans voient leur espérance moyenne de vie s'accroître de 2,9 à 5,3 ans selon l'âge qu'elles ont au moment de l'opération. Les femmes porteuses de mutations et qui choisissent l'ablation de leurs ovaires (par crainte de survenue d'un cancer de l'ovaire) peuvent, en moyenne, gagner 0,3 à 1,7 an d'espérance de vie.

« *Les résultats de notre étude offrent un cadre qui peut aider les femmes porteuses de ces gènes à choisir la stratégie préventive la meilleure pour elles* », écrit l'auteur principal de l'étude, le docteur Deborah Schrag, qui se refuse à aller jusqu'à préconiser une telle ablation. Ces nouvelles données illustrent, comme en témoigne l'éditorial peu banal que consacre le *New England Journal of Medicine* à cette question *(lire ci-contre)* du croissant et fort dangereux décalage qui prévaut entre une possible connaissance diagnostique et une possible action thérapeutique de type préventif.

***Jean-Yves Nau***

## Le test et l'interprétation du résultat

**DANS L'ÉDITORIAL** qui accompagne les articles sur le dépistage génétique du cancer du sein, publiés dans le dernier numéro de l'hebdomadaire américain *The New England Journal of Medicine*, le docteur Bernadine Healy (Université de l'Etat de l'Ohio) écrit notamment :


VERBATIM

« *Les articles publiés* [dans cet hebdomadaire] *devraient alerter notre attention sur la pratique médicale, en pleine expansion, qui consiste à réaliser des tests génétiques prédictifs. Le problème n'est pas que ce type d'information ne soit pas précieux, mais bien plutôt qu'il risque d'être fort mal employé.* (...) *Il est clair que la chirurgie prophylactique ne devrait être réservée, avec les plus grandes précautions, qu'à des sous-groupes sélectionnés de femmes. Bien plus, aujourd'hui, cette technique ne permet pas de promettre de bénéfice individuel aux femmes concernées* (...).

» *Il est trop tôt pour avoir recours, dans la pratique médicale quotidienne, au dépistage des mutations des gènes BRCA, dans la mesure où une telle attitude contreviendrait à une règle médicale de bon sens qui veut que l'on ne demande pas de test si vous n'avez pas les moyens d'en interpréter les résultats. Les médecins et leurs patients devraient prendre garde de ne pas en surestimer les bénéfices pour le patient et sa famille, dès lors qu'une information, en soi exacte, serait mal utilisée ou utilisée trop tôt.* »

# Le basketteur JR Reid offre un titre de champion au PSG-Racing et repart en NBA

## Vainqueur de Villeurbanne (75-64), le club parisien a gagné sa place pour l'Euroligue grâce à son joueur américain

**Le Paris-Saint-Germain aura bien emporté le titre de champion de France 1997. Mais c'est l'équipe de basket-ball qui a finalement rempli la mission dévolue aux footballeurs en début de saison. Pour en arriver là, les hommes de Charles Biétry, président du PSG-Omnisports et patron des sports de Canal Plus, ont vécu des moments difficiles que leur qualification en Eurolique a effacés. Reste maintenant à bâtir une formation compétitive et à remplacer l'immense J.R. Reid, qui s'en retourne aux Etats-Unis.**

**CHAMPAGNE** et cigares pour les basketteurs du PSG-Racing ; larmes et gueule de bois pour leurs adversaires de l'Asvel Lyon-Villeurbanne. Les premiers se sont emparés avec éclat du titre de champion de France de basket-ball, jeudi 15 mai ; les seconds ont achevé leur saison étincelante sur une immense frustration : à part la Coupe de France, ils n'ont rien gagné et, surtout, ils ne reverront pas l'Eurolique, terrain de tous leurs exploits.

BASKET

« *Notre gros problème pour cette finale, c'était la fraîcheur physique des Parisiens* », avouera Greg Beugnot après la défaite des joueurs qu'il entraîne depuis quatre ans. Lors des deux manches de la finale, les joueurs du PSG-Racing ont en effet réussi, grâce à un jeu plus dynamique, à distancer leurs adversaires au moment où ils le voulaient, en début de deuxième mi-temps. Incapable de répondre à l'intensité du jeu des Parisiens, l'Asvel s'est inclinée (74-65) pour la deuxième fois en deux jours.

Le PSG-Racing champion de France 1997, c'était une hypothèse sérieuse en début de saison, tant le club avait consenti d'efforts financiers dans son recrutement : « *J'étais arrivé à Paris avec la ferme intention de gagner le championnat* », assure Richard Dacoury, qui, lâché par son club de toujours, le CSP-Limoges, s'est offert une belle revanche en s'octroyant à Paris son neuvième titre de champion de France. Mais après une douzaine de matchs de saison régulière, les ambitions parisiennes avaient semblé tourner au gag.

Malmenée, critiquée, l'équipe, une réunion de joueurs de renom, était devenue une machine incontrôlable, où chacun cherchait à se mettre en avant. Le syndrome du Matra-Racing, club de football noyé sous l'abondance de ses individualités, commençait à poindre lorsque l'entraîneur, Chris Singleton, a été remplacé par le tandem Jacky Renaud-Didier Dobbels. Des étrangers de grand talent ont défilé et la « mayonnaise » a fini par prendre. « *Les deux nouveaux entraîneurs nous ont fait rentrer dans la tête que pour l'emporter il fallait tous tirer dans le même sens*, explique Richard Dacoury. *Ensuite, l'équipe s'est découverte elle-même et elle s'est ressoudée.* »

**UN SÉJOUR PROFITABLE**

Un homme, J.R. Reid, incarne à lui seul cette remontée des tréfonds. Cet Américain à la voix de stentor et à l'allure d'une star de la Motown des années 70 a débarqué en France cet été, non pas, comme la plupart de ses compatriotes basketteurs, pour tirer un trait sur une incertaine carrière en NBA et faire fructifier ses acquis *made in USA*. A vingt-huit ans, l'ancien intérieur des Charlotte Hornets et des New York Knicks avait, au contraire, décidé de son plein gré de quitter le plus relevé des championnats. Il s'était donné une année pour réussir à Paris et revenir plus fort, plus cher, sur le marché de la NBA.

L'opération a réussi sur toute la ligne. L'homme a remporté à Paris le premier titre de sa carrière. Il va regagner les Etats-Unis très rapidement : « *Avec son état d'esprit joyeux et travailleur, il nous a beaucoup appris* », regrette déjà son jeune coéquipier Stéphane Risacher. Comme tous les Américains qui débarquent dans le basket européen, J.R. Reid a dû apprendre un nouveau type de jeu, plus défensif, et s'adapter à des duels moins physiques sous les panneaux. Il a pris tout son temps : « *Je n'ai pas voulu débarquer en force. J'ai préféré me frayer un chemin, gagner la confiance de mes partenaires, leur respect, leur amitié* », déclarait-il à *L'Equipe* à la fin de la saison régulière, au moment où le PSG-Racing commençait à inquiéter ses adversaires.

Même bref, le séjour parisien aura été profitable à J.R. Reid : « *Cela m'a permis de travailler d'autres aspects de mon jeu, comme le shoot, le tir à trois points ou des mouvements intérieurs que j'aurai l'occasion d'utiliser quand je reviendrai en NBA.* » La venue d'un joueur de ce niveau, et sa réussite, est une bonne nouvelle pour le basket français. « *Ce sport a beaucoup progressé en France au cours des quatre dernières années*, se félicite ainsi Delaney Rudd, le meneur de l'Asvel, sacré meilleur joueur étranger du championnat de France pour la deuxième année consécutive. *Avant, nous, Américains, nous entendions toujours ces histoires sur les clubs européens qui ne paient pas leurs joueurs dès qu'ils perdent, sur les entraîneurs qui sont fous et qui ne pensent qu'à vous tuer à l'entraînement.* »

« *Qu'un joueur comme Rudd, qui, sans être une star, avait du temps de jeu et une carrière en NBA, vienne en France, c'était impensable il y a quinze ans*, note Eric Beugnot, manager général de l'Asvel. *Puis l'arrivée, l'année dernière, au Panathinaïkos d'Athènes, de Dominique Wilkins, une vraie star de la NBA, a complètement modifié la donne. Aujourd'hui, une place en Eurolique, c'est très attractif.* » Dans ses placards, Eric Beugnot a rangé les offres de services de plus d'un millier d'étrangers, Américains pour la plupart. Faute d'Eurolique, les meilleurs d'entre eux n'iront sans doute pas à Villeurbanne, mais, pour remplacer J.R. Reid, le PSG-Racing dispose désormais des meilleurs arguments.

*Eric Collier*

# Le Grand Prix du Portugal pourrait être décalé en novembre

**LA FÉDÉRATION** internationale de l'automobile (FIA) a annoncé, jeudi 15 mai, que le Grand Prix du Portugal, dernière épreuve de la saison de formule 1, ne pourrait pas se tenir à Estoril le 26 octobre, comme prévu : « *Compte tenu des incertitudes pesant sur l'avancement des travaux demandés au circuit d'Estoril, le Grand Prix du 26 octobre se déroulera à Jerez sous le nom de Grand Prix d'Europe* », précise un communiqué de la FIA. Plusieurs aménagements du circuit – notamment l'élimination d'une chicane réclamée par les pilotes après la mort d'Ayrton Senna – avaient été demandés aux organisateurs.

Ces travaux n'ont pas encore été engagés, mais le ministre de l'économie portugais a écrit au président de la FIA, Max Mosley, pour l'assurer qu'ils le seraient avant le 31 août. Dans son communiqué, la FIA laisse donc entendre qu'un Grand Prix pourrait toutefois se tenir « *dans un proche avenir* » au Portugal. César Torres, président de l'Automobile-Club du Portugal, a proposé d'organiser le dix-huitième Grand Prix de la saison le 9 novembre.

## DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Bernard Lama**, le gardien international du Paris-Saint-Germain, a été suspendu, jeudi 15 mai, pour cinq mois dont trois avec sursis après contrôle positif au cannabis par la commission de contrôle dopage de la Fédération française de football (FFF). « *Nous avons tenu compte de son image et du côté exemplaire qu'un tel joueur doit avoir auprès des jeunes* », a commenté le docteur Jean-Yves Audureau. Lama, qui devait recevoir, vendredi 16 mai, la notification officielle de sa suspension, aura alors quinze jours pour faire appel (suspensif) de la sanction. Théoriquement, il pourrait donc participer au Tournoi de France (3 au 11 juin).

■ **NATATION : un nouveau record de France du 100 mètres dos dames a été établi**, jeudi 15 mai, à Mennecy (Essonne), lors des championnats de France par Roxana Maracineanu, qui a nagé en 1 min 03 sec 04/100.

■ **TENNIS : le Russe Evgueni Kafelnikov**, quatrième joueur mondial, a été battu (6-3, 6-2) par l'Espagnol Alberto Berasategui, jeudi 15 mai, en huitièmes de finale de l'Open de Rome. La journée a également été fatale à l'Allemand Boris Becker, éliminé par le Croate Goran Ivanisevic (7-6 [9/7], 6-3).

# Colomiers s'attaque sans complexe à son grand voisin toulousain

**COLOMIERS**
*de notre envoyé spécial*

Sur la blancheur des murs, la couleur a envahi l'espace. Photos d'hier et d'aujourd'hui s'étalent dans le salon du club, toute la petite histoire de l'Union sportive de Colomiers. Le noir et blanc se fait rare, noyé sous le flot des bleus, des verts, des rouges. Colomiers n'a pas l'âge des clichés surannés. La ville est presque neuve, champignon poussé à la diable sur les flancs de la banlieue toulousaine, et son rugby sort à peine de l'enfance. Il y a vingt-cinq ans, l'USC n'était rien qu'un groupe de bric et de broc, s'amusant des caprices du ballon. Elle a grandi peu à peu, à l'ombre de son futur adversaire des quarts de finale du Championnat de France 1997.

RUGBY

« *Histoire* », « *passé* », « *palmarès* », les mots reviennent sans cesse sur les lèvres columérines. On ne sent ni envie, ni défi jeté à la va-vite à la face d'un voisin trop arrogant, chez Jacques Brunel, l'entraîneur, et ses joueurs. Un rapide coup d'œil aux statistiques leur suffit. Il résume mieux que tous les discours convenus le Stade toulousain, un rival que l'on admire, que l'on respecte.

Colomiers n'a jamais eu l'obsession de Toulouse. Ni le complexe de parent pauvre à l'égard d'une équipe si souvent triomphante. Entre les deux clubs, les relations n'ont jamais été mauvaises, plutôt frappées du sceau de l'indifférence, comme si le petit ne pourrait jamais inquiéter le gros. Des joueurs sont passés d'un club à l'autre.

Stéphane Ougier, l'arrière toulousain, a été formé à Colomiers. Yannick Bru, le talonneur du club banlieusard, ou Marc Biboulet, son trois-quarts aile, arrivent en droite ligne du Stade. Cela n'empêche pas de se fréquenter assidûment. Comment pourrait-on s'ignorer quand la géographie et la passion du rugby vous font si proches ? Jean-Luc Sadourny ne passe pas une semaine sans téléphoner à Emile NTamack, son coéquipier du Quinze de France. Yannick Bru s'en va soulever de la fonte, avec Patrick Soula, un grand amateur de musculation, qui, samedi 17 mai, lui jettera le défi de la force et de l'adresse à chaque mêlée et à chaque touche. Naguère, il habitait avec Didier Lacroix, le facétieux troisième ligne, un copain d'études de l'Ecole supérieure de commerce « *à la fibre immensément stadiste* ».

« *Ce derby va enflammer toute la Haute-Garonne* », s'amuse Jean-Luc Sadourny. On aurait pourtant peine à trouver la moindre trace d'une querelle de clocher entre les deux villes les plus peuplées du département. Reste l'incertitude du résultat. En d'autres temps, le pronostic eût été l'affaire d'une seconde. En championnat, dans les années récentes, les deux équipes se sont rencontrées à quatre reprises. Toulouse l'a emporté quatre fois.

**« PACK DE CRAYONS »**

Et puis, il y a eu ce coup de tonnerre, l'exploit retentissant qui enrichit de trop maigres annales. Dimanche 11 mai, les joueurs de Colomiers, et leurs avants si souvent moqués pour la modestie de leur gabarit au point de susciter le surnom désobligeant de « *pack de crayons* », ont renversé Brive, le champion d'Europe, et tous ses costauds. Etrange sentiment d'euphorie que les Columérins n'oublieront pas. Ils osaient, ils réussissaient, radieux en toutes leurs tentatives, faisant de chaque initiative une menace.

A vingt-quatre ans, Yannick Bru est un bel exemple de la réussite de Colomiers. Pendant ses premières années de senior, le jeune talonneur en provenance d'Auch s'est morfondu sur le banc des remplaçants toulousains. Il ne jouait presque jamais, victime de la concurrence d'un titulaire indéboulonnable et rarement blessé. Le club de la banlieue était une aubaine. Sur la pelouse discrète du stade Selery, il s'est découvert capable d'évoluer au plus haut niveau, loin de toute ambition en rouge et noir. « *Je suis passé d'une structure hyper-hiérarchisée à une autre, beaucoup plus familiale*, reconnaît Yannick Bru. *Et j'ai été surpris par la qualité du travail et des entraînements.* » Il a participé à l'éclosion d'un groupe d'avants dont il devient de mauvais ton de rire. Grâce à cette bande des huit, l'US Colomiers n'est plus vraiment cet assemblage un peu hétéroclite où seuls se distinguaient l'esprit d'entreprise des arrières et les coups d'éclat de deux vedettes internationales, Fabien Galthié, le demi de mêlée, et Jean-Luc Sadourny, l'arrière. Aujourd'hui, Galthié est blessé, et Sadourny n'est plus seul à épancher ses envies d'exploit aux quatre coins des terrains.

Devant tant d'enthousiasme, Jean-Claude Skrela appelle à la prudence. L'entraîneur de l'équipe de France connaît presque tout de Colomiers, son Colomiers. Il y habite depuis 1970, s'occupe de l'école de rugby depuis vingt-six ans et a dirigé l'équipe première jusqu'en septembre 1995. David, son fils âgé de dix-huit ans, a effectué au printemps ses débuts en championnat de France. Il serait pourtant bien le dernier à négliger le Stade toulousain, le club de presque toute sa carrière de joueur, celui de ses premières armes d'entraîneur. « *Colomiers a toujours vécu à l'ombre du Stade*, admet-il, *mais pas plus que les autres équipes du championnat. De toute façon, je suis persuadé qu'il y a place pour les deux.* » Samedi 17 mai, vers 16 heures, il n'en restera pourtant qu'un.

*Pascal Ceaux*

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 97099

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | ■ | | | | | | | |
| II | | | | | | ■ | | | | | | |
| III | | | | ■ | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | ■ | | |
| V | ■ | | | | | | ■ | | | | ■ | |
| VI | | ■ | | | | ■ | | | | | | ■ |
| VII | | | ■ | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | ■ | | | |
| IX | | | | | | | ■ | | | | | |
| X | | | | | | | | ■ | | | | |

**HORIZONTALEMENT**

I. Finit dans les paniers. Frapper comme une brute. – II. Nous expédie dans des paradis artificiels. Personne. – III. Annonce la fin. Toucherait à la fin. – IV. On y range les huiles et le vin. Note. – V. Il a mis des spaghettis dans le western. Lettres de Montherlant. – VI. Le meilleur de tout. Pour ouvrir le repas. – VII. Se dresse au cimetière. Nous prend à la tête. – VIII. On y boit, on y chante et on y danse. Un titre chez nos voisins d'outre-Manche. – IX. Comme un mauvais partage. Mis un cran au-dessus. – X. Pour atteindre la perfection. Broutaient dans nos plaines.

**VERTICALEMENT**

1. Donne un très beau noir. S'attaqua à la pureté. – 2. Bâti sur huit. Admirateurs. – 3. Font partie de la famille. Cloué pour être fermé. – 4. Petite galette qui peut rapporter gros. Pour que *Le Monde* arrive jusqu'à vous. – 5. Prépareras en finesse. – 6. Se lance à l'eau. Qu'il faudra trier. – 7. Pratiqué en hauteur et en longueur mais pas en largeur. Au pied du Luberon. – 8. Indique que le percepteur et Bercy en font trop. – 9. Toucher à la tête. Suivi des yeux. – 10. Colora délicatement. Bien mettre à plat. – 11. Peut être bonne à l'endroit. Pressée en cuisine. – 12. Compromet l'avancement. Divisions du temps.

*Philippe Dupuis*

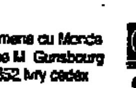
**SOLUTION DU Nº 97098**

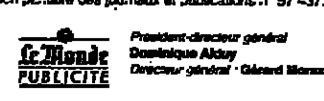
**HORIZONTALEMENT**

I. Maton. Persil. – II. Opérer. Taire. – III. Niasses. Cran. – IV. Tom. Criblent. – V. Al. La. Liés. – VI. Défi. SE. PC. – VII. Nerveuse. Cru. – VIII. Anar. Textuel. – IX. Rêvée. Luette. – X. Déesse. Epiée.

**VERTICALEMENT**

1. Montagnard. – 2. Apiol. Enée. – 3. Team. Drave. – 4 Ors. Lèvres. – 5. Nescafé. Es. – 6. RER. IUT. – 7. Sil. Sel. – 8. Et. Bisexué. – 9. Raclée. TEP. – 10. Sires. Cuti. – 11. Iran. Prête. – 12. Lenticulée.

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

*Le Monde* PUBLICITÉ
Président-directeur général Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

## PHILATÉLIE

# Le congrès de Versailles

**LA FÉDÉRATION** française des associations philatéliques (FFAP) fête cette année son 75e anniversaire et organise son 70e congrès annuel, du 17 au 19 mai à Versailles. Cela valait bien un timbre exceptionnel, le premier « panorama », au tarif de la lettre courante, attenant à une vignette commémorative sans valeur. Il représente la façade du château côté ville, avec la statue équestre de Louis XIV, sous un ciel où plane une évocation des sculptures du bassin d'Apollon, œuvre de Jean-Baptiste Tuby (1630-1700).

La FFAP, présidée par Robert Deroy, réunit près de soixante mille collectionneurs, répartis au sein de sept cents associations.

Le Palais des congrès de Versailles accueille pour l'occasion deux cents panneaux d'exposition axés sur trois thèmes : une initiation aux différentes classes de compétition ; Versailles ; la philatélie des années 20, avec des collections de haut niveau. L'animation sera assurée par la présence d'une cinquantaine de négociants et de la presse spécialisée.

Le timbre, au format horizontal 72 × 22 mm, dessiné par Claude Andréotto, est imprimé en héliogravure en feuilles de vingt exemplaires.

*P. J.*

★ **Vente anticipée à Versailles (Yvelines) les 17, 18 et 19 mai, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert au Palais des congrès, salle Lulli, 10, rue de la Chancellerie. Claude Andréotto dédicacera sur place son timbre les 17 et 18 mai, de 14 heures à 17 heures.**

★ **Souvenirs philatéliques : FFAP, 47, rue de Maubeuge, 75009 Paris. Tél. : 01-42-85-50-25.**

## EN FILIGRANE

■ **Ventes.** Ventes sur offres Roumet (Paris, tél. : 01-47-70-00-56) clôturées les 27 mai et 10 juin. Sont proposés 2 360 lots de France, 1 030 des colonies françaises et 680 du monde entier : 20 c noir sur lettre du 1er janvier 1849 (prix de départ 7 000 F), affranchissements de septembre 1871, *Mouchon* nº 125, 15 c vermillon, bloc de vingt-cinq encadré, au verso cachet du sous-secrétariat d'Etat et mention manuscrite « *teinte choisie par M. le sous-secrétaire d'Etat le 3 juin 1902* » (3 000 F) ; colonies, surcharges de 1912, feuille de cinquante du *Triquérat* de Nouvelle-Calédonie (10 000 F) ; etc.

■ **Préaffranchis.** La Poste a mis en vente deux nouvelles enveloppes préaffranchies de la gamme « Postexport » : l'une pour des envois vers l'Europe et de l'Afrique, l'autre pour l'Amérique, l'Asie et l'Océanie. Chaque modèle est disponible en deux formats (respectivement 12, 35, 15 et 50 F).

هكذا من الاصل



# La Poste matérialise le courrier électronique d'Internet

## L'établissement public innove et propose une transformation des messages émis sur la Toile en télécopie ou en courrier papier. Il crée ainsi un pont entre le monde numérique et l'univers papier

**La Poste se lance sur le réseau des réseaux en ouvrant des passerelles entre les mondes électroniques et physiques : elle offre désormais un outil unique permettant de joindre des correspondants avec des moyens de communication aussi hétérogènes que le courrier électronique, le télécopieur et le courrier papier habituel. Indépendamment d'un service classique d'accès à Internet, La Poste propose, en effet, un logiciel permettant à ses abonnés crédités d'une adresse électronique ayant la forme « prénom-nom@laposte.fr » de délivrer leurs correspondances sous les trois formes en fonction des capacités de réception des destinataires. Parallèlement, le service public est en train de constituer un annuaire des adresses électroniques. Une enquête réalisée pour le compte d'un magazine américain montre qu'aux Etats-Unis les internautes, plus *« tchatcheurs »* que *« surfeurs »*, passent le plus clair de leur temps de connection sur des forums de discussions au travers desquelles se constituent des communautés virtuelles.**

**AU VÉLO,** au train et à l'avion, La Poste ajoute, depuis le vendredi 16 mai, les réseaux électroniques à ses moyens de transport du courrier. Cette institution entre ainsi dans l'ère numérique. Mais, grâce à une judicieuse exploitation de la technologie, elle réussit cette modernisation sans renier son service traditionnel. Au contraire, en lançant Télépost, La Poste crée une passerelle entre les mondes électroniques et physiques. *« En fait, ce que nous vendons, c'est l'acheminement d'un message d'un point à un autre »*, note Gilles Maindrault, directeur de la stratégie de La Poste. *Le développement d'Internet et du* courrier électronique ne pouvait laisser l'établissement public indifférent. L'essor de la télécopie lui inflige déjà un manque à gagner de 4 milliards de francs par an.

En *offrant la possibilité de transformer* un message électronique en télécopie ou en courrier papier, La Poste introduit en France un service inédit. Certes, elle ouvre une porte à sens unique. Pas question de faire passer une lettre manuscrite sur Internet... Mais les utilisateurs de la messagerie universelle d'Internet restent largement minoritaires aujourd'hui en France. Télépost leur permet d'utiliser ce nouvel outil lorsque *leurs destinataires* ne disposent que d'un numéro de télécopie, voir d'une simple adresse postale. Cette fonction intéressera surtout les entreprises, dans un premier temps tout au moins. Ce sont elles, en effet, *qui doivent joindre un grand* nombre de correspondants aux moyens de communication hétérogènes.

**« ANNUAIRE UNIVERSEL »**

Le nouveau service se présente comme une messagerie Internet classique. La Poste offre même un accès à la Toile et devient ainsi concurrente des prestataires spécialisés dans ce domaine. Ses tarifs ne font pas partie des plus avantageux (50 francs par mois hors taxe pour 3 heures de connexion et 124 francs par mois en accès illimité). Un accord de partenariat avec Microsoft permet à Télépost de proposer le logiciel Explorer 3 0 *personnalisé dans son kit de* connexion.

*« Nous ne nous positionnons pas comme prestataire d'accès à Internet mais comme fournisseur d'un service autour du courrier »*, précise Gilles Maindrault. Ainsi, La Poste a investi dans la création d'un logiciel spécialisé dans la gestion des messages électroniques qui intègre la fonction de distribution sur papier, un produit inexistant sur le marché. *« Nous avons travaillé avec une PME française, XandMail, qui réalise des logiciels de messageries internes pour les grands groupes industriels »*, indique Simon Trudelle, responsable des services en ligne de La Poste. Cet outil permet à Té*lépost d'offrir un abonnement* au seul courrier électronique, sans accès Internet. Avec deux options : standard (20 francs hors taxe par mois) ou sécurisé (40 francs HT par mois). Ce dernier mode fournit une sorte d'accusé de réception des messages émis. Il est ainsi possible de savoir si chaque courrier a été bien reçu et, même, s'il a été lu. L'abonnement à ce seul service implique la création d'une adresse électronique sous la forme « prénom-nom@laposte.fr » *qui revient* à 165 francs HT correspondant au frais d'ouverture de la boîte aux lettres électronique.

Equipé de son adresse et du logiciel de courrier électronique, l'abonné à Télépost peut alors communiquer tous azimuts. Lorsqu'il veut toucher un correspondant par télécopie ou par courrier papier, il lui suffit de sélectionner l'icône correspondante. Sous réserve qu'il dispose d'un annuaire électronique contenant les coordonnées correspondantes. Cette contrainte n'a pas échappé à La Poste qui a lancé le projet de constitution d'un *« annuaire universel »* contenant l'ensemble des informations nécessaires présentées de manière standardisée : adresses postales, numéros de téléphone, de télécopie et adresses électroniques. Les numéros de radiomessagerie viendront compléter cette impressionnante panoplie de coordonnées.

Sur son site Internet (www. laposte.fr), La Poste propose déjà un embryon d'annuaire. *« Nous avons rassemblé les données d'un fichier touristique de la région Rhône-Alpes et celui des communes de France »*, explique Simon Trudelle. Télépost prévoit d'enrichir ce fichier qui *comporte actuellement environ* 40 000 fiches avec des liens Internet.

**MISE A JOUR**

A partir d'une sélection d'adresses d'hôtels, par exemple, il sera possible d'accéder aux pages de la Toile correspondantes pour découvrir des photos de l'établissement, ses tarifs et les modalités de réservation. Pour effectuer cette dernière, l'envoi d'un message *électronique s'impose alors.* Pour enrichir son annuaire, Télépost va progressivement agglomérer des fichiers existants et jugés fiables. Le plus volumineux, celui de France Télécom n'est pas forcément le plus adapté à ce nouvel usage. Il comprend, en effet, des adresses de facturation téléphoniques qui peuvent induire des erreurs. De plus, il lui manque de nombreuses coordonnées.

La mise à jour des informations devient un facteur essentiel pour garantir l'efficacité de l'annuaire et, par conséquence, celle de Télépost. La Poste teste actuellement un *« service national de l'adresse »* qui a été constitué fin 1996 à Libourne, près de Bordeaux. *« Nous allons y gérer les 3 millions de changements d'adresses qui touchent chaque années particuliers et entreprises »*, explique Simon Trudelle. Un travail au centre du métier de La Poste, spécialiste de l'adresse, qui a tout intérêt à la gérer au mieux pour réaliser des économies de coût de distribution.

***Michel Alberganti***

# Donne-moi ton E-mail, je te dirai qui tu es !

**SAN FRANCISCO**
*correspondance*

Le courrier électronique – E-mail – reste le service le plus populaire d'Internet. Il en était ainsi il y a deux ans et toutes les merveilles multimédias qu'on commence à trouver sur la Toile n'ont pas altéré l'importance de ce service élémentaire. Beaucoup de prétendus cybernautes n'utilisent que ça, et il devient progressivement un *élément quotidien dans* la vie d'un nombre croissant de gens. Une carte de visite sans adresse électronique commence à faire ringard.

Le courrier électronique est *l'instrument privilégié des gens* dont les relations, les amours ou les affaires s'étalent sur de longues distances. Il peut être accompagné de sons, d'images et de vidéo-clips. C'est un tel succès que les plus malins essayent de s'en servir comme support publicitaire. L'élément nouveau, c'est l'importance croissante des « cybercommunautés », les communautés virtuelles, qui se constituent « sur » l'Internet ou « grâce à » lui. Un sondage réalisé pour l'hebdomadaire *Business Week* par la firme Harris Poll révèle que 57 % des cybernautes ont tendance à retourner toujours vers les mêmes sites plutôt que de surfer à l'aventure et que 89 % de ceux qui utilisent le courrier électronique se disent membres d'une « communauté ». 42 % d'entre eux la jugent liée à leur travail, 35 % à un « groupe social » et 18 % l'associent à leur passe-temps favori.

**RETOUR AUX SOURCES**

*Outre le courrier électronique,* les relations qui se créent sur l'Internet utilisent deux modalités connues sous le nom de *« chat »* (bavardage) et de *« forum »*. Dans les forums, la communication est *différée*, chacun affiche les messages qu'il veut et répond à ceux qui l'intéressent quand bon lui semble. Dans la formule du *« chat »*, plusieurs personnes peuvent converser en direct. Les messages qu'elles tapent sur leur clavier sont immédiatement relus par les autres et vice versa. America Online, le plus gros service commercial, compte 14 000 *« chatrooms »* ou parloirs sur tous les sujets imaginables. Ils absorbent un tiers du temps passé en ligne par les 8 millions d'usagers d'AOL. De nouvelles technologies permettent de se choisir une représentation visuelle appelée *« avatar »*, et les échanges ont lieu dans le cadre d'une sorte de bande dessinée vivante, des univers virtuels au développement desquels les membres de la communauté peuvent parfois participer.

L'intérêt porté par *Business Week* à la chose tient au fait que cette tendance grégaire des cybernautes est une opportunité de rendre la Toile rentable. Une enquête réalisée par l'université du Minnesota révèle que si l'intérêt d'un nouveau venu sur un site n'a pas été éveillé en 8 secondes, il saute ailleurs. Quand il reste, il ne passe pas plus de 7 minutes en moyenne.

Tout cela est insuffisant pour que la publicité puisse être efficace alors même qu'elle est considérée comme une des sources de revenu les plus importantes. Or, les sites qui offrent à leurs usagers la possibilité de converser entre eux – *chatrooms* ou forums – voient augmenter la fréquentation d'environ 50 %. Et les visiteurs restent une demi-heure en moyenne. *Alors que la gratuité du* contenu tend à s'imposer sur le Web, les communautés arrivent à faire payer des souscriptions qui sont des sources appréciables de revenus. La piste suivie par les hommes d'affaires ramène aux débuts de l'Internet, quand il servait à la communication entre chercheurs. La reprise du phénomène survient au moment où la Toile commence à devenir (dans certains endroits du moins) un phénomène de masse. Les statistiques de *Business Week* révèlent que c'est moins le contenu qui intéresse les cybernautes que la possibilité de communiquer entre eux.

***Francis Pisani***
*<pisani@lemonde.fr>*

★ **Quelques communautés célèbres : The Well : <www. well. com> ; GeoCities : <www. geocities. com> ; Electric Minds : <www. electriomind.com>.**

# Les « prêts-à-poster » relancent les échanges épistolaires

**LES FRANÇAIS** ne sont plus irrémédiablement fâchés avec la correspondance postale. L'an passé, le courrier a, pour la première fois depuis 1983, cessé de décroître. Cette inversion de tendance, à laquelle ne s'attendait pas tout à fait La Poste – organisatrice des deuxièmes « Journées de la lettre » qui ont lieu jusqu'au samedi 17 mai – est la conséquence de changements d'apparence secondaire. Proche de 10 %, l'augmentation des échanges entre particuliers, en 1996, est devenue l'un des secteurs d'activité les plus dynamiques grâce au succès que rencontrent les *« prêts-à-poster »*.

Lancées en 1994, ces enveloppes illustrées et pré-timbrées permettent de célébrer des événements de tous ordres (Noël, un anniversaire, une fête, mais aussi la Coupe de monde de football de 1998, la sortie d'un nouveau dessin animé) ou, tout simplement, d'adresser un clin d'oeil complice à un correspondant.

Vendus pour un prix unitaire qui peut aller de 6 francs à 15 francs, les « prêts-à-poster » (PAP) ont véritablement pris leur envol en 1996. En trois ans, le nombre de PAP est passé de deux à cinquante et, l'an dernier, ils ont représenté un chiffre d'affaires proche de 1 milliard de francs qui, estime La Poste, devrait doubler cette année. Comme leur nom l'indique, la vocation des PAP est de simplifier l'acte postal.

Le timbre est imprimé sur l'enveloppe qui peut également contenir du papier à lettre illustré ou une carte-réponse prétimbrée. Parmi les projets, figure, notamment, le lancement d'une carte pouvant accueillir une photo qu'il suffira de placer sous un film autocollant. Moins diffusés, existent aussi des paquets affranchis, spécialement adaptés à l'envoi d'un objet (bouteille, disque ou livre, par exemple).

Désormais, on peut donc adresser du courrier sans devoir acheter un carnet de timbres ou coller la traditionnelle Marianne sur l'enveloppe, ni même avoir à chercher du papier à lettre. Les PAP, diffusés dans les bureaux de poste et dans certains tabacs, constituent une sorte de service « clé en main », simple et disponible. Essentielle, cette « praticité » ne pouvait pourtant suffire à faire renaître le plaisir d'écrire, soumis à la rude concurrence du téléphone et à la découverte progressive du multimédia.

Avec son aspect gai, ludique et ses multiples timbres originaux, le PAP revitalise l'attrait de l'expression écrite car il établit un rapport nouveau entre les correspondants, *même si le message est bref. « Avec le prêt-à-poster, la communication n'est plus déshumanisée ; elle redevient personnelle,* souligne Claude Viet, directeur général de La Poste. *Une belle enveloppe avec un beau timbre reflète l'attention que l'on porte au destinataire »*. L'augmentation du trafic postal entre particuliers serait donc la conséquence d'un simple changement de forme, plus pratique et plus ludique.

Pour le service public, les « prêts-à-poster » sont pain bénit. Très rentables, ils créent une dynamique commerciale (un PAP peut facilement en appeler un autre, en retour) et contribuent aussi à rehausser l'image de La Poste. Les expériences de vente dans les grandes surfaces ont démontré qu'il n'existait pas de concurrence avec les bureaux de poste alentours. Au contraire, ces tests ont, semble-t-il, ultérieurement drainé vers ces bureaux une clientèle qui, jusqu'alors, ne voyait pas l'utilité de s'y rendre. Par ailleurs, le service public étant seul habilité à imprimer un timbre sur une enveloppe, les entreprises privées ne sont pas près de pouvoir concurrencer les PAP. Coller un timbre classique augmenterait excessivement le coût de fabrication d'un tel produit.

Intéressés par ce succès, les spécialistes de la vente par correspondance et du marketing direct envisagent actuellement de faire réaliser leurs propres PAP, enveloppes personnalisées contenant un message commercial. Effet escompté : éviter que les clients potentiels ne se débarrassent d'un courrier publicitaire avant même de l'avoir lu. Risque encouru : banaliser le produit à l'extrême et étouffer la poule aux oeufs d'or.

***Jean-Michel Normand***

### Un nouveau carnet de timbres

**A l'occasion des « Journées de la lettre », La Poste diffuse, à partir du lundi 12 mai et pour la première fois, un carnet de timbres autocollants ne comportant pas deux vignettes identiques, alors que jusqu'à présent, la Marianne était le seul timbre à usage courant distribué en carnet. Ces six timbres *« semi-permanents »*, c'est-à-dire destinés à être régulièrement renouvelés, retraceront *« le voyage d'une lettre »*. Parallèlement, une série de six enveloppes illustrées, reprenant les six timbres, sera vendue au prix de 36 francs.**

**Destinées à *« donner ou redonner au grand public le goût de la correspondance »*, les « Journées de la lettre », organisées du 12 au 17 mai, associent La Poste, qui organisera de multiples animations durant cette semaine, ainsi que des partenaires locaux et plusieurs ministères (éducation nationale et culture, notamment).**

# Orageux

*LE TEMPS* restera lourd et orageux sur la majeure partie du pays durant ce week-end de Pentecôte. Située entre une zone de hautes pressions centrée sur la Scandinavie et une vaste zone dépressionnaire occupant tout l'Atlantique, la France est soumise samedi à un flux de sud qui amène sur notre pays de l'air chaud et instable.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Les orages de la nuit finiront de s'évacuer en matinée. Ensuite, les nuages laisseront passer quelques éclaircies. Les températures seront de saison, avec 18 à 21 degrés l'après-midi.

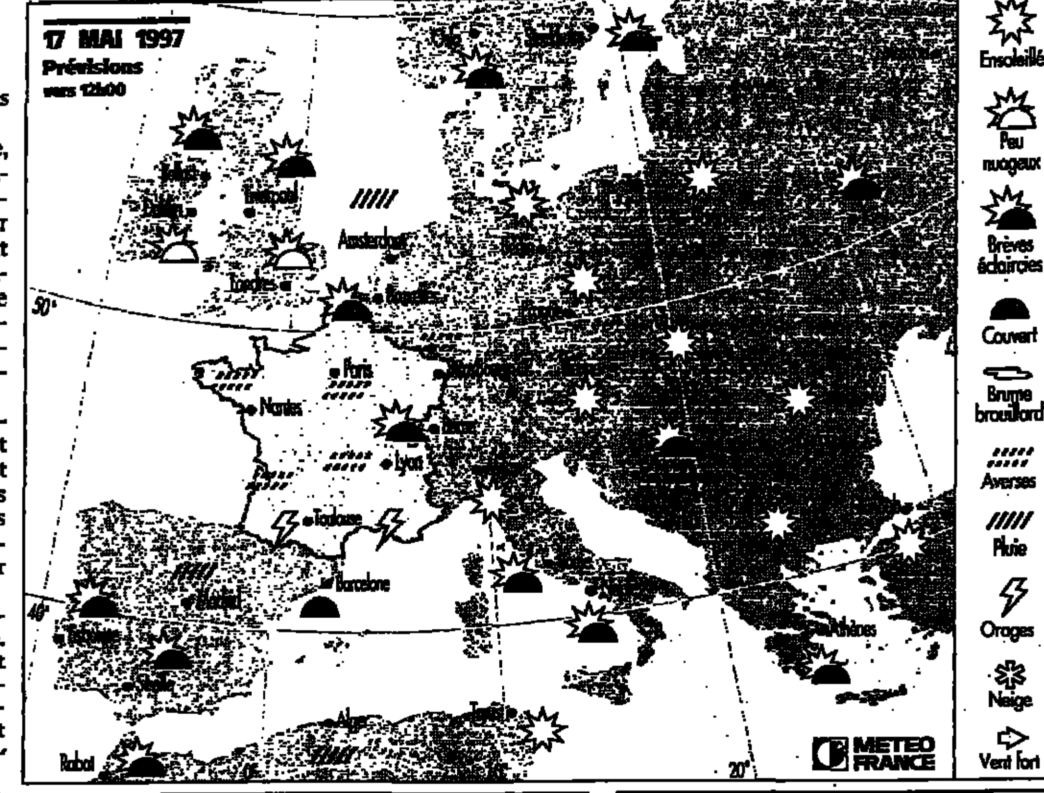
**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Un ciel bien nuageux accompagné d'ondées dominera toute la journée. Des orages pourront éclater en soirée. Il fera environ 21 à 24 degrés l'après-midi.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – Le temps, nuageux le matin, deviendra plus lourd l'après-midi et les orages éclateront. Les températures resteront estivales, jusqu'à 27 degrés l'après-midi.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Près de l'Atlantique, ainsi qu'au pied des Pyrénées, les nuages laisseront passer quelques rayons de soleil. Partout ailleurs, les nuages seront abondants. Ils donneront des ondées le matin, puis des orages l'après-midi. Les températures seront de saison, avec 20 à 23 degrés au meilleur de la journée.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – Le temps restera lourd et orageux. Les nuages domineront toute la journée. Ils donneront des ondées dès le matin et des orages dans l'après-midi. Les températures seront stationnaires, autour de 25 degrés l'après-midi.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** – La journée sera globalement pluvieuse sauf sur la Corse qui bénéficiera d'une journée ensoleillée. Les températures resteront douces pour la saison, 22 à 25 degrés l'après-midi.



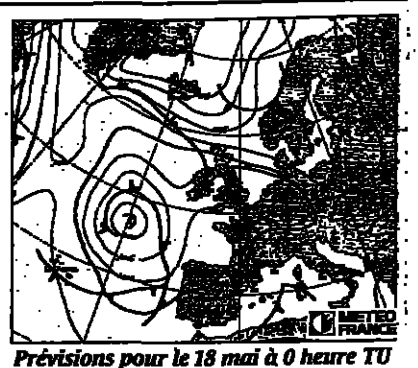

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ANGLETERRE.** Un catamaran pouvant transporter 600 passagers et 84 voitures effectue depuis le jeudi 15 mai quatre rotations quotidiennes entre les villes de Dunkerque (Nord) et Ramsgate (Angleterre). La traversée, effectuée à 70 km/h, dure une heure et quart sur ce bâtiment de la nouvelle compagnie maritime australo-britannique Holyman Sally qui débarque ses passagers dans le centre de Dunkerque. – (*Reuter.*)

■ **REGROUPEMENT.** Air Canada, Lufthansa, SAS, Thai Airways et United Airlines viennent de créer Star Alliance, un réseau intégré de transport aérien mondial. Ce réseau comportera des avantages pour le passager, qu'il s'agisse du nombre des vols, des programmes de fidélisation, de la simplification des réservations, des correspondances et des services au sol.

**PRÉVISIONS POUR LE 17 MAI 1997**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | | PAPEETE | 25/29 P | KIEV | 13/22 S | VENISE | 18/25 S | LE CAIRE | 19/34 S |
| | | | | POINTE-A-PIT. | 24/32 S | LISBONNE | 13/19 S | VIENNE | 18/28 S | MARRAKECH | 14/19 S |
| | | | | ST-DENIS-RÉ. | 23/27 P | LIVERPOOL | 13/20 S | **AMÉRIQUES** | | NAIROBI | 14/22 S |
| | | | | **EUROPE** | | LONDRES | 13/25 N | BRASILIA | 16/24 S | PRETORIA | 9/20 S |
| | | | | AMSTERDAM | 13/23 P | LUXEMBOURG | 17/25 S | BUENOS AIR. | 19/26 S | RABAT | 14/19 S |
| **FRANCE métropole** | | NANCY | 15/25 P | ATHENES | 18/25 S | MADRID | 13/17 P | CARACAS | 25/31 S | TUNIS | 18/26 S |
| AJACCIO | 11/23 S | NANTES | 11/20 P | BARCELONE | 15/19 C | MILAN | 17/29 S | CHICAGO | 11/23 S | **ASIE-OCÉANIE** | |
| BIARRITZ | 12/19 P | NICE | 14/22 P | BELFAST | 9/14 S | MOSCOU | 7/14 P | LIMA | 19/26 S | BANGKOK | 29/34 C |
| BORDEAUX | 12/21 P | PARIS | 13/23 P | BELGRADE | 18/28 S | MUNICH | 12/27 S | LOS ANGELES | 16/23 C | BOMBAY | 25/34 S |
| BOURGES | 11/22 P | PAU | 10/19 P | BERLIN | 16/27 S | NAPLES | 19/27 S | MEXICO | 13/21 P | DJAKARTA | 26/31 P |
| BREST | 11/16 P | PERPIGNAN | 14/21 P | BERNE | 12/25 N | OSLO | 8/17 S | MONTREAL | 5/14 S | DUBAI | 27/35 S |
| CAEN | 14/19 P | RENNES | 12/20 P | BRUXELLES | 15/24 S | PALMA DE M. | 14/21 P | NEW YORK | 10/19 S | HANOI | 24/31 C |
| CHERBOURG | 10/17 P | ST-ETIENNE | 12/24 P | BUCAREST | 14/32 S | PRAGUE | 14/26 S | SAN FRANCIS. | 14/21 C | HONGKONG | 25/26 P |
| CLERMONT-F. | 13/24 P | STRASBOURG | 14/27 P | BUDAPEST | 18/28 S | ROME | 16/25 S | SANTIAGO/CHI | 9/13 P | JERUSALEM | 17/28 S |
| DIJON | 13/24 P | TOULOUSE | 13/21 P | COPENHAGUE | 8/13 S | SEVILLE | 14/23 S | TORONTO | 5/14 C | NEW DEHLI | 23/40 S |
| GRENOBLE | 11/26 P | TOURS | 12/21 P | DUBLIN | 9/15 N | SOFIA | 15/26 S | WASHINGTON | 8/23 S | PEKIN | 13/26 S |
| LILLE | 12/22 P | **FRANCE outre-mer** | | FRANCFORT | 16/28 S | ST-PETERSB. | 5/11 S | **AFRIQUE** | | SEOUL | 14/22 S |
| LIMOGES | 10/19 P | CAYENNE | 24/29 P | GENEVE | 14/24 P | STOCKHOLM | 8/14 S | ALGER | 16/22 P | SINGAPOUR | 28/31 P |
| LYON | 14/25 P | FORT-DE-FR. | 25/30 S | HELSINKI | 4/13 S | TENERIFE | 14/19 S | DAKAR | 23/28 S | SYDNEY | 16/20 P |
| MARSEILLE | 15/24 P | NOUMEA | 21/25 C | ISTANBUL | 14/21 S | VARSOVIE | 11/22 S | KINSHASA | 20/32 S | TOKYO | 18/24 P |


*Situation le 16 mai à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 18 mai à 0 heure TU*

TECHNOLOGIES

# L'Infinia de Toshiba, premier pas du PC vers le salon

**Le constructeur japonais, leader mondial du marché des portables, lance la première chaîne multimédia pour toute la famille**

**CONJONCTION FAVORABLE :** le multimédia entrait dans le signe de la puce et les ordinateurs portables Toshiba dominaient la planète Terre. Le temps était venu pour le constructeur japonais de passer à autre chose, de revoir ses ambitions à la hausse et de s'installer sur un nouveau créneau. Numéro cinq mondial au premier trimestre 1997 sur le marché des PC, essentiellement grâce aux portables, Toshiba veut être dans le top trois en l'an 2000. Comme l'explique Bertrand Huck, responsable marketing produit pour les PC de bureau chez Toshiba France, *« quand on détient 30 % d'un marché, il est difficilement pensable qu'on ira au-delà. Or, si on veut maintenir un fort niveau de croissance – il était de + 56 % en volume en 1996 –, il faut aller sur le marché de l'ordinateur de bureau, qui représente 80 % des ventes mondiales »*.

Après que les faits eurent démenti les analyses passées, qui prévoyaient que les portables gagneraient petit à petit du terrain face aux machines immobiles, la firme japonaise a fait parler la sagesse, changé son fusil d'épaule et préparé l'offensive. Cible visée dans un premier temps : la famille et, plus particulièrement, le salon familial, lieu de convivialité habituellement peu propice à la floraison des boîtes à puces puisque seulement 25 % des foyers dotés de PC l'installent dans cette pièce. *Fort de son savoir-faire*, de sa technologie et de ses alliances dans le monde de l'informatique – avec Intel et Microsoft principalement –, Toshiba est le premier grand constructeur à oser la véritable chaine multimédia pour tous, parents et enfants, avec un nom de baptême aux accents d'éternité, Infinia.

Au niveau des services proposés par ce produit qui vient d'être lancé en France, c'est l'avalanche : Internet bien sûr, télévision, chaîne hi-fi, FM, téléphone mains libres, fax, répondeur, Minitel, réveil... On en oublierait même que l'Infinia est d'abord un ordinateur. En réalité, tout semble avoir été fait pour vaincre les classiques réticences du consommateur non averti envers les machines : trop compliquées et laides.

**Télévision, chaîne hi-fi, FM, téléphone, fax, répondeur, Minitel, réveil... On en oublierait que l'Infinia est d'abord un ordinateur**

L'aspect technologique, carré et gris du traditionnel PC a été gommé : avec sa livrée noire, ses légères rondeurs, ses enceintes intégrées de chaque côté de l'écran, celui-ci ressemble furieusement à un rassurant poste de télévision, surtout en configuration 17 pouces (ce qui équivaut à un écran TV 41 cm).

Mais la véritable nouveauté de ce PC, qui ne fait que rassembler des outils déjà connus (carte TV/FM, logiciel de téléphonie), tient dans un petit module central de commande aux faux airs d'autoradio, installé juste sous l'écran. Baptisé InTouch, ce petit appareil a pour but d'anéantir tous les couplets horrifiés sur la difficulté d'utilisation des matériels et programmes informatiques. Avec l'InTouch, pour obtenir la télévision sur l'écran ou la radio, il suffit d'appuyer sur un bouton. Mieux : si vous êtes confortablement installé dans votre sofa, à quelques mètres du PC, ne vous levez pas, saisissez plutôt votre télécommande ! Sur celle-ci sont reproduites les mêmes icônes que sur l'InTouch et elle dispose aussi d'une souris intégrée avec deux boutons de clic.

Côté performances, la politique de Toshiba est on ne peut plus claire : intégrer les technologies les meilleures pour que l'Infinia reste dans la frénétique course aux puissances, afin de ne pas engendrer de trop grandes frustrations chez le consommateur. Donc, voici des processeurs MMX d'Intel, spécialement conçus pour le multimédia, voilà un modem 33 600 bauds, un lecteur de CD-ROM 12X plutôt rapide (la version dotée du lecteur DVD vient d'être commercialisée aux Etats-Unis) et... un prix assez élevé. Il est vrai que la firme ne vise pas un marché à grand volume. *« Ce produit haut de gamme est destiné à une clientèle "argentée"*, reconnaît Bertrand Huck. *Le cadre supérieur qui s'équipe ou qui renouvelle son matériel constitue la cible principale. »*

Pour peaufiner son offensive, Toshiba soigne les détails. Outre l'indispensable Windows 95 est offert un bouquet de programmes et de CD-ROM (de jeux ou éducatifs). De nombreuses extensions sont prévues – baie pour lecteur DVD dans l'unité centrale, entrées pour caméra, scanner ou magnétoscope – et l'utilisateur est guidé dans la jungle des branchements grâce à des prises de couleurs différentes. Des petits défauts ont cependant échappé aux ingénieurs de Toshiba : pas de prise Peritel – donc pas de branchement pour le décodeur de Canal Plus –, pas de joystick vendu en série, des enceintes très honnêtes (2×5 W) mais qui ne peuvent décemment pas convenir aux amateurs de musique.

Enfin, l'Infinia, ce premier pas vers le PC de salon, oublie de répondre à *« la »* question que toutes ses possibilités engendrent. Il est là, trônant dans votre living-room. Vous voulez regarder la télévision, votre conjoint préfère écouter un disque ou la radio, un de vos enfants souhaite lancer un jeu, l'autre surfer sur Internet... Et le téléphone sonne. Que faites-vous ?

***Pierre Barthélémy***

## *Trois modèles*

● **7160E**
Le plus petit modèle, avec un processeur Pentium 166 MHz MMX, une mémoire standard de 16 Mo et une mémoire disque dur de 2,1 Go. Il ne dispose pas d'un écran à cristaux liquides pour le module de commande InTouch ni de la carte TV/FM (en option pour 3 090 F). Prix : 14 990 F avec écran 15 pouces et 17 490 avec écran 17 pouces.

● **7161**
Doté du même processeur que le 7160E, il dispose cependant de plus de mémoire (32 Mo standard et 2,5 Mo pour le disque dur). Il est livré avec l'écran à cristaux liquides pour le module InTouch, mais la carte TV/FM reste en option. Prix : 16 990 F avec écran 15 pouces et 19 490 F avec écran 17 pouces.

● **7201**
*Le plus puissant* (processeur Pentium 200 MMX, 32 Mo de mémoire standard et 3,1 pour le disque dur) et, malgré son prix, le plus acheté, selon les premiers chiffres de vente : car autant s'offrir le modèle le plus complet (écran à cristaux liquides pour le module InTouch, carte TV/FM intégrée) qui ne risque pas de devenir obsolète trop vite. Prix : 19 990 F avec écran 15 pouces et 22 490 F avec écran 17 pouces.

## PENTECÔTE

**Services ouverts ou fermés**

■ **Presse :** les quotidiens paraîtront normalement lundi 19 mai.
■ **Bureaux de poste :** ils seront fermés.
■ **Banques :** elles seront fermées.
■ **Grands magasins :** ils seront fermés.
■ **Assurance-maladie, assurance-vieillesse, allocations familiales :** les centres d'accueil seront fermés au public du vendredi après-midi 16 mai au mardi 20 mai à 8 h 30.
■ **Archives nationales :** le Caran sera fermé. Le Musée de l'histoire de France sera ouvert dimanche 18 et fermé lundi 19 mai.
■ **Bibliothèque nationale de France :** à la Bibliothèque Richelieu, les salles de lecture seront fermées jusqu'au mardi 20 mai inclus ; le Musée des médailles sera ouvert. A la Bibliothèque François-Mitterrand, les salles de lecture seront fermées dimanche 18 et lundi 19 mai.
■ **Hôtel national des Invalides :** les musées de l'hôtel national des Invalides – armée, dôme royal (tombeau de l'empereur), plans-reliefs – et l'église Saint-Louis seront ouverts.
■ **Institut de France :** l'Institut sera fermé. Le Musée Jacquemart-André (à Paris), le château de Chantilly, le domaine de Chaalis (en face de la Mer de sable), le château de Langeais (Indre-et-Loire) et le château de Kerylos (à Beaulieu-sur-Mer) seront ouverts.
■ **Musées :** dimanche 18 mai, les musées nationaux seront ouverts, à l'exception, à Paris, du Musée des arts asiatiques-Guimet et du Musée du Louvre, et, en région parisienne, du Musée du château de Bois-Préau. Lundi 19 mai, seront fermés, à Paris, le Musée des arts asiatiques-Guimet, le Musée d'Ennery, le Musée Jean-Jacques Henner et le Musée d'Orsay ; en région parisienne, seront fermés le Musée du château de Bois-Préau, le Musée de Sèvres et le Musée des châteaux de Versailles et du Trianon.
Le Centre Georges-Pompidou sera ouvert. La Cité des Sciences et le Palais de la découverte seront ouverts dimanche 18 et fermés lundi 19 mai.



هكذا من الأصل






هكذا من الإحل

CULTURE
LE MONDE / SAMEDI 17 MAI 1997

**CANNES 97** **La fin approche. Les festivaliers commencent à quitter la ville sans attendre le film de Mathieu Kassovitz, ni celui de l'Iranien Abbas Kiarostami. La grande salle du Palais n'était pas pleine, jeudi soir, pour « Le Destin », de Youssef Chahine. Ce qui n'empêcha pas le public de déclencher la première « standing ovation » du Festival. L'œuvre du cinéaste égyptien est le premier film unanimement déclaré « palmable », ce qui ne préjuge pas l'avis du jury et d'Isabelle Adjani. Mais on devine que le sujet traité par Chahine, la survivance de la pensée contre toutes les intolérances, ne manquera pas de la toucher. Ce fut l'événement de la journée. On attendait pourtant avec impatience le film du Canadien Atom Egoyan « De beaux lendemains » (« The Sweet Hereafter »), précédé d'une réputation largement entretenue de chef-d'œuvre. A trop l'attendre, on en attendait sans doute trop.**

**LA PHOTOGRAPHIE DE DEREK HUDSON**

***19 heures. Apparition***

*« Pouvez-vous me dire de quel clan est le kilt que vous portez ? », ai-je demandé à l'auteur américain James Ellroy. « Je n'en ai aucune idée, j'ai acheté tout l'attirail dans une boutique de Londres. » Heureusement qu'aucun Ecossais n'était présent, des paroles comme celles-là équivalent à de l'eau dans un pur malt.*



VU

# Une fresque enchantée à l'assaut de l'intégrisme

## Le Destin. Youssef Chahine est allé chercher au XII[e] siècle le cadre d'un film qui affronte joyeusement les terreurs actuelles

**SÉLECTION OFFICIELLE COMPÉTITION**
**Film égyptien de Youssef Chahine. Avec Nour El Cherif, Khaled El Nabaoui, Mahmoud Hemeida, Laila Eloui, Safia El Emary. (2 h 15.)**

Pour la première fois depuis le début du Festival, on a vu les journalistes au sortir de la projection de presse se saluer avec de grands sourires, échanger des poignées de mains enthousiastes. *Le Destin* est un film qui rend heureux, et qui donne envie de partager ce bonheur. Pas vraiment une bluette, pourtant : son personnage central est le philosophe Averroès, et son adversaire désigné l'intégrisme. Mais de ce sujet, que Youssef Chahine aborde de front et ne lâche plus, il a fait une fresque historique chaleureuse et colorée, où passent l'enchantement de la comédie musicale hollywoodienne avec les magies du conte arabe et le souffle d'une épopée universelle.

*Le Destin* fonctionne sur une construction d'une étonnante souplesse. Au cœur de la question politique se trouvent trois personnages : le calife Mansour qui, au XII[e] siècle, règne sur l'Andalousie avec la gloire autoritaire d'un prince qui vient de vaincre les infidèles. Deux hommes rivalisent d'influence sur lui, le Grand Juge, savant entouré de disciples, Averroès, et le très riche et très puissant cheikh Riad, qui manipule une secte de « fous de Dieu ». Mais ce noyau politique n'est jamais décrit comme tel, il structure de manière souterraine un récit infiniment plus riche, aux multiples personnages liés par des relations très diverses.

Cette histoire située à Cordoue commence dans le Languedoc, avec l'exécution sur le bûcher d'un lettré qui a traduit en français l'œuvre d'Averroès – manière de rappeler d'emblée que les ravages de l'intégrisme ne sont pas l'apanage du seul islam. Et, métaphoriquement, elle se terminera en Egypte, où seront parvenues des copies des œuvres du philosophe, quand les originaux auront fait l'objet d'un second autodafé. *« La pensée a des ailes. Nul ne peut arrêter son envol »*, écrit Chahine sur l'écran à la dernière image. Louable affirmation, qui donnerait aisément lieu à quelque prêche humaniste aussi inattaquable que barbant. Sauf qu'avec ce cinéaste au sommet de son art, c'est sur les ailes de la danse et du chant que s'envolent les idées.

*Le Destin* est un ballet, conçu avec assez de rigueur et d'élan pour faire place aux nombreux personnages qui y interprètent duos, trios et figures de groupes, jusqu'aux scènes de foule évoquant des situations de tragédie antique. Du cinéma populaire égyptien, dont il est issu, comme de Hollywood, où il a étudié, Chahine a conservé le goût des grands sentiments et des situations dramatiques fortes, une volontaire naïveté dans la construction des scènes et des images.

Mais, auteur à part entière, il s'est confronté à tous les genres depuis plus de quarante ans en développant ses thèmes personnels. La mobilité de ses personnages les uns par rapport aux autres et le foisonnement dionysiaque des thèmes qu'il développe deviennent ainsi exemplaires de la liberté au service de laquelle le réalisateur place son cinéma.

Cette mise en jeu d'éléments et de thèmes variés permet l'entrée en scène du chanteur qui, à sa manière (différente de celle du Calife et de celle du Sage), mène le bal. La musique et les danses sont comme un carburant qui relance l'action, tandis que les paroles des chansons, tel le Choryphée, viennent énoncer explicitement ce que suggèrent les péripéties. Et voici le fils cadet du Calife, qui n'aime que la danse où il excelle (et Sarah la belle Gitane), et on songe à *Falstaff* pour constater que dans le va-et-vient entre palais et cabaret passe effectivement un courant shakespearien. Mais le jeune homme tombe sous la coupe des intégristes, aussitôt les partisans de la tolérance se mobilisent, avec hauts faits d'armes dignes d'un western de série B et action psychologique menée par les femmes (auxquelles le film fait la part splendide, dans ce qui pourrait n'être qu'une histoire d'hommes).

Voici une scène de grand-guignol, avec le poignard fiché dans la gorge du chanteur par les fous de Dieu. Il sera sauvé par le fils aîné du calife, entré dans la danse à son tour. Voici le très beau et très adroit chef de guerre des intégristes, et tant d'autres figures – comme une politesse du réalisateur à son public, tous les interprètes sont d'ailleurs extraordinairement beaux. Mais surtout, c'est le regard que le cinéaste porte sur eux qui les rend beaux. Un regard d'une sensualité affichée, volontiers narquoise, qui donne chair et âme aux personnages et aux plans.

**Pour la première fois, la course à la Palme d'or accueillait un concurrent offrant de plain-pied un plaisir immédiat, et largement partageable**

Le cinéma de Chahine marche à l'accumulation, mieux, à la conspiration : contre le complot des fanatiques et des ambitieux, dès qu'un problème se présente, se met en place une conspiration de bonnes volontés. Si *Le Destin* aborde la question de la place des intellectuels par rapport au pouvoir, ceux-ci ne détiennent pas toute la sagesse, ils sont des catalyseurs d'énergie et de bon sens autant que des acteurs. On ne saurait mieux décrire la manière dont Chahine lui-même, tête pensante de son œuvre et fédérateur d'énergies collectives, pratique la mise en scène.

En pareil équipage, le film peut dès lors prendre son envol. Il peut tout à la fois évoquer une situation historique et multiplier les commentaires et allusions non seulement sur le fonctionnement de l'intégrisme mais sur les comportements, la figure de Nasser, le rôle contemporain de l'Arabie saoudite, les liens de la politique et de la pensée, de l'art et de la morale. Contre l'obscurantisme qui se barde de mystique et d'affirmations simplistes, Averroès pourra plaider pour l'union de la révélation et de la raison : cette affirmation définit aussi la manière dont Youssef Chahine fait du cinéma, sur la ligne de fusion entre magie du spectacle et affirmation de ses partis pris et de ses révoltes. Ainsi, autant que ce que le film « raconte », sa mise en scène constitue un véritable engagement.

L'ovation qui a salué la projection officielle du *Destin* l'aura confirmé : depuis le début de la compétition officielle, celle-ci n'a pas manqué de films intéressants, ambitieux, d'une grande qualité de réalisation. Mais, pour la première fois, la course à la Palme d'or accueillait un concurrent offrant de plain-pied un plaisir immédiat, et largement partageable. Sans préjuger des œuvres encore à découvrir, la logique voudrait que, dimanche soir, l'*opus magnus* de Chahine se retrouve au palmarès.

*J.-M. F.*

### *Le plus grand cinéaste égyptien*

**Né à Alexandrie en 1926, Youssef Chahine a débuté dans les années 50 (*Papa Amine*, 1950) avec des films de genre, selon les canons en vogue dans le prolifique cinéma égyptien de l'époque : comédies et mélodrames rehaussés de chansons. On repère dans ces premières œuvres des indices de la singularité de style et des préoccupations sociales du réalisateur, qui apparaîtront au grand jour avec son premier grand film, *Gare centrale* (1958), influencé par le néoréalisme.**

**Entretenant des rapports changeants avec le pouvoir, mais reconnu comme le plus grand cinéaste égyptien, il réalise des films politiques (*Gamila l'Algérienne*, 1959), parfois très critiques (*La Terre*, 1969, *Le Moineau*, 1973), de vastes fresques historiques (*Saladin*, 1963, *Adieu Bonaparte*, 1985) ou contemporaines (*Les Gens du Nil*, 1968), avant de se tourner vers l'introspection avec notamment sa trilogie d'Alexandrie. Parabole d'inspiration biblique, *L'Emigré* (1995) lui vaut d'être violemment attaqué par les intégristes. Outre son œuvre personnelle, Chahine travaille aussi au maintien du cinéma égyptien, en produisant de jeunes réalisateurs et en dirigeant un réseau de salles.**

## Youssef Chahine, réalisateur

# « Je n'ai rien à faire d'une philosophie qui ne serait pas du côté de la vie »

**« Comment est née, non pas l'envie, mais la volonté de faire un tel film ?**

– Ce film devait être tourné. Au-delà de l'exigence de se confronter aux thèmes généraux de l'intégrisme et de l'obscurantisme qui nous empoisonnent l'existence, en particulier dans le monde musulman, mais pas seulement. J'ai été témoin, et victime, de ce que raconte le film : l'acteur qui interprète le fils cadet du calife passé sous la coupe de la secte religieuse dans *Le Destin* était mon acteur dans *Le Sixième Jour*. Et il lui est arrivé la même chose, en plein tournage. En trois semaines, il était devenu un zombie. Moi qui guette la vérité du jeu des acteurs dans leur regard, je n'avais plus que des yeux opaques.



ENTRETIEN CINÉMA

**– Qu'avez-vous fait ?**

– Je me suis plongé dans les études sur le fonctionnement des sectes, sur le lavage de cerveau. Et, avec l'aide d'amis, j'ai entrepris de le sortir de cet état. J'étais très malheureux de ce qui lui arrivait, et très en colère de me trouver en face de quelqu'un qui croit avoir le droit d'arrêter ma pensée. Le scénario du *Destin* est né de cette expérience. Il a été très difficile à écrire : il en existe vingt et une versions successives. Parce qu'il est difficile de plaider une cause sans que les personnages deviennent des porte-parole, il a fallu beaucoup de travail pour leur redonner une existence. Le film est le résultat de trois ans de labeur.

**– Le sujet du film est grave, et son héros est un philosophe, pourtant *Le Destin* est un film léger.**

– Si je fais un film ennuyeux, ça ne marche pas. Personne ne va au cinéma pour prendre un cours. Et Averroès est un penseur du côté de la vie. Je n'ai rien à faire d'une philosophie qui ne serait pas du côté de la vie.

**– Avez-vous rencontré des difficultés pour le tourner ?**

– Oui, mais moins que je ne redoutais. J'ai reçu le soutien des gouvernements de Syrie et du Liban, où le film est tourné, ils m'ont donné accès aux décors dont j'avais besoin, aux soldats de l'armée libanaise pour la figuration, sans me soumettre à aucun contrôle. Mais je savais qu'il fallait faire attention, je transférais les bobines en France, parfois par l'intermédiaire de la valise diplomatique, à mesure qu'elles étaient enregistrées, comme Averroès expédie au loin des exemplaires de ses œuvres pour les protéger.

**– Et en Egypte ?**

– Je n'ai pas rencontré non plus de difficultés majeures : le vice-ministre de la culture m'a aidé, le film a obtenu son visa de censure, malgré une campagne menée par des intégristes qui exigeaient qu'il soit au préalable soumis à une commission d'inquisition. Pourtant, le film n'est pas tendre pour le gouvernement, il attaque clairement les puissants qui veulent contrôler la pensée, ce qui est le cas dans mon pays.»

*Propos recueillis par Jean-Michel Frodon*

### *« Le Monde » à Cannes*

● **Cannes 97 sur Internet.** Pour la deuxième année, *Le Monde* propose une couverture en direct du Festival de Cannes en ligne. Ce service est coproduit avec World Media Live, qui en édite la version anglaise, et avec la participation de SIPA Presse. Le site propose tous les articles parus dans *Le Monde* sur le Festival, des reportages photo et vidéo, des rencontres avec des professionnels du cinéma depuis le Blue Bar.

● **Le site est accessible en** français (http : //www.lemonde.fr) et en anglais (http : //wmlive.com)



Marché

Atom Egoyan, en mémoire

Naomi Kawase, révélation

هكذا من الأصل



## TROIS QUESTIONS À JEAN-HENRI ROGER

**1 Que s'est-il passé avec le court-métrage sur les sans-papiers qui aurait dû être présenté avant la projection des films français des différentes sélections ?**

L'ensemble des cinéastes français ont répondu favorablement à cette initiative, à l'exception de Luc Besson, que nous n'avons pas réussi à joindre. Les responsables de toutes les sélections ont répondu oui. Ceux de la Sélection officielle ont ensuite proposé que le court-métrage passe en ouverture d'« Un certain regard », et j'attends encore de savoir s'il passera avec les films en compétition.

**2 Quelle a été la réaction des cinéastes ?**

Manuel Poirier et Philippe Harel ont été très déçus. Notre démarche étant d'abord collective, il était impossible que Poirier ou Harel montent seuls au créneau. Les cinéastes africains ont demandé à ce que le court-métrage passe avant leur film. La chose la plus importante dans ce désir de faire passer le film, ce n'est pas qu'il soit projeté, c'est faire passer l'idée qu'il faut revaloriser les sans-papiers.

**3 Comment l'Association *pour le cinéma indépendant* et son développement, dont vous êtes le président, est-elle perçue à Cannes ?**

Il y a trois ans, l'ACID soutenait *La Petite Amie d'Antonio*, de Manuel Poirier, et *Parfois trop d'amour*, de Lucas Belvaux. On m'a dit qu'il aurait mieux valu montrer ces films en vidéo plutôt que d'en tirer des copies. Aujourd'hui, Manuel Poirier est en Sélection officielle.

# Marché aux films et aux lubies

## Le MIF n'est pas seulement le lieu des affaires commerciales

**EN DEHORS** de la compétition officielle et des sélections parallèles, il est encore possible de voir des films à Cannes. A condition d'avoir le badge *ad hoc* (fort cher pour un particulier), ou de savoir s'infiltrer dans les projections, on peut partir à la découverte des films présentés dans le cadre du Marché international du film (MIF). Ici, il s'agit de vendre des produits aux distributeurs et aux diffuseurs télé. Le MIF accueille, cette année, près de quatre mille participants représentant mille cent quatre-vingts sociétés de soixante pays.

C'est dans les salles commerciales de la rue d'Antibes et dans les petites salles du Palais que l'on peut faire ses provisions. Les gros contrats sont souvent l'objet d'une publicité dans la presse professionnelle, exhibés comme autant de victoires industrielles. La dernière en date est l'achat par la société américaine Miramax du film de Jan Kounen *Le Doberman* vendu par le studio Canal Plus. De nombreux organismes voués à l'exportation de la production cinématographique de leurs pays occupent ainsi un espace, dans l'espoir de déclencher une demande, ainsi que divers vendeurs regroupant des sociétés de production. Si les majors américaines n'ont aucun besoin de présenter leurs nouveautés, une myriade de petits distributeurs américains, sont présents. Les salles qui présentent les films sont parfois peu fréquentées. Quelques businessmen californiens ou asiatiques y côtoient une catégorie particulière d'amateurs de cinéma.

Le Marché constitue le lieu d'élection de la série B, désormais vouée à une diffusion immédiate en vidéo ou à la télévision. Thrillers bizarres, improbables films d'épouvante, comédies sentimentales ringardes font le bonheur d'une poignée de resquilleurs exsangues et sympathiques, spécialisés dans une sorte de contre-culture cinématographique parfois promise à un bel avenir : les premiers films de David Cronenberg furent repérés au MIF de Cannes.

**Thrillers bizarres, improbables films d'épouvante, comédies sentimentales ringardes font le bonheur d'une poignée de resquilleurs exsangues et sympathiques**

Cette année, il aura été de bon ton de découvrir quelques œuvres devenues déjà mythiques. Dans *The Marquis de Sade* produit par Roger Corman (un des rois de la série B) et tourné pour des raisons d'économie à Moscou, l'auteur de *La Philosophie dans le boudoir* est transformé en tueur en série. Dans le film allemand *Kondom des Grauens* (littéralement *Le Préservatif de l'horreur*), un tueur fou tente d'éliminer la communauté gay en inventant un préservatif qui tue. *Wax Mask*, de Sergio Stivaletti est un remake contemporain et bon marché du classique *Homme au masque de cire*. *Killers*, de Mike Mendez, démarre sur la situation classique des assassins en fuite s'introduisant dans la maison d'une famille américaine exemplaire. Mais les gentils, adeptes du cannibalisme et de l'inceste, sont pires que les méchants.

Le marché du film international de Cannes a, depuis toujours, cette double nature : à la fois l'endroit très sérieux où se jouent de graves affaires commerciales et un lieu excentrique qui tranche radicalement avec l'esprit dominant d'une grande manifestation culturelle.

*J.-F. R.*

## KIOSQUE

**LE CANARD ENCHAÎNÉ**

*« Projections de votes contre projections de gala et courbes de sondages contre courbes de hanche, les élections n'emportent certes pas la Palme*, écrit le journal satirique en comparant la couverture télévisée du Festival et de la campagne électorale. *Juppé contre Stallone, ou Brice Lalonde contre Clint Eastwood, il n'y a pas photo.* » Puis, commentant la courte visite présidentielle, il ajoute : « "La politique de la France ne se fait pas à la corbeille", *disait de Gaulle. Dorénavant, elle se fait à la Croisette. Pour ceux du moins qui ont besoin de se voir confortés dans leur rôle. Les vrais stars n'en éprouvent pas le besoin : Ingmar Bergman, sous l'aile de l'éternité, ne s'est pas déplacé pour sa Palme des Palmes, un peu agacé sans doute par tant de vacarme. Comme disait sur TF 1 un badaud au pied du grand escalier rouge : "Chirac ici ? Bof... il fait son cinéma."* »

**GALA**

*Le magazine de « l'actualité des gens célèbres » a questionné l'actrice chinoise et membre du jury Gong Li sur l'attitude des autorités chinoises qui ont fait retirer le film du réalisateur Zhang Yimou du programme du Festival. « Cette décision m'a profondément choquée, car c'est un cinéaste exceptionnel. Aujourd'hui, de nombreux cinéastes se voient limités dans leur créativité, car le gouvernement souhaite les utiliser pour faire sa propagande. J'espère que la situation évoluera. »*

## EN VUE SUR LA CROISETTTE

■ La guerre entre TPS et CanalSatellite connaît des prolongements à Cannes, où les deux bouquets numériques concurrents s'arrachent les films. Dernier épisode en date, la querelle à propos de *L. A. Confidential*, le film de **Curtis Hanson** avec **Kim Bassinger** et **Kevin Spacey**, projeté en compétition, mercredi 14 mai. TPS a annoncé avoir acquis auprès de la société du producteur **Arnold Milchan**, Regency Enterprise, les droits d'une quarantaine de films pour la télé payante et le *pay per view*, parmi lesquels figure notamment *L. A. Confidential*. Or, le Studio Canal Plus affirme avoir obtenu auprès du même producteur les droits de treize films, dont le même *L. A. Confidential*. Dans un communiqué, Canal Plus déclare *« se réserver la possibilité de faire valoir ses droits, d'autant que Regency ne pouvait ignorer* (l'accord) *et que TPS avait été expressément mis en garde de l'existence de cet accord »*. On attend désormais la version d'Arnold Milchan...

■ La coopération franco-italienne en matière de production cinématographique prend forme. Le bureau mis en place en 1996 à Venise s'est réuni à Cannes et a établi un protocole qui devrait être signé prochainement par le ministre français de la culture, **Philippe Douste-Blazy**, et son homologue italien, **Walter Veltroni**. Le texte prévoit notamment la prise en compte des préachats des distributeurs et des diffuseurs dans le choix des films bénéficiaires de l'accord.

D.R.

# Atom Egoyan, en mémoire de tous les disparus

## De beaux lendemains. Transposant à l'écran le roman à succès de l'écrivain américain Russel Banks, le cinéaste canadien a privilégié la narration à plusieurs voix du livre

**SÉLECTION OFFICIELLE EN COMPÉTITION**
**Film canadien d'Atom Egoyan. Avec Ian Holm, Peter Donaldson, Bruce Greenwood, Arsinée Khanjian, Tom McCamus. (1 h 50.)**

Il ne faut pas simplement regarder l'écran, mais aussi tendre l'oreille pour saisir le poids qui hante les personnages de *De Beaux lendemains*. Dans l'adaptation d'un film au cinéma, il est toujours plus intéressant de voir ce qu'un réalisateur a gardé du livre – un fragment de récit, une simple métaphore, une phrase – à l'exclusion de tout le reste. Dans son roman, Russell Banks parlait d'une « vietnamisation » de la vie quotidienne ; il voyait dans un banal accident d'autocar qui coûtait la vie à la moitié des enfants d'une petite communauté située dans l'Etat de New York la métaphore d'un pays qui réalise brutalement que son futur est derrière lui.

Banks empruntait, pour raconter ce drame, une narration à plusieurs voix, qui se succédaient l'une après l'autre, comme dans un quartette de jazz, dans une harmonie complète, de manière que le lecteur comprenne qu'il n'y a pas de vérité, mais seulement des points de vue sur la vérité. Atom Egoyan privilégie cet aspect du livre, c'est-à-dire une manière de raconter. Son parti pris n'est pas idéologique, mais narratif. Cette volonté de se confronter à la vérité, d'écouter chacun des protagonistes raconter leur version d'un même drame, à chaque fois légèrement différente, était déjà présente dans les films précédents d'Atom Egoyan. *Speaking Parts* et *Family Viewing* en particulier jouaient en permanence sur la nature des images, leur crédibilité, et le désir irrépressible du spectateur de croire à l'histoire qui lui est racontée. A cette question du regard, Egoyan en a rajoutée une autre : *comment écouter ?*

A l'inverse du roman de Banks qui s'ouvrait et se terminait sur le personnage de Dolores Driscoll, la femme au volant du bus le jour du drame, Egoyan raconte son histoire du point de vue de Mitchell Stephens, un avocat désemparé, déboussolé comme l'histoire qu'il raconte, et dont la fille droguée semble aussi perdue que ces enfants tombés dans un ravin. Stephens fait son apparition dans la ville de Sam Dent et entreprend de faire la tournée des familles des disparus pour les convaincre de porter plainte contre le constructeur du bus et obtenir des dommages et intérêts sur lesquels il touchera sa part. La fonction de cet avocat, en dehors de soutirer de l'argent à coups de procès, est d'obtenir de ces familles un récit cohérent qui donnerait du sens à cet accident absurde.

Handicaps et disparitions auraient donc une valeur qu'il conviendrait d'évaluer pour effacer la douleur des familles : les jambes paralysées de Nicole Burnell, jeune adolescente de la petite communauté au visage de future Miss America et condamnée à la chaise roulante ; la noyade des jumeaux de Billy Ansel, engloutis dans un lac après le dérapage du bus ; la perte dans le désastre de l'enfant unique de Wanda Otto...

**CATASTROPHE COLLECTIVE**

Quelques explications de cette catastrophe collective surgissent, toutes aussi absurdes les unes que les autres : une vis défectueuse dans la commande de direction de l'autocar ; un signe du ciel, manifestation d'un mécontentement supérieur ; la couleur du pull-over de Nicole Burnell qui lui aurait porté malheur ; l'illustration du *Joueur de flûte de Hamelin* qu'un gamin lit attentivement et dont le dérapage du bus pourrait n'être qu'une illustration. L'ignominie de Mitchell Stephens ne transparaît pas tant dans ses manœuvres juridiques que dans cette obscénité à rechercher du sens là où il n'y en a pas.

Ce qui peut passer pour une exigence morale correspond aussi à une exigence en matière de récit. Dans la trentaine de flashbacks et de sauts dans le temps qui composent ce film, il est presque impossible de retrouver un ancrage cohérent qui permettrait de démêler le fantasme de la réalité. *De beaux lendemains* se situe entre les deux, dans une zone floue où le spectateur saisit parfaitement la dimension absurde d'un tel accident tout en se demandant si ce qu'il voit est bien exact. Il n'est pas fréquent de voir un film éviter à ce point la facilité et refuser tout sentimentalisme.

Atom Egoyan ne décrit pas une catastrophe, mais s'interroge sur la nécessité qu'éprouvent certains individus de se créer un rituel de vie, et de le remplacer par un autre lorsque celui-ci vient à disparaître. Le drame naît de la manière dont les gamins s'ordonnent à l'intérieur du véhicule, du signe de la main qu'ils adressent à Billy Ansel qui les suit tous les jours en voiture, et de la fin brutale de ce ballet autoroutier. La seule réponse que trouvent les familles meurtries est de se réunir, dans un élan qui semble transcender leur souvenir, pour installer une irrépressible et nouvelle vitalité.

*Samuel Blumenfeld*

## LES AUTRES FILMS

**MA 6. T VA CRACK-ER**
**CINÉMAS EN FRANCE. Film français de Jean-François Richet. Avec Arco Descat C., Jean-Marie Robert, Malik Zeggou, Mustapha Ziad, Jean-François Richet. (1 h 45.)**

■ Coréalisateur, avec Patrick Del Isola, d'un petit film insurrectionnel prometteur, *Etat des lieux* (1995), Jean-François Richet signe seul ce deuxième long-métrage qui ressemble à une abdication : disparue la tentative de faire se rencontrer la révolte des banlieues et la dialectique marxiste, disparues ces séquences qui témoignaient d'une préoccupation de mise en scène. Le titre du film, jeu de mots totalement gratuit, donne un avant-goût de ce qui suit : dans une boîte sur les parois de laquelle défilent des images d'émeute, Virginie Ledoyen brandit le drapeau rouge puis arme un fusil-mitrailleur. Cette ouverture, qui ne retient de la révolution que l'icône mythologique, voire l'image de propagande, annonce ce qui va suivre : la déclinaison méthodique des signes distinctifs de ce qui est devenu un genre, le film de banlieue.

Le film suit le destin parallèle de deux bandes d'une même cité. Tout y passe de ce qu'on a vu et revu depuis *La Haine*. A ceci près que Richet donne la très nette impression de vouloir décrocher la timbale de la violence. Pas une scène ne s'achève sans tourner à la baston. Figure esthétique du cinéma américain, la violence chez Richet n'est qu'un signe qui tourne à vide. Une des dernières scènes est significative, avec un montage parallèle entre des figures de danse, le règlement de comptes entre bandes rivales, et l'assassinat d'un jeune par la police rythmé par du rap et partiellement filmé au ralenti. Cette esthétisation est d'autant plus scandaleuse que le film ne se donne jamais la peine d'analyser la complexité de cette violence. Quand Richet cite l'article 35 des droits de l'homme et du citoyen – légitimant l'insurrection quand le gouvernement a violé les droits du peuple –, on a nettement l'impression qu'il trompe son monde.

*Jacques Mandelbaum*

# Naomi Kawase, révélation japonaise du Festival

## Suzaku. Une composition de plans sophistiqués pour atteindre à la vérité de la mémoire

**QUINZAINE DES RÉALISATEURS**
**Film japonais de Naomi Kawase. Avec Jun Kunimura, Machiko Ono, Sachiko Izumi, Kotaro Shibata. (1 h 35.)**

Il est certains films, rares, dont on sort bouleversé, sans avoir eu forcément le temps d'analyser les raisons d'une émotion qui vous submerge littéralement. *Suzaku* est de ceux-là. Premier long métrage d'une jeune réalisatrice japonaise venant du court métrage expérimental, le film est une des grandes révélations du Festival.

*Le scénario de Suzaku* suit la chronique d'une famille habitant Nishiyosino-mura, un village perché dans les montagnes : elle est composée d'un couple avec une petite fille qui héberge également la mère du mari ainsi qu'un neveu dont le père a disparu.

Au début des années 70, la famille vit, à l'instar des autres habitants du hameau, avec l'espoir de l'ouverture d'une ligne de chemin de fer qui désenclaverait le village. Au bout d'un tiers du film, le récit opère un saut de quinze ans en avant. Le projet de chemin de fer a été abandonné, seul reste un métaphorique morceau de tunnel inexploitable, creusé à flanc de montagne.

**POIGNÉE DE PERSONNAGES**

Michiru, la petite fille, est devenue une collégienne que son cousin ramène de l'école sur son scooter, la mère tente de travailler à la ville malgré sa santé fragile. Le père continue de se battre en vain au conseil municipal pour l'ouverture de la voie ferrée. Secrètement amoureuse de son cousin, Michiru se désespère d'assister à un début de relation entre sa mère et lui...

Le film est avant tout l'histoire d'une poignée de personnages que la réalisation approche au plus près. Décrits par leurs gestes et leurs trajets réguliers, placés dans un espace naturel grandiose (Suzaku est le nom du dieu de la montagne) comme s'ils communiaient avec le cosmos, condamnés pourtant par le mouvement général qui, dans les pays industriels, vide les campagnes, ils deviennent nos proches.

*Suzaku* frappe, dès les premières images, par sa lenteur et la composition à la fois discrète et minutieuse du cadre. Mais le soupçon de formalisme disparaît au bout de quelques minutes, tant est puissant le lien de compassion que la mise en scène construit entre le spectateur et les personnages. Tout en s'appuyant sur une architecture du cadre très complexe, le film de Naomi Kawase réussit à enregistrer une indiscutable forme de vérité. Celle-ci est rendue plus tangible par la qualité des comédiens, la plupart non professionnels, et surtout par la durée adéquate des scènes qui exclut à la fois la complaisance contemplative et la rapidité artificielle.

Après l'éclatement de la famille, les films super-8 retrouvés avec la caméra du père disparu sont visionnés à la fin de l'ouvrage, comme la mémoire d'un temps définitivement révolu. Ils renvoient à une expérience universelle du souvenir.

*Jean-François Rauger*

# Mozart triomphe à l'Opéra Garnier avec « La Clémence de Titus »

## La nouvelle production de ce drame mésestimé est une réussite totale

**Mésestimé, le dernier opéra de Mozart est présenté au Palais Garnier dans une production éblouissante. Dirigée par le chef suisse Armin Jordan, qui triomphait fin mars-début avril dans *Parsifal*, de Wagner, à l'Opéra-Bastille, cette *Clémence de Titus* se déploie dans un espace scénique qui permet à Willy Decker de diriger les acteurs avec une justesse qui rend justice à la psychologie des personnages.**

**_LA CLÉMENCE DE TITUS_, de Mozart. Avec Keith Lewis (Titus), Anne Sofie von Otter (Sextus), Cynthia Lawrence (Vitellia), Christine Schäfer (Servilia), Angelika Kirchschlager (Annius), David Pittsinger (Publius), Orchestre et chœurs de l'Opéra national de Paris, Armin Jordan (direction). Willy Decker (mise en scène). John Macfarlane (décors et costumes). Hans Toelstede (lumières). Denis Dubois (chef des chœurs).**
**PALAIS GARNIER, le 13 mai. Diffusion sur France Musique, le 17 mai à 19 h 30.**

Enfin, l'Opéra de Paris d'Hugues Gall se réveille. Et avec l'opéra de Mozart le moins aimé, le plus mésestimé, le plus mal traité. Ultime ouvrage pour la scène du compositeur, livré à Prague pour le couronnement de l'empereur Léopold II, en 1791, *La Clémence de Titus* a trop vite, beaucoup trop vite, été reléguée au rang de ces dernières commandes officielles passées à un compositeur aux abois et malade. Disons-le d'emblée : ce spectacle est un bonheur qu'on n'attendait pas, au vu d'une affiche certes prometteuse mais dirigée par Armin Jordan. Récemment magnifique dans *Parsifal*, le chef suisse a, en effet, plombé certaines soirées mozartiennes de sinistre mémoire...

Pourtant, c'est lui qu'on a plaisir à saluer d'abord. Certes, il n'est pas le chef dont on attend, à l'Opéra de Paris, qu'il « baroquise » les troupes musicales (Marc Minkowski s'était remarquablement acquitté de cette tâche la saison dernière dans Idoménée). Mais, une fois habitué à *certaines « émolliences »* rythmiques, au manque de sveltesse du son qu'il obtient de l'orchestre, on est frappé, séduit, conquis par la tendresse qu'il imprime à sa direction, par le lyrisme chaleureux qu'il injecte à une partition qu'on lui donnera mille fois raisons d'aimer. Parfois voudrait-on des surpointages plus prestes, des tempos plus allants... nous ne sommes apparemment pas les seuls : à deux reprises et de façon plutôt inélégante – notamment dans la troisième partie de son dernier air –, Anne Sofie von Otter a fait comprendre qu'elle voulait aller plus vite.

Qu'importe : on ne s'ennuyait pas une seule seconde, cette soirée du mardi 13 mai. L'orchestre non plus, semble-t-il – notons d'ailleurs sa rare présence, debout en fosse, à l'issue du spectacle. Un plateau de luxe rappelait les beaux soirs liebermanniens.

Anne-Sofie von Otter, d'abord un peu glaciale – son péché mignon –, se réchauffe pour composer, à l'acte II, un personnage brûlant. Elle joue le désespoir schizophrène du personnage de Sextus sans perdre l'élégance, la ligne et l'impeccable musicalité qui sont sa marque de fabrique. Dialoguant avec la clarinette en parfaite gémellité instrumentale, elle fait entendre sa vaste culture vocale et stylistique, acquise notamment auprès de John Eliot Gardiner, dont elle est la mezzo quasi-attitré.

Angelika Kirschlager apparaît au disque, traitée en star glamour par Sony Classical. On craignait un phénomène passager à la Boje Skovus – belle bête pour pages de publicité mais baryton chantant *bas et rayonnant court*. Kirschlager a d'autres atouts : mezzo agile, clair, projeté, impeccable musicienne et touchante actrice. A n'en point douter, une très grande chanteuse à la technique saine est née. Christine Schäfer manque un peu de substance vocale, notamment dans le médium, *mais c'est une fine musicienne*, capable de passer de Lulu à Zerbinette, du Pierrot lunaire au rôle de Servilia, qu'elle incarne avec une grande subtilité vocale et psychologique.

> Un plateau de luxe, qui rappelait les beaux soirs liebermanniens

Cynthia Lawrence domine totalement le rôle accidenté de Vitellia ; mais l'on aurait davantage aimé cette chanteuse si elle ne s'était pas laissée aller à une composition un peu outrancière, plus proche de l'esthétique Drag Queen que de ce qu'on peut attendre de l'évolution psychologique du rôle. Mais c'est une prima donna, à coup sûr. David Pittsinger est un Publius honnête et Titus, chanté par Keith Lewis, prend un relief subtil. Le ténor craque ses aigus, au premier acte. Mais, en seconde partie, la voix prend de l'assurance et ce musicien donne un relief au personnage, regénère sa cassure initiale (l'obligation de renoncer à l'amour profond pour une princesse noire au profit de mariages de convenance, tous repoussés) en une compassion généralisée des plus touchantes.

Le metteur en scène Willy Decker a demandé à son décorateur, Hans Toelstede, de placer au centre de l'austère plateau, élégamment dressé – à l'antique, mais sans excès – de gris bleutés et de blancs cassés, un vaste bloc de marbre massif, stèle dont émerge, par « pelures » et cassures successives un buste romain. Le symbole pourrait être facile s'il n'était pas le support, et non l'illustration, de l'« effeuillage » psychologique effectué sur scène. Sa direction d'acteur est remarquable, son traitement du chœur (en effectif réduit, comme l'orchestre) ne l'est pas moins.

Dommage cependant qu'on l'entende à deux reprises chanter en coulisses comme s'il était enfermé au sous-sol des Galeries Lafayette, juste derrière le bâtiment de l'Opéra : le finale du premier acte exige un dosage moins sommaire des trois plans sonores solistes/chœur/orchestre. Les costumes sont beaux, simples, efficaces (le couple adolescent Annius-Servilia tranche par le jaune de sa vêture), les toiles de fond (très inspirées – un euphémisme – de celles d'Olivier Debré) ont de belles zébrures grises et rouges. Le drame respire, la musique vit et chante. L'Opéra de Paris redevient la vieille dame indigne qu'on aime et non la douairière convenable qu'on connaît trop.

***Renaud Machart***

# Le Piccolo Teatro de Milan fête ses cinquante ans

## L'institution fondée par Giorgio Strehler attend beaucoup de la nouvelle municipalité pour franchir, affermie, le cap de l'an 2000

**MILAN**
*de notre envoyé spécial*

14 mai, 23 heures. Pour la 2 304e fois, le rideau du Piccolo est tombé sur une représentation d'*Arlequin serviteur de deux maîtres*, de Carlo Goldoni, dans une mise en scène de Giorgio Strehler. La salle est debout, ovationnant une troupe une nouvelle fois virtuose et une histoire exemplaire de la vie artistique internationale, celle d'un théâtre fondé au printemps de 1947 et devenu presqu'aussitôt l'une des plus belles, des plus civiques enseignes du monde de l'art. Le Piccolo Teatro de Milan a cinquante ans. Depuis le 10 avril et jusqu'au 29 juin, il se rappelle au bon souvenir des Milanais et de tout ceux qui ont un jour franchi la petite porte de la Via Rovello, au numéro 2, à la faveur de spectacles, expositions, récitals et soirées spéciales comme celles qui ont été imaginées pour célébrer cette longue marche théâtrale.

Le soir du 14 mai marquait l'anniversaire proprement dit du Piccolo Teatro, fondé en avril 1947 par Giorgio Strehler et Paolo Grassi, deux amis entrés en même temps dans la lutte anti-fasciste et sur les scènes de théâtre, au sein du Gruppo Palcoscenico. Ils investissaient, au cœur d'une cité réconciliée avec la démocratie, le Palais du conte Carmagnola, siège des milices fascistes où furent torturés de nombreux opposants. Avec très peu d'argent, les deux hommes allaient inscrire leur théâtre dans la plus haute tradition.

*Arlequin* est le spectacle fétiche du Piccolo, créé une première fois en juillet 1947 et depuis repris dans onze mises en scène différentes, présentées dans trente sept pays différents ; *Arlequin* est emblématique aussi de la manière d'un artiste exceptionnel, Giorgio Strehler, qui n'a eu de cesse pendant cinquante ans de réinventer le répertoire classique – Goldoni, Shakespeare, Molière, Marivaux... – et de le confronter à la modernité, qu'elle ait été visitée par Pirandello, Brecht – Strehler a présenté au maître allemand sa vision de *L'Opéra de quat'sous* à Milan, en 1956, ce qui lui a valu ce mot : *« Je veux que vous soyez désormais mon représentant. Bien à vous, Bertolt Brecht »* –, Bertolazzi, Neruda, Moravia, Genet, Beckett, Gatti, Botho Strauss, autant d'auteurs que Strehler a servis lui-même ou dont il a confié les mises en scène à de nombreux invités – Antoine Vitez ou Patrice Chéreau...

**À LA RESCOUSSE**

Depuis janvier, fâché du peu de soins qu'on prenait de son théâtre, de sa nouvelle salle mise en chantier en... 1978, Strehler a démissionné de son poste de directeur artistique. Appelés à la rescousse, l'ancien ministre français de la culture, Jack Lang, et Emmanuel Hoog, administrateur de l'Odéon à Paris, ont repris le flambeau. Avec pour seul objectif de fortifier le Piccolo et de le rendre à son fondateur. Celui-ci s'est laissé convaincre de diriger les célébrations du cinquantenaire. Tous les trois ont soumis au gouvernement italien un projet « Piccolo 2000 » qui devrait lui permettre d'assurer sa pérennité.

Dimanche, une coalition de droite a conquis la mairie de Milan, jusque-là dirigée par la Ligue lombarde. A la différence de son prédécesseur qui n'est jamais venu au Piccolo, le nouveau maire de Milan, Gabriele Albertini (Forza Italia) a assisté à la représentation d'*Arlequin*, le 14 mai – que Jack Lang a rejoint in extremis, campagne oblige. Signe encourageant. Strehler souhaitait que *« le cinquantième anniversaire soit la fête d'une naissance »*. Avant l'été, ce rêve pourrait prendre corps.

***Olivier Schmitt***

**★ Piccolo Teatro de Milan. Spectacles de Giorgio Strehler : *L'Ile des esclaves*, de Marivaux, jusqu'au 25 mai. *Arlequin*, jusqu'au 29 juin. *Les Noces de Figaro*, de Mozart (Scala), le 16 juin. *Elvira o la passione teatrale*, de Louis Jouvet, du 19 au 25 juin. *Bon anniversaire au Piccolo*, le 29 juin. Tél. : (00-39-2) 72-333-222.**

# La musique et les chants de l'Atlas à la Cité de la musique

**UN CYCLE** consacré aux musiques berbères de l'Atlas marocain s'est achevé, le 11 mai, à la Cité de la musique de Paris. Comme il arrive parfois en matière de musiques traditionnelles, cette série de concerts, si l'on omet des extraits, présentés en ouverture, du *Cycle de l'eau*, une création du compositeur contemporain Ahmed Essyad, a servi d'illustration sonore, avant d'être habitée par l'esprit du spectacle : le plaisir, l'émotion sont occultés derrière une curiosité imposée par l'absence de mise en scène. Le temps où les chasseurs de sons invitaient des Inuits, des Aborigènes ou des Pygmées à se présenter sans décors ni travail scénique dans les théâtres occidentaux est révolu. A l'instar notamment du Festival d'Automne, les efforts des programmateurs ont porté sur la lumière, le découpage en séquences, l'explication pédagogique de musiques ou de chants à forte résonance sacrée.

La Cité de la musique ne nous a pas épargné le mystère de beaux alignements de chanteurs impeccablement mis dans leurs djellabas blanches, de rangées de femmes en costume brodé, dont il a fallu décrypter les vocalises par programme interposé, comme suit : *« premier petit déjeuner de la mariée dans sa nouvelle maison, première sortie de la mariée pour puiser l'eau »*. Là, l'assistance, dans le bon déroulement des festivités, explique le livret distribué à l'entrée du spectacle, doit jeter *« des amandes et des noix en chantant »*.

N'eût-il pas fallu casser le bel ordonnancement de la salle des concerts, mettre le public – nombreux, curieux, avide – en rond, lui offrir du thé, des amandes et des noix, afin de restaurer l'esprit de la collectivité cultivé avec élégance et obstination par les villageois berbères ? La musique fait voyager. Le discours de l'érudition (le livret) vient ensuite. La musique est senteurs, goûts, emportements sacrés, élans profanes. Les musiciens et chanteurs du village des Ichebbaken (Haut-Atlas central) invités pour deux concerts, avec leurs battements de mains, les balancements de leurs corps, leurs tambourins surchauffés, ont vécu leur vie. Pas nous, pauvres assis.

Afin de retrouver le parfum des *ahwach*, ces grandes fêtes nocturnes, la vision des étoiles, l'ivresse du mariage et des moissons chantée par les musiciens itinérants, il faudra avoir recours à un livre, *Chants et danses de l'Atlas*, de Miriam Rovsing Olsen, paru dans la très belle collection Actes Sud-Cité de la musique, qui compte aujourd'hui huit références, et bientôt onze, toutes liées à des concerts donnés à Paris. Un CD de vingt et un titres accompagne cet ouvrage, parfois savant, mais surtout plein de la poésie berbère, du piétinement des bêtes, des voix lancées et des youyous des femmes. Ici, le livre-CD est au concert ce qu'est la radio à la télévision : il amplifie l'imaginaire, tandis que le second met des images à plat.

***Véronique Mortaigne***

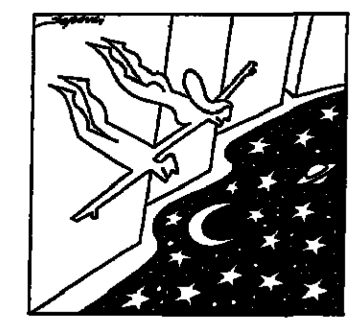
**★ Un livre-CD Cité de la musique-Actes Sud, 152 p., 120 F.**





# Didier Lockwood et Antoine Hervé

## Un duo sur fond de jazz et de musique « classique » au Parc floral de Paris



**DIDIER LOCKWOOD** et Antoine Hervé sont deux musiciens connus du public. Leur formation en fait des sortes de généralistes paradoxaux, Lockwood a des airs de repreneur de Grappelli (comme tous les violonistes français), des manières élégantes, mais il a débuté dans Magma (le groupe en fusion de Christian « le bruit et la fureur » Vander). Hervé a quitté le conservatoire bardé de prix, mais il a dirigé l'Orchestre national de jazz à l'âge de vingt-huit ans. Tous deux se soucient peu des gardiens du temple. Ils préfèrent jouer sur les marches ce qui leur passe par les doigts. Ce qui fait qu'ils en sont à persiller les standards du jazz de versions personnelles du *Lacrimosa* (*Requiem*), de Mozart, ou de *La Méditation de Thaïs*, de Massenet. Ce genre sportif divise le temple en deux camps distincts : ceux qui interdisent et ceux qui déconseillent formellement. Donc, à suivre au Parc floral du bois de Vincennes (entrée libre) : les rhododendrons s'enflamment et les iris sont à leur apogée.

★ **Parc floral de Paris, kiosque géant de la Vallée des fleurs. Mº Château-de-Vincennes. 16 heures, le 17. Entrée du parc : 10 F. Tél. : 01-43-43-92-95.**

# UNE SOIRÉE À PARIS

**Orchestre philharmonique de Radio-France**
Ce n'est pas pour Ute Lemper qu'on ira à la Maison de la radio, mais bien pour la *Troisième Symphonie*, d'Albéric Magnard, une vraie musique de plein air aussi roborative que poétique et inoubliable.
Mozart : *Symphonie concertante pour hautbois, clarinette, basson, cor et orchestre*. Magnard : *Symphonie nº 3*. Weill : *Les Sept Péchés capitaux*. Ute Lemper (voix), Jean-Louis Capezzali (hautbois), Chantal Colas-Carry (basson), Francis Gauthier (clarinette), Jean-Jacques Justafre (cor), Vladimir Fedosseiev (direction).
*Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mº Passy. 20 heures, le 16. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.*

**Eddie Palmieri**
Ardent et fougueux pianiste, il dévergonde la salsa depuis plus de trente ans. Il l'attire vers le jazz, y sème fractures et dissonances, sans délaisser pour autant l'accroche des rythmes piquants. S'il admet volontiers les influences de Bud Powell, McCoy Tyner ou Bill Evans dans ses phrasés, Eddie Palmieri revendique également sa place en tant que maître à danser.
*New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

**Compagnie Appels**
*Coco-Grille* est inspiré de *La Princesse de Clèves*, tout simplement ! Jonathan Appels aime l'incongru et les décalages de la langue. Ainsi *The lake is now closed for swimming* veut-il dire que le lac est fermé aux baigneurs, ou justement qu'il est fermé parce que réservé à la baignade ? Réponse dans les chorégraphies.
*Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mº Place-des-Fêtes, Télégraphe. 20 h 30, le 16. Tél. : 01-43-58-55-93. 60 F et 90 F.*

**Armstrong jazz Ballet**
Le jazz se rebelle. Geraldine Armstrong s'est toujours bagarrée pour imposer son travail, malgré l'absence d'argent. Elle présente différentes chorégraphies, dont *Crossroads* et *Mama Kinte Blues*. Elle a eu la bonne idée d'inviter l'Ivoirien George Momboye, révélé à « Mama Africa », thème de la Biennale de Lyon 1994.
*Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand, 92 Courbevoie. 20 h 45, le 16. Tél. : 01-47-68-51-50. 80 F et 100 F.*

**« Danse en Utopie »**
Il est rare en France que l'université se mêle de danse. Jussieu et Villetaneuse organisent « Danse en Utopie ». Stages, débats, conférences dansées, spectacles professionnels. Deux bons choix : *Dead and Alive* du Japonais Kim Itoh, et *Le Siècle des fous* des Burkinabe Seydou Boro et Salia Sanon, danseurs et chorégraphes associés au Centre chorégraphique de Montpellier. Ces spectacles seront suivis d'un bal de clôture, animé par Bernadette David.
*Maison de la danse et du théâtre, 75-81, avenue de la Marne, 93 Epinay-sur-Seine. 20 h 30, les 16 et 17 mai. Tél. : 01-49-40-40-00. De 20 F à 70 F.*

**Prohibition, Hint**
Au tournant d'une rue pentue de Montreuil, La Pêche, lieu associatif à la programmation aventureuse. Ainsi Prohibition et Hint, deux formations que l'on apppellera rock par facilité et dont l'underground, à juste titre, fête l'originalité.
*Montreuil (93). La Pêche, 16, rue Pépin. 20 heures, le 17. Tél. : 01-48-70-69-65. De 40 F à 50 F.*

# CINÉMA

## NOUVEAUX FILMS

**ASSASSIN(S) (**)**
Film français de Mathieu Kassovitz, avec Michel Serrault, Mathieu Kassovitz, Medhi Benoufa, Robert Gendreu, Danièle Lebrun, François Levantal (2 h 10).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Opéra I, dolby, 2e (01-43-12-91-40) (+) ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (+) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; UGC Montparnasse, 6e ; La Pagode, dolby, 7e (+) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (+) ; UGC George-V, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31) (+) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81) (+) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67) (+) ; UGC Lyon Bastille, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04) (+) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (01-48-28-42-27) (+) ; Majestic Passy, dolby, 16e (01-42-24-46-24) (+) ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96) (+).

**LE BAISER DU SERPENT**
Film franco-allemand-britannique de Philippe Rousselot, avec Ewan McGregor, Greta Scacchi, Pete Postlethwaite, Richard E. Grant, Carmen Chaplin, Donal McCann (1 h 44).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40) (+) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88) (+) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83) (+) ; La Pagode, 7e (+) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (01-43-59-04-67) (+) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48) (+) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88) (+) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50) (+) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (+) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) (+) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (+) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (+).

**HAMLET**
Film britannique de Kenneth Branagh, avec Kenneth Branagh, Julie Christie, Billy Crystal, Gérard Depardieu, Charlton Heston, Derek Jacobi (4 h 01).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Max Linder Panorama, THX, dolby, 9e (01-48-24-88-88) (+).

**LES MARCHES DU PALAIS**
Film français de Bernard Dartigues, avec Philippe Caubère (2 h 20).
Racine Odéon, 6e (01-43-26-19-68) (+) ; Le Balzac, dolby, 8e (01-45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (01-39-17-10-00) (+).

(**) Film interdit aux moins de 16 ans.
(+) Réservation au 01-40-30-20-10.




# RÉGIONS

Une sélection musique classique, danse, jazz, théâtre et art

## MUSIQUE CLASSIQUE

**ARLES**
**Quatuor Sibelius**
Œuvres de Greif : *Quintette pour piano et cordes*. Mendelssohn : *Octuor*. Haridas Greif (piano), Quatuor de l'Orchestre philharmonique de Montpellier.
*Eglise Saint-Martin-du-Méjan, 13 Arles. 21 heures, le 23. Tél. : 90-49-56-78.*

**AVIGNON**
**Mireille**
de Gounod. Marie-Paule Dotti (Mireille), Jean-Pierre Furlan (Vincent), Olivier Grand (Ourrias), Michel Bouvier (Ramon), Hélène Jossoud (Taven), Orchestre lyrique de région Avignon-Provence, François-Xavier Bilger (direction), Robert Fortune (mise en scène), Jacques Fabre (chorégraphie).
*Opéra, rue Racine, 84 Avignon. 20 heures, le 23 ; 14 h 30, le 25. Tél. : 04-90-82-23-44. De 70 F à 280 F.*

**LYON**
**Nabucco**
de Verdi. Alain Fondary (Nabucco), Linda Roark Strummer (Abigaille), Giogio Merighi (Ismaël), Carlo Colombara (Zaccaria, grand prêtre de Jérusalem), Anna Schiatti (Fenena), Chœur national bulgare, Orchestre national de Lyon, Maurizio Arena (direction).
*Auditorium Maurice-Ravel, 140, rue Garibaldi, 69 Lyon. 18 heures, le 17. Tél. : 04-78-95-95-95. De 135 F à 270 F.*

**L'Osteria di Marechiaro**
de Paisiello. Jean-Richard Fleurençois, Charles Saillofest (Carl'Andrea), Alketa Cela, Anne-Christine Heer (Chiarella), Jean-Baptiste Dumora, Laurent Alvaro (le conte), Marc Duguay, Etienne Lescroart (Federico), Atelier lyrique et orchestre de l'Opéra de Lyon, Laurent Pillot (direction), Myriam Tanant (mise en scène).
*Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 20 h 30, les 17, 21 et 30 ; 17 heures, le 25 ; 19 h 30, le 28. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 170 F.*

**La Bohème**
de Puccini. Barbara Hendricks, Andrea Dankova (Mimi), Greg Fedderly, Gunnar Gudbjörnsson (Rodolphe), Virginie Pochon, Anne-Marguerite Werster (Musette), Ludovic Tézier, Frédéric Caton (Marcel), Jérôme Varnier (Colline), Christophe Lacassagne (Schaunard), Maîtrise, chœur et orchestre de l'Opéra de Lyon, David Robertson (direction), Denis Llorca (mise en scène).
*Opéra Nouvel, 1, place de la Comédie, 69 Lyon. 17 heures, le 18 ; 19 h 30, le 20 ; 20 h 30, les 22, 24 et 27, jusqu'au 31. Tél. : 04-72-00-45-45. De 85 F à 370 F.*

**MARSEILLE**
**Semiramis**
de Rossini. Cecilia Gasdia (Semiramis), Martine Dupuy (Arsace), Michele Pertusi (Assur), Bruce Ford (Idreno), Stefano Palatchi (Oroé), Orchestre philharmonique de Marseille, Giuliano Carella (direction), Flavio Trevisan (mise en scène).
*Opéra, 2, rue Molière, 13 Marseille. 20 h 30, les 23, 28 et 31 ; 14 h 30, le 25. Tél. : 04-91-55-00-70. De 280 F à 300 F.*

**MULHOUSE**
**Ariane, le château de Barbe-Bleue**
de Martinu et Bartok. Laurence Janot (Ariane), René Massis (Thésée), Nikita Storojev (Barbe-Bleue), Hedwig Fassbender (Judith), Orchestre philharmonique de Strasbourg, Claude Schnitzler (direction), Dieter Kaegi (mise en scène).
*La Filature, 20, allée Nathan-Katz, 68 Mulhouse. 20 h 30, le 17. Tél. : 03-89-36-28-28. 200 F.*

**STRASBOURG**
**Orchestre philharmonique de Strasbourg**
Ives : *The Unanswered Question*. McMillan : *Veni, veni Emmanuel*. Beethoven : *Symphonie nº 3 « Eroica »*. Evelyn Glennie (percussions), John Nelson (direction).
*Palais de la musique et des congrès, place de Bordeaux, 67 Strasbourg. 20 h 30, le 23. Tél. : 03-88-52-18-45. De 135 F à 245 F.*

**TOULOUSE**
**Orchestre national du Capitole de Toulouse**
Vlad : *Preludi ed 1 fuga dell arte della variazione*. Wieniawski : *Concerto pour violon et orchestre nº 2*. Schumann : *Symphonie nº 3 « Rhénane »*. David Garrett (violon), Alessio Vlad (direction).
*Halle aux Grains, place Dupuy, 31 Toulouse. 20 h 30, le 22. Tél. : 05-61-63-13-13. De 100 F à 250 F.*

## JAZZ

**LORMONT**
**Trevor Watts et Moire Music Drum Orchestra**
L'un des saxophonistes majeurs du free britannique avec sa formation régulière. Organisé par l'association Musiques de nuit.
*Salle Léo-Lagrange, rue Lavergne, 33 Lormont. 21 heures, le 22 mai. Tél. : 05-56-28-57-14. 90 F.*

**NANTES**
**Ligerian Jazz Kollectif**
Les professeurs présentent leurs élèves. Autres rencontres prévues les 22 et 29 mai.
*Pannonica, 9, rue Basse-Porte, 44 Nantes. 20 h 30, le 21 mai. Tél. : 02-40-48-74-74. Entrée libre.*

**VAULX-EN-VELIN**
**Spectacle musical « Les Hommes »**
Mise en scène de Jean-Paul Delore, avec la compagnie Le Lézard dramatique et La Marmite infernale de l'ARFI.
*Centre culturel Charlie Chaplin, place de la Nation, 69 Vaulx-en-Velin. 20 h 30 les 23, 24, 27, 29, 30 et 31 mai ; 19 h30, le 28. Tél. : 04-72-04-81-18.*

## DANSE

**ANGERS**
**CNDC l'Esquisse**
Bernardo Montet : *Issé Timossé*.
*Grand-Théâtre, 7, place du Ralliement, 49 Angers. 20 h 30, le 23. Tél. : 02-41-87-80-80. 130 F.*

**CAVAILLON**
**Compagnie danse Yvann Alexandre**
*Décence*.
*Théâtre, rue du Languedoc, 84 Cavaillon. 20 h 30, les 22 et 23. Tél. : 04-90-78-64-64.*

**MARSEILLE**
Objectif Danse fait un travail aussi ouvert qu'érudit : Pierre Droulers est invité avec *Mountain-Fountain* (Théâtre Tourky, 15, impasse Leo-Ferré, 13003 Marseille. 21 heures, le 21. De 35 F à 110 F). L'Anglais Julyen Hamilton improvise *40 monologues*, une parole dansée singulière.
*Les Bernardines, 17, boulevar Garibaldi, 13 Marseille. 19 h 30, les 28 et 29, 21 heures, les 30 et 31. De 50 F à 90 F. Tél. : 04-91-55-58-84.*

**BRUXELLES**
Il faut aller à Bruxelles pour Frédéric Flamand, qui clôture Charleroi-Danses, belle manifestation, en présentant trois pièces de son œuvre réalisées en collaboration avec le plasticien Fabrizio Plessi : *Icare*, *Titanic* et *Ex machina*. Adepte du spectacle total, le Flamand n'a pas en France la reconnaissance qu'il devrait. On feint, à chaque fois, de le redécouvrir.
*Halles de Schaerbeek, rue Royale-Sainte-Marie, Bruxelles. 20 h 30, les 17, 21, 23 et 24 mai. Tél. : 02-344-87-77*

## THÉÂTRE

**ALÈS**
**Néron**
de Gabor Rassov, mise en scène de Pierre Pradinas, avec Denis Lavant, Marie Trintignant, Brigitte Catillon, Thierry Gimenez, Laurent Desponds, Riton Liebman, David Mandineau, François Monnié, Pierre Pradinas, Gabor Rassov, Vanzetta et Hélène Viaux.
*Le Cratère, square Pablo-Neruda, 30 Alès. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 04-66-52-52-64. Durée : 2 h 15. De 70 F* à 110 F.*

**ANGERS**
**Vingt-sept remorques pleines de coton**
de Tennessee Williams, mise en scène de Daniel Girard, avec Thierry Belnet, Lucien Marchal et Marie Mure.
*Beaurepaire, 12, boulevard Gaston-Dumesnil, 49 Angers. 20 h 30, les 20, 21, 23, 24, 26, 27 ; 19 h 30, le 22. Tél. : 02-41-87-80-80. Durée : 2 heures. 85 F* et 110 F. Jusqu'au 7 juin.*

**BESANÇON**
**Eloge du cycle**
d'Alain Pierremont, Joël Jouanneau et Gilles Costaz, mise en scène d'Anne-Marie Lazarini, Gilles Bouillon et René Loyon, avec Muriel Amat, François Clavier, Stéphane Comby, Christian Drillaut et Chantal Mutel.
*Nouveau Théâtre, 6, rue de la Mouillère, 25 Besançon. 17 heures, le 17. Tél. : 03-81-88-55-11. Durée : 1 h 30. De 50 F* à 110 F.*

**BÉTHUNE**
**Luna Park**
**(la grève ou le pique-nique)**
de Claude Delarue, mise en scène d'Alain Barsacq, avec Jean-Louis Cassarino, Sylviane Goudal, Xavier Helly, Anne Lévy, Florence Masure, Vincent Nemeth, Christian Ruché et Jean-Michel Vovk.
*Studio-théâtre, place Foch, 62 Béthune. 20 h 30, les 17, 20, 24 ; 19 heures, les 21 et 22 ; 14 heures et 20 h 30, le 23. Tél. : 03-21-63-29-00. Durée : 1 h 30. De 40 F* à 110 F.*

**BOURGES**
**Une maison de poupée**
de Henrik Ibsen, mise en scène de Deborah Warner, avec Dominique Blanc, Andrzej Seweryn, Maurice Bénichou, Christine Gagnieux, André Wilms, Gilette Barbier et Helen Manning.
*Maison de la culture, place André-Malraux, 18 Bourges. 19 h 30, les 21 et 22 ; 20 h 45, le 23. Tél. : 02-48-67-06-07. Durée : 3 heures. De 65 F* à 150 F.*

**DIJON**
**Théâtre en mai**
avec « Bernadetje », d'Alain Platel et Arne Sierens, et « La vie est un songe », de Pedro Calderon de la Barca, à La Vapeur, 42, avenue de Stalingrad, « Sladek, soldat de l'armée noire », de Odön von Horvath à la salle du Parvis-Saint-Jean, rue Danton, « Liliom », de Ferenc Molnar, au Théâtre des Feuillants, 9, rue Condorcet, et « Everyman », de Zaoum Company, à l'Entrepôt Théâtre, 12, rue de la Breuchillière.
*Théâtre en mai, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-12-12. De 30 F* à 80 F. Jusqu'au 31 mai.*

**DOUAI**
**Les Météores**
avec « Les Dits d'amour » (Louise Labé-Isabelle Lusignan), « Ubu toujours » (Alfred Jarry-Vincent Mambachaka et Richard Demarcy), « François d'Assise » (Joseph Delteil-Adel Hakim), « Les Contes urbains » (Yvan Bienvenue), « La Légende de Kaïdara » (Hampaté Bâ-Ymako Teatri d'Abidjen), « Les Mains d'Edwige au moment de la naissance » (Wajdi Mouawad-Jean-Louis Jacopin) et « Les Soleils des indépendances » (Ahmadou Kourouma-Pascal Nzonzi).
*L'Hippodrome, place du Barlet, 59 Douai. Tél. : 03-27-96-62-83. De 40 F* à 90 F.*

**ÉVREUX**
**L'Illusion comique**
de Pierre Corneille, mise en scène de Jean-Marie Villégier, avec Anne-Claire, Jean-Pierre Baudson, Sandrine Bonjean, Alfredo Canavate, Stéphane Fauville, François Frapier, Antoine Girard, Frédéric Laurent, Didier Niverd, Candy Saulnier et Bernard Waver.
*Le Cadran, 15, boulevard de Normandie, 27 Evreux. 20 h 30, les 22 et 24 ; 19 heures, le 23. Tél. : 02-32-78-85-25. Durée : 2 h 45. De 48 F* à 110 F.*

**GRENOBLE**
**Enfantillages**
avec « Sous la table » (compagnie Agnès Desfosses), « Et ce fut » (Théâtre des Lucioles-Marcial Di Fonzo Bo et Pierre Maillet), « Le Bachelier » (Jules Vallès-Jeanne Champagne), « Tohu et Bohu » (Manuela Morgaine-Thierry Roisin), « Fantaisies et bagatelles » (Pierre Blaise-Théâtre Sans Toit), « La Lune en plein soleil » (Carole Gonsolin et François Raulin).
*Le Cargo-Grande Salle, 4, rue Paul-Claudel, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-25-91-91. De 25 F* à 60 F.*

**LE HAVRE**
**Le Jardin de reconnaissance**
de Valère Novarina, mise en scène de l'auteur, avec Jean-Quentin Châtelain, Roséliane Goldstein et Agnès Sourdillon.
*Le Volcan, 2, rue Racine, 76 Le Havre. 20 h 30, le 17. Tél. : 02-35-19-10-10. Durée : 1 h 15. De 40 F* à 80 F.*

**LIMOGES**
**Les Trois Sœurs**
d'Anton Tchekhov, mise en scène de Silviu Purcarete, avec Emmanuel Fumeron, Léonore Chaix, Amélie de Vautibault, Sophie Torresi, Véronique Poupelin, Carlos Chahine, Jacques Bourgaux, Olivier Achard, Laurent Schuh, Lucian Iancu, Jacques Poix-Terrier, Philippe Ponty, Jean-Pierre Becker et Ana Ciontea.
*Théâtre de l'Union, 20, rue des Coopérateurs, 87 Limoges. 18 h 30, le 22 ; 20 h 30, les 23, 24, 26, 27. Tél. : 05-55-79-90-00. Durée : 3 heures. 95 F* et 125 F.*

**MARSEILLE**
**La Tempête**
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Luc Revol, avec Alexandre Bonstein, Henri Delmas, Michel Duchaussoy, Christophe Garcia, Nathalie Hugon, José-Antonio Pereira, Daniel San Pedro, Jean-Luc Revol, Jean-Yves Roan, Fabrice Rodriguez, Martine Sarcey et Eirik Thomas.
*La Criée, 30, quai de Rive-Neuve, 13 Marseille. 20 h 30, les 17, 22, 23, 24, 27 ; 14 h 30 et 20 h 30, le 20 ; 19 heures, le 21 ; 17 heures, le 25. Tél. : 04-91-54-70-54. Durée : 2 h 30. 130 F* et 150 F. Jusqu'au 31 mai.*

**MONTPELLIER**
**Un Cid**
d'après Pierre Corneille, mise en scène d'Emilie Valantin, avec Jacques Bourdat, Isabelle Rouabah, Jean Sclavis, Jean-Pierre Skalka, Emilie Valantin et Christian Chiron et Yannick Herpin (musiciens).
*Théâtre des Treize-Vents, domaine de Grammont, 34 Montpellier. 19 heures, les 21, 22, 28 ; 20 h 45, les 23, 24, 27 ; 18 heures, le 25. Tél. : 04-67-58-08-13. Durée : 1 heure. De 45 F* à 110 F.*

**RENNES-LA ROCHELLE**
**Les Précieuses ridicules**
de Molière, mise en scène de Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff, avec Jean-Marc Bihour, Olivier Broche, Lorella Cravotta, Jérôme Deschamps, Philippe Duquesne, Camille Grandville, Robert Horn, Bruno Lochet, Yolande Moreau, François Morel, Olivier Saladin et François Toumarkine.
*Théâtre national de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, 35 Rennes. 20 h 30, le 17. Tél. : 02-99-31-12-31. Durée : 2 heures. 130 F. Dernière.*
*La Coursive, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot, 17 La Rochelle. 20 h 30, du 21 au 23 ; 15 heures et 20 h 30, le 24. Tél. : 05-46-51-54-02. Durée : 2 heures. 145 F.*

**SAINT-ÉTIENNE**
**Les Variations Goldberg**
de George Tabori, mise en scène de Daniel Benoin, avec Bruno Andrieux, Louis Bonnet, Clémentine Célarié, Freddy Kroegher, Sophie Langevin, Jean-Pierre Laurent, Wojtek Pszoniak, Pierre-Olivier Scotto, Enzo Martorina et André Peyrache.
*Théâtre Jean-Dasté, 7, avenue Emile-Loubet, 42 Saint-Etienne. 19 h 30, les 20 et 22 ; 20 h 30, les 21 et 23 ; 15 heures et 20 h 30, le 24. Tél. : 04-77-25-01-24. Durée : 2 h 30. 110 F. Dernières.*

**SAINT-NAZAIRE**
**Candides, par le Cirque baroque**
d'après une idée originale de Christian Taguet, mise en scène de Mauricio Celedon, avec Michel Arias, Laurent Attali, Jean-Thierry Baret, Jean-Claude Belmat, Pierre Billon, Joël Colas, Eliane Domanski, Pascal Fernandez, Aurélie Horde, Augustin Letelier, Bruno Lussier, Didier Mugica, Hélène Mugica, Aline Muheim, Pierre Munoz, Camila Osorio-Ghigliotto, Jean-Marie Rase et Valérie Sangouard.
*Sous chapiteau, place Marceau, 44 Saint-Nazaire. 20 h 30, les 23 et 24. Tél. : 02-40-22-91-36. Durée : 1 h 15. 130 F* et 150 F.*

**STRASBOURG**
**Sixième Solo**
de et par Serge Valletti.
*Le Maillon, 13, place André-Maurois, 67 Strasbourg. 20 heures, le 17. Tél. : 03-88-27-61-81. Durée : 1 h 30. De 35 F* à 120 F.*

**TOULOUSE**
**Allegria opus 147**
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Yves Jenny (piano) et Virginie Michaud (alto).
*Le Sorano, 35, allées Jules-Guesde, 31 Toulouse. 19 h 30, les 21 et 28 ; 20 h 30, du 22 au 24, les 27, 29. Tél. : 05-61-25-66-87. Durée : 1 h 30. De 60 F* à 110 F.*

## ART

**ALTKIRCH, MONTBÉLIARD MULHOUSE**
**Joël Kermarrec**
*Centre rhénan d'art contemporain d'Alsace, 18, rue du Château, 68 Altkirch. Tél. : 03-89-08-82-59. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 1er juin. Entrée libre.*
*Musée du château des ducs de Wurtemberg, 25 Montbéliard. Tél. : 03-81-99-23-72. De 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin. Entrée libre.*
*Musée des Beaux-Arts, villa Steinbach, 4, place Guillaume-Tell, 68 Mulhouse. Tél. : 03-89-45-43-19. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ; jeudi de 10 heures à 17 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 1er juin. 20 F.*

**ANTIBES – JUAN-LES-PINS**
**Pierrick Sorin**
*Musée Picasso, château Grimaldi, place Mariéjol, 06 Antibes-Juan-les-Pins. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 30 F.*

**BEAUMONT-DU-LAC**
**Thomas Demand, Thomas Rentmeister, Moniek Toebosch**
*Centre d'art contemporain de Vassivière, île de Vassivière, 87 Beaumont-du-Lac. Tél. : 05-55-69-27-27. De 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 28 juin. 15 F.*

**LE CATEAU-CAMBRÉSIS**
**Les Chasubles de Matisse**
*Musée Matisse, palais Fénelon, place du Commandant-Richez, 59 Le Cateau-Cambrésis. Tél. : 03-27-84-13-15. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures ; dimanche de 10 heures à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juin. 16 F.*

**CÉRET**
**25 ans d'art contemporain à travers la collection d'Yves Michaud**
*Musée d'art moderne, 8, boulevard du Maréchal-Joffre, 66 Céret. Tél. : 04-68-87-27-76. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 15 juin. 35 F.*

**DIJON**
**Angela Bulloch**
*Le Consortium, 37, rue de Longvic, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75-23. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 juin. Entrée libre.*
**Pierre Huyghe**
*Le Consortium, Centre d'art contemporain, 16, rue Quentin, 21 Dijon. Tél. : 03-80-30-75-23. De 14 heures à 18 heures. Fermé dimanche et lundi. Jusqu'au 23 juin. Entrée libre.*

**GRENOBLE**
**Signac et la libération de la couleur, de Matisse à Mondrian**
*Musée de Grenoble, place Lavalette, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-63-44-44. De 11 heures à 19 heures ; nocturne mercredi jusqu'à 22 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 25 mai. 25 F.*
**Vraiment : le féminisme et l'art**
*Le Magasin, Centre national d'art contemporain, 155, cours Berriat, 38 Grenoble. Tél. : 04-76-21-95-84. De 12 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 15 F.*

**LOCMINÉ**
**Densité ou le musée inimaginable : la discontinuité**
*Domaine de Kerguéhennec, Bignan, 56 Locminé. Tél. : 02-97-60-44-44. De 10 heures à 19 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 6 juillet. 25 F.*

**MEYMAC**
**Andreas Schulze, Anne Barbier**
*Centre d'art contemporain, abbaye Saint-André, 19 Meymac. Tél. : 05-55-95-23-30. De 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 22 juin. 20 F.*

**NICE**
**Jean-Marc Bustamante**
*Villa Arson, galerie de la villa, 20, avenue Stephen-Liégeard, 06 Nice. Tél. : 04-92-07-73-80. De 13 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. Entrée libre.*

**NÎMES**
**Alan Charlton**
*Carré d'art-Musée d'art contemporain, place de la Maison-Carrée, 30 Nîmes. Tél. : 04-66-76-35-70. De 10 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 25 mai. 22 F.*

**ROCHECHOUART**
**Suzanne Lafont : le défilé**
*Musée départemental d'art contemporain, château, 87 Rochechouart. Tél. : 05-55-03-77-77. De 14 heures à 18 heures. Fermé lundi et mardi. Jusqu'au 22 juin. 15 F.*

**TROYES**
**Subira-Puig : itinéraire d'un sculpteur**
*Musée d'art moderne, place Saint-Pierre, 10 Troyes. Tél. : 03-25-76-26-80. De 11 heures à 18 heures. Fermé mardi et fêtes. Jusqu'au 2 juin. 30 F.*

**VENCE**
**Jean-Pierre Raynaud**
*Château de Villeneuve, Fondation Emile-Hugues, 2, place du Frêne, 06 Vence. Tél. : 04-93-58-15-78. De 10 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 15 juin. 25 F.*

**VILLENEUVE-D'ASCQ**
**Art brut, collection de l'Aracine**
*Musée d'art moderne, 1, allée du Musée, 59 Villeneuve-d'Ascq. Tél. : 03-20-19-68-68. De 10 heures à 18 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 14 juillet. 25 F.*

(*) Tarifs réduits.

# Le Monde des INITIATIVES LOCALES

## LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

# Cadres Territoriaux

## Juriste (H/F)

AUX PORTES DE PARIS DANS LES HAUTS-DE-SEINE (48000 HABITANTS), CLICHY CONNAIT UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE IMPORTANT

**Au sein de la direction générale de l'animation, le service médiation-prévention-citoyenneté est chargé de la prévention et de l'information des différents publics. Il se renforce par le recrutement d'un juriste.**

Vous serez chargé(e) de développer le conseil juridique aux clichois dans le domaine des atteintes à la liberté individuelle, des droits de l'homme et de la citoyenneté. Assurant dans ce domaine une veille juridique, vous serez amené(e) à travailler avec l'ensemble des services municipaux concernés, mais aussi les institutions (justice, police, administrations,...) et les professionnels du droit.

Attaché territorial (ou rédacteur expérimenté), vous avez une formation supérieure en droit, complétée par une spécialité ou une sensibilité aux Droits de l'Homme. Rigoureux et précis, vous bénéficiez d'un bon relationnel et d'une forte capacité d'écoute.

Votre rémunération statutaire sera complétée par un régime indemnitaire, une prime d'assiduité et une prime de fin d'année.

CLICHY

*Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo à M. le Maire, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, Direction des ressources humaines 80 bd Jean Jaurès, BP 300, 92110 Clichy-la-Garenne.*

## VILLE DE GRENOBLE (Isère)

VILLE DE GRENOBLE

**Recrute : Un Directeur du service des relations internationales cadre A de la fonction publique**

sous la responsabilité du secrétaire général adjoint chargé de la vie quotidienne, vous contribuez à l'élaboration, à la coordination et à la mise en œuvre des orientations de la politique internationale de la ville de Grenoble.

**Vos missions**

- Animation et développement du réseau international
- Accueil des délégations étrangères.
- Conception, planification et mise en œuvre des actions et manifestations internationales,
- Organisation et préparation des délégations grenobloises à l'étranger.
- Encadrement du service (5 personnes)
- Elaboration du budget et suivi de l'exécution budgétaire.

**Votre profil**

- De formation supérieure (bac + 4 minimum) vous pratiquez au moins l'anglais écrit et oral.
- Disponible et mobile (déplacements en France et à l'étranger), vous connaissez les règles diplomatiques essentielles ainsi que les institutions et le système de coopération française à l'étranger et les institutions européennes.
- Votre *sens de la diplomatie et des relations* publiques devra vous permettre de vous inscrire au sein de réseaux d'échanges internationaux.

MERCI d'adresser curriculum vitae détaillé et lettre de motivation avant le 8 juin 1997 à :
Monsieur le Maire. Direction des ressources humaines
Hôtel de Ville – BP 1066
11, boulevard Jean-Pain
38021 Grenoble Cedex 1

## VILLE DE MONTLOUIS/LOIRE

MONTLOUIS, EN AVANT LA VIE !

INDRE ET LOIRE

9 400 habitants (8 kms de Tours) recrute

**UN CHARGÉ DE MISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Sous l'autorité du responsable du service, vous assurerez la mise en oeuvre de la promotion et de la communication à caractère économique ainsi que la commercialisation des zones d'activités communales.
Vous rechercherez de nouvelles entreprises et animerez une mission d'information auprés des acteurs de la vie locale.

De formation économique, droit ou gestion des entreprises, vous êtes rigoureux, disponible et connaissez le fonctionnement des collectivités locales.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV à Monsieur le Député-Maire, Hôtel de Ville, BP 80, 37270 Montlouis-sur-Loire.

## La Région Haute-Normandie

**recrute selon conditions statutaires**

**A la Direction du Développement Economique et de l'Emploi (service formation continue et insertion professionnelle)**

## 8 CADRES A

**Attachés de territoire, basés dans un premier temps à Rouen, vous exercerez essentiellement vos fonctions en Seine-Maritime sur les arrondissements du Havre (2) et de Dieppe (3) ou sur le département de l'Eure (2)**

Placés sous l'autorité du chef de service formation continue et insertion professionnelle, vous serez l'interface de la Région avec les structures d'accueil, d'information et d'orientation des jeunes.

Chacun d'entre vous sera l'interlocuteur, au niveau d'une partie du territoire régional, des différents acteurs intervenant en faveur de l'emploi, de la formation et de l'insertion. Vous devrez également travailler en collaboration avec les Coordinateurs-Emploi-Formation.

Dans le cadre d'une nouvelle fonction décidée par le Conseil Régional et privilégiant les initiatives locales, le partenariat et l'animation, vous serez chargé de favoriser l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi, à partir d'une connaissance et d'une analyse des territoires et des publics, de la mise en oeuvre, à l'échelle locale, des politiques régionales de formation et d'insertion professionnelle.

Il vous reviendra, plus particulièrement de :
- analyser les opportunités d'emploi et leurs évolutions, les besoins de qualification, les pratiques de recrutement et l'offre de formation,
- recenser, synthétiser, exploiter les données existantes par rapport aux entreprises, aux initiatives et aux porteurs de projets de développement local,
- appliquer les orientations régionales et décliner le Plan Régional de Développement de la Formation Professionnelle des jeunes,
- faciliter la mise en cohérence des actions de la Région avec les dispositifs de formation existants et préfigurer la mise en place des plates-formes d'insertion (dispositif en cours d'expérimentation).

Profil :
- titulaire de la Fonction Publique (attaché ou attaché principal)
- formation supérieure BAC + 3 minimum ou expérience significative d'au moins 5 ans dans un emploi d'encadrement
- expérience professionnelle de 5 ans minimum
- grande capacité d'analyse et d'écoute
- capacités d'approches consensuelles et sens du partenariat
- goût du travail en équipe
- parfaite maîtrise de l'outil informatique
- grande disponibilité géographique
- une bonne connaissance du monde de l'entreprise serait un plus.



*Merci d'adresser lettre de motivation, CV et photo à M. le Président du Conseil Régional de Haute-Normandie, Service des Ressources Humaines, 25 bd Gambetta, BP 1129, 76174 Rouen cedex.*

RÉGION HAUTE NORMANDIE

Date limite de dépôt des candidatures : avant le 15 juin 1997.

# Ingénieurs et Informaticiens

## LA VILLE DE VILLENEUVE-D'ASCQ

*66 000 habitants, à 8 mn de Lille, recherche*

**UN RESPONSABLE DE PROJETS INFORMATIQUE (H/F)**

**Cadre A de la Fonction Publique**

- Rattaché(e) au directeur informatique, vous devrez conduire et mener à bien des opérations d'informatisation de services ou de fonctions d'entreprises.
- Vous êtes, soit un(e) jeune ingénieur (Bac +5 ou 6) ou vous avez une solide expérience professionnelle.
- Vos connaissances informatiques sont solides et diversifiées (Netware, Windows, NT, SGBD, architecture "Client/Serveur", environnements ouverts IBMAS/400).
- L'écoute, la communication, la négociation, la pédagogie, l'adaptation aux technologies nouvelles et la curiosité intellectuelle font partie de vos qualités.

Ce poste est à pourvoir par voie de détachement ou de mutation.
La rémunération statutaire sera complétée par les tickets-restaurant.

VILLE DE Villeneuve d'Ascq

*Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser avant le 30 Mai 1997 à : Monsieur le Maire, Hôtel de Ville, Place Salvador Allende BP 89, 59852 Villeneuve-d'Ascq Cedex*

## Les villes de BAGNOLET, MONTREUIL, NOISY LE SEC et ROMAINVILLE

**(187.000 habitants Seine Saint Denis)**

*recherchent*

**UN DIRECTEUR (H/F)**

*pour leur Mission Locale Intercommunale (création de poste)*

**Ses missions seront :**
- Analyser le territoire, les enjeux, les acteurs, afin de proposer et mettre en oeuvre une politique intercommunale en faveur de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- Mobiliser et animer des réseaux de partenaires afin de développer des actions innovantes et collectives.
- Mettre en oeuvre une cohérence d'action entre le siège de la Mission Locale et les antennes décentralisées sur les villes.
- Défendre des projets auprès des institutions et rechercher des financements.
- Animer, coordonner et encadrer une équipe d'une vingtaine de personnes, gérer un budget de plus de 6 MF.

De formation supérieure (BAC + 3 minimum), vous avez impérativement une expérience professionnelle diversifiée (collectivités territoriales, entreprises...) et maîtrisez parfaitement les problématiques de l'insertion professionnelle et sociale des jeunes.
- Poste basé à Montreuil.

Adresser CV, lettre, photo et prétentions à :
*Monsieur le Secrétaire Général*
*HOTEL DE VILLE - 93105 MONTREUIL Cedex.*

## Le Monde des Initiatives Locales*

un rendez-vous à ne pas manquer pour vos opportunités de carrière.

*Le vendredi daté samedi.

هكذا من الأصل

# Le Monde INITIATIVES LOCALES

## LES OFFRES D'EMPLOIS CADRES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

---

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

## SAINT-ETIENNE METROPOLE

**373 815 habitants**
**(Département de la Loire), recrute**

# 1 Chargé de Mission

dans le cadre de **la mise en place de son service économique**

**Missions**
- accueil des entreprises et montage des dossiers
- suivi prospection en liaison avec les partenaires institutionnels
- définition supports de communication et suivi de leur élaboration
- définition et suivi des études à caractères économique
- définition et suivi de réalisation de zones d'activités

**Profil**
- Bac + 4 au moins sur un diplôme à finalité économique
- expérience exigée du développement économique local au sein d'une Collectivité Territoriale ou d'une Agence Economique type Comité d'Expansion
- sens du contact
- disponibilité et facilité d'adaptation
- pratique courante de l'anglais

**Conditions recrutement**
- statutaire (Attaché, Attaché Principal ou Directeur Territorial)
- ou à défaut contractuel

***Candidature à adresser à :***
***Monsieur le Président de la Communauté de Communes***
***Le Polygone - 46, rue de la Télématique - BP 797***
***42952 SAINT-ETIENNE CEDEX 9 - Tél. 04.77.92.38.92***

---

Nous recherchons pour une collectivité importante Grand Bassin Parisien un

## Responsable des Ressources Humaines H/F *cadre A*

***Missions :*** animer, encadrer et coordonner les activités du service qui pourrait dans un avenir proche devenir une Sous-Direction : mettre en place une gestion prévisionnelle des emplois et des carrières : être la personne «relais» de l'ensemble des Directions en termes de conseil et assistance : participer à l'élaboration du cahier des charges en vue du remplacement de l'application informatique Ressources Humaines : élaborer un plan de formation en fonction d'objectifs par service, suivre sa mise en œuvre et définir des méthodes d'évaluation : faciliter la communication interne par des actions appropriées.

***Profil :*** expérience confirmée dans le domaine des Ressources Humaines : excellente maîtrise du statut de la Fonction Publique Territoriale : aptitudes à l'encadrement d'une équipe : savoir communiquer : bonne maîtrise de *l'outil micro-informatique et des fonctionnalités des logiciels de Ressources Humaines.*

Ce poste de Directeur Territorial ou d'Attaché Principal est à pourvoir par mutation d'un fonctionnaire titulaire de la fonction publique territoriale ou par détachement d'un fonctionnaire d'Etat, ou éventuellement par un contractuel.

Pour recevoir des informations complémentaires, merci d'adresser votre CV accompagné d'une lettre de motivation avant le 20 juin sous la référence 70 303 M à FC Conseil, 9, rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris.

FC Conseil

FRANCOIS CORNEVIN

---

# Directeur Pédagogique

## Groupe de formation universellement reconnu

**300 KF** — **Lyon**

**Exceptionnelle opportunité, pour un professionnel reconnu de la formation de contribuer, à Lyon, au développement d'un groupe leader.**

**LA SOCIETE**
- CA 200 MF, 350 personnes.
- Présente dans toute la France.
- Importants projets de développement en Rhône-Alpes.

**LE POSTE**
- Sous la responsabilité du Directeur Régional, à la tête d'une équipe pédagogique d'une vingtaine de personnes, vous :
  - assurez la mise en œuvre, sur Lyon, de l'ensemble de notre offre pédagogique,
  - élaborez et suivez quotidiennement les différents plannings des formateurs et des élèves, en optimisant l'utilisation de nos différents locaux et des supports techniques disponibles,
  - recrutez avec rigueur et coordonnez les équipes de formateurs en veillant au respect strict et à la qualité des enseignements proposés,
  - assurez un véritable rôle de conseil interne auprès du responsable de la région à travers notamment l'élaboration d'offres spécifiques pour nos clients.

**PROFIL RECHERCHÉ**
- Bac + 4/5 avec 5 ans minimum d'expérience comme enseignant et animateur d'équipes de formateurs.
- Très bonne connaissance de l'environnement de l'enseignement et de la formation, notamment sous ses aspects contractuels (rectorat, diplômes d'état...).
- Rigoureux, avec le souci de la discipline et du résultat.

**Merci d'adresser votre dossier de candidature complet et rémunération actuelle sous réf. 70408/LMb à N.B.S. 44 rue du Colisée, 75008 PARIS.**

Aberdeen • Birmingham • Bristol • City • Edinburgh • Glasgow — Leeds • London • Manchester • Slough • Madrid • Paris

NBS Selection-France — NBS — Selection and Search

A BNB Resources plc company — ISO 9002 Registered

LBW

---

NORMANDIE

Avec 12 000 habitants en l'an 2000 et près de 1000 ha, notre ville est un pôle de croissance de l'agglomération caennaise.
Par sa situation stratégique et son environnement : Campus universitaire, espace théâtral, T.V.R.,..., elle vit une véritable explosion industrielle et commerciale.
Nous créons la fonction de Directeur de Cabinet.

## DIRECTEUR DE CABINET

" **Bras droit** " du Maire, vous serez son relais opérationnel et vous mettrez en oeuvre d'importants dossiers. Dans le cadre de projets de grande ampleur, vous accorderez compétence et créativité, dynamisme et tenacité.

Nous vous proposons de valoriser dans un contexte passionnant votre diplôme, Droit, Sciences Po., Sciences Eco., et éventuellement votre première expérience.

Merci de nous présenter votre projet de carrière et l'adresser sous la référence DC/97400 à notre Société Conseil : JMLP Consultants SA Actis Technopole - 12, rue du Colonel Rémy - 14000 CAEN
Confidentialité assurée.

JMLP

---

**Les Centres de Gestion du Doubs - Haute-Saône - Territoire de Belfort**

**ORGANISENT UN CONCOURS DE RÉDACTEURS**
(femme ou homme)

**Nombre de postes : Spécialité administration générale**
**12 externes et 12 internes**
**Dates épreuves : 25 et 26 septembre 1997 (écrit)**
**décembre 1997 (oral et ép. facultatives)**

**ET UN EXAMEN PROFESSIONNEL DE RÉDACTEUR CHEF**
(femme ou homme)

**Date épreuves : 25/09/1997**
**Inscriptions : (concours et examen)**
**du 23 juin au 16 juillet 1997**
**Date limite de dépôt des candidatures concours et examen) : 23/07/1997 (cachet de la poste faisant foi)**
**Candidatures à retirer par écrit + env. format 21 × 29,7 timbrée à 6,70 F au :**
**Cente de Gestion du Doubs - 21 rue de l'Éture**
**B.P. 416 - 25208 MONTBÉLIARD CEDEX**
**AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TÉLÉPHONE**

---

AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique - Territoriale de l'Isère organise pour son département et pour les Centres de Gestion des départements de l'Ain, de l'Ardèche et du Rhône le concours INTERNE de

**CONSEILLER SOCIO-ÉDUCATIF**
**pour 13 postes**

Ce concours est ouvert aux candidats qui doivent justifier, au 1er janvier 1997, d'au moins six ans de services effectifs dans le cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs ou dans un corps d'assistants de service social et être en fonction depuis au moins deux ans dans la fonction publique territoriale.

**Les dossiers seront à retirer**
**UNIQUEMENT**
**au Centre de Gestion de la F.P.T. de l'Isère**
**228 cours de la Libération**
**38030 GRENOBLE CEDEX 2**

Joindre une enveloppe 24 x 32 cm affranchie à 6,70 F et libellée aux nom et adresse

**du 23 juin au 4 juillet 1997 inclus**
Date limite de dépôt ou d'expédition des dossiers complets :
**le 17 juillet 1997 minuit,**
le cachet de la poste faisant foi

Les dossiers devront être retournés
**EXCLUSIVEMENT**
au Centre de Gestion de la F.P.T. de l'Isère

---

## AVIS DE CONCOURS

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône organise à partir du 20 octobre 1997, pour son ressort et pour celui du Centre de Gestion des Côtes d'Armor

**UN CONCOURS SUR TITRES, AVEC EPREUVE, DE**

## MEDECIN TERRITORIAL

pour 47 postes

ouvert :
- pour 75 % des postes à pourvoir, aux candidats titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en médecine et justifiant d'un diplôme ou certificat d'études spécialisées ;
- pour 25 % des postes à pourvoir, aux candidats titulaires du Diplôme d'Etat de Docteur en médecine.

*Retrait des dossiers d'inscription :* ***du 17 juin au 22 juillet 1997,*** *au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Rhône, 18 rue Dr Edmond Locard - 69322 LYON CEDEX 5 (pour les retraits par courrier, joindre à la demande une enveloppe 24 x 32 timbrée à 6,70 F et libellée aux nom et adresse du candidat).*

*Date limite de dépôt ou d'expédition des dossiers complets :* ***31 juillet 1997 minuit,*** *le cachet de la Poste faisant foi.*

---

**FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
Les Centres de Gestion conventionnés Région ALSACE (Haut-Rhin - Bas-Rhin) organisent

**un CONCOURS de REDACTEUR TERRITORIAL interne et externe**

84 postes dans la spécialité ADMINISTRATION GENERALE
5 postes dans la spécialité SANITAIRE et SOCIALE
**Date des épreuves écrites : 25 et 26 septembre 1997**
**Période de retrait des dossiers d'inscription : du 2 juin au 10 juillet 1997**
**Date limite de dépôt des dossiers : 8 août 1997.**

Les dossiers d'inscription ainsi que le fascicule de renseignements pourront être retirés ou demandés par écrit accompagnés d'une enveloppe format A4 libellée, affranchie et adressée :
- auprès du Centre de Gestion du Haut-Rhin de la Fonction Publique Territoriale
  22, rue Wilson - 68000 COLMAR
- auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin de la Fonction Publique Territoriale
  12, avenue Robert Schuman - B.P. 24 - 67381 LINGOLSHEIM Cedex

*Les dossiers d'inscription dûment complétés devront être renvoyés au Centre de Gestion du Haut-Rhin de la Fonction Publique Territoriale - 22, rue Wilson à 68000 COLMAR, pour le 8 août 1997 dernier délai, le cachet de la poste faisant foi.*

---




VILLE DE GRENOBLE (Isère)
Recrute par voie statutaire

**Un Responsable catégorie A**
**service économique**
**secteur emploi insertion**
**Placé sous l'autorité du directeur du service économique, vous devrez participer :**

– à la définition des politiques de la Ville en matière d'emploi et d'insertion,
– au développement des relations conventionnelles avec les différents partenaires institutionnels (ANPE, DDTE..).

**MISSIONS PRINCIPALES**
- Conception, élaboration et mise en œuvre des différents éléments de la politique de l'EMPLOI, de l'INSERTION, et de la FORMATION PROFESSIONNELLE de la Ville, y compris la mise en œuvre d'un *P.L.I.E. (Plan local d'insertion par l'économie).*
- Formalisation du volet « Emploi-Insertion » dans le cadre du Contrat Ville.
- Développement d'une collaboration avec les partenaires institutionnels (Etat, Région, Département...) et participation à la négociation et à l'élaboration de politiques communes.
- Elaboration de procédures de travail relatives à la passation des marchés publics à la Ville et dans les satellites.

**PROFIL**
- De formation supérieure et disposant d'une expérience professionnelle en la matière, vous maîtrisez la réglementation et le fonctionnement du marché du travail et connaissez les institutions et les dispositifs de l'emploi et de l'insertion.

**CANDIDATURES :** *adresser curriculum vitae détaillé et lettre de motivation*
**avant le 30 mai 1997 à :**
Monsieur le Maire
Direction des ressources humaines
Hôtel de Ville – BP 1066
11, boulevard Jean-Pain
38021 Grenoble Cedex 1

**AUDIOVISUEL** Un sondage BVA, réalisé à l'occasion de la conférence internationale des télévisions du service public (Input), montre que les téléspectateurs sont en majorité satisfaits des programmes des chaînes généralistes. ● **LEUR CONFIANCE** va aux chaînes publiques lorsqu'il s'agit de s'informer et de se cultiver. Celles-ci rivalisent avec le privé pour les émissions de divertissement. ● **LEUR SOUHAIT** est de voir diminuer la publicité sur les chaînes publiques et augmenter la place réservée aux régions. Ces réactions ne manquent pas d'intérêt au moment où resurgit le serpent de mer d'une éventuelle privatisation de France 2. ● *LA POLÉMIQUE sur la* baisse de l'audience est vaine et préjudiciable à tous les acteurs de l'audiovisuel, selon Jacqueline Aglietta, présidente de Médiamétrie, qui dénonce la *« guerre des chiffres »* dans un entretien au *Monde*.

# Les téléspectateurs préfèrent le service public pour s'informer et se cultiver

## Selon un sondage BVA, les programmes des chaînes généralistes, dans leur ensemble, répondent majoritairement aux attentes exprimées. Les télévisions privées, plus appréciées pour les émissions de divertissement, ont la confiance des moins de 25 ans

INFORMATION ET CULTURE. Ce sont les deux domaines pour lesquels les téléspectateurs font confiance aux chaînes publiques. Selon un sondage de l'institut BVA réalisé à l'occasion de la vingtième conférence d'Input (conférence internationale des télévisions de service public), qui aura lieu du 18 au 24 mai à Nantes, les téléspectateurs sont majoritairement satisfaits par les programmes de télévision, qu'il s'agisse des chaînes publiques (52 %) ou privées (54 %). Ce sont les chaînes privées qui fédèrent le plus grand nombre d'inconditionnels (8 % de très satisfaits) pour 5 % seulement pour le service public. Globalement, les jeunes de moins de 25 ans font davantage confiance aux chaînes privées, *« à l'inverse des personnes âgées de plus de 50 ans »*.

Dans le domaine de l'information, les chaînes publiques bénéficient d'une confiance des téléspectateurs, avec un score de 59 % de la part des personnes interrogées, contre seulement 31 % pour TF 1, M 6 et Canal Plus. Les résultats sont à peu près identiques dans le secteur de la culture, avec une cote de 52 % accordée aux chaînes publiques contre seulement 35 % pour les privées. Sans surprise véritable, ce sondage confirme qu'en matière de divertissement, d'émo*tion et de variété des programmes* les télespectateurs attendent autant des chaînes publiques que privées. Avec un petit bémol : la confiance accordée aux chaînes privées, en terme de divertissement, est légèrement supérieure à celle donnée aux chaînes publiques (43 % contre 42 %).

Enfin dans les missions spécifiques aux chaînes publiques, il est tout d'abord demandé à ces chaînes de *« faire moins de publicité »* (57 %), puis de *« donner la parole aux régions »* (51 %) et de *« programmer des émissions d'un bon niveau culturel »* (49 %). Arrivent ensuite d'autres préoccupations comme la diffusion *« de programmes éducatifs nombreux »* (44 %) et *« un encouragement à la création audiovisuelle »* (43 %).

Cette étude sur la confiance accordée par les Français à leurs télévisions de service public arrive à point nommé. Une fois de plus, en pleine période électorale, resurgit le serpent de mer d'une éventuelle privatisation de France 2 (*Le Monde* daté 12-13 janvier). Une hypothèse balayée par la gauche mais qui semble séduire une frange, très minoritaire, de la droite. Jusqu'à présent, Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture en charge de la communication, s'est toujours farouchement opposé à un tel projet.

### CLARIFIER LA COMPÉTITION

D'ailleurs, l'idée de Jean-Pierre Elkabbach, ex-président de France Télévision, de réunir dans un *même immeuble* France 2 et France 3 procédait d'une intention de protéger ce pôle public et éviter de le disloquer. Pourtant, certains ne démordent pas du fait que, pour lutter dans l'âpre course à l'Audimat, France 2 utilise les mêmes armes que TF 1. Quitte, parfois, à singer carrément les programmes de la chaîne privée en se démarquant de ses véritables missions de service public. C'est dans un souci de clarifier la compétition vis-à-vis de TF 1 que certains envisagent une privatisation de France 2. Ce qui permettrait de recentrer l'argent public sur toutes les « bonnes élèves du paysage audiovisuel », davantage focalisées sur des missions de service public, comme France 3, Arte ou la Cinquième.

Selon certains observateurs, il serait toujours possible de trouver un opérateur qui puisse monter un tour de table cohérent pour France 2. *« L'audiovisuel est un secteur suffisemment irrationnel pour que l'on trouve des candidats. Hachette a bien repris La Cinq alors qu'il était quasiment écrit que la chaîne allait dans le mur »*, explique l'un d'eux. Les plus ardents défenseurs du maintien de France 2 dans le public sont, bien sûr, les chaînes privées – TF 1, M 6 et Canal Plus –, pour une fois toutes sur la même longueur d'ondes. Si un changement de statut de France 2 prenait forme, le lobby des actionnaires de ces chaînes, Lyonnaise des eaux, Bouygues et Générale des eaux en tête, se mettrait immédiatement en marche.

L'obstacle le plus compliqué à franchir pour envisager une privatisation de France 2 reste l'équation économique. Sur un budget initial de 4,8 milliards de francs cette année, la chaîne publique est financée à 48 % par la redevance et 52 % par des recettes publicitaires. Autant dire que les télévisions privées devraient rivaliser pour s'adjuger une partie des 2,3 milliards de recettes publicitaires précédemment payées par l'Etat. Ce qui déstabiliserait immédiatement l'équilibre du paysage audiovisuel et pourrait refroidir les velléités des éventuels repreneurs.

*Nicole Vulser*

★ **Commandée par l'agence 3B, l'étude a été réalisée par l'institut de sondage BVA, par téléphone, les 25 et 26 avril 1997, auprès d'un échantillon représentatif de la population française de 1 005 individus de 15 ans et plus.**

### *Des voies nouvelles*

**Input, la conférence internationale des télévisions de service public, regroupe chaque année, pendant une semaine, professionnels, auteurs, réalisateurs, producteurs, responsables de programmes des chaînes publiques du monde entier. Cette année, à Nantes, du 18 au 24 mai, pour la vingtième édition de cette conférence, 750 professionnels venus d'une trentaine de pays pourront visionner 110 programmes mondiaux sélectionnés. L'objectif d'Input est de *« provoquer réflexions et débats autour d'œuvres dont la qualité est indiscutable, mais également d'essais, de tentatives qui, bien qu'imparfaits, ouvrent des voies nouvelles ou stimulent la réflexion »*.**

## Jacqueline Aglietta, PDG de l'institut Médiamétrie

# « On ne peut se servir des mesures d'audience de façon partisane »

**« Que vous inspire la polémique lancée par la centrale d'achat d'espaces publicitaires Carat indiquant qu'au premier trimestre 1,3 million de personnes auraient déserté le petit écran, aux dépens des grandes chaînes généralistes ?**

– Je suis étonnée que des données basées sur des critères qui n'ont pas été définis de manière consensuelle au sein de Médiamétrie puissent être ainsi livrées publiquement. On parle beaucoup des outils et des services de Médiamétrie, moins de sa structure, pourtant essentielle. L'actionnariat est composé de télévisions (35 %), d'agences de publicité, de centrales – dont Carat – et d'annonceurs (35 %), de radios (27 %), dont RTL, entrée récemment au capital de Médiamétrie à hauteur de 2,69 %, et d'acteurs divers (INA, personnes physiques).

» Cette structure stable illustre le caractère interprofessionnel de Médiamétrie et garantit sa crédibilité, son objectivité et son impartialité. Quelles que soient leurs divergences, tous ces acteurs partagent le même souci : faire en sorte que les mesures d'audience indispensables à leur métier soient fiables et opérationnelles. Y compris en ce qui concerne les règles d'utilisation de ces services, et donc en matière de communication. Il y a une nécessaire cohésion à avoir. Chacun doit respecter des règles communes.

**– Cette cohésion a-t-elle été mise en cause par Carat ?**

– Il n'appartient pas aux télévisions, aux radios ou aux agences de décider par elles-mêmes des normes de qualification de l'audience. Chacun peut utiliser ce que bon lui semble parmi les 150 000 informations qu'analyse Médiamétrie chaque jour, mais la communication de ces données doit être organisée.

» Au-delà de cette déontologie commune, notre fiabilité réside dans notre démarche qualité – nous en sommes au niveau ISO 9001, le plus élevé. La recherche-développement représente 9 % de notre chiffre d'affaires (170 millions de francs). Nos outils sont contrôlés en permanence, en interne comme en externe, y compris par la Commission des opérations de Bourse et le Conseil de la concurrence. En l'occurrence, des centrales, pour des raisons commerciales et sur la base d'objectifs propres, ont mis en place une autre façon de qualifier l'audience de la télévision et, ce qui pose problème, l'ont livrée publiquement par voie de presse. On en vient à une guerre des chiffres, ce qui n'est souhaitable pour personne. Ni les chaînes ni les annonceurs n'ont à y gagner.

**– Quel crédit accordez-vous aux explications sur la baisse du nombre de téléspectateurs, de la fréquentation des nouvelles télévisions à la baisse de qualité des programmes ?**

– Les nouvelles télévisions, et notamment les chaînes thématiques, sont aussi prises en compte par Médiamétrie. En outre, avec Cabsat, nous préparons les outils de la mesure d'audience de demain, du câble comme du satellite. S'il y avait vraiment des mouvements de fond, on le saurait. CanalSatellite et TPS, c'est 350 000 abonnements d'un côté, 150 000 de l'autre. Les grandes composantes de l'audience télévision sont sur les chaînes généralistes. Il y a des masses de grandeur et il est préjudiciable que les analyses ne soient pas resituées dans ce contexte. Je ne m'offusque pas que Carat ou d'autres donnent leur avis sur la baisse de qualité des programmes, mais je n'ai pas à le commenter. C'est un domaine sur lequel il convient d'avoir du recul. C'est plutôt à leurs annonceurs de se prononcer à ce sujet.

**– Que pensez-vous de la concurrence en matière de mesure d'audience des radios, avec Ipsos et Europe 1 par exemple ?**

– Nous testons cette année un appareil capable de capter en permanence toutes les ondes radio. Les outils de Médiamétrie sont un bien commun des professionnels de la radio, des annonceurs et des publicitaires. Ils sont le fruit d'une cohésion et d'une déontologie communes.

» Aussi, quand un responsable d'une radio comme Europe 1, actionnaire et administrateur de Médiamétrie, laisse suppposer que nous aurions pu influencer les résultats d'audience, je juge cela inadmissible. Médiamétrie a un rôle difficile : celui d'être un thermomètre commun. Quand on n'est pas satisfait des résultats de ce thermomètre, on peut être tenté de le casser, mais ce n'est pas une solution. Les outils de mesure d'audience sont *faits par et pour* la profession, on ne peut pas se les approprier de façon partisane. »

*Propos recueillis par Yves-Marie Labé*

# Canal Plus abat la carte Miramax pour contrer TPS

*TÉLÉVISION PAR SATELLITE* (TPS) n'aura pas triomphé longtemps : vingt-quatre heures après la signature d'un accord de fourniture exclusive des films de Regency Enterprises à TPS, Canal Plus a répliqué avec l'annonce d'un *« accord exclusif à long terme »* avec Miramax, studio indépendant américain distribué par le groupe Disney.

Ce *« partenariat »*, présenté jeudi 15 mai, porte sur *« tous les droits de télévision à péage française et de paiement à la séance des prochains films de Miramax Film Corporation »*, a précisé la chaîne cryptée. Les longs-métrages de Miramax seront diffusés en exclusivité sur Canal Plus, puis successivement en paiement à la séance dans Kiosque et sur la chaîne Ciné-Cinémas de CanalSatellite. Ce studio indépendant américain est réputé pour avoir produit *Sexe, Mensonges et Vidéo*, *Adieu ma concubine*, *La Leçon de piano* ou *Pulp Fiction*.

*« C'est la spécificité du marché français qui nous a encouragés à signer cet accord »*, a commenté Bob Weinstein, co-PDG de Miramax. Selon Canal Plus, *« l'arrangement avec Miramax s'étend au-delà de l'an 2000 »* et porte sur la fourniture d'une dizaine de films par an. La rémunération du studio américain sera fonction du nombre de films et de l'ampleur des entrées en salle. Outre ces dispositions, les deux partenaires sont convenus d'un *« minimum garanti »*.

### ASSIGNATIONS EN JUSTICE

Malgré cet accord, Canal Plus ne décolère pas de la perte de Regency Enterprises. La chaîne a annoncé, jeudi 15 mai, l'assignation devant le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) de Monarchy Entreprises et de New Regency Productions, sociétés du producteur américain Arnon Milchan, ainsi que de TPS et de la société TCM Droits audiovisuels (contrôlée par TF 1, M 6 et CLT-UFA). Canal Plus souhaite *« obtenir l'exécution forcée du contrat conclu avec Monarchy et portant sur les droits de télédiffusion en France de différents films produits ou à produire par Regency »*.

La chaîne cryptée soutient avoir conclu un accord avec Monarchy *« dès juin 1996 »*. Mieux : Canal Plus assure en avoir informé TPS et AB Sat par un courrier en date du 29 avril. Interrogées, TF 1 et TPS se refusent pour l'instant à tout commentaire.

Selon Arnon Milchan, Regency Enterprises *« n'a pas conclu d'accord avec Canal Plus »*. Au contraire, précise le patron du studio américain, *« tout est fini depuis le 5 mars, lorsque les deux parties ont interrompu leur projet d'accord »*. Pour Arnon Milchan, qui ne se déclare tenu par *« aucune obligation juridique avec Canal Plus »*, seul *« un cadre d'accord »* avait été rédigé. Mais la chaîne cryptée aurait *« mis trop de conditions à sa signature »* pour que la finalisation intervienne.

De son côté, Canal Plus assure avoir satisfait aux deux conditions suspensives *« acceptées tant par Monarchy que par Canal Plus, à savoir la résolution de différends commerciaux entre Le Studio Canal Plus et un arrangement concernant les droits de télédiffusion en Pologne »*. Arnon Milchan se demande par ailleurs quelle juridiction, américaine ou française, sera apte à régler une telle affaire.

*Guy Dutheil*

# Les pirates, socialistes au drapeau noir

## Les flibustiers auraient-ils été les mystiques fondateurs d'une des sociétés les plus égalitaires de l'Histoire ? Oui, répond Michel Le Bris dans cette soirée d'Arte

**QUI ÉTAIENT LES PIRATES ?** Des tortionnaires semant la terreur dans de paisibles convois maritimes ou des combattants de la liberté ? Des hordes furieuses ou des sociétés disciplinées ? Et d'où vient la fascination qu'ils n'ont cessé d'exercer, cette part d'énigme portée haut par le *« Jolly Rogers »*, le drapeau à tête de mort aux origines obscures, dont l'efficacité graphique reste intacte. Dans *Les Anges noirs de l'utopie*, l'écrivain voyageur Michel Le Bris, fondateur du festival des Etonnants Voyageurs (« Le Monde des livres » du 16 mai) qui se déroule ce week-end à Saint-Malo (ville de corsaires), les considère comme des mystiques fondateurs d'une éphémère société égalitaire.

Ecrite à coups de sabres et d'embruns sous une lumière tropicale, la geste des pirates s'ouvre au XVI[e] siècle dans un théâtre clos : la mer des Antilles, propice à toutes les embuscades. Son enjeu : le poids d'or et d'argent des Amériques. Son modèle : la rapacité des Etats. Pirates et flibustiers ne font rien d'autre que piller d'autres pillards. Armes légères contre armes lourdes, sloops contre galions, avec la même terreur pour méthode. Rapidement, les Etats tentent de les rallier en leur offrant la respectabilité des lettres de course. Les corsaires sont ce curieux hybride, mi-gendarme, mi-voleur, qui paie aux Etats son impôt sur les marchandises volées.

Au milieu du XVII[e] siècle, les pirates s'établissent. L'île de la Tortue devient leur quartier général. Les Frères de la côte y célèbrent fraternellement la précarité d'une existence exacerbée par la fréquentation quotidienne de la mort. L'alcool, l'or et le sang coulent à flot chaque nuit, faisant de l'île un lieu de débauche inégalé. Dans le même temps commence *« une des aventures les plus radicales jamais vécues par des êtres humains »*. Les hors-la-loi créent leurs lois, celles d'une société alternative, égalitaire : équipages de volontaires, élection du capitaine et de son contre-pouvoir – un quartier-maître – qui reçoivent une part et demie du butin contre une part pour l'équipage ; même nourriture pour tous ; création d'une caisse de secours – ancêtre de la Sécurité sociale.




**DISSIDENCE, HÉRÉSIE, AVENTURE**

Michel Le Bris y voit naître *« la société la plus démocratique de ce temps »*. Et il interroge : d'où viennent ces valeurs ? Il se réfère aux recherches d'un historien anglais, Christopher Hill, spécialiste des *dissenters* anglais du XVII[e] siècle. C'est en lisant l'œuvre de l'un d'entre eux, Daniel Defoe (l'auteur de *Robinson Crusoé*), *L'Histoire des pirates les plus notoires*, qu'il fait le lien entre dissidence, hérésie (étymologiquement : libre choix) et la vie aventureuse d'hommes exilés pour leurs opinions, et qui ne feront rien d'autre que les mettre en œuvre – tout en s'élançant à l'abordage. *« Des mystiques ont donné son idéologie à la piraterie caraïbe »*, affirme t-il, et dans l'évolution de certaines de leurs communautés, il voit se jouer *« par avance le destin du socialisme »*. Il relève comme conséquence probable, le financement de la première édition du *Manifeste du parti communiste* de Karl Marx par l'un des derniers pirates, Jean Lafitte.

A la veille de la Révolution française, la mutinerie du *Bounty* a ouvert la voie à la fiction. Bientôt, on lira les aventures des flibustiers romancées par Washington Irving, Edgar Poe, et plus tard Stevenson, relayées par toute une littérature populaire, puis par le cinéma. Un flot de textes et d'images largement sous-utilisés dans ce documentaire, dont le montage bâclé vient trop souvent à contre-sens d'une analyse si passionnée qu'elle laisse à penser que Michel Le Bris a dû être lui-même pirate dans quelque vie antérieure.

*Jean-Louis Perrier*

**★ Thema : « Les Pirates », Arte, dimanche 18 mai à 20 h 40. *Les Anges noirs de l'utopie* est diffusé à 22 h 20, après *Pavillon noir*, le film de Frank Borzage (en v. f.), et avant trois documentaires de Michel Viotte.**

# Une question de rab

*par Alain Rollat*

**YANNICK NOAH** est entré dans la campagne électorale sans le faire exprès. Il a suffi d'une photo souvenir, jeudi soir, sur France 2, où « Envoyé spécial » brossait son portrait. Le capitaine des équipes de France de tennis ne tenait pourtant pas à parler politique. A peine avait-il consenti à expliquer, du bout des lèvres, pourquoi il ne voulait surtout pas être poussé à exprimer son opinion sur le Front national : *« J'ai pas envie de parler de Le Pen. Je ne veux pas rabaisser le débat. Le Pen, il n'existe pas dans ma vie. Je suis vigilant, je ne veux pas qu'il pollue ma vie. Dans mes actions, dans mes pensées, j'aime les gens… »*

Aimer les gens ! Déjà tout un programme. Si les candidats en campagne aimaient vraiment les gens pour ce qu'ils sont, quels qu'ils soient, pas seulement pour leur carte d'électeur, il y aurait moins d'abstentionnistes et de tentations lepénistes.

Mais Yannick Noah a été amené à feuilleter l'album de ses triomphes. Il a revu cette photo prise à l'Elysée il y a cinq mois. Le président de la République en majesté devant un saladier d'argent. Jacques Chirac fier comme Artaban aux côtés de « Capitaine Noah » et de ses mousquetaires gagnants de la Coupe Davis. Son visage s'est assombri en se remémorant ce jour de gloire où le chef de l'Etat, en vertu de son bon plaisir, le statufia en *« incarnation »* de la France. Il a murmuré un mot : *« récupération »*. Lâché une de ces petites phrases liftées qui pèsent ensuite dans les mémoires : *« Moi, quand je rencontre les gens au pouvoir, j'aimerais que ça puisse déboucher sur autre chose que juste une photo. Mais ça débouche juste sur une photo. Alors, ça ne sert à rien… »*

Servir à quelque chose ! Vaniteux, Yannick Noah ? Non. Exigeant. Il peut l'être. La petitesse, il connaît. *« A l'école, j'étais Bamboula… »* Il a appris ce que servir veut dire. Sa façon à lui de faire de la politique, c'est la méthode universelle : servir, c'est s'occuper des autres. Depuis qu'il a mis son sport au service de sa vie, alors que tant de sportifs se désincarnent à force de faire l'inverse, il a trouvé son point d'équilibre. Le yoga l'a aidé à se libérer de son image. Il a découvert – il le dit – *« la vraie vie »*. Celle où il n'y a de compétition qu'avec soi-même. Il s'est mis à l'écoute de ce qu'il appelle sa *« petite voix »*, et il s'en trouve mieux. On est content pour lui et pour les siens, qui lui rendent le plus bel hommage qu'un homme puisse recevoir : *« Il rend forcément les gens heureux !… »*

Rendre les gens heureux ! Les deux associations que Yannick Noah a créées avec la complicité de sa mère – les Enfants de la Terre et Fête le mur – le font sans tapage. Il a déjà tout : l'amour, la gloire, l'argent. Alors, il partage le reste sans s'exhiber. Son secret est même le plus prosaïque qui soit : *« J'en profite au maximum, mais il y a du rab : j'essaie de le filer… »* Et vous, mesdames et messieurs les candidats, qui aspirez à donner du bonheur aux autres : que faites-vous de votre rab ?

**VENDREDI 16 MAI**

## TF 1

**20.45**

**LES ENFANTS DE LA TÉLÉ**
Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invités : Claudia Cardinale, Richard Anconina, Princess Erika, Liane Foly, Michèle Laroque, Ticky Holgado (140 min). 409245

**23.05**

**SANS AUCUN DOUTE**
Magazine présenté par Julien Courbet (110 min). 9821790
**Les célibataires.** *Témoignages de personnes qui expliquent comment elles vivent leur célibat.*
**Tous fichés.** *Grâce à l'informatique, qui est partout, on peut facilement nous ficher en observant nos faits et gestes quotidiens.*

0.55 et 2.05, 3.05, 4.15 TF 1 nuit.
1.30 et 4.30, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. 2.15 Histoire des inventions. Documentaire. [4/6] (rediff.). 3.20 Ernest Léardée ou le roman de la biguine. Documentaire. 5.00 Musique (15 min).

## France 2

**21.00**

**NI VUE NI CONNUE**
Téléfilm de Pierre Lary, avec Mireille Darc (95 min). 8261622
*Arsène Lupin féminin que la police cherche à alpaguer depuis trente ans, une aventurière devient la tutrice d'un jeune orphelin.*

**22.40**

**BOUILLON DE CULTURE**
Magazine. Aimez-vous les uns les autres. Invités : l'abbé Pierre, Louis Gardel, Michel Bony (60 min). 5736239

23.40 Au bout du compte.
23.45 Journal, Bourse, Météo.
0.00 Signé Croisette.
0.10 Les Parapluies de Cherbourg ■ ■ ■ Film de Jacques Demy (1963, 90 min). 9442384
2.10 Envoyé spécial. Magazine (rediff.). 4.15 Trilogie pour un homme seul. Documentaire (rediff.). 5.10 Urti : avec Luzmila, Julia en Bolivie. Documentaire (rediff.). 5.35 Chip et Charly. La rivière de diamants (25 min).

## France 3

**20.50**

**THALASSA**
Présenté par Georges Pernoud. En direct de Saint-Malo. Des requins dans la ville (65 min). 152871
*A Puntarenas au Costa Rica, le requin, considéré comme le « roi des mers » par les pêcheurs, est devenu la principale ressource de la ville.*

**21.55**

**FAUT PAS RÊVER**
Magazine. Invité : Nicolas Bouvier. Canada : les chants de gorge esquimaux ; USA : les robots dans l'arène ; Argentine : la seconde vie de la Trochita (60 min). 2313451

22.55 Journal, Météo.
23.13 Spéciale législatives.
23.35 Science 3. Magazine Sommes-nous seuls dans *l'Univers ? (50 min)*. 480790
0.30 Libre court. Le Livre de minuit.
0.50 Musique graffiti. Magazine. De Bach à Bartok. 0.55 Vivre avec… Sidamag. Magazine. Spécial prévention jeunes. Invité : Antoine de Caunes (rediff.). 1.20 1944, la France libérée. Documentaire (65 min).

## Arte

**20.45**

**LA BLESSURE DE L'ANGE**
Téléfilm de Kai Wessel, avec Dieter Pfaff, Benno Fürmann (90 min). 651018
*Cette semaine, le commissaire Sperling enquête sur une série de cambriolages qu'un agresseur arrêté dans une fête foraine va l'aider à élucider.*

**22.15**

**GRAND FORMAT : LE MIRACLE DU CHILI**
Documentaire de Hellmuth Costard et Louis von Adelsheim (1997, 100 min). 986121
*Homme d'affaires millionnaire, fondateur de la marque de vêtement Esprit, l'Américain Douglas Tompkins milite désormais en faveur de la préservation des forêts froides du Chili.*

23.55 ▶ Yol ■ ■ ■ Film de Yilmaz Güney et Serif Gören, avec Tarik Akan, Serif Sezer (1981, v.o., 105 min). 3219852 *Un film admirable, tragique et bouleversant.*
1.40 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique (rediff.).
1.50 Le Charme de la normalité. Documentaire (rediff., 50 min). 2779833

## M 6

**20.45**

**LE TUEUR D'ACIER**
Téléfilm O de Craig R. Baxley, avec Stacy Keach (110 min). 438822
*Un camionneur tente de retrouver le routier responsable de la mort de son fils dans un étrange accident.*

**22.35**

**LE CAMÉLÉON**
Un virus parmi nous. Série (55 min). 7261158
*Jarod endosse la blouse d'un spécialiste en virologie pour éclaircir la disparition d'un éminent scientifique.*

22.35 Les Proies de la femme caméléon. Téléfilm Δ de Fleming B. Fuller (95 min). 7387790
1.05 Best of groove.
2.05 Fréquenstar. Magazine. Véronique Sanson (rediff.). 2.50 Coulisses : Patricia Kaas (rediff.). 3.15 Les Derniers Plongeurs d'éponges. 3.50 E = M 6 (rediff.). 4.15 Culture pub (rediff.). 4.40 Fan de (25 min).

## Canal +

**20.35**

**FENÊTRE SUR TOILES**
[1/2] Trois courts métrages réalisés par Norman Jewison, Frédéric Remington et Peter Bogdanovitch (90 min). 929055

22.05 La Croisette s'amuse. Documentaire (rediff.).
22.55 Flash d'information.

**23.00**

**BAD BOYS**
Film de Michael Bay, avec Martin Lawrence, Will Smith (1994, 114 min). 7123245
*Deux flics noirs forment le tandem de choc de la brigade des stupéfiants de Miami.*

0.55 Les Griffes du lion ■ Film de Richard Attenborough (1972, v.o., 125 min). 42414123
3.00 Le Journal du hard.
3.05 La Princesse Film classé X de Marc Dorcel (1996, 85 min). 2952475

## Radio

### France-Culture

20.30 Radio archives. De la part de Georges Neveux.
21.32 Black and Blue. Benny Golson ou l'art du jaillissement.
22.40 Nuits magnétiques. Quel âge tu me donnes ?
0.05 Du jour au lendemain. Leïla Sebbar. 0.48 Les Cinglés du music-hall. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### France-Musique

20.00 Concert Franco-allemand. Donné en direct du Gewandhaus de Leipzig, par le chœur d'Enfants et l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Œuvres de Tchaïkovski, de R. Schumann, de Liszt.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Campana, De Vienne.
23.07 Miroir du siècle. Œuvres de Ferroud, Tansman, Schmitt, Ferroud.
0.00 Jazz-club. Le George Adams-Don Pullen Quartet. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Heinrich Heine. Die Loreley, de Bruch ; Der Doppelgänger, de Schubert ; Symphonie nº 35, de Mozart ; Ballade nº 4, de Chopin ; La Cenerentola, de Rossini ; œuvres de Paganini ; Album d'un voyageur, de Liszt ; Benvenuto Cellini, de Berlioz ; Giselle, d'Adam.
22.40 Concert. Œuvres de Mendelssohn, Liszt, R. Schumann, Catalani, Wagner. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.



### TV 5

20.00 Médecins de nuit. Les Margils.
21.00 Bon week-end. Invités : Robert Castel, le groupe G-Squad, André Valardy, Chantal Ladesou, Daddy K, Tex, les Founambules.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Taratata (France 2 du 15/5/97).
23.45 Elections législatives. Magazine.
0.30 Soir 3 (France 3).

### Planète

20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Le secret des cultures ancestrales.
21.30 Nature de toutes les Russies. [3/3]. Cercle de feu.
22.25 Ces femmes qui tuent.
23.15 Dans le noir.
23.45 Racetrack (115 min).

### Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les tortues de mer.
21.30 Flipper le dauphin. Compte à rebours pour Flipper.
22.00 Pantanal.
23.00 Wild South. Les îles Snares, don de la mer.
23.30 Flamants roses de Camargue (30 min).

### Paris Première

20.00 Paris Première. Invité : Jean-Luc Godard (115 min). 40801603
21.55 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
22.55 Sadko. Opéra en sept scènes de Nicolaï Rimsky-Korsakov. Enregistré au Théâtre Kirov-Marinsky de Saint-Pétersbourg en 1994 (180 min). 78465061

### France Supervision

20.30 Cap'tain Café. Invités : Leny Escudero et Ute Lemper.
21.25 Kaguyahime. Emission musicale. Ballet de Jiri Kylian. Enregistré au Festival de Hollande en 1991 (125 min). 64479326
23.30 Les Aventures du plus petit mammifère du monde (50 min).

### Ciné Cinéfil

20.30 Un nommé La Rocca ■ Film de Jean Becker (1961, N., 105 min). 5098974
22.15 The Bat Whispers ■ Film de Roland West (1930, N., v.o., 85 min). 7924897
23.40 Les Pique-assiettes Film de Jean Girault (1960, N., 85 min). 75808993
1.05 Dernier amour ■ Film de Jean Stelli (1949, N., 95 min). 71891291

### Ciné Cinémas

21.00 Ciné CinéCannes.
21.15 Mon cousin Vinny ■ Film de Jonathan Lynn (1991, 120 min). 90383239
23.15 Les Trois Jours du Condor ■ ■ Film de Sydney Pollack (1975, v.o., 115 min). 98346806
1.10 Les Prédateurs ■ Film de Tony Scott (1983, 95 min). 33606746

### Festival

20.30 Françoise Dorléac et Marie Dubois : portrait. De Philippe Labro.
20.40 et 22.05, 23.30 Le Siècle des Lumières. Téléfilm de Humberto Solas [1/3] (1992, 85 min). 75740448

### Série Club

20.15 L'Ile aux naufragés. Gilligan vs. Gilligan.
20.40 Le Club. Magazine.
20.45 Two. L'œil de Moscou.
21.35 et 1.30 Symphonie. Feuilleton [13/18].
22.30 Alfred Hitchcock présente. Accident.
23.00 Ellery Queen : A plume et à sang. L'aventure du funeste scénario.
23.45 Lou Grant. Mob.

### Canal Jimmy

20.30 Star Trek. Mudd.
21.20 Elvis : Good Rockin' Tonight. The Old Man (v.o.).
21.45 Destination séries.
22.15 Chronique du front.
22.20 Dream On. French conception (v.o.).
22.50 Seinfeld. Le bonbon à la menthe (v.o.).
23.15 Sex Machine nº 2.

### Disney Channel

20.10 Juste pour rire. Téléfilm (50 min). 4434968
21.00 Vous êtes folle Imogène. Téléfilm de Paul Vecchiali. Avec Dominique Lavanant, Bruno Garcin (90 min). 513808
22.30 Sport Académie. Une nuit à la belle étoile.
23.00 La Rédac.

### Téva

20.55 Nos meilleures années. L'amour fou. La maman de Nancy.
22.30 Murphy Brown. Une situation insoutenable.
23.00 Coups de griffes. Jean-Louis Scherrer.
0.00 Cyrano de Bergerac. Ballet de Roland Petit. Solistes : Denys Ganio, Elisabeth de Sutter. Avec le Ballet national de Marseille (90 min). 500070611

### Eurosport

19.00 Motocyclisme. Championnats du monde de vitesse. Grand Prix d'Italie. Essais à Mugello.
20.00 Tennis. En direct. Tournoi de Rome. Quarts de finale (120 min). 416429
22.00 Tennis. Résumé.
23.00 Pole Position (60 min).

### Voyage

19.50 et 23.20 Deux jours en France.
20.05 et 23.35 Suivez le guide.
22.00 Lacs d'Europe. Le lac de Constance.
22.30 L'Heure de partir. Annie Van de Wiele (50 min).

### Muzzik

20.40 Andreï Gavrilov joue Scriabine. Concert (20 min). 8294559
21.00 Salsa Meets Latin Jazz. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1996 (60 min). 55072
22.00 Viva Cuba. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1995 (60 min). 55036
23.00 Tropical Beat. Concert enregistré au Festival de Jazz de Montreux en 1992 (65 min). 433622

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 et 23.00 World Business Today. 20.30 et 22.00, 2.00 World News. 21.00 IMPACT/Larry King Live. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 1.30 Moneyline. 2.15 American Edition.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.15, 19.45, 20.15, 20.45, 21.45, 22.45 Economia. 19.20, 20.20, 21.20, 22.20 Analysis. 19.39, 20.09, 20.39, 21.09, 21.39, 22.09, 22.39, 23.09 Europa. 19.50, 20.50, 21.50, 22.50 Sport. 23.15, 0.15, 1.15 No Comment. 23.45 Artissimo. 0.45 Cinema. 1.45 Visa.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures avec, en soirée : 19.16 et 23.16 Guillaume Durand. 20.13 et 20.45 Le 18-21. 20.30 et 22.30 Le Grand Journal. 21.10 et 22.12 Le Journal du Monde. 21.17 et 22.19, 22.44 Journal de l'Economie. 21.26 Cinéma. 21.42 Talk culturel. 0.15 Le Débat.

**Signification des symboles :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# Les Algériens manquent d'« élan »

## L'ouverture de la campagne pour les élections législatives en Algérie ne retient pas l'intérêt d'une population qui se préoccupe surtout de sa survie

*« C'EST PARTI »*, titrent *Liberté* et *El Moudjahid*. *« Go »*, reprend *Le Matin*. Pourtant, ouverte officiellement le jeudi 15 mai, la campagne pour les élections législatives ne mobilise pas les foules. *« La capitale présentait hier, à la veille du lancement de la campagne, un visage coutumier »*, constate *El Watan*. *« Aucun signe pouvant indiquer que l'Algérie s'apprête à vivre un événement aussi important que la tenue des prochaines législatives après toutes ces années de drame n'est perceptible dans les villes et les villages »*, ajoute le quotidien privé. *« Les partis politiques* [ont] *dix-neuf jours pour aller à la conquête d'un électorat encore indécis ou tout simplement non encore intéressé par le rendez-vous du 5 juin »*, constate de son côté *Liberté*, un quotidien proche du parti de Saïd Saadi, le leader du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD).

Mais *« que faut-il pour charmer les foules ? »* s'interroge *Le Matin*. A défaut d'apporter une réponse, le quotidien proche des communistes résume avec ironie le champ politique algérien. *« Aujourd'hui*, écrit-il, *entreront en campagne les forces suivantes : les islamistes qui jugent que la Constitution, en consacrant l'islam religion d'Etat, sauve les meubles de l'intégrisme ; les démocrates qui, s'ils sont élus, le seront sur la base d'une Constitution qu'ils considèrent comme antidémocratique ; et les RNDistes* [le parti du pouvoir], *qui sont la représentation vivante de cette loi suprême qui les a institués parti et dont ils s'inspirent à la virgule près »*. Les citoyens, ajoute le journal, seront là, *« attentifs surtout à se maintenir en vie, en attendant que naissent (dans un jour, dans un an, dans un siècle) les forces qui sauront être leur émanation... »*




Si les Algériens sont devenus sceptiques, s'ils se désintéressent de la campagne électorale, peut-être faut-il s'en féliciter, dit en substance *El Watan*. Tirant les leçon d'années de violence, *« les Algériens*, écrit l'éditorialiste du quotidien, *ont appris à être attentifs à la scène publique et à devenir critiques envers les hommes politiques »*. Et le journaliste de poursuivre : *«* [Les Algériens] *ne se font plus d'illusions sur la viabilité du système politique et commencent à douter de la sincérité de beaucoup d'hommes qui promettent le changement. »*

La réponse à tous ceux qui s'interrogent sur le scepticisme des citoyens algériens face à des échéances électorales pourtant qualifiées d'*« événement capital »* par *El Moudjahid* (progouvernemental) est peut-être à rechercher dans une courte interview publiée, jeudi 15 mai, par *Le Matin*. C'est le témoignage d'une femme de ménage, Zohra. Elle gagne l'équivalent de 400 francs par mois, avec lesquels elle doit nourrir sept enfants : *« En votant Zeroual* [l'actuel chef de l'Etat], *je pensais voter pour une personne qui allait me permettre de manger à ma faim, mais cela n'était qu'une chimère. Je dépense les trois quarts de mon salaire pour acheter du pain. Lorsque j'achète du lait, c'est pour mes enfants en bas âge, et c'est une fête. »* Et Zohra de conclure : *« Je ne voterai pas le ventre creux. »*

***Jean-Pierre Tuquoi***

### REVUE DE PRESSE

**BFM**
*Philippe Alexandre*

■ C'est ce qu'on n'ose pas appeler un fait divers parce que cette formule *suppose qu'on en prenne* connaissance distraitement, sans émotion, sans qu'on y voie la manifestation d'une maladie de la société. Près de Douai, deux jeunes filles, deux adolescentes, viennent de se tuer. Deux jeunes filles sages, sans histoire de drogue ou de parents au chômage, deux bonnes élèves, sérieuses. Deux enfants qui voulaient rejoindre, là-haut, leur idole, le chanteur du groupe Nirvana qui lui aussi s'était suicidé. Il y a quelques semaines deux jeunes filles s'étaient tuées ainsi, main dans la main, *sans raison* – du moins de notre point de vue d'adultes. En France, de nos jours, 6,5 % des jeunes entre 11 et 19 ans ont tenté une fois de se supprimer – le quart *d'entre eux ont récidivé. En cette* campagne électorale, nos grands cerveaux nous parlent de tout, de tous les sujets. Sauf un : le désespoir, la désespérance de tant de jeunes auxquels la société n'offre pas de place, l'avenir pas de perspectives.

**LIBÉRATION**
*Laurent Joffrin*

■ Il y a l'inexplicable : le secret indicible, caché au plus profond de la souffrance. On le sait, le suicide est toujours une énigme, qui renvoit à la singularité absolue des êtres. (...) Déjà Goethe, déroulant les *Souffrances du jeune Werther* avait déclenché une cabale l'accusant de sacrifier la jeunesse. L'art, c'est la vie, et donc aussi la mort. Non, il faut aussi étudier les statistiques. Le suicide est la deuxième cause de mortalité chez les jeunes, il progresse rapidement, de façon effrayante, disent certains. On peut accuser la crise économique, la pauvreté. Mais le mal court aussi dans les classes moyennes ou aisées comme le montre l'exremple de Somain. Reste une hypothèse, qui interroge l'époque. Sa principale caractéristique, les sociologues le disent, c'est l'inexorable progression de l'individualisme, le déclin irrésistible des grandes adhésions collectives. Le groupe s'efface, l'individu décide seul. Or le suicide a toujours à voir avec la solitude.

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ L'acte fondateur conclu par l'OTAN et la Russie constitue un succès diplomatique considérable et une stabilisation réelle du continent européen. C'est la première forme d'organisation concrète de l'après-guerre froide. C'est donc le passage d'une logique de prévention de la guerre à une logique de renforcement de la paix. Le principe est simple : associer organiquement la Russie à l'OTAN, avec un conseil permanent, une représentation diplomatique de haut niveau, un droit de vote (mais pas de veto) sur les décisions de l'Alliance atlantique. L'objectif est clair : rassurer, stabiliser, encourager la Russie, cette grande puissance militaire déchue, en lui permettant de sauver la face et, en l'aidant à atteindre l'un de ses objectifs traditionnels (un droit de regard sur l'OTAN) dont les Occidentaux considèrent aujourd'hui qu'il n'offre plus guère de risque. Le bénéfice escompté est évident : en échange de l'accord, les Occidentaux pourront élargir l'OTAN à de nouveaux pays membres, jadis adhérents au pacte de Varsovie, comme la Pologne, la Hongrie, ou la République tchèque.

### EN VUE

■ En 1993, un producteur qui recherchait un enfant pour jouer *dans Little Buddha*, le film de **Bernardo Bertolucci**, découvrait, au bazar de Katmandou, un petit cireur de chaussures, **Rajuj Laj**. L'enfant reçut pour interpréter le rôle 15 000 dollars, le salaire d'une vie. Depuis, son père a dépensé l'argent, Rajuj vit dans les rues de New Delhi et une maladie l'empêche de grandir.

■ **Mark Kellemberger**, vingt-deux ans, le cœur brisé par une femme, a voulu se retirer au bout du monde. Il a quitté la Suisse pour l'Italie : Milan, Naples, les îles Lipari, Panarea, enfin, la plus petite, la plus lointaine de l'archipel. *« Après ? Après, il n'y a plus que des écueils, Spinazzola, Lisca, Bianca... »*, lui a dit en plaisantant Felice, le pêcheur. Le plus éloigné de tous ? : *« Basiluzzo, peut-être... »* Mark a nagé vers Basiluzzo, au large. Depuis, il vit là, pêchant des sars d'argent. Felice lui apporte de l'eau. Lundi 12 mai, la première équipe de télévision a débarqué de Zurich, suivie d'un photographe de Rome et de journalistes français. Les curieux prennent d'assaut le rocher du solitaire. Felice le défend : *« Eloignez-vous, il n'y a rien à voir. Eloignez-vous. C'est seulement un chagrin d'amour. »*

■ Le personnel de bord de la Finnair pourra désormais mettre les menottes aux passagers tapageurs. Jusqu'à présent, a expliqué **Seppo Kirjonen**, responsable des questions de sécurité à la compagnie aérienne finlandaise, l'équipage demandait l'aide d'autres passagers pour maîtriser les éléments perturbateurs avec des filins synthétiques. Mais les plus acharnés trouvaient le moyen de les sectionner à coups de canif. En 1996, la Finnair a enregistré 155 « chahuts », à bord de ses avions.

**SAMEDI 17 MAI**

## TF 1

17.15 Xéna la guerrière. Série. Le serment d'Hippocrate.
18.05 Melrose Place. Feuilleton. *Délires orchestrés.*
19.00 Beverly Hills, 90210. Feuilleton. Sainte Donna.
*19.55* Comme une intuition.
20.00 Journal, L'image du sport, Tiercé, Météo.

**20.45**

**VOUS NE RÊVEZ PAS !**
Divertissement présenté par Nagui (120 min). 745253
*Emission spéciale Fête des mères. Les futurs candidats seront accompagnés de leurs mamans...*

**22.45**

**HOLLYWOOD NIGHT**
L'enquête interdite. Téléfilm O de Bobby Roth, avec Peter Weller, Sela Ward (120 min). 4850524
*Par hasard témoin d'un meurtre, un policier poursuit en vain le tueur. De retour sur le lieu du crime, ses collègues sont déjà là. Peu de temps après, ses supérieurs lui retirent sans explication l'affaire...*
0.45 Formule foot. de Championnat de D1.

1.20 et 2.00, 3.00, 4.45 TF 1 nuit. 1.35 Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.). 2.10 Histoire des inventions. Documentaire. [5/6] Inventer pour tuer (rediff.). 3.15 Permiche. Documentaire. 4.55 Musique. Concert. 5.20 Histoires naturelles (rediff., 25 min).

## France 2

18.05 Urgences. Série. Tirage au sort.
19.00 Télé qua non. *Magazine.*
19.55 et 20.45 Tirage du Loto.
*19.57* Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

**20.55**

**QUI EST QUI ?**
Divertissement présenté par Marie-Ange Nardi, avec la collaboration de Jean-Luc Reichmann (135 min). 4895874
*Divertissement interactif, proposé en semaine à 18 h 45, le jeu* Qui est qui ? *s'installe en prime-time.*

**23.10**

**MUSIC STARS À DALIDA**
Emission présentée par Michel Drucker (80 min). 3325038
*Un portrait de la star défunte que Michel Drucker a souhaité le plus fidèle possible.*
0.30 Journal, Bourse, Météo.
0.45 Signé Croisette.
0.55 La 25e heure. D.W. Griffith (cinéaste) (160 min). 82303708 *Un documentaire consacré au réalisateur de* Naissance d'une nation.

3.35 Bouillon de culture (rediff.). 4.35 Rapport du Loto. 4.40 Taratata (rediff., 90 min).

## France 3

18.47 et 0.45 *Un livre, un jour.* *L'Art*, d'Auguste Rodin.
18.55 Le 19-20 de l'information. Jean-Marie Le Pen.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport. Magazine. *Le journal de l'Atlas.*

**20.50**

**L'HISTOIRE DU SAMEDI**
L'AVOCATE. Accident de chasse. Téléfilm de Jean-Claude Sussfeld, avec Corinne Dacla (95 min). 278456
*Laura, qui a ouvert son propre cabinet, accepte de défendre une femme accusée d'avoir tué son mari.*

**22.25**

**LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE**
Documentaire de Rémy Grumbach. [2/2] C comme Cinéma, Cannes, Chalais (60 min). 5709185
23.25 Journal, Météo.
23.50 Grain de philo. Magazine. Procréation ou reproduction ? Avec Sylviane Agacinski, Alain Etchegoyen, Jacques Testard (55 min). 591098
*0.47* Guerres privées. Série. Remue ménages.

1.40 Guerres privées. Série. Le temps du partage. 2.35 *Musique graffiti.* Magazine. Stamitz (15 min).

## La Cinquième

18.50 Le Journal du temps. 18.55 50 jours pour *50 Palmes. [49/50] 1995.*

## Arte

19.00 et 1.35 Hale and Pace. Série. [1/7] Odieux duo.
19.30 Histoire parallèle. Magazine.
20.15 Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique.
20.30 8 1/2 Journal. Le premier tour des législatives en Polynésie française.

**20.45**

**L'AVENTURE HUMAINE : L'ELDORADO DU ROI SALOMON**
L'énigme du Zimbabwe. Documentaire de Dieter Grossherr (1995, 55 min). 4883859
*Sur les traces de l'explorateur allemand Carl Mauch qui pensait avoir trouvé l'Ophir du Livre des rois en septembre 1871.*

**21.40**

**L'AVOCAT**
Liberté sous condition. Série de Werner Masten, avec Manfred Krug [2/2] (40 min). 1435543
22.20 Metropolis. Magazine. Cannes : jeunes gens en colère : les nouveaux auteurs "underground" en Europe ; Interview : D.J. Spooky (60 min). 4013475
23.20 Music Planet : Madonna. Documentaire de Rudi Dolezal et Hannes Rossacher (60 min). 7171678
0.20 Les Meilleures Intentions. Téléfilm de Bille August, avec Samuel Fröler, Pernilla August [2/4] (1992, v.f., 75 min). 1776465
2.00 Cartoon Factory. Dessins animés (rediff.).
2.30 Trophée qui chante. Court métrage (rediff., 20 min). 2817128

## M 6

18.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Série.
19.05 Turbo. Magazine.
19.40 Warning. Magazine.
*19.54* Six minutes d'information.
20.00 Ciné 6 spécial Cannes.
20.05 Hot forme. Magazine.
20.35 Plus vite que la musique. Magazine. *Musique et jeux vidéo.*

**20.45**

**AU-DELÀ DU RÉEL**
L'AVENTURE CONTINUE. Série (165 min). 83501833
Un sénateur venu d'ailleurs, avec Perry King.
*Un médecin découvre lors d'une radio faite sur un homme politique que celui-ci est un extra-terrestre qui projette l'extinction de la race humaine.*
Frères de sang O, avec Martin Kemp.
*Deux frères se livrent un impitoyable combat pour le contrôle d'une société pharmaceutique.*
Si les murs pouvaient parler O, avec Dwight Schultz.
*Un scientifique, hermétique aux phénomènes surnaturels, fait la connaissance d'une femme hantée par l'esprit de son fils, mort dans d'étranges circonstances.*
23.30 Le Cimetière oublié. Téléfilm O de John Patterson, avec David Soul (100 min). 3471307

1.15 Rock express. Magazine. 1.35 La Nuit des clips (385 min).

## Canal +

16.00 Football. En direct. *Finale de la Coupe d'Angleterre à Wembley :* Middelsbrough - Chelsea.
*18.00* Cyclisme. *Tour d'Italie.* (1re étape) : Venise - Venise (127 km).
*18.55* Flash d'information.
▶ En clair jusqu'à 20.00
19.00 T.V. +. Magazine.

**19.45**

**MULTIFOOT**
En direct. Championnat de France D1. 37e journée. Avant-matchs. 20.00 Coups d'envoi (175 min). 41525630
*Avec Monaco, sacré champion de France, le suspense se déplace sur les qualifications européennes.*
22.55 Flash d'information.

**23.00**

**UN DIVAN À NEW YORK ■ ■**
Film de Chantal Akerman, avec Juliette Binoche, William Hurt (1995, 104 min). 7478543
0.45 Mon homme ■ Film de Bertrand Blier (1995, 95 min). 9825302
2.20 M.A.S.H. ■ ■ ■ Film de Robert Altman (1970, v.o., 115 min). 67233854
4.15 Les Fraises sauvages ■ ■ ■ Film d'Ingmar Bergman (1957, N., v.o., 90 min). 7177470

## Radio

### France-Culture

20.45 Fiction. Une demande en mariage ou les drôles de noces de Saint-Simon, de Philippe Derrez.
22.35 Opus. Jean Guidoni.

0.05 Fiction : Tard dans la nuit. Des incidents ordinaires, d'Edward Limonov. 0.55 Chroniques du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

### France-Musique

19.30 Opéra. Donné le 7 mai, à l'Opéra Bastille, par les chœurs et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Armin Jordan : La Clémence de Titus, de Mozart, Keith Lewis (Tito Vespasiano), Cynthia Lawrence (Vitellia)...
22.45 Entracte.
23.07 Le Bel Aujourd'hui. Concert donné le 27 avril, à la Cité de la musique, par l'Ensemble Intercontemporain, dir. George Benjamin : Œuvres de Knussen, Ligeti, Schöllhorn, Grisey, Benjamin.

1.00 Les Nuits de France-Musique.

### Radio-Classique

20.40 Zoltan Kocsis, piano. Deux arabesques, de Debussy ; Concerto pour piano no 3, de Bartók ; Sonate pour piano no 17, de Mozart ; *Quintette pour piano et instruments à vent* K. 452, de Mozart ; Trois valses op. 34, de Chopin ; Concerto pour piano no 4, de Rachmaninov.

22.35 Da Capo. Œuvres de Schubert, Saint-Saëns, Waxman. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

## TV 5

20.00 Le Pain noir. Téléfilm de Serge Moati [7/8] (1978) (90 min). 49638611
21.30 Bonjour cinéma. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Faites la fête (France 2 du 26/4/97).
0.30 Soir 3 (France 3).

## Planète

19.40 ▶ Bamako, les fils de Soundjata.
20.35 Derniers voyages. *Les deux morts de Joseph Staline.*
21.35 Sangliers de métier.
21.50 Portraits d'Alain Cavalier. [5/24]. La brodeuse.
22.05 L'Histoire du Pandora.
22.55 Les Nouveaux Explorateurs. Le secret des cultures ancestrales.

## Animaux

21.00 Le Monde sauvage. Les loups.
21.30 La Vie des zoos. Mirages dans le désert.
*22.00* Le Monde de la nature. Chauve-souris cherche désespérément amitié.
23.00 Wildlife International. L'expérience Cap Vera.
23.30 A l'ouest d'Eden.

## Paris Première

20.00 et 23.30 Le J.T.S. Spécial Cannes. Magazine.
21.00 Danse sportive.
*22.35* Nova. Magazine.

## France Supervision

19.55 Jim Harrison.
20.50 Récital Dietrich Fischer-Dieskau. Concert enregistré à l'opéra *de Nuremberg le 9 mai 1991* (85 min). 91407122
22.15 Cap'tain Café. Magazine. Invités : Leny Escudero ; Ute Lemper.
23.15 Mélanie. Téléfilm *d'Emmanuel Finkiel (1996)*, avec Michel Duchaussoy (90 min). 87937123
19.55 Actualités Pathé no 2.
20.45 Le Club. Invité : Pierre Jolivet.
22.05 Hollywood : Les Grandes Stars.
23.00 En route pour le Maroc (Road to Morocco) ■ Film de David Butler (1942, N., v.o., 80 min). 3198814
0.20 Les Voyages de Sullivan (Sullivan's Travels) ■ ■ *Film de Preston Sturges* (1941, N., v.o., 90 min). 1292789

## Ciné Cinémas

20.30 Ciné CinéCannes.
20.45 Les Années infernales. Téléfilm d'Anthony Page [1/4] (1989), avec Sam Waterston (95 min). 7993643
22.20 45 ans de Festival de Cannes.
23.25 Mort d'un commis voyageur ■ ■ Film de Volker Schloendorff (1985, 135 min). 91198765

## Festival

20.30 Cannes 1973.
20.40 *L'Enfant des loups.* Téléfilm de Philippe Monnier [2/3] (1990), avec Marisa Berenson (90 min). 12874833
22.10 La Chambre secrète. Téléfilm de Didier Haudepin (1987), avec Jean-Pierre Léaud, Jacques Higelin (55 min). 98182878
23.05 Le Voyageur. Sans rime ni raison (55 min).

## Série Club

19.55 Highlander. *Final.*
20.45 Le Saint, la saga. Vendetta pour le Saint.
22.20 Code Quantum. La mégère et le marin.
23.10 Les Aventures du jeune Indiana Jones. *Bénarès, janvier 1910.*
0.00 Mission impossible. Cirano.
0.45 La Famille Addams. Le grand amour de Morticia (25 min).

## Canal Jimmy

21.00 Friends (3e saison). *Celui qui bricolait.* Celui qui se souvient.
21.50 Spin City. Tommy Dugan.
22.10 Chronique californienne. Magazine.
22.15 T'as pas une idée ? Invité : Claude Berri.
*23.15* *Le Fugitif.* Un curieux bonhomme.
0.05 Classic Trucks. [3/3]. Classic Monsters.
0.35 Seinfeld. Le bonbon à la menthe (v.o., 20 min).

## Disney Channel

19.40 Dinosaures. Super héros ou super zéro.
20.10 Planète Disney.
21.00 Des couacs en vrac.
21.20 Animalement vôtre.
*21.50* Les dauphins ont-ils une âme ?
22.45 Sinbad.
23.10 Petite fleur. *Quel punch.*
23.30 SOS Polluards.
23.55 Sports (65 min).

## Voyage

20.00 Destination golf.
20.30 et 23.30 L'Heure de partir.
21.00 Suivez le guide.
22.50 Deux jours en France. Magazine.
23.05 Lacs d'Europe. Le lac de Constance.
23.25 Chronique Lanzmann.

## Téva

20.30 Téva débat. Magazine.
20.55 Clara. Téléfilm d'Andrea et Antonio Frazzi [1 et 2/4] (186 min). 595033456
0.00 Sept femmes au Tibet.
0.50 Téva spectacle (90 min).

## Eurosport

16.15 Tennis. En direct. *Tournoi de Rome :* 2e demi-finale (105 min). 4638340
18.00 Motocyclisme. Résumé. Grand Prix d'Italie : essais.
19.00 Tennis. En différé. *Tournoi de Rome.* 1re demi-finale.
21.00 Sport de force.
22.00 Boxe. *Championnat WBC.* Poids lourds-légers. Roy Jones Jr (E-U) - Montell Griffin (E-U).
*23.00* Pole Position (60 min).

## Muzzik

20.25 Symphonie no 8, de Beethoven. Concert enregistré à l'Alte Oper de Francfort (35 min). 411369
21.00 A la recherche de Rosamunde.
21.40 Doudy.
22.20 Fidelio. Opéra en deux actes de Ludwig van Beethoven (130 min). 50308291
0.30 Classic Meet Jazz. Concert (60 min). 3192854

## Chaînes d'information

### CNN

Information en continu, avec, en soirée : 20.00 World Business This Week. 20.30 Computer Connection. 21.00 Moneyweek. 21.00 Science and Technology. 22.30 Best of Insight. 23.00 Early Prime. 23.30 World Sport. 0.00 World View. 0.30 Diplomatic Licence. 1.00 Pinnacle.

### Euronews

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.45, 22.45 Click 7. 20.15 90 Est. 20.45, 23.45, 0.15, 1.15 No Comment. 21.15 360 Nord. 21.45 Eurozoom. 22.15, 23.15 Sport.

### LCI

Journaux toutes les demi-heures, avec, en soirée : 19.12 et 23.12 Votre argent. 19.30 et 22.30 Le Grand Journal. 19.45 et 0.15 Box Office. 20.15 Nautisme. 20.42 et 0.43 Emploi. 20.56 et 23.56 Découvertes. 21.10 Journal de la semaine. 21.26 et 23.51 Auto. 21.38 Ça s'est passé cette semaine. 21.56 et 0.56 Place au livre. 22.12 L'Evénement de la semaine. 22.44 D'une semaine à l'autre. 23.45 Multimédia.

**LES CODES DU CSA**
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Demain, dans le supplément*
**TÉLÉVISION RADIO MULTIMÉDIA**
● CNN et Ted Turner, un an après la fusion avec Time Warner
● Premier reportage en pentaphonie
● Internet en Afrique, l'exemple sénégalais
Le film de la semaine : « Requiem pour un massacre », d'Elem Klimov.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble et du satellite sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
SAMEDI 17 MAI 1997

# Le maréchal Mobutu a décidé de quitter Kinshasa après une nuit de discussions avec ses généraux

## Réfugié près de la frontière centrafricaine, le président zaïrois pourrait être accueilli au Maroc

**KINSHASA**
*de notre envoyé spécial*

Le maréchal Mobutu Sese Seko, président du Zaïre depuis son coup d'Etat du 24 novembre 1965, a quitté Kinshasa vendredi 16 mai dans la matinée. Il est passé au centre ville, sur le boulevard du 30 juin à 9 h 15, pour se rendre à l'aéroport de Ndjili où son avion l'attendait. Il devait décoller à 10 heures, heure locale, pour se rendre dans son fief de Gbadolite, aux confins de la province de l'Equateur et du Centrafrique, selon une source proche de la présidence. Le chef de l'Etat a pris cette décision après une nuit de discussion avec le général Nzimbi, le puissant patron de la division spéciale présidentielle (DSP), le général Likulia Bolongo, actuel premier ministre et le général Mahele Bokungu Lieko, chef d'état-major et ministre de la défense.

Les généraux ont expliqué à M. Mobutu qu'ils n'étaient absolument pas certains de contenir l'invasion de la capitale par les rebelles de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL) de Laurent-Désiré Kabila. Le général Mahele semble assez favorable à l'idée de déclarer prochainement Kinshasa « ville ouverte ». Il n'est pas certain que les autres généraux soient de cet avis. Les proches de la présidence s'inquiètent notamment de ce que pourraient faire les hommes du général Nzimbi, presque tous natifs de l'Equateur, la province natale du chef de l'Etat. Certains estiment que, n'ayant plus rien à perdre, ils pourraient saccager la ville, conformément au proverbe des Ngbandi, la tribu du président : *« E beba, e beba »* (*« foutus pour foutus, cassons tout »*).

**BUNKER**

Les familles des généraux Mahele et Nzimbi ont déjà quitté Kinshasa. Les médecins qui soignent le maréchal Mobutu l'accompagnent comme à l'habitude, mais cette fois, ils sont partis avec femmes et enfants. Mobutu Sese Seko pourrait résider dans l'une des deux résidences qu'il possède près de l'Oubangui à la frontière centrafricaine, soit à Gbadolite, le village natal de son père, soit à Kawele, le village natal de sa mère. Cette dernière résidence est équipée d'un solide bunker. La région est encore sous le contrôle de la DSP et des mercenaires du « colonel » Dominic qui dispose des trois hélicoptères de combats MI-24, de quatre Mig et des deux avions italiens Macchi. Les rebelles ne *sont pas loin. Ils sont en situation* d'attente à Yacoma, à l'est et à Basinga, au sud.

Certaines sources laissent cependant entendre que le maréchal Mobutu et ses proches pourraient prochainement se rendre en exil au Maroc, après être passés dans sa résidence de Roquebrune-Cap Martin et avoir consulté ses médecins. M. Mobutu et le roi Hassan II entretiennent de longue date des relations amicales. Il y a quelques semaines, la présidence zaïroise avait demandé au royaume marocain l'obtention de quelque cinq cents visas de séjour.

*Frédéric Fritscher*

# L'emploi en France s'est très légèrement amélioré au premier trimestre

**SI LES PERSPECTIVES** d'investissement des entreprises restent mal orientées (*Le Monde* du 16 mai), l'emploi enregistre, lui, une très légère amélioration pour le second trimestre consécutif. Selon les résultats provisoires publiés vendredi 16 mai par l'Institut national de la statistique (Insee), le nombre d'emplois a augmenté de 0,1 % dans le secteur marchand non agricole, soit une progression de 16 800 entre janvier et mars 1997. La croissance du nombre des emplois avait été de 13 800 au dernier trimestre de l'année 1996. Au total, le nombre d'emplois s'établit à 13 341 200 dans le secteur privé (hors agriculture, santé et administration).

Cette légère progression au cours du premier *trimestre est parfaitement conforme* à la « note de conjoncture », publiée fin mars par l'INSEE, qui prévoyait environ 30 000 emplois supplémentaires au premier semestre. Elle confirme que l'économie française recommence à créer des emplois, même s'il s'agit essentiellement de postes précaires ou à temps partiel. L'industrie a perdu 0,3 % de ses effectifs en trois mois (– 1,7 % en un an) et la construction, particulièrement sinistrée, 0,7 % (– 4,2 % en un an). Seul le tertiaire (services) en a créés (+ 0,4 % sur le trimestre, + 1,5 % sur l'année).

Peut-on se satisfaire d'une progression de 30 000 emplois en six mois et d'un recul du chômage sur les deux derniers mois connus (– 12 300 en février-mars), si limité qu'il s'inscrit dans la marge de l'erreur statistique ? Ces données sont-elles suffisantes pour affirmer, comme l'a fait Alain Juppé, jeudi 15 mai, sur RMC, que l'on assiste à *« un retournement de tendance »* ? Le premier ministre sortant se garde bien de faire du triomphalisme, reconnaissant que *« ce n'est pas à la hauteur de ce que nous voulions et de ce que nous espérions »*.

**DEUX MODES DE CALCUL**

Les chiffres ne plaident pas pour lui, même s'ils sont également accablants pour la gauche. Au début de la législature socialiste, en mai 1988, on comptait 2 456 000 demandeurs d'emploi au sens du bureau international du travail (BIT), *qui sert aux comparaisons entre les pays.* Lorsque la gauche cède le pouvoir, en mars 1993, on en compte 2 833 000, soit 377 000 de plus.

Sous le gouvernement Balladur, ce chiffre passera à 2 915 000, soit 82 000 de plus, dans une période, il est vrai, marquée par la plus forte récession que la France ait connue depuis 1945. Entre mai 1995 et mars 1997, alors que M. Juppé est premier ministre, le nombre de chômeurs passe à 3 282 000, soit 367 000 de plus depuis l'élection présidentielle.

Le bilan de la droite au pouvoir se solde donc par 449 000 chômeurs (au sens du BIT) entre 1993 et 1997. Les résultats ne sont pas meilleurs si l'on prend les données de l'ANPE. Selon l'ancien mode de calcul, abandonné en juin 1995, le nombre de chômeurs est passé de 2 542 000 en mai 1988 à 3 069 000 en mars 1993, ce qui correspond à 527 000 demandeurs d'emploi au passif de la gauche pendant cinq ans. Durant les gouvernements Balladur et Juppé, ce nombre est passé de 3 069 000 à 3 461 000, soit 392 000 chômeurs de plus au passif de la droite pendant quatre ans.

En fait, le chef de la majorité utilise à son profit, depuis le début de la campagne, le changement de mode de calcul qui a fait disparaître du baromètre officiel près de 300 000 chômeurs en août 1995.

Il ne fait guère de doute que, depuis cinq ans, *la flexibilité accrue sur le marché du travail* (temps partiel, contrats à durée déterminée, intérim, etc) et les baisses de charges sociales sur les bas salaires ont rendu la croissance plus riche, sinon en emplois, du moins en postes de travail, les emplois à temps partiel ayant explosé au cours des années 90 (16 % des actifs aujourd'hui, y compris dans la fonction publique). Tout se passe comme si, à volume d'activité sensiblement identique, plus de gens trouvaient un emploi dans le cadre d'une forme de partage du travail qui n'est pas négociée, mais imposée par le marché.

*Jean-Michel Bezat*

# Le PS dénonce dans les « affaires » de la Ville de Paris « une culture du pouvoir qui mêle opacité, clanisme et impunité »

**LES SOCIALISTES** ont décidé de frapper fort dans la mise en cause de *« l'Etat-RPR »* à travers les affaires de la Ville de Paris. Dans un point de presse, vendredi 16 mai, Bertrand Delanoë, président du groupe socialiste au conseil de Paris, et Marie-Pierre de la Gontrie, déléguée nationale du Parti socialiste à la justice, ont présenté une sorte de *« livre noir »* de la Ville de Paris et de nouvelles propositions sur le justice. Rappelant la déclaration d'Alain Juppé – *« Ce que nous avons fait pour Paris, nous le ferons pour la France »* –, comme l'avait fait la veille Lionel Jospin, M. Delanoë a affirmé que *« exporter le système parisien, c'est en effet étendre à l'ensemble du pays une culture du pouvoir qui mêle opacité, clanisme et impunité »*.

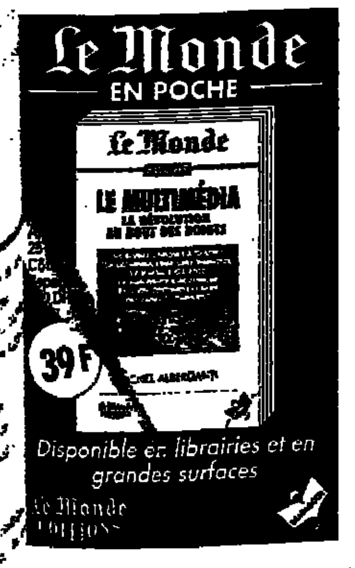
A Paris, pour M. Delanoë, *« un véritable système s'y est développé »*, à travers *« des pratiques choquantes » : « financements occultés, pots-de vins et clientèlisme immobilier notamment. Les Parisiens, de toute tendance politique, éprouvent de plus en plus un sentiment d'écœurement face à de telles méthodes, dignes d'une République bananière ». « Dans l'Etat-RPR,* souligne le sénateur de Paris, *détourner l'appareil d'Etat pour le mettre au service de l'intérêt partisan est hélas devenu un principe »*. M. Delanoë estime qu'à Paris, *« un micro-climat judiciaire échappant au droit commun »* s'est installé, en s'appuyant sur le refus du maire de Paris de rendre publics les rapports de l'inspection générale des services de la ville sur la gestion des SEM municipales, ou la non-application dans le budget 1997 de la loi de 1994 instituant une nouvelle nomenclature comptable *« garantissant davantage de transparence notamment sur les risques liés à l'endettement »*.

M. Delanoë rappelle aussi la condamnation de la capitale par le tribunal administratif de Paris pour son refus de confier la gestion des équipements de proximité aux arrondissements. Il met en cause *« l'utilisation des appartements de la ville de Paris au profit d'élus, de leur famille ou amis, bref du clan »*. Il rappelle, à cet égard, le classement sans suite de l'affaire de l'appartement du fils de M. Tiberi et de celle de la mise à disposition de M. Juppé d'un appartement du domaine privé de la ville.

La troisième attaque porte sur *« le détournement de l'appareil d'Etat au profit d'intérêts partisans ». « Il n'existe aucun pays démocratique,* assure M. Delanoë, *qui admettrait que le ministre de l'intérieur, théoriquement garant de l'ordre républicain, puisse couvrir une illégalité »*. Il rappelle que dans le refus d'assistance d'Olivier Foll, directeur de la police judiciaire parisienne, au juge Halphen, condamné par la Cour de cassation, *« M. Debré s'obstine néanmoins à couvrir ce manquement grave, au plus haut niveau de l'Etat »*. Jacques Toubon, affublé du rôle d'*« homme qui classe plus vite que son ombre »*, est accusé de *« freiner le cours normal de la justice »*. M. Delanoë incrimine aussi *« la volonté d'obstruction au fonctionnement normal de la justice »* de M. Bertrand, directeur central des Renseignements généraux, en demandant au garde des sceaux de la poursuivre. Pour M. Delanoë, M. Toubon en a le pouvoir et le devoir *« car laisser un juge isolé face à l'administration policière s'assimilerait à une forfaiture »*.

Présentant une synthèse des différentes affaires parisiennes, M. Delanoë parle de *« pratiques scandaleuses qui insultent la démocratie ». « Les affaires qui s'y succèdent constituent, en tant que telles, une affaire d'Etat. L'opacité, la recherche absolue du silence, semblent justifier tous les moyens, toutes les dérives »*, souligne-t-il avant d'ajouter, en appelant à une sanction *« démocratique » : « Dans la France RPR, le ministre de la justice semble transformé en auxiliaire du ministre de l'intérieur, au nom de la survie d'un clan »*. Mme de la Gontrie a de son côté présenté le projet du PS pour *« une justice républicaine, indépendante du pouvoir politique »* et *« protectrice de la société »*. Affirmant partager *« le diagnostic et l'analyse des auteurs de l'appel des 103 magistrats pour une justice indépendante »*, le PS veut modifier le mécanisme de nomination des magistrats. Le président de la République et le garde des sceaux ne présideraient plus le Conseil supérieur de la magistrature et le garde des sceaux ne présiderait plus le tribunal des conflits.

*Michel Noblecourt*




## BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le vendredi 16 mai, à 10 h 15 (Paris)

**FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Tokyo Nikkei | 20056,30 | –0,76 | +3,58 |
| Honk Kong index | 14041,90 | –0,79 | +4,38 |

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

**OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES**

| | Cours au 15/05 | Var. en % 14/05 | Var. en % fin 96 |
|---|---|---|---|
| Paris CAC 40 | 2776,01 | +0,05 | +19,88 |
| Londres FT 100 | — | — | +5,91 |
| Zurich | — | — | +29,67 |
| Milan MIB 30 | — | — | +3 |
| Francfort Dax 30 | 3559,39 | –0,40 | +23,21 |
| Bruxelles | — | — | +12,42 |
| Suisse SBS | — | — | +29,83 |
| Madrid Ibex 35 | — | — | +22,93 |
| Amsterdam CBS | — | — | +23,39 |

Tirage du *Monde* daté vendredi 16 mai 1997 : 518 718 exemplaires 3

# En Ronaldo

*par Pierre Georges*

**IL Y A** parfois des chiffres qui vous trottent dans la tête. Malgré tout et malgré vous. Des chiffres énormes, ahurissants, indécents, qui font que vous ne pouvez voir les choses de la même façon, l'oeil fixé sur le chèque à pattes.

L'autre soir à Rotterdam se jugeait, comme chacun sait, une affaire de football. Paris Saint-Germain contre Barcelone. Les Catalans l'emportèrent. Petitement mais sûrement. Loi du plus fort, du plus riche aussi. Si l'on y revient, c'est pour une autre raison. Sur le terrain, il y avait, sans compter les remplaçants, 21 joueurs. Et un coffre-fort, l'homme qui valait 600 millions de francs. Car tel est le prix, selon les estimations citées ici et là, qu'il faudrait payer pour acheter au club espagnol sa star, son étoile, le Brésilien Ronaldo.

600 millions de francs, la bête ! A vingt ans, à peine. Cela vous met le ménisque et l'adducteur hors de prix. Tenez pour dire, à lui seul, Ronaldo vaut plus cher qu'un film de Luc Besson, pourtant étalon-spectacle du temps. Plus cher que 300 Ferrari alignées à la queue leu leu dans l'imaginaire du luxe et de l'épate. Plus cher que le chiffre d'affaires annuel d'une solide PME.

Dans le fond, tous ces gens qui s'échinent à nous convaincre des bienfaits à venir de l'euro, monnaie unique, sont en retard, déjà des archaïques. C'est en Ronaldo, unique monnaie, que raisonne le football européen désormais. Et en Ronaldo que s'évalue la valeur d'un spectacle. 600 millions, diantre, la belle bête ! Il y a lui, désormais. Et il y a les autres, les besogneux, les va de la chausse, *joueurs de quatre sous* à peine payés 400 000 francs le mois, et estimés, dents comptées et muscles palpés au foirail des transferts, à une fraction de Ronaldo. Tout cela pour dire que le football est devenu un peu fou. De la folie des grandeurs. Mais nous le savions déjà. La preuve, ce procès en cours à Marseille, envers de Rotterdam ou revers de la médaille. Au tribunal correctionnel de la ville se joue un autre match, celui des comptes de l'Olympique de Marseille. Avec pour avant-centre, Bernard Tapie, maître-dribbleur en matière de vérité des chiffres et des coûts. Les magistrats marseillais, au fil des audiences, font leur propre éducation footballistique. Le plus simple des jeux de ballon, le plus compliqué des jeux d'argent. Honoraires, commissions, compléments de salaires, intermédiaires, dissimulations fiscales, chèques baladeurs, comptes fantômes, un vrai bonheur ! Ou une vraie cuisine au fumet douteux.

L'OM, mais pas seulement l'OM, jonglait avec les millions et les hommes. Comme les autres clubs, plus que les autres clubs. Loi du milieu se situant à l'écart des lois, au sacro-saint et bien commode nom du sport. Loi des intermédiaires de tout poil et de tout poids, vendant, achetant, maquillant, se payant sur la bête, surévaluant, sous-déclarant, sur-facturant, prélevant dîmes et gabelles.

Les braves gens ! Au bonheur du football ! Leurs Ronaldo à eux s'appellaient autrement. Mais ils sentaient bon le picotin et l'avoine, une forte et entêtante odeur de millions aux écuries. Comme dira le président du tribunal correctionnel : *« S'il avait fallu faire un chèque à l'ordre du Zoo de Vincennes, vous l'auriez signé tout pareil. »* Ils l'auraient signé en effet.

[*La chronique de Pierre Georges reprendra mardi 20, avec nos éditions datées du 21 mai.*]

# Une perquisition a été effectuée au siège du groupe Elf

**LES JUGES** d'instruction Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont conduit, jeudi 15 mai, une perquisition à la Tour Elf, siège du groupe Elf-Aquitaine, à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Débutée dans la matinée, l'opération, qui avait mobilisé une quinzaine de policiers de la brigade financière, s'est prolongée jusque tard dans la nuit et semble avoir permis la saisie de plusieurs documents. Les enquêteurs, qui ont quitté le bâtiment vendredi matin vers 2 h 45.

Le juge Eva Joly avait déjà fait fouiller les bureaux du groupe pétrolier il y a plus d'un an, le 29 mars 1996. Cette première perquisition avait alors marqué une véritable accélération de l'enquête, quelques jours après les mises en examen de Maurice Bidermann et de Fatima Belaid, ex-épouse de Loïk Le Floch-Prigent. Le successeur de ce dernier, Philippe Jaffré, s'étant constitué partie civile au nom du groupe, l'état-major d'Elf a, depuis, communiqué à plusieurs reprises des éléments au juge d'instruction susceptibles de faire progresser l'enquête. Mme Joly, désormais assistée de sa collègue Mme Vichnievsky, a toutefois décidé cette nouvelle incursion afin de chercher des pièces qui ne lui avaient jamais été transmises, relatives à une ancienne filiale du groupe, basée à Genève, la Société financière d'ingénierie, d'études et de gestion (Sofineg).

**« RAPPORT PARTICULIER »**

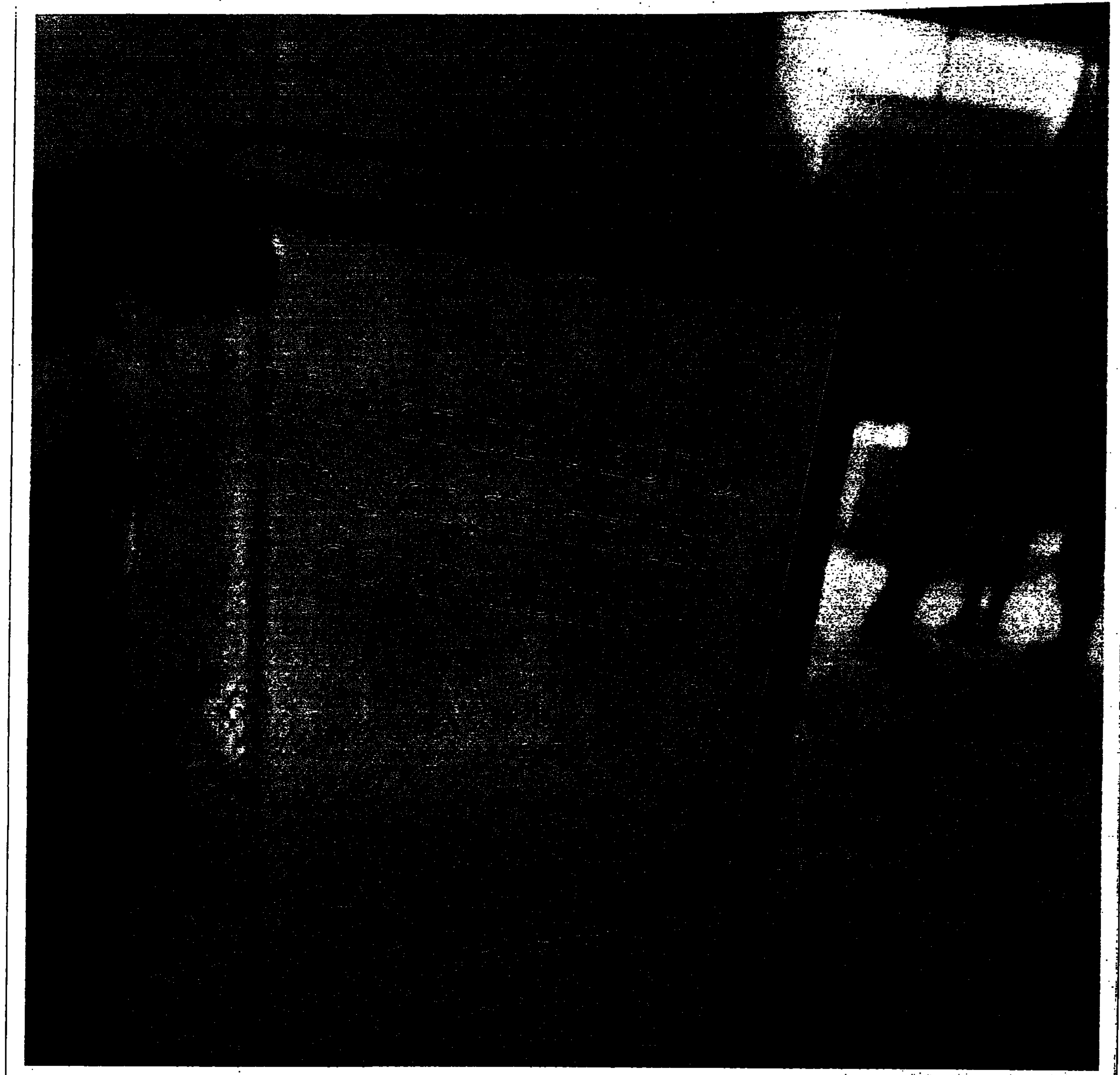
Créée en 1992 par M. Le Floch-Prigent, cette société est soupçonnée d'avoir ponctionné des fonds sur les filiales financières du groupe pétrolier afin de prendre en charge, à l'abri du droit suisse, les salaires de certains dirigeants d'Elf, ainsi que certaines dépenses non directement liées aux activités du groupe. Dans leur *« rapport particulier »* daté du 22 mai 1995, les magistrats de la Cour des comptes avaient signalé la présence, dans les comptes de la Sofineg, de quelque 85 millions de francs de *« charges externes non identifiées »*, versées sous forme d'*« honoraires »* et de *« dépenses de personnel »*, ainsi que de 39 millions de frais de déplacements en avion, alors que le groupe possédait à l'époque sa propre flotte. Mme Joly avait obtenu, au mois de mai 1996, un réquisitoire supplétif sur ces faits (*Le Monde* du 14 juin 1996).

# Attentats contre une mosquée et un oratoire juif en région lyonnaise

**UNE MOSQUÉE** de Lyon et un établissement juif de Villeurbanne (Rhône) ont chacun été la cible, vendredi 16 mai au petit matin, de bouteilles incendiaires placées par des inconnus qui ont pris la fuite. Peu après deux heures, le gardien de la mosquée du boulevard Pinel, dans le huitième arrondissement de la capitale rhodanienne, a d'abord eu son attention attirée par des voix. Effectuant une ronde, il a découvert, près d'une fenêtre de l'édifice, un cocktail Molotov en train de se consumer. Le gardien a jeté la bouteille incendiaire au loin; avant d'alerter la police.

Vers sept heures, un cocktail Molotov a visé un oratoire fréquenté par la communauté israélite de Villeurbanne. L'engin incendiaire a noirci la façade du bâtiment, qui jouxte une école juive, sans faire de blessé. Selon les premières constatations, la composition des deux cocktails Molotov utilisés vendredi matin présente des similitudes. Le service régional de police judiciaire (SRPJ) de Lyon a été chargé des deux enquêtes.

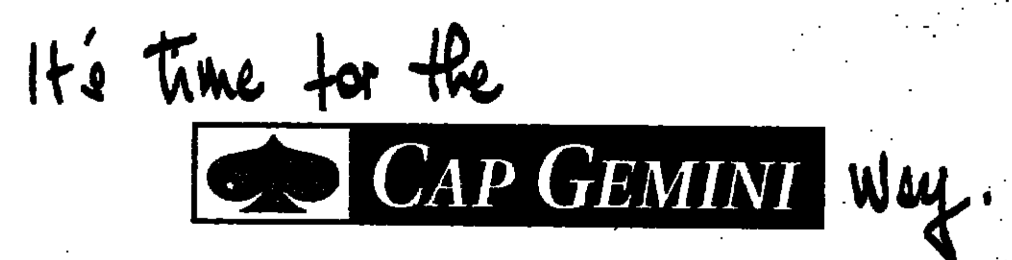
(Publicité)



Votre entreprise sera affectée par l'union monétaire. Peut-être avez-vous déjà commencé à réfléchir au sujet. Mais avez-vous pris toute la mesure de l'influence que l'euro va exercer sur votre activité ? Votre objectif n'est pas seulement d'éviter un cauchemar comptable, il est aussi d'en tirer le meilleur parti possible pour la croissance de votre entreprise.

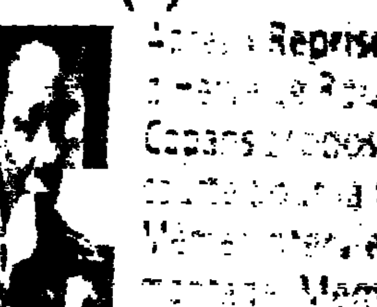
Pour cela nous avons développé des services qui abordent la question sous tous ses aspects : stratégiques, opérationnels, informatiques... vous aidant à en saisir rapidement toutes les dimensions. Nous pouvons contribuer aussi à identifier les opportunités que l'euro peut présenter sur vos marchés. Car tel est bien le véritable enjeu : plusieurs dizaines de millions de consommateurs réunis par la même monnaie.

**Stratégie, changement, technologies... tout doit être guidé par l'obsession de tirer le meilleur parti de l'atout majeur de chaque entreprise : son génie humain.**




Il est temps d'agir à la manière de Cap Gemini.

Pour plus d'informations - http://www.capgemini.com/way



TELEVISION

Le Monde

CNN, les médias du village global

Histoire(s) de Wonder

M. Le Pen peut battre la majorité

par Jérôme Jaffré

هكذا من الإصل